



Dialogue entre les deux rives

Paysages et territoires riverains de la Garonne

Propositions d'actions pour une « culture Garonne de l'aménagement »
entre Rions et Latresne, Podensac et Cadaujac



Avec le soutien du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Plan Garonne.

Les auteurs

Étudiants

Jennifer Addi
Clémentine Buffet
Flore Diradourian
Marjorie Fabre
Marion Fauvel
Mylène Gaillard
Magali Genno
Philippe Houdayer
Julie Hryniow
Fanny Laumond
Justine Lehu
Judith Lemoine
Clémentine Lescanne
Noémie Mallet
Mathieu Pasquereau
Camille Replat
Sophie Tillier
Aurélie Trabaud
Frédéric Véron

Equipe pédagogique

Graziella Barsacq
Juliette Carré
Dominique Henry
Guillaume Laizé
Philippe Richard

Etudiante monitrice

Perrine Roy

Préambule

Cette plaquette dénommée « Dialogue entre les deux rives : Paysages et territoires riverains de la Garonne », et l'exposition associée, ont été réalisées par les étudiants de 3^e année (niveau master) de la formation paysagiste DPLG de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx), dans le cadre d'un module d'enseignement intitulé « Paysage et projet territorial ».

Ce module d'enseignement propose une approche de la démarche de projet à l'échelle du « grand paysage ». Il s'agit de mettre les étudiants en situation de commande réelle et de négociation avec les acteurs concernés, et de mettre en pratique une forme de conception spécifique à cette échelle d'intervention du paysagiste.

Ce dernier n'est pas dans ce cas en situation de concevoir directement les formes du paysage. Son rôle est plutôt d'en proposer une lecture, d'élaborer des diagnostics, d'identifier les enjeux paysagers et de formuler, sur ces bases, des stratégies d'actions visant à orienter et à infléchir les pratiques des acteurs à qui la responsabilité des formes paysagères incombe directement.

Le projet de paysage, en deçà d'une certaine échelle, est, de fait, inséparable d'un projet de territoire prenant en compte de multiples enjeux (dynamiques écologiques, politiques agricole et forestière, pression urbaine, développement local, préservation du patrimoine...) et impliquant de multiples acteurs.

Le rôle du paysagiste est de créer les conditions permettant l'émergence de ce projet de territoire, qui sont garantes d'une évolution maîtrisée des paysages. La démarche de conception conduit ainsi à une démarche de médiation et de proposition,

visant à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires.

Les étudiants ont répondu à une commande réelle émanant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Midi-Pyrénées et du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG). Les commanditaires, des élus et des personnels des Pays et des Communautés de communes concernés, des représentants du Conseil général de la Gironde, de la Direction Départementale des Territoires de la Gironde, du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de la Gironde ont accepté de participer à un comité de suivi. Les membres de ce comité sont devenus les interlocuteurs réguliers des étudiants, tout au long du semestre. Les étudiants ont également sollicité directement des élus locaux ou des personnes ressources au cours d'entretiens en prise directe avec leur territoire d'intervention.

Ainsi, cette étude se concrétise aujourd'hui par une plaquette et par une exposition qui se veulent le lieu spécifique d'un travail et d'une réflexion sur l'articulation entre une lecture de paysages situés à la croisée des systèmes sociaux et écologiques, une prise en compte des regards et des pratiques, et la définition d'une stratégie d'action axée sur le dialogue entre les rives visant à placer le fleuve Garonne au cœur du développement local.

Le travail s'est déroulé en trois phases, chacune ayant fait l'objet d'une présentation aux membres du comité de suivi. Ces réunions ont constitué des moments d'échanges et de propositions. La diversité des interlocuteurs a permis de croiser les points de vue, d'enrichir le débat et de faire part des attentes

non-prises en compte. Les remarques et les critiques ont permis aux étudiants de prendre toute la mesure de leur travail.

Si une commande réelle est bien à l'origine de ce travail, il est à noter que cette dernière a été largement adaptée pour répondre aux exigences pédagogiques du module d'enseignement.

Les propositions ont donc l'avantage de garder une certaine liberté de ton, d'enrichir les réflexions futures pour les commanditaires qui ont accepté de participer à ce projet pédagogique.

Sommaire

Les auteurs	p. 3
Préambule	p. 5
Introduction générale	p. 11

I / Le fleuve Garonne et ses paysages

p. 15

1 / Paysages de Garonne, diverses ambiances, diverses influences	p. 16
2 / Un territoire façonné par l'eau	p. 18
3 / Des paysages cultivés et vécus	p. 20

II / Cinq regards pour approcher et comprendre le territoire du fleuve Garonne

p. 23

Présentation des cinq regards	p. 25
-------------------------------	-------

1/ Voguer de ports en ports à la découverte d'un patrimoine fluvial, de la Garonne à son arrière-pays

p. 27

Un retournement vers l'arrière, un éloignement du fleuve	p. 28
Une typologie de ports au fil de l'eau	p. 30
Du fleuve à l'arrière pays	p. 32
Inverser le regard et donner vie au fleuve	p. 34

2 / Deux rives, des visages : autour du fleuve, une diversité des paysages agricoles

p. 37

De rive à rive, des paysages agricoles qui se répondent	p. 38
Les prairies de Latresne et Cadaujac : des paysages agricoles uniques dans les palus garonnaises	p. 39
Les paysages viticoles de Quinsac et de Isle-St-Georges	p. 40
Des paysages agricoles banalisés dans les méandres	p. 41
Le parc agricole des palus garonnaises : accompagner l'agriculture pour maintenir les paysages de bocage	p. 42
Dessiner de nouveaux paysages de cultures dans les méandres	p. 44

3 / Territoire de l'eau et paysages du vin

p. 47

Un paysage façonné par la production viticole	p. 48
Un paysage jardiné par la viticulture	p. 51
Un patrimoine et un paysage singuliers et menacés	p. 53
Sauvegarder et animer le paysage viticole et ses éléments de représentation	p. 55

4 / Les affluents : ossature des paysages de la vallée de la Garonne

p. 57

De la Brède à l'Isle-St-Georges

p. 59

Le Saucats : de la Brède à l'Isle-St-Georges

p. 61

Le Gât Mort : de St-Selve à Beautiran et Castres-sur-Gironde

p. 62

Le ruisseau de Cambes

p. 63

Remettre les affluents au coeur des projets à venir

p. 64

5 / Etablir un dialogue entre l'espace habité et le fleuve

p. 67

Une composition récurrente

p. 68

Paysages du merveilleux

p. 69

Comment se déplace-t'on ? Comment se déplaçait-on ?

p. 70

Comment réside-t'on ? Comment résidait-on ?

p. 71

De quoi vit-on ? De quoi vivait-on ?

p. 72

Des contraintes réglementaires qui ont des conséquences sur les pratiques quotidiennes des habitants

p. 73

Etirer les espaces de quotidienneté vers la Palus

p. 75

Stratégies globales

p. 76

III / Propositions d'actions pour une « culture Garonne de l'aménagement »

p. 81

I / Envisager de nouvelles pratiques agricoles pour dessiner de nouveaux paysages

p. 82

n°1 S'inviter au parc agricole urbain des deux rives

p. 82

n°2 Restructurer le maillage bocager

p. 84

n°3 Diversifier et enrichir la mosaïque des paysages de palus

p. 86

n°4 Découvrir les paysages du Parc Agricole Urbain

p. 90

n°5 Intégrer la RD10 au Parc Agricole Urbain

p. 92

n°6 Découvrir les paysages de méandres

p. 94

n°7 Développer des paysages changeants dans les méandres

p. 96

II / Replacer la Garonne au coeur de la vie quotidienne en développant de nouvelles pratiques sur les ports

p. 99

n°1 Créer une situation de convergence au Port de l'Homme

p. 100

n°2 Redonner une vie au port et au bourg de Cambes

p. 102

n°3 Inventer un port à l'embouchure du Saucats

p. 104

n°4 Mettre en scène le port et aménager la façade de Portets

p. 106

n°5 Réaliser une traversée entre Rions et Podensac

p. 110

n°6 Investir, s'appropriier la Garonne par les micro-pratiques

p. 112

n°7 Proposer un outil pour révéler le patrimoine fluvial

p. 114

3 / Sauvegarder et animer le paysage viticole et ses éléments de représentation

p. 116

n°1	Mise en scène de l'ancienne Route Royale	p. 116
n°2	Parcourir la route François Mauriac	p. 118
n°3	Aménager un espace de rencontre en bord de Garonne	p. 120
n°4	Révéler et utiliser les allées, liens transversaux entre châteaux, routes et Garonne, comme vitrines sur les domaines	p. 124
n°5	Réaliser un outil de sensibilisation pour aider à la reconnaissance du patrimoine paysager des domaines viticoles	p. 126
n°6	Dresser un inventaire paysager à l'échelle des domaines viticoles	p. 128
n°7	Restaurer les éléments paysagers des domaines viticoles	p. 134
n°8	Encourager des pratiques culturelles respectueuses du paysage et de l'environnement	p. 136

4 / Affirmer les affluents dans leur rôle structurant des paysages garonnais

p. 140

n°1	Donner vie aux paysages identitaires par un plan de gestion des fonds humides de la vallée du Gât Mort	p. 142
n°2	Instaurer un dialogue entre les deux rives du Saucats, entre les bourgs de St-Médard d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves	p. 144
n°3	Valoriser les paysages du bocage humide	p. 148
n°4	Utiliser les paysages en place pour créer les lieux de vie de demain	p. 150
n°5	Gérer et mettre en avant le circuit des eaux pluviales en lien avec le Saucats	p. 152
n°6	Manifester la qualité paysagère du coteau	p. 154
n°7	Créer des itinéraires de découverte des paysages des affluents	p. 156

5 / Etirer les espaces de quotidienneté vers la Palus

p. 158

n°1	Entretien d'une structure bocagère	p. 158
n°2	Les paysages fluviaux	p. 160
n°3	Parcourir la Palus	p. 162
n°4	Dynamiser la Palus par des points d'arrêts	p. 164
n°5	Requalifier les lotissements existants et les espaces publics associés	p. 166
n°6	Penser les futures extensions urbaines	p. 170
n°7	Ponctuellement, densifier les noyaux existants du bourrelet de rive	p. 172
n°8	Proposer des logements et des bâtiments d'exploitation pour les agriculteurs	p. 174

IV / Synthèse des actions proposées

p. 180

Valoriser les paysages agricoles en bord de Garonne	p. 180
Instaurer un dialogue entre les deux rives	p. 182
Faire connaître et reconnaître le patrimoine de la Palus	p. 184
Habiter en lisière de la Palus et de la vallée	p. 186
Créer des lieux de vie et des espaces partagés autour du fleuve	p. 188
Conclusion	p. 191
Tableaux des interviews	p. 193
Bibliographie	p. 194
Les membres du Comité de suivi	p. 195

Introduction

Le travail présenté dans cette plaquette émane d'une commande formulée d'abord par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Midi-Pyrénées) financeur, en collaboration avec le Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG).

Le SMEAG est un syndicat mixte ayant la caractéristique d'un établissement public territorial de bassin, composé des 6 collectivités riveraines de la Garonne (les 2 régions et les 4 départements, 33, 47, 82, 31). Il est l'un des principaux acteurs de la politique de l'eau sur la Garonne. Son objectif est ainsi de promouvoir une gestion coordonnée de la Garonne, en préservant un équilibre entre la sauvegarde des écosystèmes, les activités économiques et le patrimoine culturel et paysager du fleuve.

La DREAL, quand à elle, pilote, sous l'autorité du préfet de région, les politiques du développement durable issues du Grenelle de l'Environnement.

Ces deux acteurs des politiques territoriales ont donc été naturellement chargés par l'État pour contribuer à l'élaboration du Plan Garonne interrégional, piloté par la DREAL, qui constitue un cadre de cohérence et un ensemble d'actions pour les dix prochaines années à l'échelle globale du fleuve.

Initiés en juillet 2005 par décision du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT), les travaux d'élaboration ont démarré au début de l'année 2006 sous la responsabilité des services déconcentrés de l'Etat de la région Midi-Pyrénées, coordonnateurs du Bassin Adour-Garonne. Le SMEAG a été chargé d'animer et d'organiser les travaux. La convention interrégionale du plan garonne (2007-2013) a été signée en juillet 2009. Le SMEAG a ainsi réalisé une étude globale sur les paysages de la vallée (2009). Celle-ci s'est prolongée par un appel à candidatures pour rechercher des collectivités visant la mise en place d'études pilotes territorialisées sur les paysages de Garonne. Toutes ces actions sont uniquement dans le cadre de l'axe D du plan Garonne:

>**Axe A** : Le Fleuve et les populations ou «Comment gérer la cohabitation entre une population sans cesse croissante et un fleuve sauvage mais menacé?»

>**Axe B** : Le Fleuve et le développement économique ou «Comment développer en préservant et préserver pour développer?»

>**Axe C** : Le Fleuve et les milieux aquatiques ou «Comment gérer durablement des milieux de vie, révélateurs d'un territoire de qualité?»

>**Axe D** : Le Fleuve et son identité paysagère et culturelle ou «Quelle identité culturelle et paysagère pour le Val de Garonne?»

La volonté ici est de dépasser le simple diagnostic et de fonder l'action sur les paysages sur la compréhension globale des enjeux paysagers, en particulier autour des usages et des pratiques dont ils font l'objet, pour saisir dans la durée les regards portés sur les territoires fluviaux.

Suite à un premier travail d'étude paysagère, réalisée par les étudiants paysagistes de l'année universitaire 2009-2010 sur le tronçon de Garonne entre Langon et La Réole, les commanditaires ont souhaité relancer l'élaboration de projets de territoire. La commande se veut cette fois plus transversale et porte globalement sur un dialogue entre les deux rives.

La problématique du travail des étudiants se situe donc dans le contexte d'une réflexion sur la mise en oeuvre de nouvelles politiques territoriales renouant avec le fleuve et prenant en compte les pratiques sociales à l'origine des évolutions des paysages fluviaux, ainsi que les valeurs symboliques qu'ont accordé les populations au cours du temps.

En définitive, l'objectif est double pour les étudiants. Il s'agit d'aider les collectivités locales riveraines, situées entre Podensac et Cadaujac d'un côté, et entre Rions et Latresne de l'autre, à mettre le fleuve au coeur de leur politique territoriale. Cela se traduira par la proposition d'un diagnostic partagé et d'actions concrètes, facilement appropriables par l'ensemble des habitants.

Il s'agit aussi de permettre à la DREAL et au SMEAG de pouvoir se baser sur ce travail pour promouvoir une «culture Garonne de l'aménagement» et faire que le fleuve soit de nouveau considéré comme un bien commun susceptible de renouveler les façons d'agir.

Ce document présente les résultats d'une réflexion ayant pour objectif général de mettre en place des actions visant à restaurer, à requalifier, à créer ou à valoriser les paysages garonnais, au service d'un projet de développement durable, soucieux de transversalité entre les collectivités, d'un dialogue entre les deux rives et de participation des acteurs locaux et des populations.

Il retrace la démarche suivie pendant quatre mois de travail. Il s'organise en quatre grandes parties. Notre travail s'est organisé autour de visites de terrain. Nous avons ainsi pu rencontrer de nombreux acteurs locaux, tant élus qu'agriculteurs ou habitants. Nous nous sommes appliqués à comprendre le territoire dans son intégralité, tout en identifiant des zones à enjeux à partir desquelles des diagnostics orientés ont été réalisés. Un travail de compréhension des paysages a été mené, à travers des recherches historiques, sociologiques et environnementales. L'objectif ici a été de comprendre la construction des territoires étudiés pour mieux intervenir sur leur devenir.

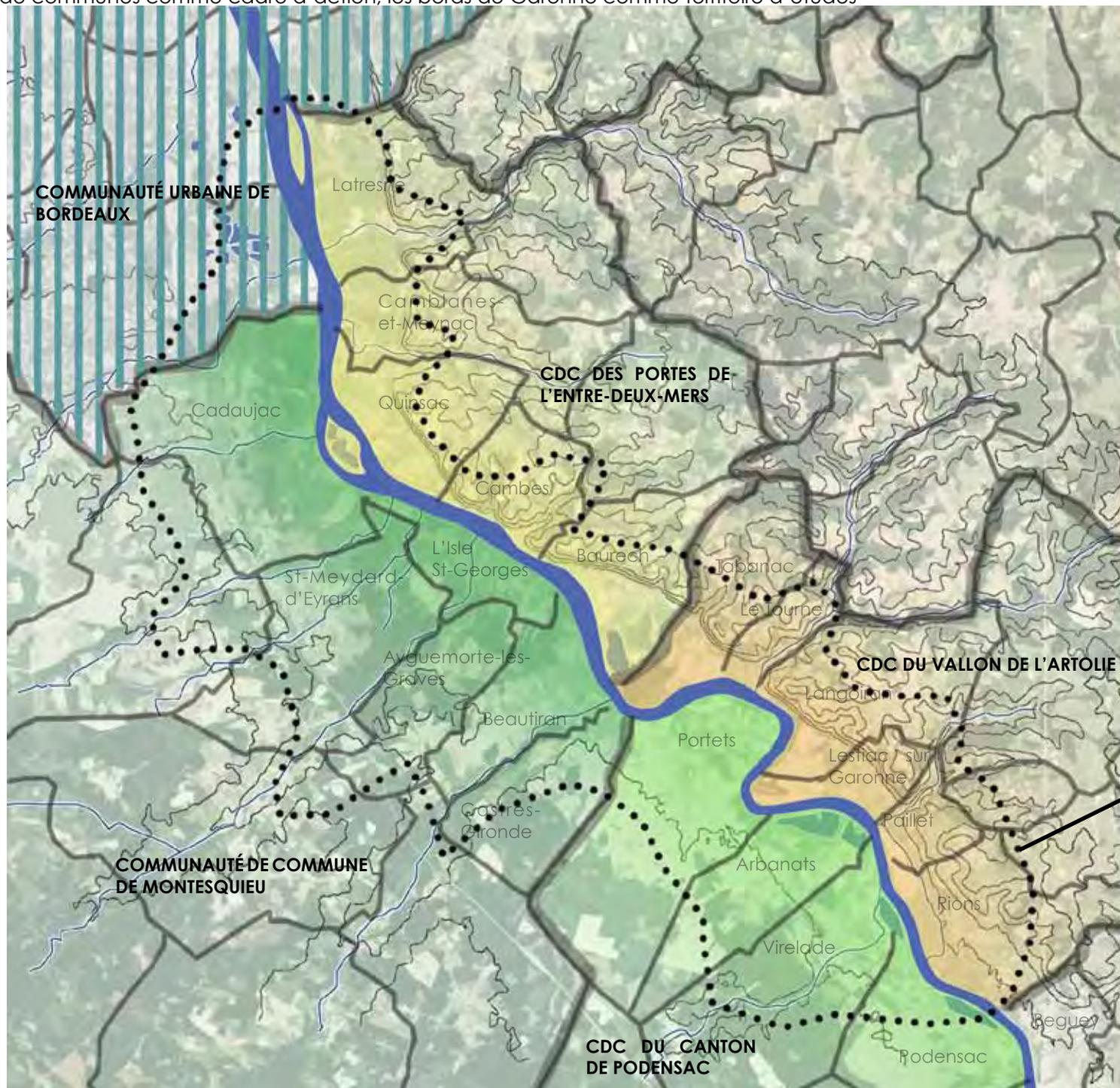
Une première partie, intitulée «Le fleuve Garonne et ses paysages» présente une lecture paysagère du tronçon étudié. Y sont identifiées les grandes composantes paysagères du territoire. La seconde partie, en s'appuyant sur la connaissance des paysages de la précédente partie, aborde la question d'un projet de territoire sur les deux rives de la Garonne à partir de thématiques et de territoires d'action localisés. On y abordera les ports, l'agriculture de méandres et de palus, les domaines viticoles, les affluents, ainsi que les pratiques sociales dans la palus. Ces thématiques, sont d'abord étudiées sur l'ensemble du tronçon et sont ensuite recentrées à l'échelle de territoires localisés. Elles donneront lieu à un diagnostic, rassemblant connaissance des paysages étudiés et formulation d'enjeux

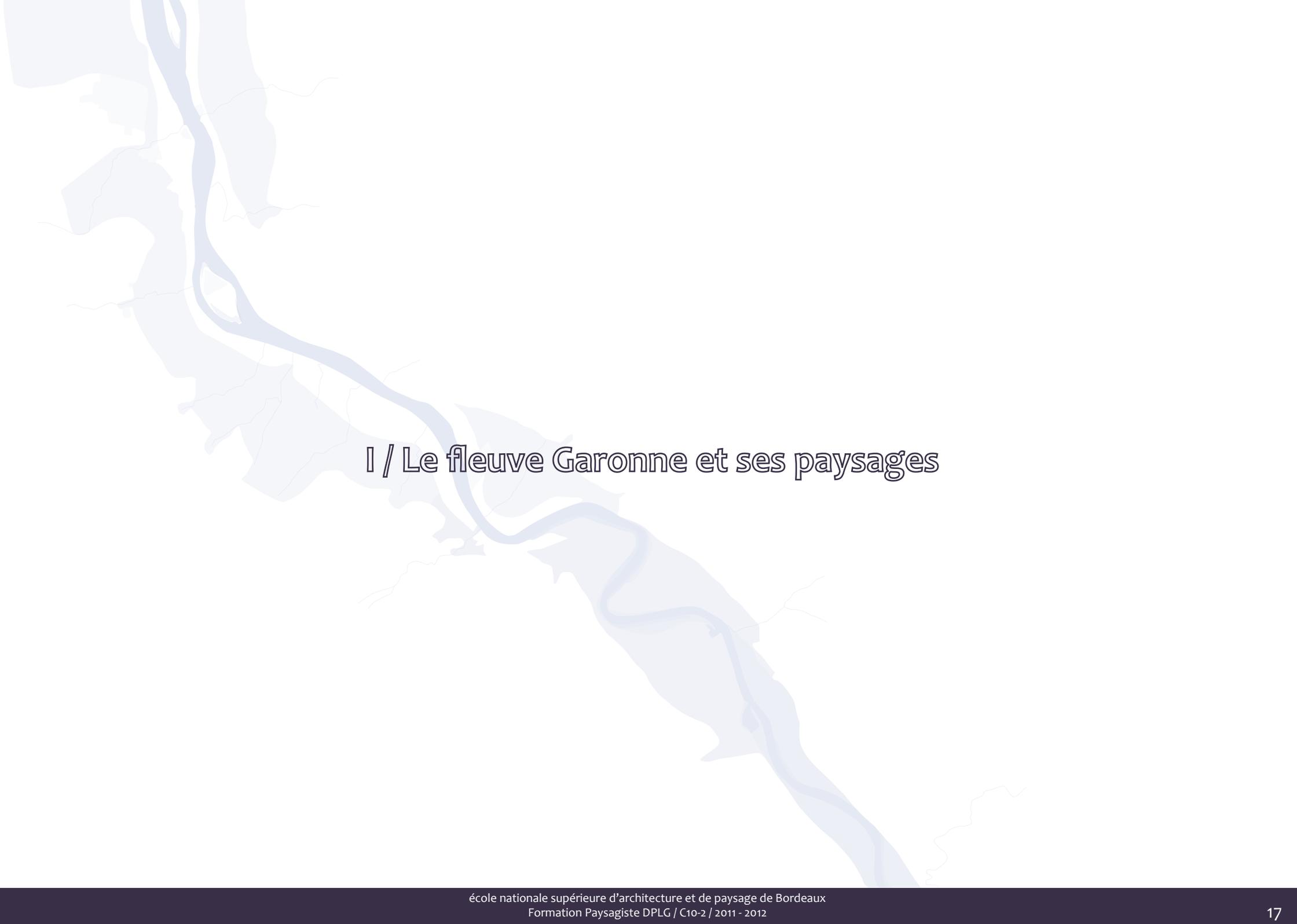
paysagers, sur la base du croisement de nos regards et des discours des différents acteurs rencontrés. Il sera ainsi élaboré une stratégie d'ensemble, à l'échelle du territoire, de laquelle découlent les fiches actions, regroupées dans une troisième partie. Ces actions tentent d'apporter des réponses concrètes aux problématiques soulevées dans la partie précédente. Y sont mentionnés les outils et partenaires pouvant participer à leur mise en place. Elles proposent une nouvelle vision du territoire, ainsi qu'un nouveau dialogue entre les deux rives, imaginaire et concret.

Enfin, une quatrième partie présente une synthèse des actions proposées ainsi qu'un bilan de la démarche. L'objectif est de permettre de mesurer la cohérence de l'ensemble des propositions et des perspectives offertes en matière de dialogue et de coopération entre les territoires riverains à la Garonne.

Il est à noter que la présente plaquette n'est pas un outil réglementaire. En revanche, elle se veut être un outil de sensibilisation et d'aide à la décision.

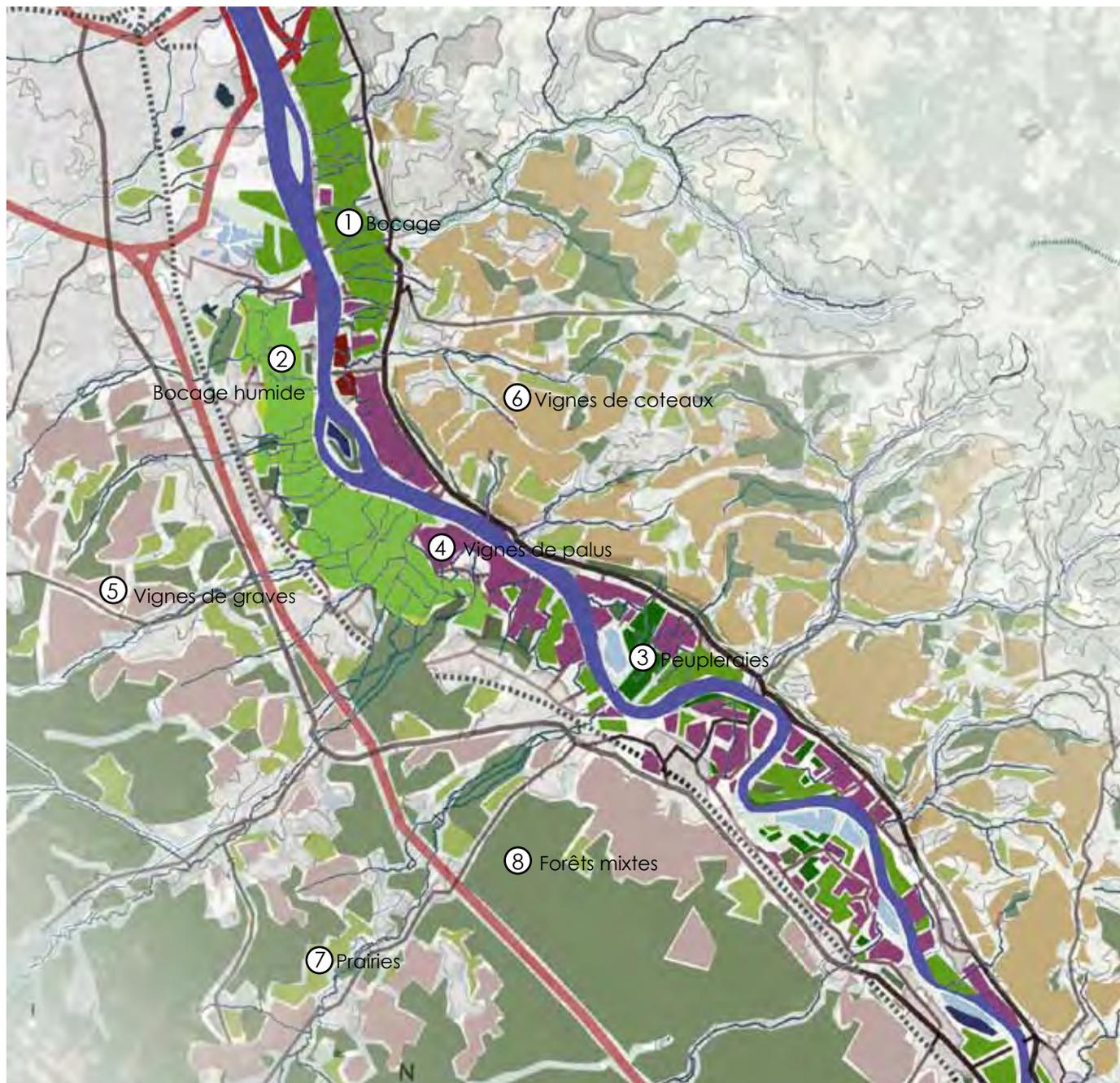
Quatre communautés de communes comme cadre d'action, les bords de Garonne comme territoire d'études





I / Le fleuve Garonne et ses paysages

1 / PAYSAGES DE GARONNE, DIVERSES AMBIANCES, DIVERSES INFLUENCES



Parcourir la vallée de la Garonne, c'est s'imprégner d'ambiances et d'influences multiples... Se laisser guider vers les anciens «ports», explorer des berges sauvages, se faufiler dans les étroits sentiers qui longent la rive et passer de carrelet en carrelet... Se perdre dans la palus, où peupliers et maïs concurrencent de grandes prairies à bétail... Découvrir ces villages singuliers qui s'égrènent le long des berges, leurs places centrales aux platanes bien taillés, la couleur de la pierre calcaire omniprésente... Villages perchés sur la terrasse alluviale comme Portets ou Podensac, ramassés au creux des vallons secondaires mais face au fleuve comme Cambes ou Langoiran...

Constaté l'expansion urbaine des dernières décennies en parcourant zones pavillonnaires ou zones d'activités, encore rares, aux entrées de ces villages ; contempler le riche patrimoine de ce territoire, à la vue des innombrables châteaux, allées régulières et hauts portails qui témoignent de l'ancienne emprise des domaines sur les territoires des graves et des coteaux. S'étonner devant la variété de la végétation : des hauts arbres de la ripisylve (peupliers, saules, frênes...) aux vieux sujets hérités des parcs qui dominent l'horizon (cèdres, séquoias, tilleuls...), en passant par les fruitiers parsemant les plus vieux jardins...



Carrelet à Cadaujac



Muret de pierre délimitant un domaine viticole à Portets



Prairie pâturée à Cadaujac



Estey d'Eyrans en rive gauche



Berge de la Garonne à Latresne



Château de domaine viticole



Cultures à Portets

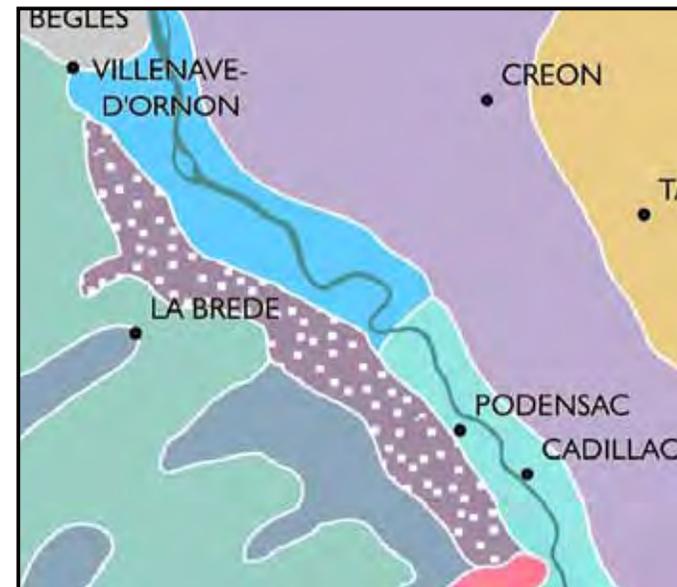
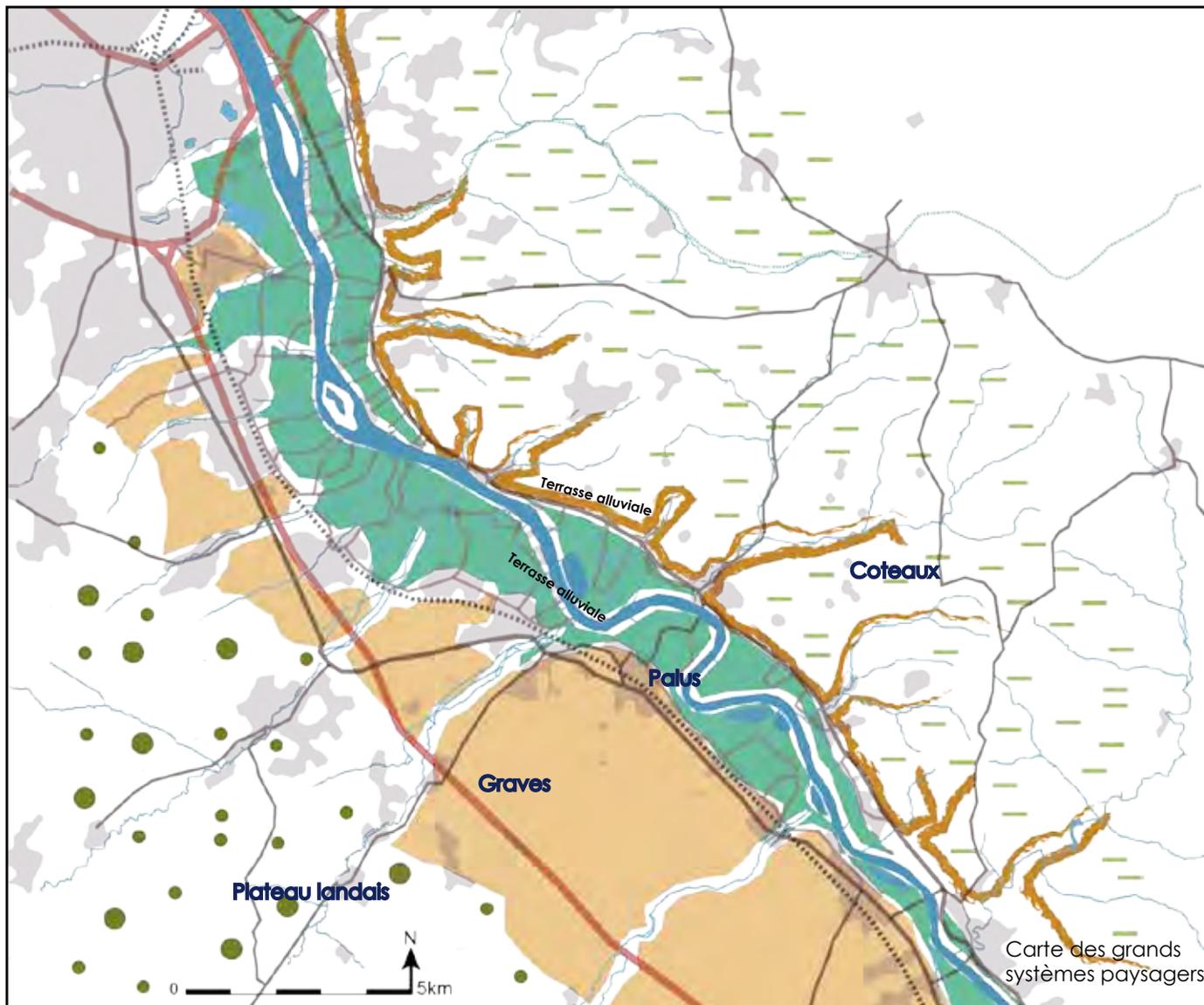


Viticulture dans un méandre en rive droite

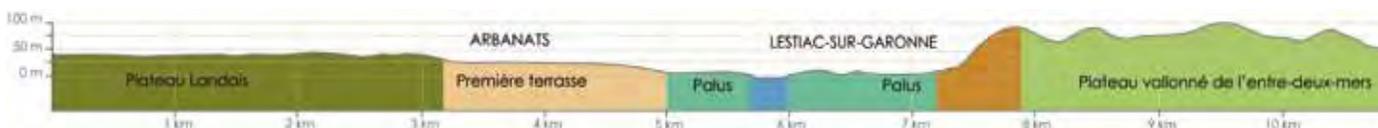


Chantier Tramasset au Tourne

2 / UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR L'EAU



- podzol humide
- podzol sec
- sols de graves
- alluvions des basses vallées
- Sols hydromorphes des marais littoraux
- sols lessivés des plateaux de l'Entre-Deux-Mers
- boulbènes : limons sur argile imperméable



Dialogue entre les deux rives, paysages et territoires riverains de la Garonne

Propositions d'actions pour une « culture Garonne de l'aménagement » entre Rions et Latresne, Podensac et Cadaujac

La Garonne qui traverse ce territoire a contribué à modeler son relief et à apporter une richesse géologique particulière. Au calcaire qui constitue le plateau de l'Entre-deux-mers à l'Est, aux sables constituant le massif des Landes à l'Ouest, se sont ajoutés des lits de graves ainsi que de riches alluvions, amenés par la Garonne depuis les paysages qu'elle traverse en amont.

Eau, relief, géologie ont influencé l'installation des hommes sur ce territoire, de manière physique mais aussi symbolique. Les cultures furent réparties en fonction de ces facteurs :

- dans les coteaux, sur les pentes sèches et bien exposées, est installée la vigne, tandis que les fonds de vallons sont occupés par la forêt ;
 - la palus, fréquemment inondée, a fait l'objet de nombreux aménagements permettant de gérer l'eau (digues, canaux, batardeaux...). La répartition des cultures dépend, dès lors, d'infimes différences de niveaux et de sols : les parties les plus basses (humides) sont réservées aux pâtures, aux peupliers et au maïs, les plus hautes, plus sèches sont allouées à la vigne ;
 - les sols de graves sont une terre d'élection pour la vigne ; plus à l'Ouest commence la forêt de pins des Landes, qui ferme l'horizon de la rive gauche.
- Au XXe siècle apparaît un nouvel élément paysager : les gravières, qui forment désormais de nombreux lacs artificiels au long de la Garonne.

Rive gauche comme rive droite, les bourgs se sont implantés en dehors des zones inondables : sur les bords de la terrasse alluviale, en pied de coteaux, ou encore sur les bourrelets de rive de la palus inondable, mais aussi à l'embouchure des affluents. Le fleuve dévoile ici son rôle économique passé : le développement de la viticulture et l'exportation du vin, via Bordeaux, est un des facteurs de la richesse

de ce territoire. Tout au long de la Garonne, les ports se succédaient, et beaucoup ne constituent plus aujourd'hui qu'un souvenir.

L'unité architecturale (par les matériaux : le calcaire provenant des carrières situées rive droite) de l'ensemble des bourgs de la vallée est frappante, autant que par la mise en scène des «châteaux viticoles», qui ont donné dans leur aménagement une importance toute particulière au fleuve grâce à leur façade en belvédère tourné vers le fleuve pour voir et être vu. L'accès au fleuve en devient une marque de prestige.

Il existe indéniablement une unité autour du fleuve, une «culture Garonne» qui lie les deux rives. Tantôt une contrainte, tantôt un atout, le fleuve a profondément marqué le paysage de chacune de ses berges. Aujourd'hui, l'activité économique autour du fleuve ayant quasiment cessé, et l'accessibilité est devenue très réduite. Comment réinventer une «culture Garonne» nouvelle, prenant en compte les contraintes et les atouts naturels mais aussi les enjeux sociaux, économiques et écologiques d'aujourd'hui.

3 / DES PAYSAGES CULTIVÉS ET VÉCUS



Pêcheurs au filet à Rions



Podensac inondé



Langoiran

Si ce territoire a été façonné par l'eau, il est aussi le reflet de plusieurs siècles de mise en paysage par les viticulteurs et les agriculteurs qui l'ont modelé et entretenu. C'est aussi le support d'autres activités telles que la pêche et la plaisance.

Au cours du temps, la perception du fleuve et de sa plaine alluviale par les sociétés a évolué : perçu à certains moments comme ressource par l'apport de limons fertiles propices à l'agriculture, comme voie commerciale, ou comme contrainte en regard des inondations destructrices. L'abandon des anciennes pratiques et l'émergence de nouveaux regards portés sur la Garonne, ses berges et la palus, s'est accompagné d'une certaine mise à distance avec le fleuve depuis l'espace habité.

UNE GARONNE NOURRICIÈRE SUPPORT D'UN FOURMILLEMENT DE PRATIQUES ET DE VIES

La Garonne, à été pendant des années un élément central support d'une économie marchande diverse. On pouvait y voir des gabares (bateau traditionnel destiné au transport de marchandises) remonter ou descendre la Garonne, chargés de poteaux de mines, de vin, de pierres calcaires ou encore de poteries.

Les terres de palus, intimement liées au fleuve, ont participé à cette vie effervescente, support d'une agriculture qui s'est développée autour des bourgs dans la plaine alluviale.

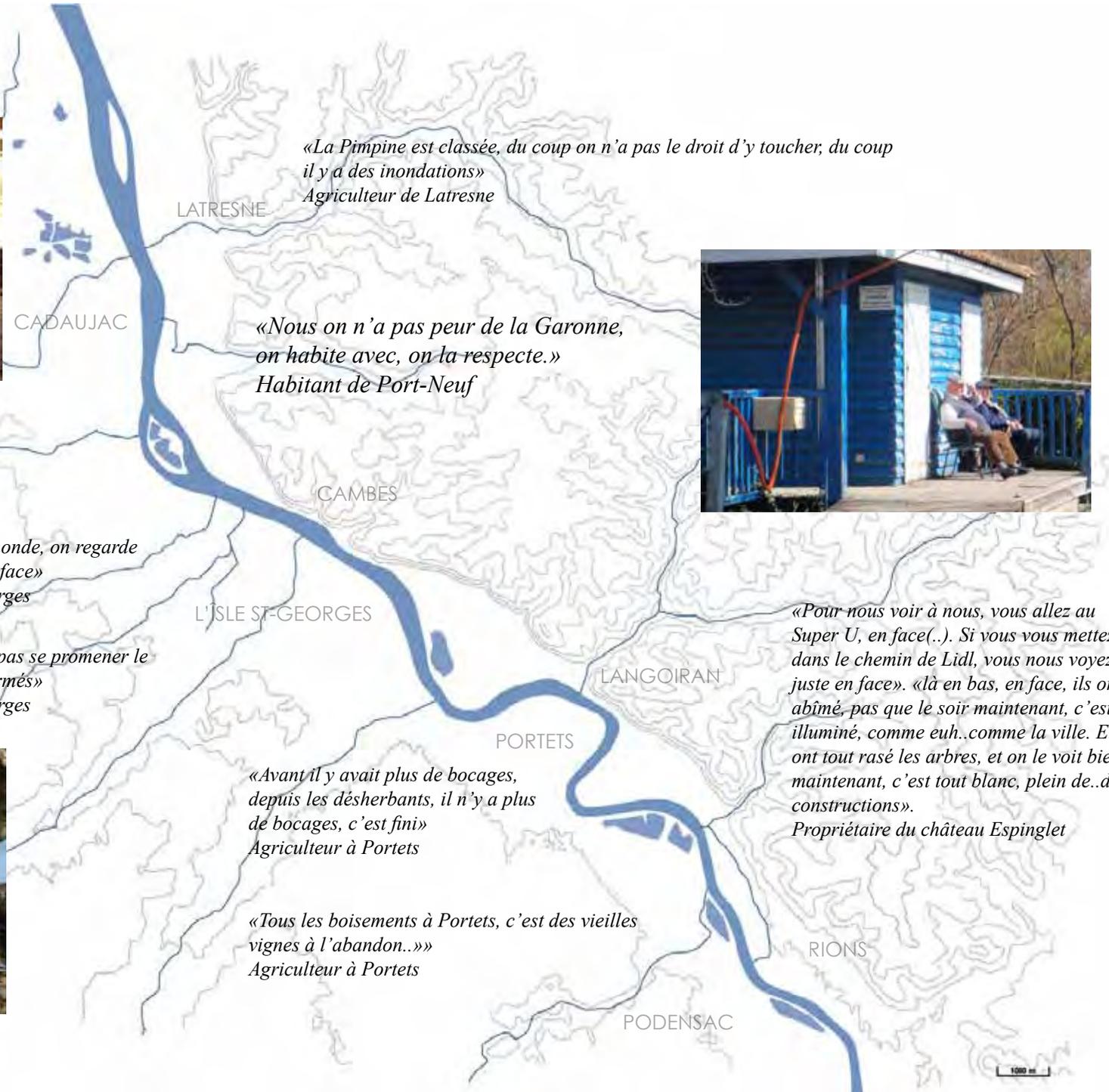
GARONNE PLAISANCE, PLAGE

La perception du fleuve a changé avec l'arrivée des industries d'extraction de graviers à la moitié du 20ème siècle. Puisant d'abord au fond du lit, puis petit à petit au plus proche des berges, celles-ci ont fait de la Garonne un fleuve où l'accès est devenu de plus en plus difficile. Ces activités ont favorisé l'érosion des berges, et par la même occasion la disparition de nombreux pontons et points d'amarrages.

Parallèlement de nouveaux moyens de transports se sont développés et ont contribué à l'abandon de la Garonne comme voie de communication.

AUJOURD'HUI, UNE GARONNE OUBLIÉE ? DES PRATIQUES QUI « S'ESOUFFLENT »

Le dynamisme de l'aire bordelaise a favorisé l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux regards et de nouvelles pratiques. Perçu par l'agriculteur comme une «terre nourricière», la palus correspond aujourd'hui aussi à un territoire de biodiversité pour le naturaliste, à un paysage du quotidien pour l'habitant, à un paysage qui sort de l'ordinaire pour le promeneur, ou encore à un paysage méconnu pour celui qui y habite, mais qui n'y travaille pas. Ces différentes considérations portées sur le paysage peuvent rentrer en conflit et prendre le pas les uns sur les autres.



«La Pimpine est classée, du coup on n'a pas le droit d'y toucher, du coup il y a des inondations»
Agriculteur de Latresne

«Nous on n'a pas peur de la Garonne, on habite avec, on la respecte.»
Habitant de Port-Neuf



«La rive droite, c'est un autre monde, on regarde quand il y a un feu d'artifice en face»
Nouvel habitant, à l'isle St-Georges

«Ici c'est une vraie île, on peut pas se promener le long de la Garonne, on est enfermés»
Nouvel habitant, à l'isle St-Georges

«Pour nous voir à nous, vous allez au Super U, en face(..). Si vous vous mettez dans le chemin de Lidl, vous nous voyez juste en face». «là en bas, en face, ils ont abîmé, pas que le soir maintenant, c'est illuminé, comme euh..comme la ville. Et ils ont tout rasé les arbres, et on le voit bien maintenant, c'est tout blanc, plein de..de constructions».
Propriétaire du château Espinglet

«Avant il y avait plus de bocages, depuis les dés herbants, il n'y a plus de bocages, c'est fini»
Agriculteur à Portets

«Tous les boisements à Portets, c'est des vieilles vignes à l'abandon..»
Agriculteur à Portets





II / Cinq regards pour approcher et comprendre le territoire

II / Cinq regards pour approcher et comprendre le territoire

Un regard transversal, différentes manières de considérer un paysage (géographie et écologie, pratiques et usages, perceptions et représentations) élaborent une lecture et une compréhension générale du territoire, tant dans une lecture biophysique (relief, hydrographie) que vis à vis des pratiques et des usages qui lui sont associés.

Le territoire peut être abordé de façons multiples, et la manière dont on l'arpente et le questionne influe sur les regards que l'on y porte et la démarche que l'on construit pour le comprendre.

Cette deuxième partie propose cinq regards différents sur le territoire. Ils sont au service d'une même démarche de projet. Ils correspondent chacun à une entrée différente dans le territoire, une vision orientée dont l'objectif est de comprendre et de s'emparer de toute la complexité des processus à l'œuvre afin de construire un projet futur.

Chacun des cinq groupes développe une lecture orientée du territoire avant de proposer un diagnostic plus centré sur un territoire d'action localisé. Ces secteurs sont choisis pour leurs enjeux et pour leurs potentiels en terme d'actions futures. Un travail de terrain, la rencontre des acteurs locaux - qu'ils soient élus, techniciens de collectivités, représentants d'associations, exploitants agricoles ou habitants - est à la base de cette démarche de projet. C'est sur cette base que les équipes d'étudiants se sont appliquées :

- d'une part à retranscrire par écrit et graphiquement (croquis, blocs diagrammes, cartes, schémas...) une compréhension des paysages de la Garonne et de leurs dynamiques,
- et d'autre part à formuler des propositions d'actions localisées, en prises sur les envies et les enjeux de ces paysages riverains à la Garonne.

Cinq entrées différentes sur le territoire :

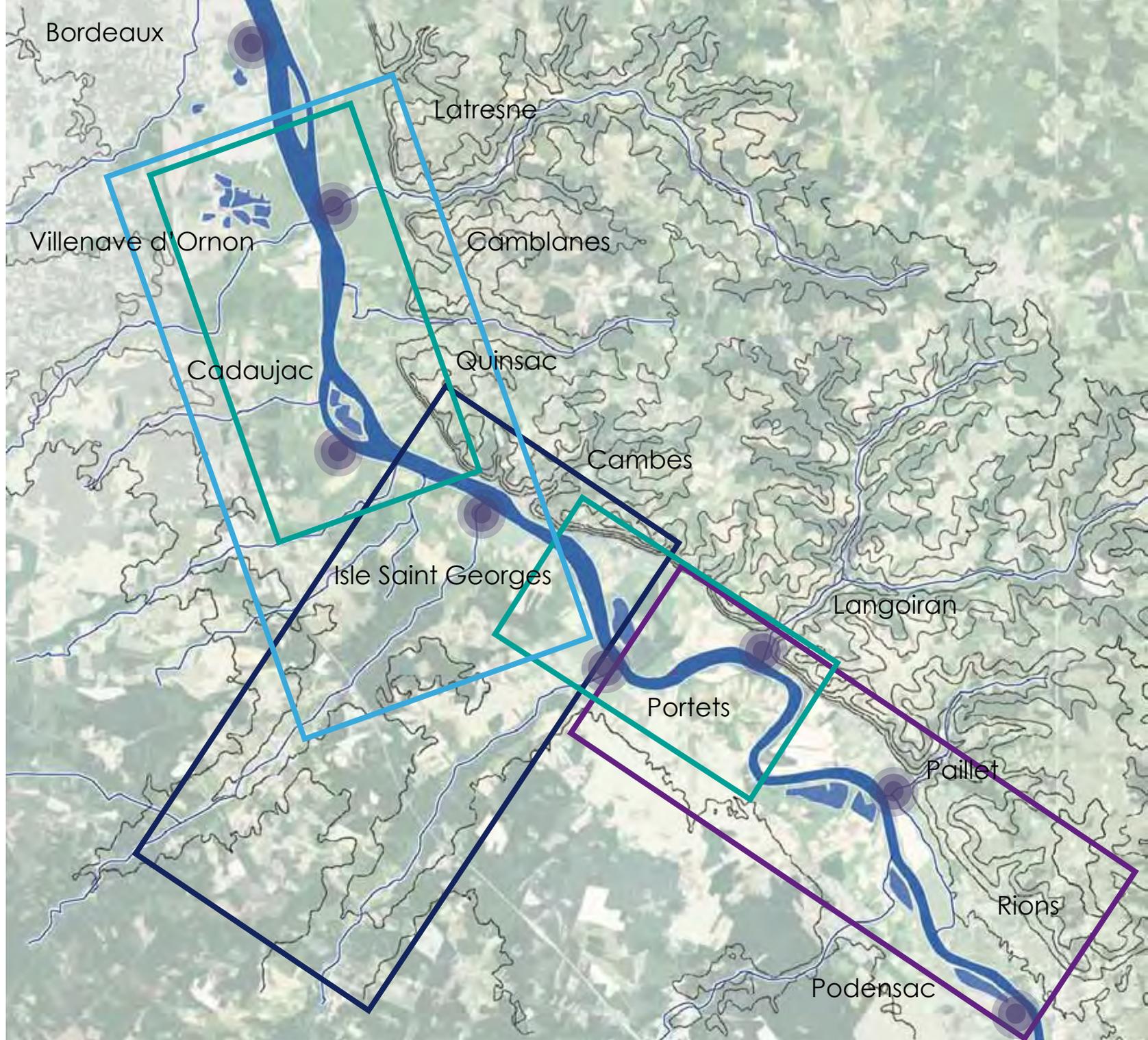
> Voyager de port en port pour reconquérir la Garonne

> Deux rives, des visages : autour du fleuve, une diversité des paysages agricoles

> Territoire de l'eau et paysages du vin

> Les affluents : ossature des paysages de la vallée de la Garonne

> Les paysages d'influence de la Garonne : habiter la palus



Les ports,

Des enjeux pour redonner vie au fleuve

L'agriculture,

Quel avenir pour les paysages de palus ?

La viticulture,

Territoire de l'eau et paysage du vin

Les affluents,

Ossature paysagère de la vallée de la Garonne

L'habité,

Vers une réappropriation des paysages de la palus

Voguer de port en port à la découverte d'un patrimoine fluvial, de la Garonne à son arrière-pays



Nous nous sommes intéressés au patrimoine fluvial de la Garonne à partir des ports jusqu'à l'arrière-pays pour révéler la diversité des paysages et des pratiques associées. De plus, les ports sont présents sur les deux rives et peuvent initier le dialogue entre elles.

Les ports sont indissociables du fleuve, en permanence en mouvement. On distingue plusieurs natures de mouvements. Tout d'abord ceux d'ordre hydrologique par les marées, le mascaret, engendrant l'érosion des berges ou encore la variation de la couleur de l'eau. Mais aussi les mouvements occasionnés par l'homme et par la navigation, tant longitudinaux que transversaux. Mais aujourd'hui seuls le transport des pièces de l'Airbus A380 et la navigation de plaisance occupent la Garonne.

Les ports sont les traces de ces activités, des endroits privilégiés où le paysage de Garonne nous dévoile ses secrets.

Certains ports sont encore bien identifiables, d'autres n'ont gardé que leurs noms, tandis que certains ont tout simplement disparu.

Mais les ports continuent d'exister par leur patrimoine et la mémoire des habitants des bords de Garonne. Ces rencontres et leurs histoires ont fait ressurgir ce qui n'est aujourd'hui plus visible dans le paysage. Cela a permis de comprendre l'évolution des pratiques liées au fleuve et d'imaginer celles de demain.

I. Un retournement vers l'arrière, un éloignement du fleuve

D'un trafic fluvial intense à un fleuve «endormi»



Le fleuve aujourd'hui déserté témoigne d'un **retournement sur l'arrière-pays**.

Le transport terrestre a joué un rôle majeur dans la façon de s'approprier d'autres paysages et de délaisser celui de la Garonne.

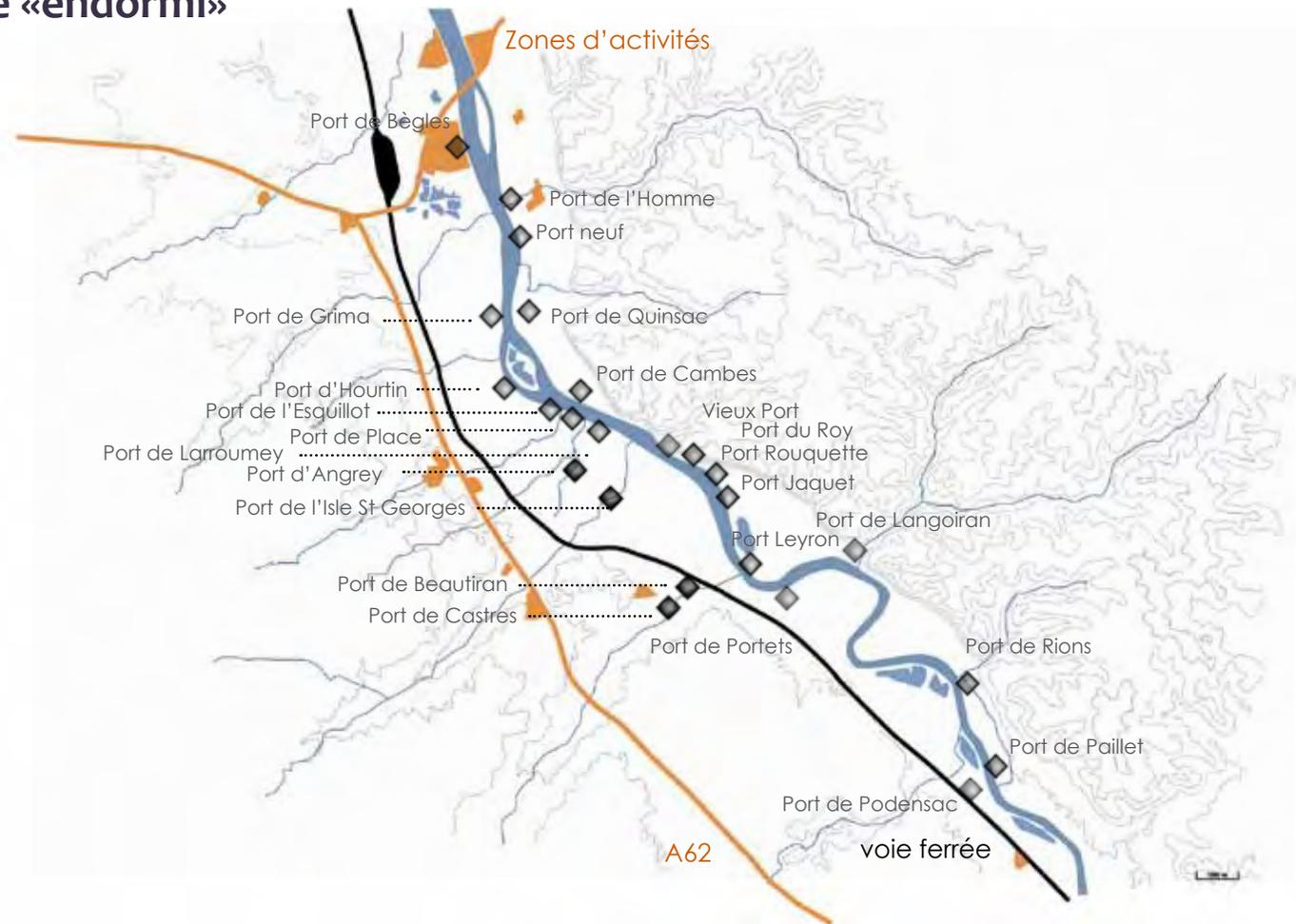
Initialement, la Garonne au centre du territoire, était le berceau d'un important **trafic fluvial** avec l'acheminement de la poterie, des pierres, des produits de la vigne et des poteaux de mines.

La voie ferrée construite en 1855, a joué le rôle des premiers transports terrestres, amoindissant les liens entre les ports d'une même rive.

En 1975, l'autoroute A62 permet d'effectuer le même trajet que la Garonne : Bordeaux-Toulouse, et entraîne un **inversement du regard**. On tourne désormais le dos au fleuve.

L'urbanisation se développe le long de cet axe routier et les zones industrielles s'implantent à proximité, bouleversant le rôle marchand des ports. Ces derniers deviennent des lieux réservés à la plaisance et aux loisirs.

On a alors un **paysage éloigné du fleuve** tant physiquement que culturellement.



Le port de Grima laissé à l'abandon



Le port endormi de l'Isle-St-Georges



Le port de Bègles en activité



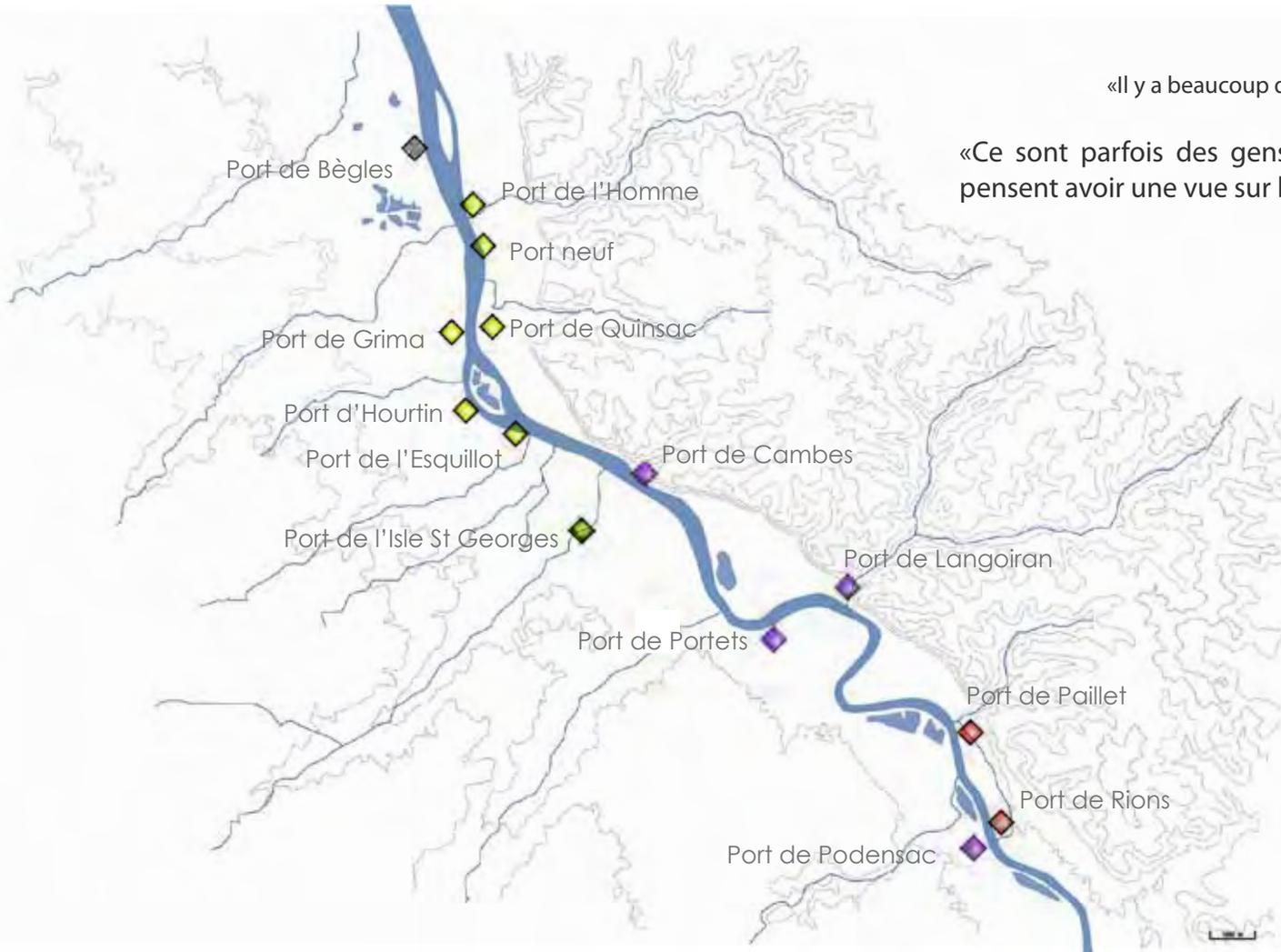
I. Une typologie de ports au fil de l'eau

Les ports visibles et ressentis

« On ne craint pas la Garonne, on la respecte » H1.3

« Il y a beaucoup de passage pour un cul de sac » H1.2

« Ce sont parfois des gens qui se perdent, ou des gens qui pensent avoir une vue sur la Garonne » H1.2



Les ports ont nettement subi les conséquences de ce retournement vers l'arrière du pays. Le nombre actuel des ports prouve leur abandon progressif (voir cartes ci-contre).

Dans notre analyse, nous avons relevé les ports encore visibles et les avons distingué et regroupé par rapport à leur situation géographique et à leur accessibilité, cela nous permettant de comprendre leurs liens avec le fleuve mais aussi avec le territoire à l'arrière.

Cette observation a été complétée par les témoignages des habitants des bords de Garonne, qui nous ont éclairé sur les usages du fleuve.

Une typologie est proposée. Elle distingue les ports façades, les ports esteys, les ports isolés et les ports déconnectés.

- Ports estey
- Ports isolés
- Ports déconnectés

II. Une typologie de ports au fil de l'eau

Les ports façades

Cambes, Langoiran, Portets et Podensac



panorama sur le port façade de Cambes depuis la rive d'en face

Les ports façades sont ceux que l'on voit le plus puisqu'ils sont directement **en lien avec les bourgs** et avec les routes départementales comme à Cambes et Langoiran.

Ils deviennent une **vitrine** sur le fleuve et renvoient une image forte de la Garonne.

On retrouve souvent un **patrimoine historique** à travers des éléments construits tels que des cales pavées, des maisons ou tours péages, mais aussi à travers le végétal avec des espèces repères comme le platane à Langoiran et Podensac.

Cependant ces éléments sont parfois dispersés dans le paysage et laissés à l'abandon.

Enjeu : Ce patrimoine insolite lié au fleuve mérite d'être révélé.

Ce sont des lieux **aménagés, fréquentés** pour la promenade et la contemplation du paysage, mais qui manquent de cohésion sociale.

Enjeu : Comment transformer ces ports en des **lieux fédérateurs**?



Les allées de platanes indiquent l'importance des ports

La tour de Gasq à Portets un élément isolé dans la vigne de palus

Les ports estey

Isle-St-Georges

Situés plus **en retrait dans les terres**, les ports esteys sont des ports **abrités** qui profitent de la présence d'un affluent. Aujourd'hui, seul le port de l'Isle St-Georges sur le Saucats est perceptible, ceux de Beautiran et de Castres sur le Gât Mort ont disparu.

Par les vallées secondaires, les **affluents** permettent de maintenir un **lien avec le fleuve et l'arrière-Pays** mais sont soumis aux marées.

Enjeu : Il semble évident de prendre en compte les différentes **temporalités** des esteys.

Le port de l'Isle-St-Georges s'inscrit dans un paysage varié avec des cultures diversifiées dans la plaine, dessinées par un parcellaire en lanières (vignes de Palus, maraichage, prairies).

Enjeu : Comment le Saucats peut-il participer à la découverte de ce paysage agricole?



Le passage de l'estey en plein centre du bourg a permis de conserver le visage du port. On retrouve des éléments de patrimoine tels que l'écluse et les cales.

Enjeu : Il est important de dévoiler le patrimoine du port, même endormi.



Coupe du port de l'Isle St Georges

Les ports isolés

Grima, Hourtin, l'Esquillot, Port de l'homme, Port Neuf et Quinsac

En lien direct avec le fleuve, mais déconnectés des bourgs, les ports isolés sont des lieux plus **confidentiels**, accessibles par des **impasses**.

Ils sont surtout situés au Nord de la vallée, **proches de Bordeaux** et sont assez nombreux et bien répartis.

Les paysages traversés du bourg au port



La palus met à distance les port et leurs bourgs, le **paysage traversé** est celui d'un bocage humide avec un maillage dense de haies et fossés.

Enjeu : Les impasses sur les ports peuvent amener à l'exploration du paysage de bocage.

L'urbanisation est en retrait, préférant s'installer en dehors des zones inondables, mais parfois quelques habitations subsistent autour des ports. Les appontements privés et l'absence d'entretien des berges créent une rupture du chemin de halage.

Enjeu : Il est important d'assurer une **continuité** de ce chemin de halage, aujourd'hui fragmenté.

Les ports isolés sont aujourd'hui appropriés pour un **usage privé**, signalé par la présence de carrelets ou de petits appontements. Ces **micro-pratiques** (pêche, kayak, promenade) amènent à un rapport différent avec le fleuve, **plus intime**.

Enjeu : Comment préserver ce **rapport intime** au fleuve tout en le rendant accessible à d'autres?



Port de Quinsac
Un chemin de halage entre carrelets et prairies

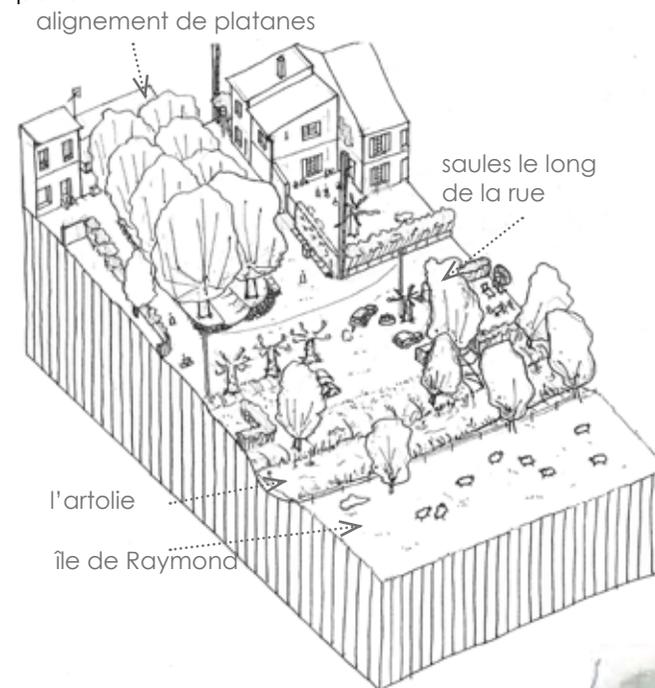
Les ports déconnectés

Paillet et Rions

Ces ports ont été **éloignés** du fleuve par le **mouvement** du cours d'eau et le colmatage des bras secondaires de la Garonne.

Aujourd'hui, ils sont plus difficilement perceptibles.

Quels éléments dans le paysage peuvent nous indiquer la présence de ces ports?



Le port de Paillet est situé sur le bras mort du fleuve, l'île de Raymond faisant office de zone tampon entre le fleuve et le bourg. Le port n'existe plus, mais reste identifiable grâce à quelques **repères** dans le paysage comme les platanes et les saules.

Ce sont des **ports ressentis** qui subsistent dans la **mémoire collective**.

L'histoire racontée par les habitants est essentielle dans la compréhension de ce paysage.

Le port de Rions se perçoit grâce à la maison du passeur et à son **vis-à-vis** évident avec Podensac. Cependant le port de Rions n'est pas visible depuis l'autre rive, masqué par une barrière végétale.

Enjeu : Il paraît essentiel que ce **lien visuel** soit **réciroque, et même physique**.

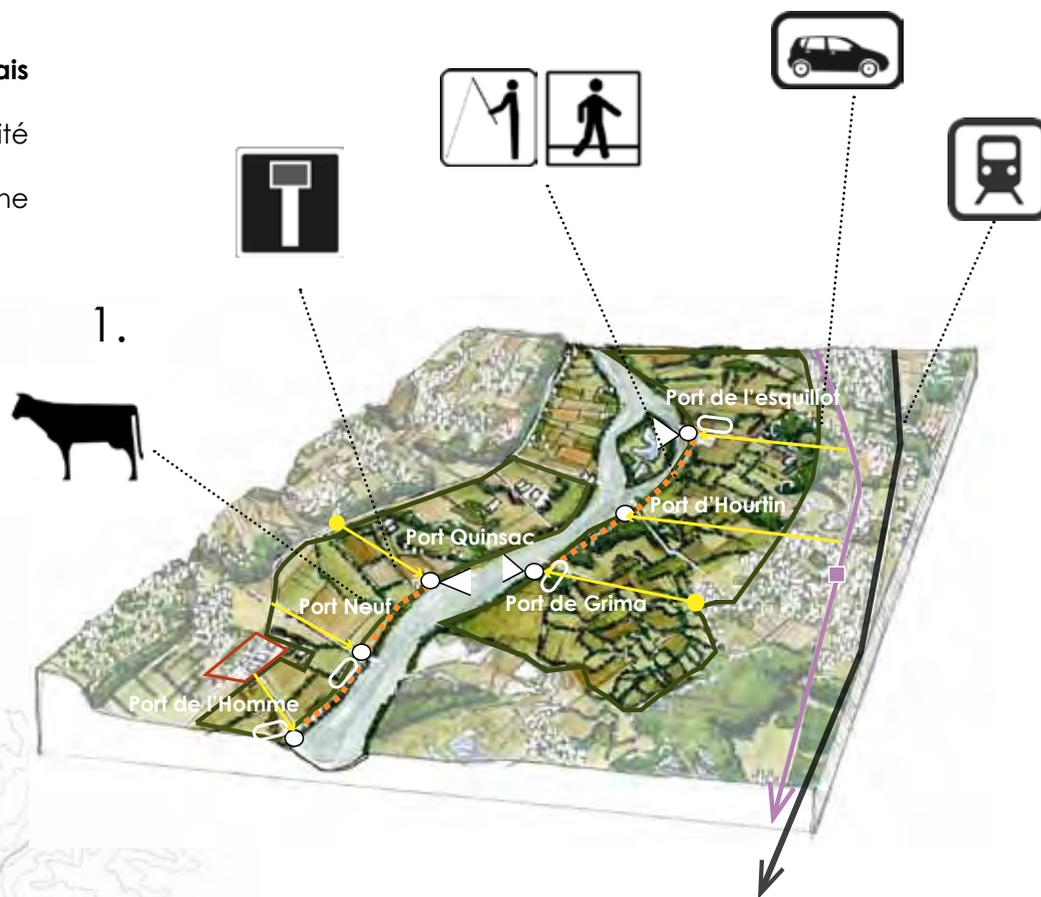
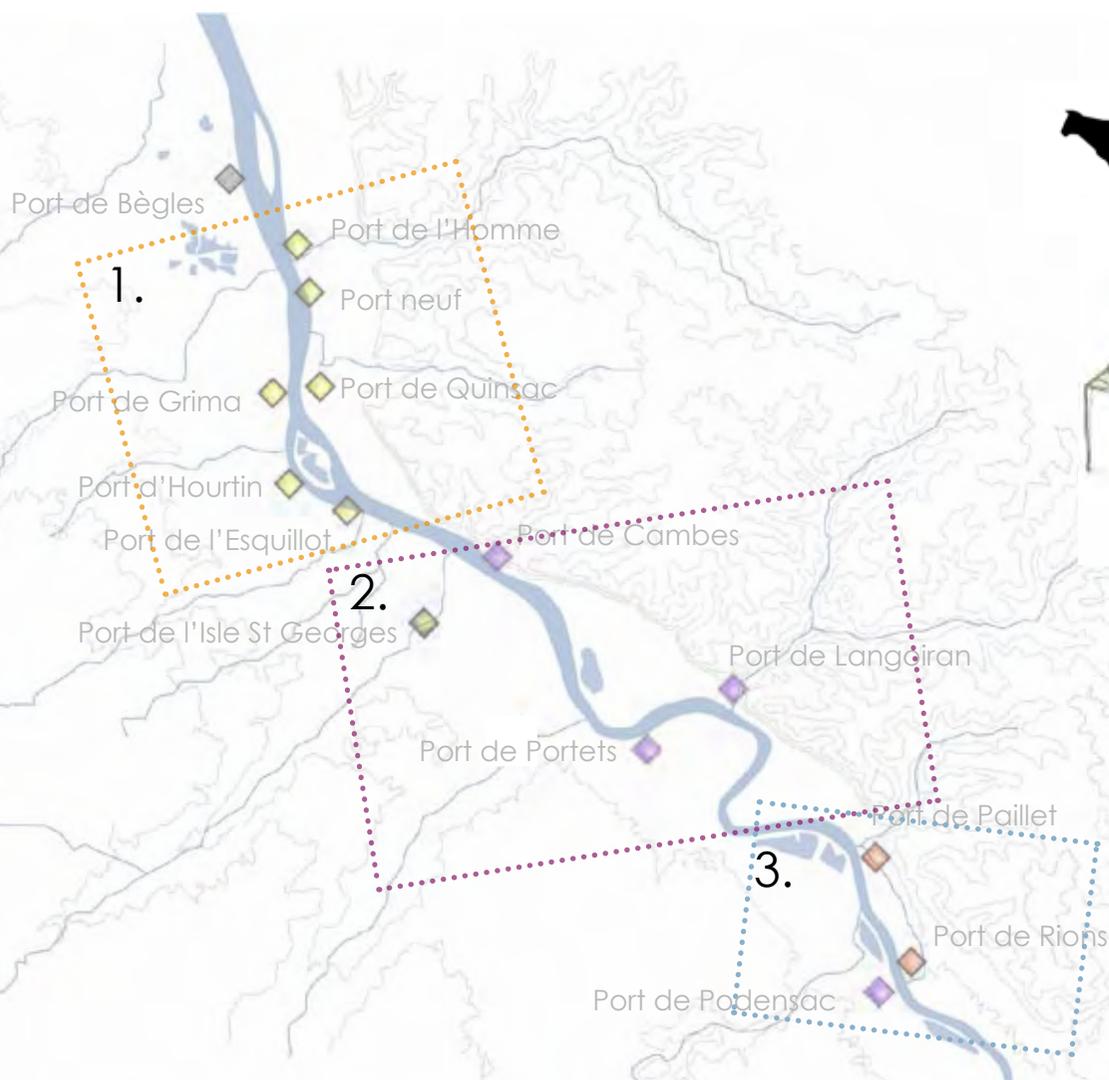


La maison du Passeur fait partie de ce patrimoine fluvial à protéger.

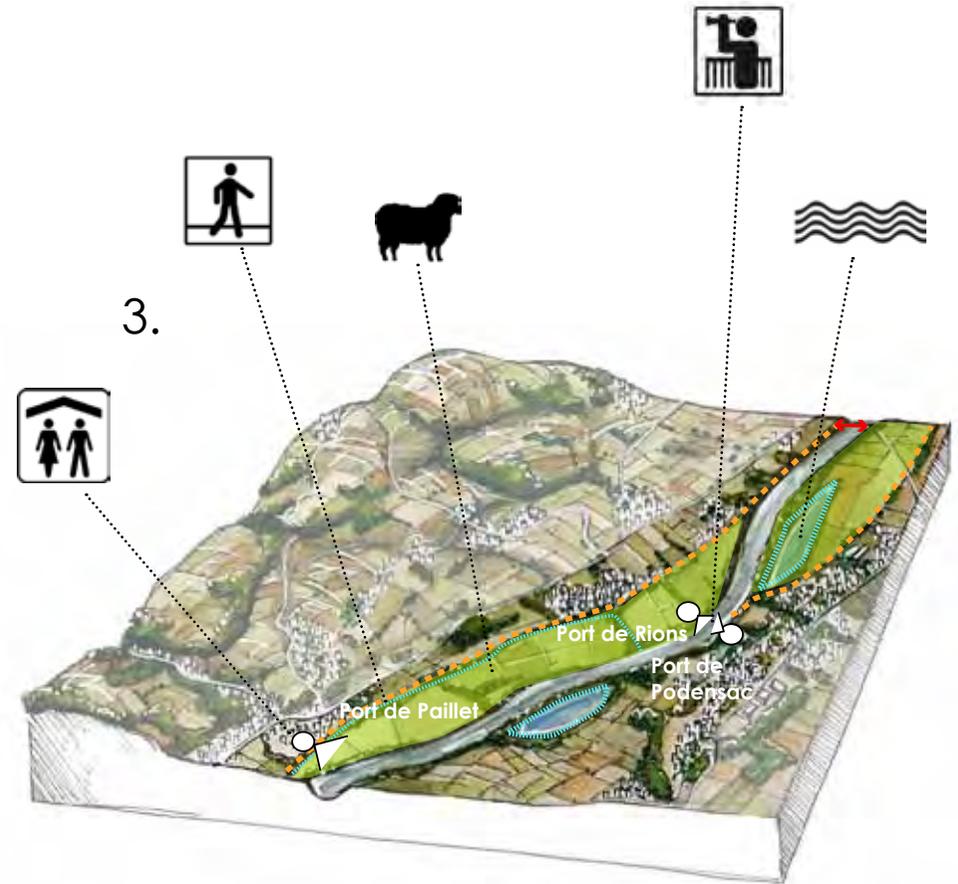
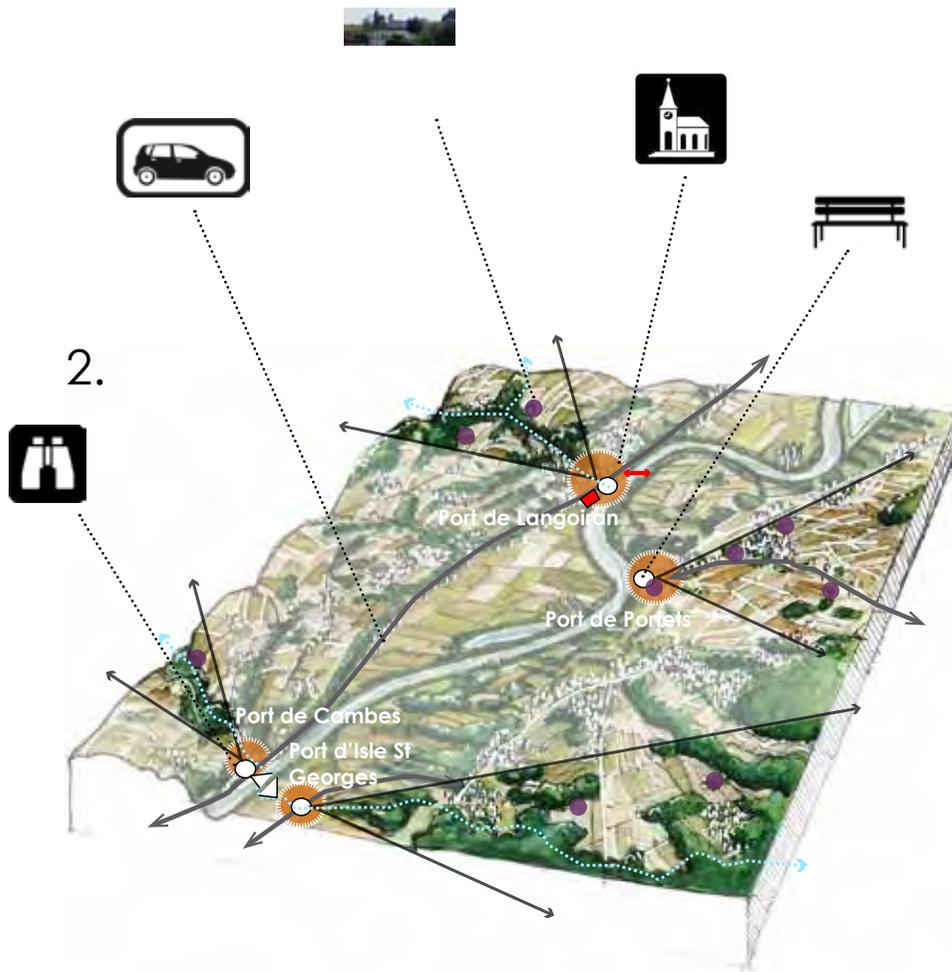
III. Du fleuve à l'arrière-pays

Les ports sont des lieux de contact entre la Garonne et le paysage.
Il est essentiel de **les inscrire dans leur territoire, prenant en compte le fleuve mais aussi l'arrière-pays.**

Les diverses portions de territoire soulèvent des enjeux différents selon la proximité avec l'agglomération bordelaise, le paysage agricole, viticole, le patrimoine...
Ces enjeux, ces problématiques à partir des ports, permettront de réfléchir à une stratégie sur l'ensemble de la Garonne.



- Répondre aux migrations pendulaires
- Comment faciliter l'accès à Bordeaux centre ?
- Comment utiliser les impasses pour connecter ports et bourgs ?
- Prendre en compte les paysages traversés
- Renforcer les micro-pratiques du fleuve
- Favoriser la continuité du chemin de halage



- Retourner les ports vers l'arrière-pays
- Les ports, nouveaux espaces publics des bourgs
- Comment repenser l'accueil et les stationnements?
- Les ports, haltes d'un itinéraire de découverte des vignobles

- Utiliser la mémoire des lieux pour découvrir le paysage
- Comment relier les ports entre eux et avec les gravières?
- De quelle façon mettre en place un lien physique entre Rions et Podensac?

IV. Inverser le regard et redonner vie au fleuve

Les enjeux précédemment évoqués soulèvent des problématiques de déplacements sur le territoire qu'ils soient de nature motorisée ou douce. La question de la mobilité est alors importante car elle permet de découvrir le patrimoine fluvial.

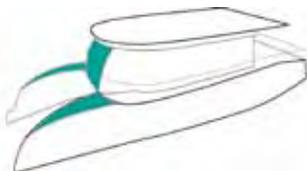
MOBILITÉ : La Garonne, au coeur d'un nouveau mode de transport fluvial ?

Actuellement, la voiture, le train ou les transports en commun sont les seuls moyens auxquels on pense pour se déplacer sur le territoire. Ils ont favorisé des déplacements perpendiculaires à l'arrière du Fleuve. Pourtant, la Garonne, **axe transversal majeur**, paraît être un dispositif qui, à moyen terme, pourrait faciliter le dialogue entre les deux rives et apporter **une autre notion de temporalité**. Replacer la Garonne navigable au centre du territoire permettrait ainsi de redonner vie au fleuve, et par conséquent aux ports.

Cela engendrerait un **aspect économique** qui serait profitable aux communes et à la région.

De plus l'écologie et le développement de transports moins polluants sont des enjeux contemporains.

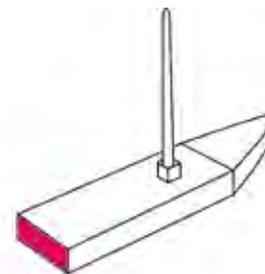
La mise en place de ce transport fluvial se conjugue avec notre analyse et répond aux enjeux et besoins du territoire.



La **proximité avec Bordeaux** et l'accessibilité sont des enjeux prioritaires à prendre en compte.

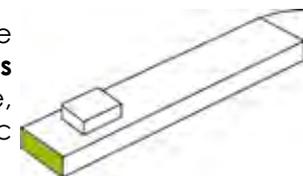
Une **navette quotidienne** répondrait aux **migrations pendulaires** avec Bordeaux, alternative aux routes saturées et aux gares éloignées des bourgs, comme à l'Isle-St-Georges. Elle sera mise en place jusqu'à Cambes, le temps de parcours étant trop long au delà.

Elle permettrait aussi de passer d'une rive à l'autre, en évitant les traversées automobiles par les ponts.

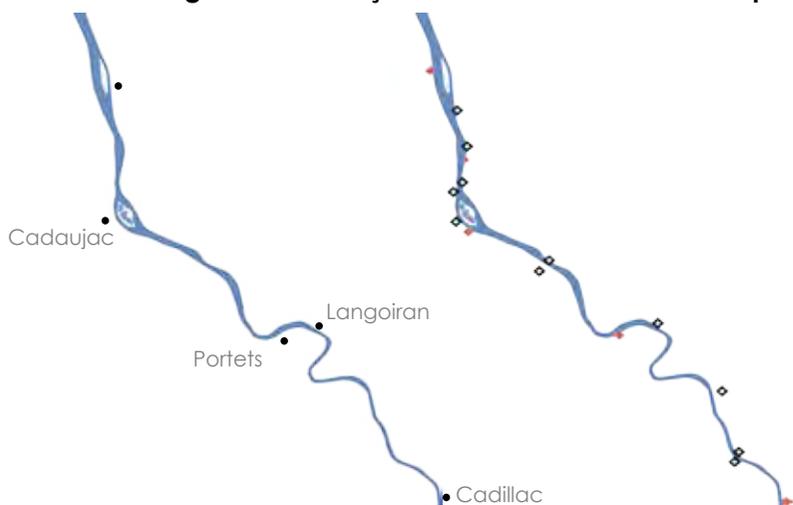


Une **navette hebdomadaire**, sous forme de gabarre ou de yole viendrait desservir les ports façades dont le **patrimoine est à valoriser**, et plus largement les châteaux du **vignoble bordelais**.

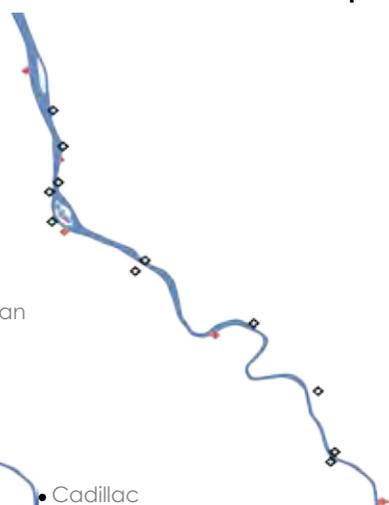
Enfin, il serait question de retrouver le **rôle d'échanges marchands** de la Garonne, pour établir une relation avec son **territoire agricole** et promouvoir le parc agricole. Une péniche destinée à une **AMAP flottante** s'approvisionnerait aux villes portuaires, pour s'acheminer à Bordeaux et répondre à une demande des habitants de **consommer des produits issus de leur territoire**.



Notre stratégie sur ce tronçon de Garonne s'articule en plusieurs temps :



1. Le fleuve au coeur de notre stratégie



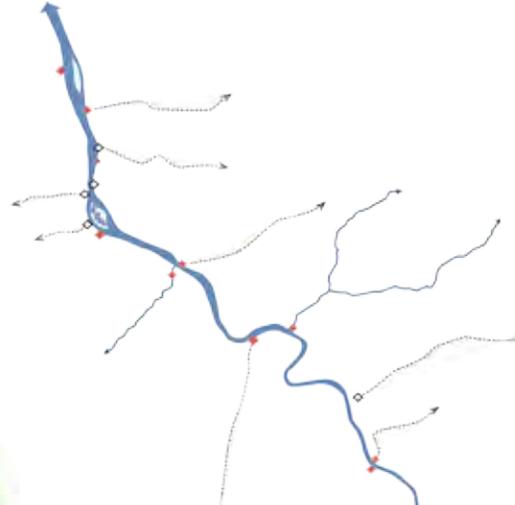
2. S'appuyer sur l'existant (ports, appontements)



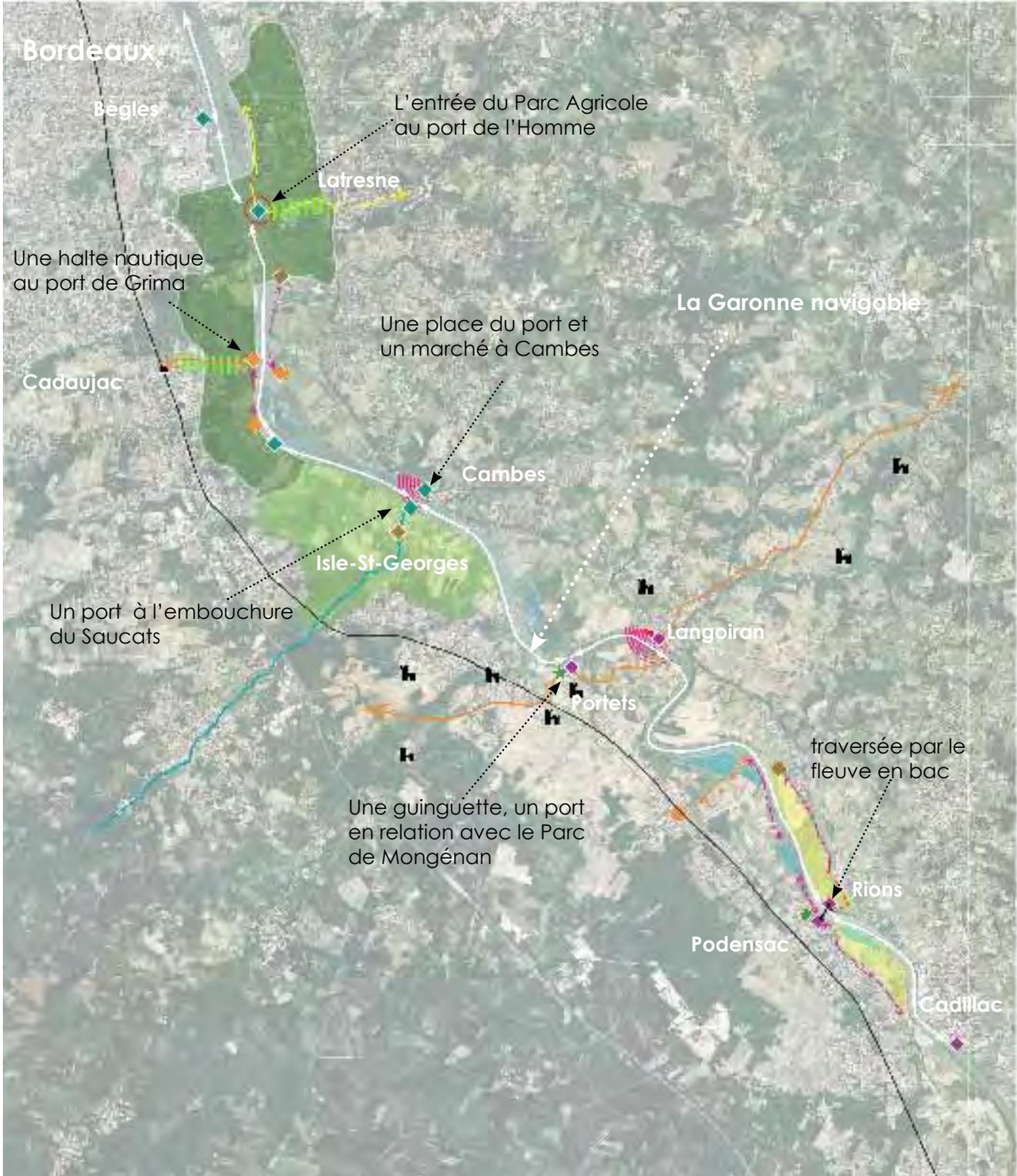
3. Mettre en réseau les ports par la navigabilité



4. Ancrer les ports dans l'épaisseur de la palus



5. Mettre en relation les ports et leur arrière-pays par des axes tels que les routes ou les estey



STRATÉGIE : Replacer la Garonne au coeur de la vie quotidienne en développant de nouvelles pratiques sur les ports

-  Ports patrimoniaux haltes du circuit touristique fluvial
-  Ports réservés aux micro-pratiques
-  Ports / arrêts de la navette quotidienne
-  Ports avec un patrimoine fluvial
-  Parc de château en lien avec le port
-  château viticole
-  Périmètre du Parc Agricole (cf. groupe 2)
-  Mise en valeur des îles autour de Rions/Podensac
-  Affirmer et maintenir les prairies bocagères de la palus (cf. groupe 4)
-  Révéler les ports industriels disparus / les gravières
-  Traversées de la palus du port au bourg et découverte du paysage
-  Valorisation du patrimoine du Saucats (cf. groupe 4)
-  Accès automobiles des ports aux bourgs
-  Traversée par le fleuve Rions-Podensac
-  Itinéraires des ports vers les domaines viticoles
-  Gestion et continuité du chemin de halage
-  Relation du port de l'Homme avec la piste cyclable
-  Renforcer la façade fluviale

Deux rives, des visages: autour du fleuve, quels paysages agricoles ?



Parcourir le territoire de Garonne, de Latresne à Cadillac en rive droite de Cadaujac à Podensac en rive gauche, permet de découvrir une diversité de paysages marqués par différentes pratiques agricoles.

La palus, riche de paysages divers et singuliers, est-elle mise en valeur et préservée comme elle le devrait?

Comment accompagner l'évolution des nouvelles pratiques agricoles qui se mettent en place aujourd'hui?

De rive à rive, des paysages agricoles qui se répondent

De Latresne à Rions en rive droite, et de Portets à Cadaujac en rive gauche, les paysages de bords de Garonne offrent une multitude d'ambiances. Différentes séquences paysagères ont été identifiées de rive à rive, autour de la Garonne, axe central et lien de ces séquences.

Une première séquence paysagère s'étend autour de Latresne et de Cadaujac. Elle se caractérise par une palus de prairies bocagères humides ayant la particularité d'offrir des paysages que l'on ne retrouve pas ailleurs sur le reste du territoire étudié des bords de Garonne.

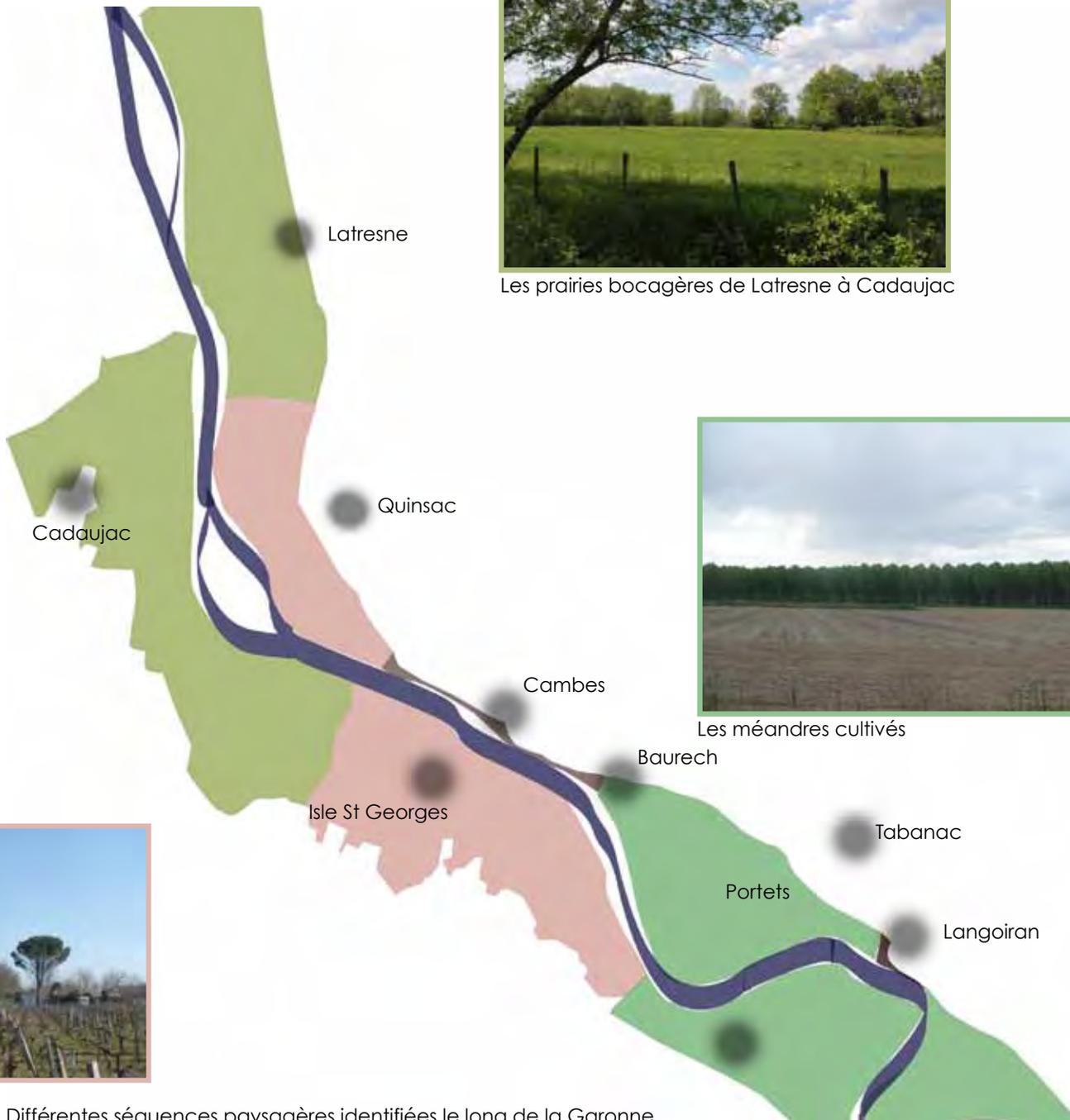
Une seconde séquence, marquée par des paysages plus ouverts de parcelles de vignes, est identifiée au niveau de Quinsac et de l'Isle-Saint-Georges. Le rapport à la Garonne est très fort, aussi bien physique que visuel.

Enfin, plus au sud, une troisième séquence se trouve au niveau de Baurech et Portets. Elle est caractérisée par des paysages de cultures dans les méandres de la Garonne et des peupleraies dont la verticalité et la hauteur contrastent avec l'horizontalité des grandes parcelles de vignes et de maïs. Ces différentes cultures font la richesse de ces paysages cultivés où les textures et les formes ne sont jamais les mêmes.

Les pages suivantes vont présenter ces différents paysages de Garonne et mettre en évidence des enjeux liés aux problématiques des paysages agricoles.



Les palus viticoles



Différentes séquences paysagères identifiées le long de la Garonne



Les prairies bocagères de Latresne à Cadaujac



Les méandres cultivés

Les prairies de Latresne et Cadaujac : des paysages agricoles uniques dans les palus garonnaises

La séquence des palus de Latresne et Cadaujac, offre de rares étendues de prairies aux portes de l'agglomération bordelaise. De rive à rive, ces paysages extraordinaires de prairies bocagères procurent des ambiances très différentes de par leurs structures liées à la Garonne, au parcellaire et à la circulation de l'eau. Ces prairies sont le fruit de pâturages et d'activités agricoles pratiqués depuis près de trois siècles, après l'assainissement des terres de palus par les Hollandais au XVIIe siècle.

En rive gauche, le bocage paraît sauvegardé dans ses grandes lignes mais l'élevage à vocation agricole s'essouffle. L'élevage équin est en revanche bien présent mais il ne permet pas de maintenir des prairies complètement ouvertes. Elles risquent donc de s'enfricher. Cette forme d'élevage traduit, par ailleurs, un abandon progressif de l'activité d'élevage agricole sur le territoire. Cette disparition de l'élevage agricole s'accompagne de la perte d'un savoir sur la vie dans la palus que possèdent les agriculteurs.

En rive droite, le bocage est plus déstructuré mais l'élevage bovin représente une dynamique plus active.

Situées aux portes de la CUB, ces prairies font, par ailleurs, l'objet de pressions foncières importantes. À Cadaujac, un plan de gestion, de restauration et de protection est mis en place. (Cf. DOCOB Natura2000, Charte paysagère Communauté de communes de Montesquieu, Plan d'actions pour la préservation et la valorisation des Zones Humides des bords de Garonne).

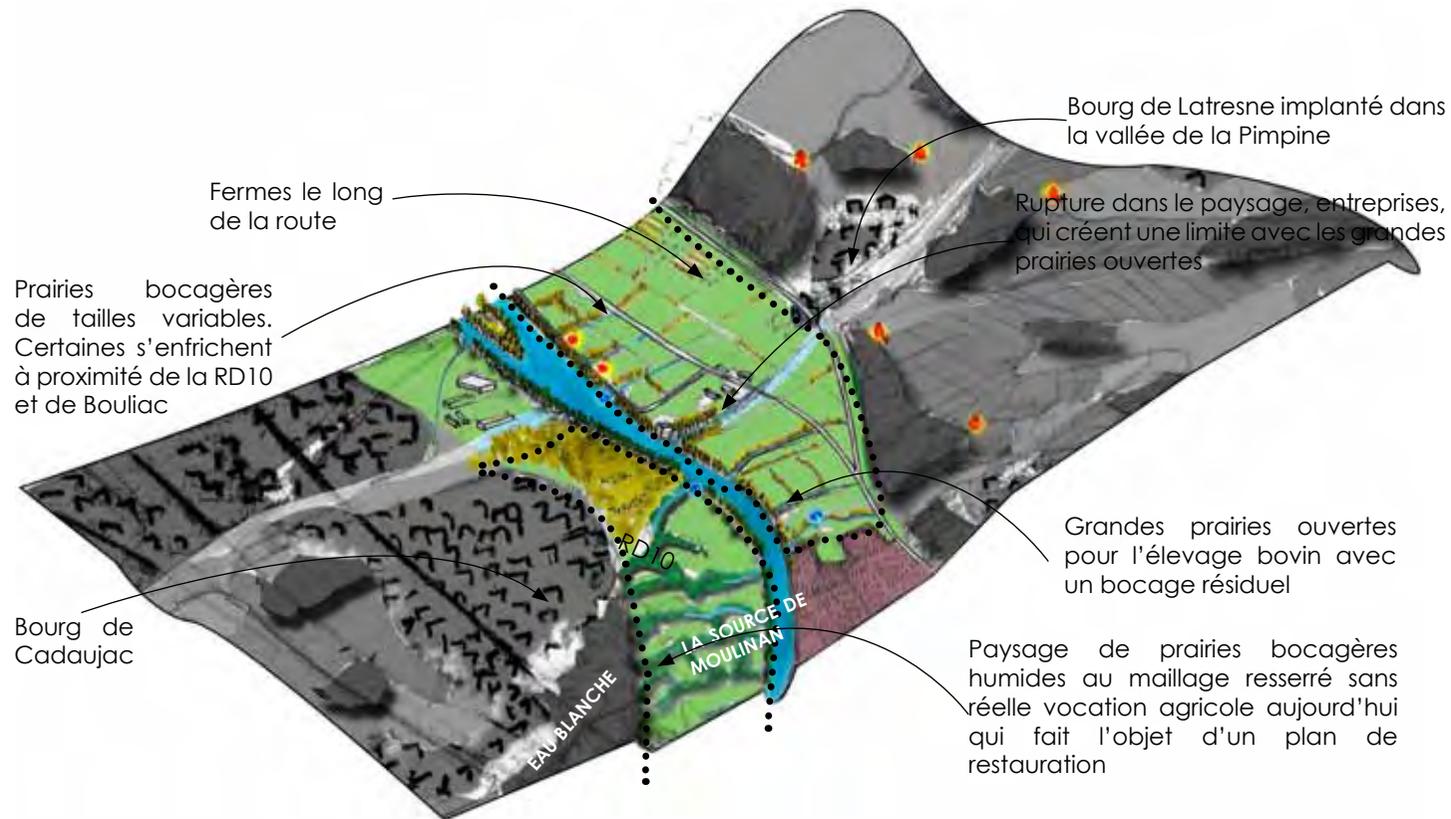
Des mesures de protection et de valorisation sont mises en œuvre en rive gauche. La portée de ces mesures reste avant tout environnementaliste et la question du paysage de ces prairies n'en est pas le principal objet.

La prise en compte de ces territoires, dans leur dimension environnementale, est une réalité en rive gauche uniquement. Qu'en est-il de la rive droite ?

Ce territoire présente un réel potentiel agronomique qui n'est pas valorisé comme il le pourrait.



Prairie bocagère de bord de Garonne pâturée, Latresne



Les paysages viticoles de Quinsac et l'Isle-Saint-Georges

Plus en amont, la seconde séquence se caractérise par un paysage de vignes au niveau de Quinsac en rive droite. De même, en rive gauche, des vignes s'étendent en bord de Garonne autour de l'Isle-Saint-George. Sur cette rive, le parcellaire en lanières dégage des vues sur la Garonne, le maillage se resserre près des bourgs.

Un dialogue s'établit de rive à rive entre Cambes, installé en rive droite entre le coteau calcaire et le fleuve, et l'Isle-Saint-George installé en rive gauche, dans la palus.

Ici, la Garonne coule dans un méandre très pincé. Cette configuration établit un rapport de proximité entre les deux villages, produisant une situation de vis à vis exceptionnelle. Les paysages de vignes alentours participent et renforcent la singularité de la scène.

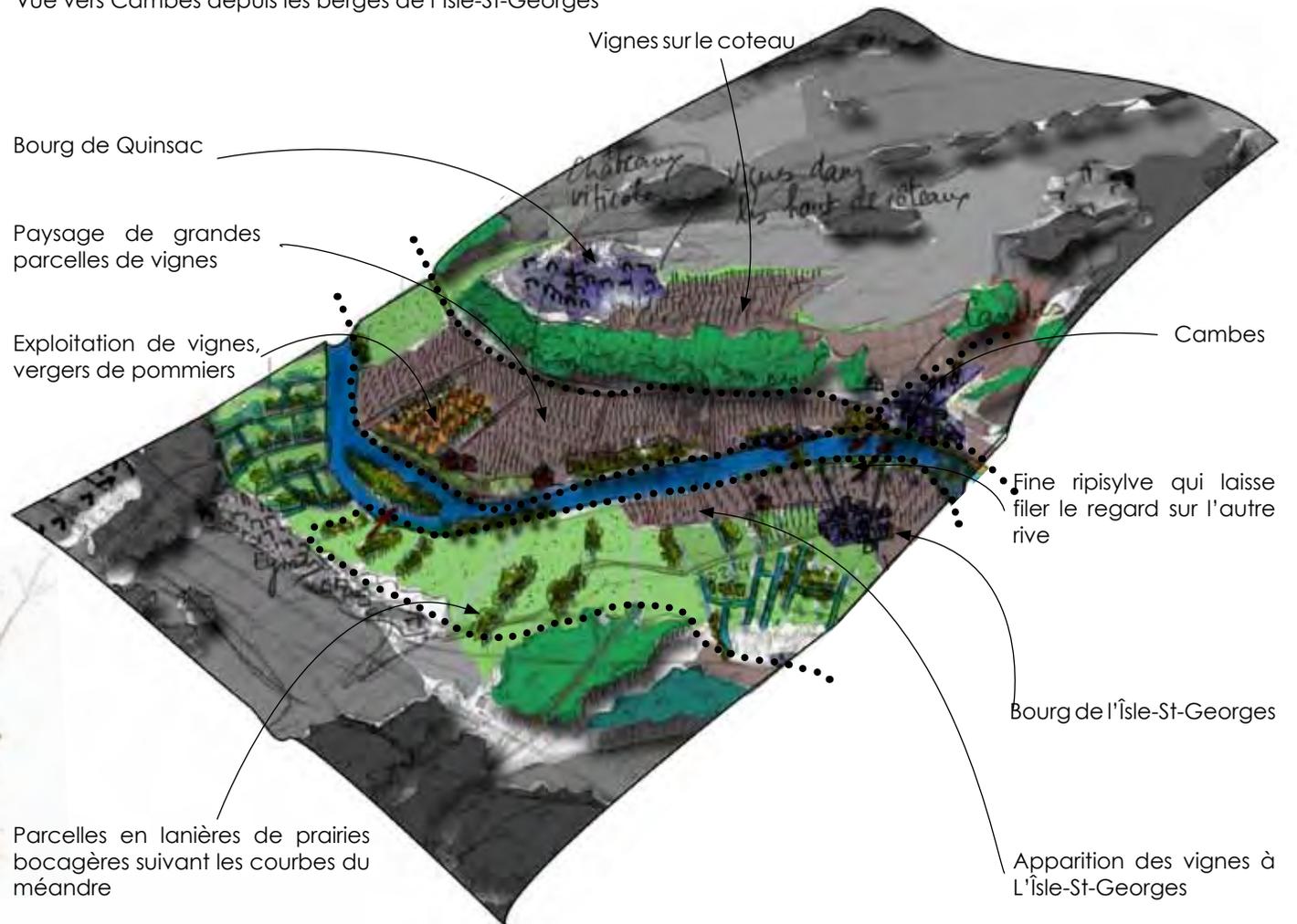
L'activité viticole est la principale activité. **L'orientation systématique des pratiques agricoles vers la viticulture tend supplanter d'autres cultures fruitières comme les vergers de pommiers cultivés depuis plusieurs décennies aux alentours de Quinsac. La mosaïque paysagère constituée de différentes cultures s'appauvrit. Certaines parcelles ne peuvent-elles pas accueillir d'autres cultures que la vigne, lorsqu'elles ne sont pas véritablement dédiées à la viticulture, et participer au renouvellement du paysage cultivé de la palus?**

« Dans les années 70 il y avait au moins pour moitié des pommiers et le reste en vigne à Quinsac »

A2.4 | Quinsac



Vue vers Cambes depuis les berges de l'Isle-St-Georges



Parcelles en lanières de prairies bocagères suivant les courbes du méandre

Un domaine viticole et son vignoble



Des paysages agricoles banalisés dans les méandres

La troisième séquence est caractérisée par une diversité de paysages. De Baurech à Lestiac, des méandres s'affirment par de belles courbes, puis de Paillet à Cadillac, ils s'affinent et s'étirent.

En rive droite, de Baurech à Lestiac, le paysage de méandres est marqué par une mosaïque de peupleraies et de parcelles de vignes.

En rive gauche, de Portets à Podensac les paysages viticoles se complexifient: les parcelles plus petites qu'en aval s'inscrivent dans une trame de talus, de fossés, de chemins surélevés et de boisements interstitiels.

De retour sur la rive droite, on change d'échelle de paysage, les mosaïques de vignes dans les palus situées plus au nord laissent place à de grands champs de maïs où le regard file au loin, jusqu'à la ripisylve. Ce paysage horizontal contraste avec les verticales effilées des troncs. Les bourgs, implantés entre la Garonne et le coteau, offrent des situations de belvédères sur la Garonne.

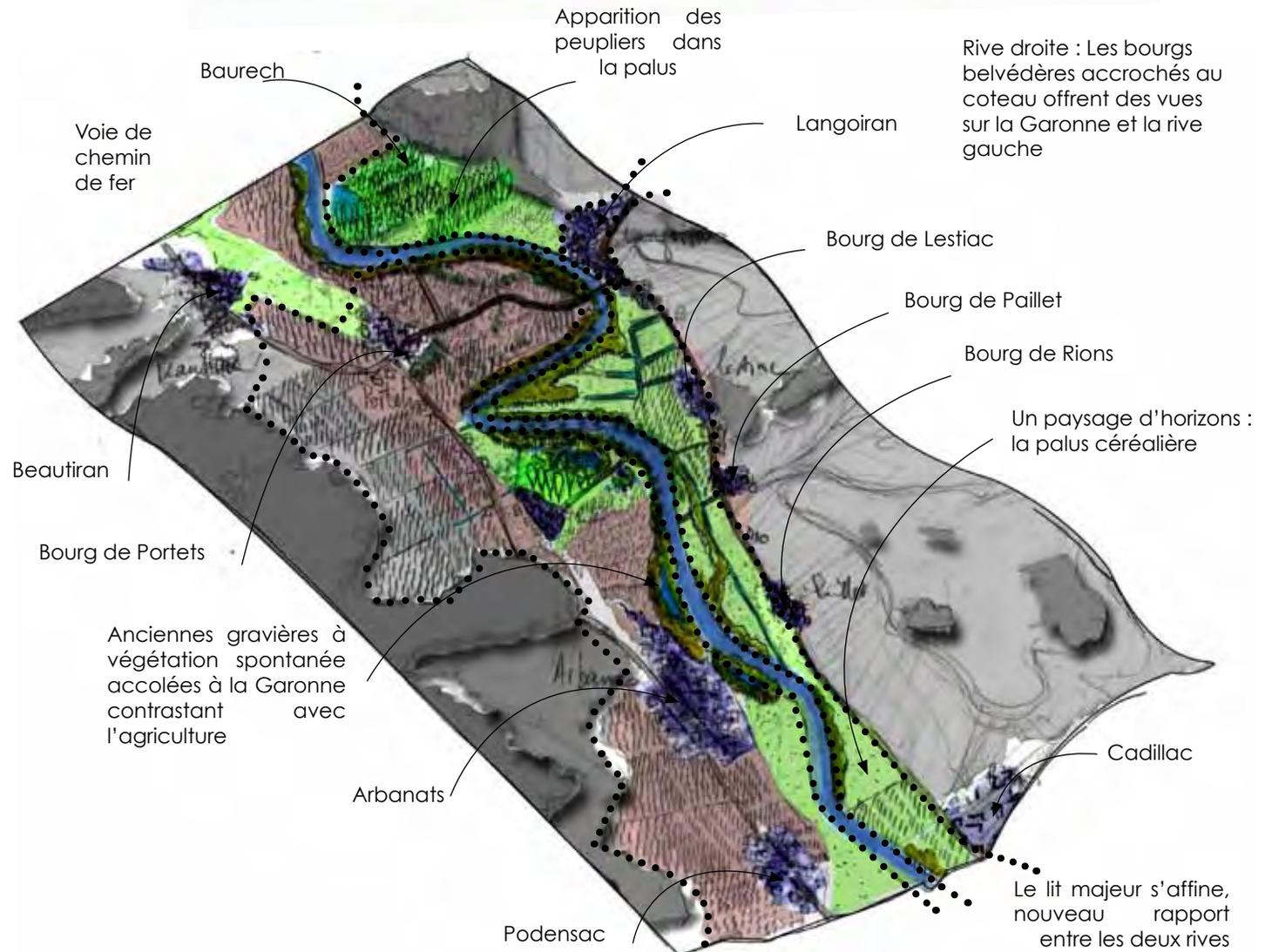
Ces paysages agricoles de monocultures posent question quant au risque de banalisation des paysages. Ces pratiques agricoles conduisent, par ailleurs, à la perte des structures paysagères et écologiques que sont les fossés et les haies.

Enfin, le système Garonne/palus/bourgs/coteau ne fonctionne plus comme un ensemble et n'a plus de réelle logique.

L'agriculture, pratiquée dans les terres riches des méandres, est inscrite dans des modes de cultures qui banalisent le paysage, s'affranchissent des structures paysagères des lieux que constituent les haies et les fossés et négligent l'impact sur le milieu naturel. Quels nouveaux modes d'agriculture peuvent être développés dans les méandres de la Garonne ?



Les vignes et les peupliers, cultures de la palus, Lestiac



Le Parc Agricole des Palus Garonnaises : accompagner l'agriculture pour maintenir les paysages de bocages

Les paysages riverains de la Garonne révèlent des pratiques, des usages, des modes de gestions, l'envie et l'amour du travail de la terre. Tout ceci participe à produire un **patrimoine paysager et culturel des rives de Garonne**. L'anticipation du devenir de ces paysages, tout à fait singuliers, et l'ouverture à de nouvelles pratiques, représentent des enjeux majeurs pour les différentes collectivités concernées.

LES PRAIRIES DE LATRESNE ET CADAUJAC, DES ENJEUX COMMUNS

Aux portes de l'agglomération Bordelaise et à moins de dix minutes du pont de Pierre, les paysages de Latresne et Cadaujac **surprennent et subliment le regard**. Ces paysages uniques donnent la sensation d'être à la campagne, alors que l'on traverse un territoire interurbain fortement habité. **L'élevage** a produit des paysages de prairies bocagères avec des pratiques qui se font de plus en plus rares sur Cadaujac et Latresne. En effet, la reprise des exploitations semble laborieuse, on voit alors des parcelles s'enfricher. Mais c'est l'élevage de loisir (chevaux) qui remplace souvent l'élevage productif. Ainsi, les haies bocagères ne jouent plus leur rôle essentiel. Alors elles se délitent et le paysage perd en lisibilité. Des efforts de protection des milieux de prairies humides sont mis en place en rive gauche, sur la CC de Montesquieu. D'un point de vue environnemental c'est opérant, mais la question du paysage reste, en revanche, traitée au second plan.

Ces paysages insoupçonnés et si proches de Bordeaux se dissipent car les pratiques qui les façonnent se raréfient. Comment garantir le maintien de ces activités?

La prise en compte des territoires, dans leur dimension environnementale, est une réalité en rive gauche. Qu'en est-il de la rive droite?

L'avenir de ces paysages est trop peu traité. Comment concilier la protection des milieux de bords de Garonne et la tenue des paysages agricoles?

Par rapport au caractère nourricier de la palus et au développement d'une agriculture péri-urbaine, comment se positionnent les autorités responsables du territoire?

Un dialogue entre les deux rives est indispensable pour mettre en place de nouvelles pratiques agricoles qui garantiront la prestance de ces paysages.

« Les terres s'enfrichent parfois si il n'y a pas de repreneurs. [...] Les propriétaires ne lâchent pas les terres. [...] Il faut aider les jeunes à s'installer. »

A2.1 | Latresne



Quel dialogue entre les deux territoires de prairies de bords de Garonne?



Quel devenir pour les prairies?

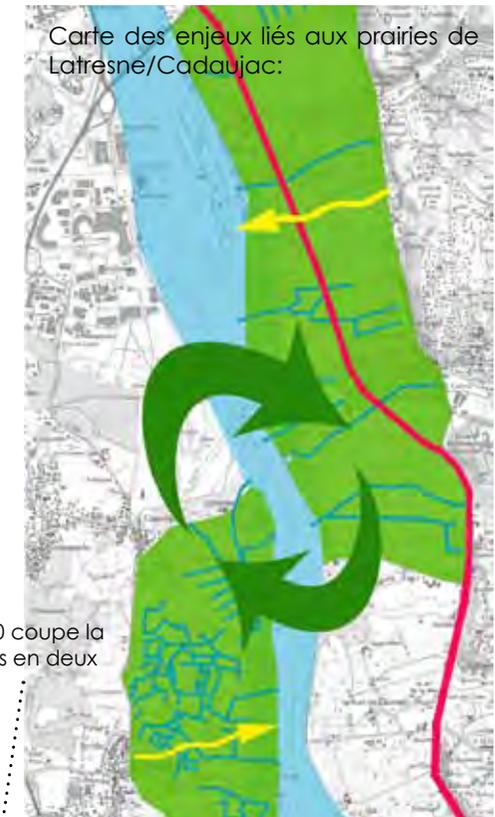


Difficulté de traverser la palus depuis le coteau jusqu'à la Garonne

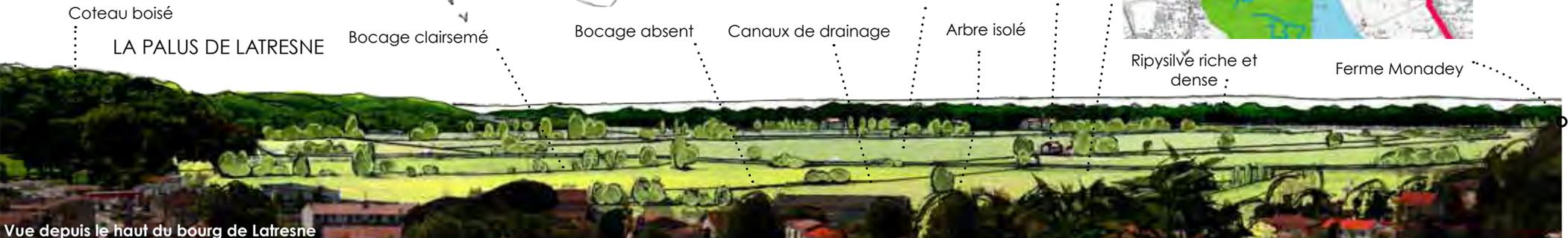


La RD10: une coupure dans la palus

Carte des enjeux liés aux prairies de Latresne/Cadaujac:



RD10 coupe la palus en deux



Vue depuis le haut du bourg de Latresne

UN PARC AGRICOLE DES PALUS GARONNAISES pour une agriculture périurbaine

Face à des changements de pratiques et à une pression urbaine, les paysages de prairies bocagères de Latresne et de Cadaujac tendent à disparaître. La pression foncière est très forte et difficile à contrôler mais les pouvoirs publics peuvent mettre en place une gestion foncière permettant à de jeunes agriculteurs de s'implanter sur ce territoire. De plus, les collectivités doivent également instaurer un dialogue entre les anciens agriculteurs et les nouveaux afin que des échanges soient possibles. Enfin, la protection de ces paysages peut aussi passer par l'ouverture au public et à la découverte de ce territoire.

La question de la préservation de ces paysages doit être traitée de manière globale, d'une rive à l'autre. La Garonne, fédère ces terres de palus, par leurs histoires, leurs structures et leurs pratiques. Celles-ci permettent d'entretenir et de faire vivre ces territoires. C'est pourquoi l'objectif est de valoriser ces terres de palus. Il s'agit d'encourager l'élevage sur les deux rives, et également insérer de nouvelles cultures sur les deux rives qui s'inscriraient dans ces paysages.

La mise en place d'une super structure identifiée dans les politiques d'aménagement du territoire, transversale à plusieurs communes et trans-Garonne, va permettre de remplir ces objectifs.

Un Parc Agricole Urbain aux portes de Bordeaux permettra de répondre aux problématiques de maintien de l'agriculture, de pression foncière, mais, plus que ça, il pourra permettre de faire découvrir ces palus et de faire comprendre au plus grand nombre le rôle primordial que joue l'agriculture à cet endroit. Ce parc agricole permettra d'établir un lien politique, économique, social et culturel entre les deux rives, sur les territoires en amont de l'agglomération bordelaise.

Un parc agricole est un espace agricole préexistant

ou non, d'abord pensé et affirmé pour sa vocation et sa forme productive tout en ayant une valeur d'espace public.

L'idée est donc de fédérer des actions sur ces palus pour mettre en place ces principes: Installation de **nouvelles cultures**, comme du **maraîchage**, des **plantations de vergers** mais également des **aides pour l'implantation de jeunes agriculteurs** avec une **ferme relais**.

L'idée forte est de rendre le Parc Agricole Urbain **ouvert au public**. Celui-ci sera sensibilisé par un **parcours de découverte des fermes**. **La piste cyclable** fera le lien entre Bordeaux et Latresne en traversant la palus. Le Parc Agricole Urbain offrira un véritable lieu de découverte au cœur des bocages, aux portes de la CUB et des bourgs comme Latresne et Cadaujac. Le Parc sera fédérateur de lien entre les villes, mais aussi fédérateur d'une nouvelle façon de voir l'agriculture, de la comprendre et de la soutenir. **Le parc sera dessiné, inventé, cultivé par les agriculteurs eux même. Ils seront les grands acteurs du lieu qui s'inscrira dans la réalité économique du territoire et dans un dialogue entre les deux rives.**

Carte de la stratégie globale du parc

-  Périmètre du parc
-  Renouvellement des pratiques agricoles
-  Échange des produits par voie fluviale
-  Réseau de chemins permettant d'arpenter le parc agricole
-  Requalification de la RD10



Dessiner de nouveaux paysages de cultures dans les méandres

LES PAYSAGES DE MÉANDRES CULTIVÉS D'AUJOURD'HUI

Les paysages de méandres cultivés de Baurech-Tabanac et Portets étaient autrefois foisonnants. La mosaïque de cultures y était plus abondante (noyers, pommiers...). Aujourd'hui les paysages tendent à se banaliser. Les exploitations s'agrandissent et les terres basculent en monoculture intensive de maïs et de peupliers. On est en train de perdre la spécificité d'un terroir et de ses caractères paysagers (fossés, haies, cultures...). Une telle évolution produit des paysages à l'identique un peu partout en France. Cela va à l'encontre de ce que l'on peut souhaiter pour l'avenir de ces riches terres de palus.

Ainsi, au vu de la rentabilité actuelle de la culture du maïs, et de son évolution, nous proposerons des actions qui anticiperont ces mutations paysagères.

En effet, la monoculture en palus efface et aplatit les rugosités intéressantes du paysage qui donnent envie de s'y promener.

Les cultures sont, par ailleurs, aujourd'hui très cloisonnées et limitées dans le sens où elles ne mettent pas forcément à profit les qualités agronomiques des terres, avec d'un côté la populiculture, de l'autre la maïsiculture sur la palus de Baurech-Tabanac.

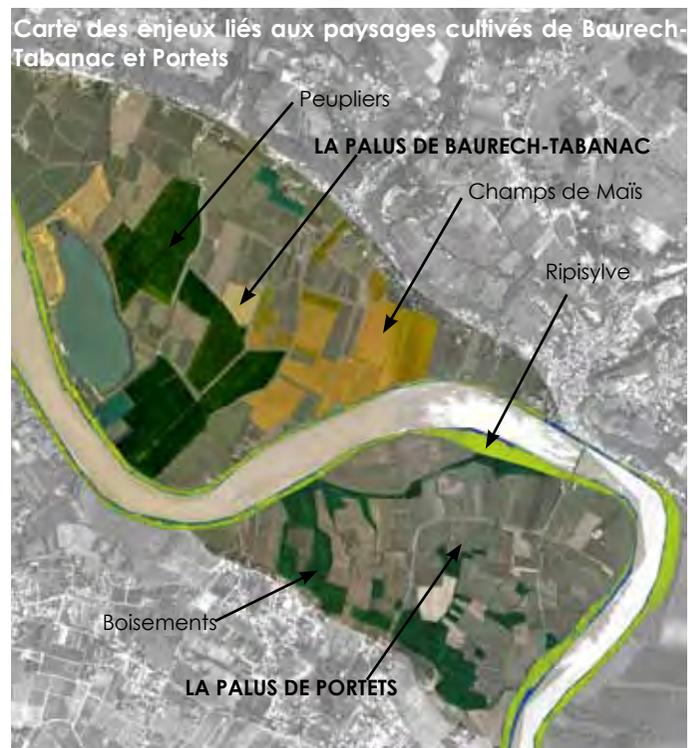
Comment retrouver **une structure paysagère caractéristique des méandres** de Garonne et développer de nouvelles façons de les cultiver?

D'autre part, des **îlots boisés** riches en biodiversité s'inscrivent dans les palus et participent à la charpente de ce paysage. Ils sont plus nombreux sur la palus de Portets et se situent en marge des terres cultivées, entre les parcelles de vigne ou le long des berges.

Comment faire participer ces parcelles boisées à la structure paysagère et aux logiques agricoles du territoire des méandres de la Garonne?

Comment traiter **les façades fluviales** qui mettront en scène les palus de Baurech-Tabanac et Portets s'emboîtant l'une dans l'autre?

De rive à rive, comment arpenter et découvrir ces paysages?



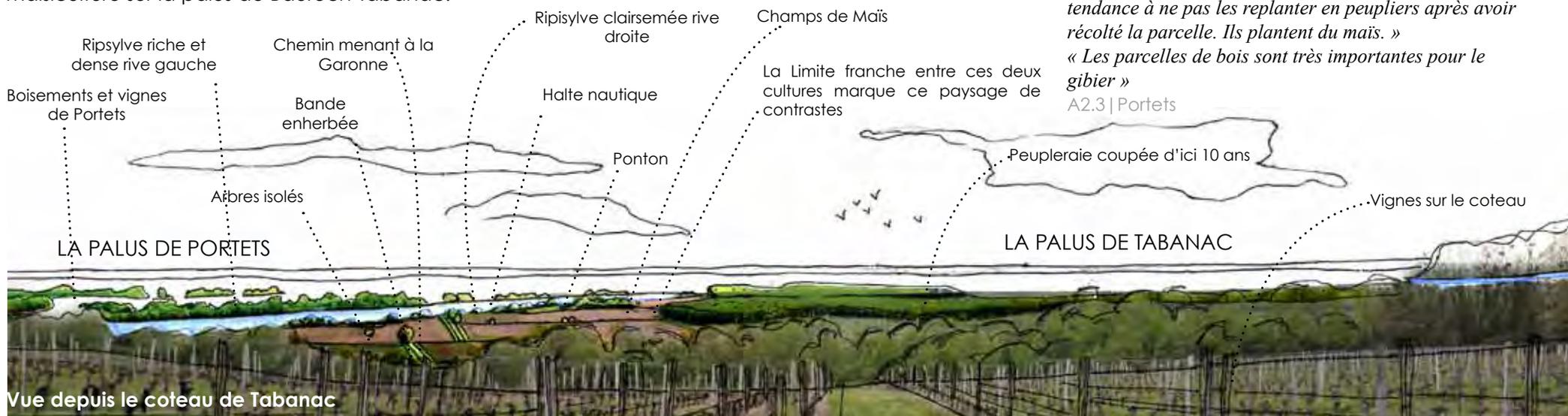
« À Baurech il y avait des noyers »

A2.4 | Quinsac

« les sociétés qui possèdent les peupleraies ont tendance à ne pas les replanter en peupliers après avoir récolté la parcelle. Ils plantent du maïs. »

« Les parcelles de bois sont très importantes pour le gibier »

A2.3 | Portets



Vue depuis le coteau de Tabanac

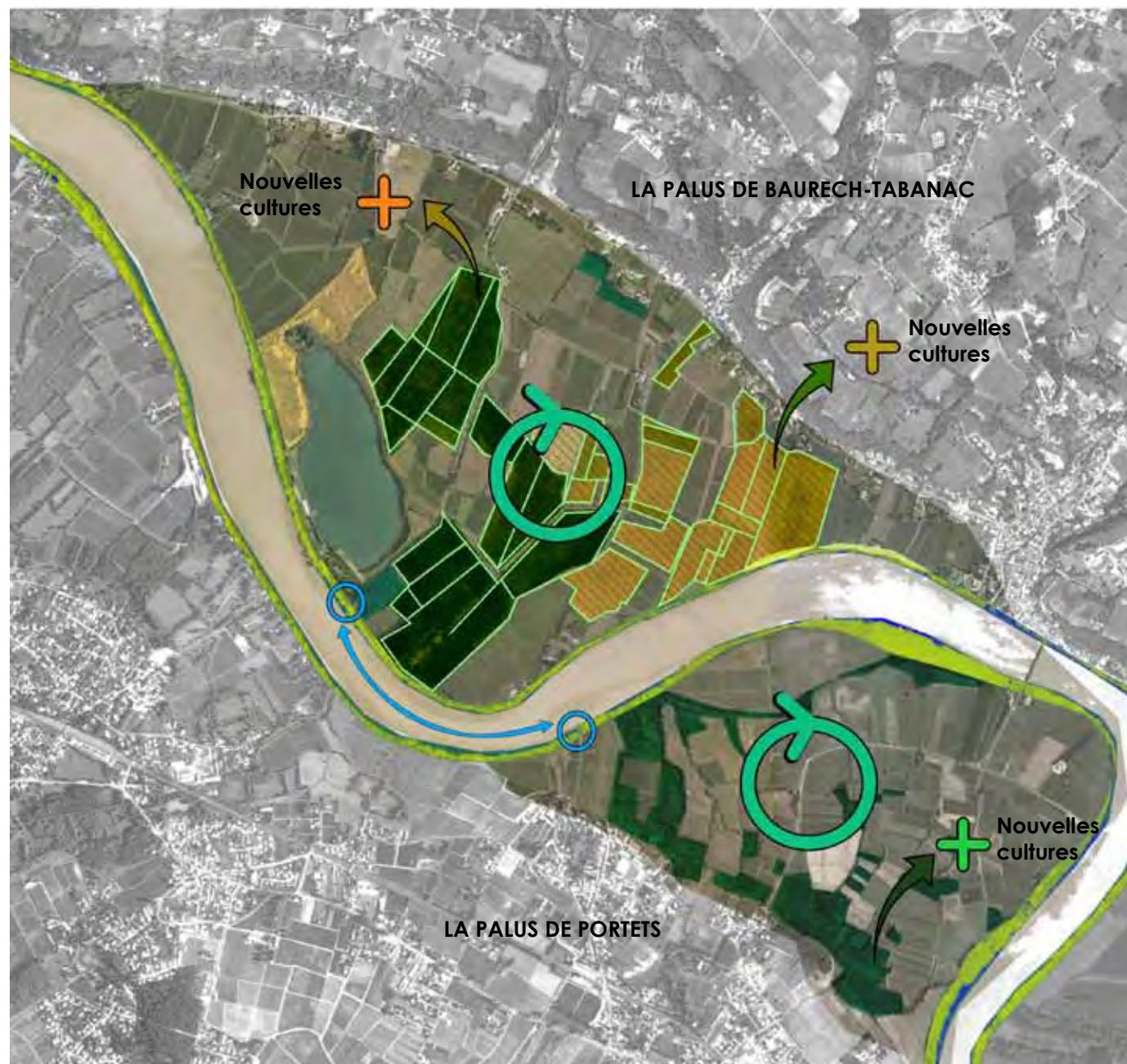
ENVISAGER DE NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES POUR DESSINER DE NOUVEAUX PAYSAGES

L'objectif pour les méandres de Garonne de Baurech et Portets est de développer de nouveaux paysages cultivés. Pour cela de nouvelles pratiques agricoles doivent être développées.

La mise en pratique d'une **agroforesterie** permettrait d'optimiser des modes de cultures pratiqués aujourd'hui et d'en développer d'autres. Ces nouvelles pratiques s'inscriraient dans une structure paysagère ancrée au système paysager des méandres.

« Ce n'est pas très évident de marcher le long des berges de la Garonne. Ça l'est encore moins en rive gauche. »

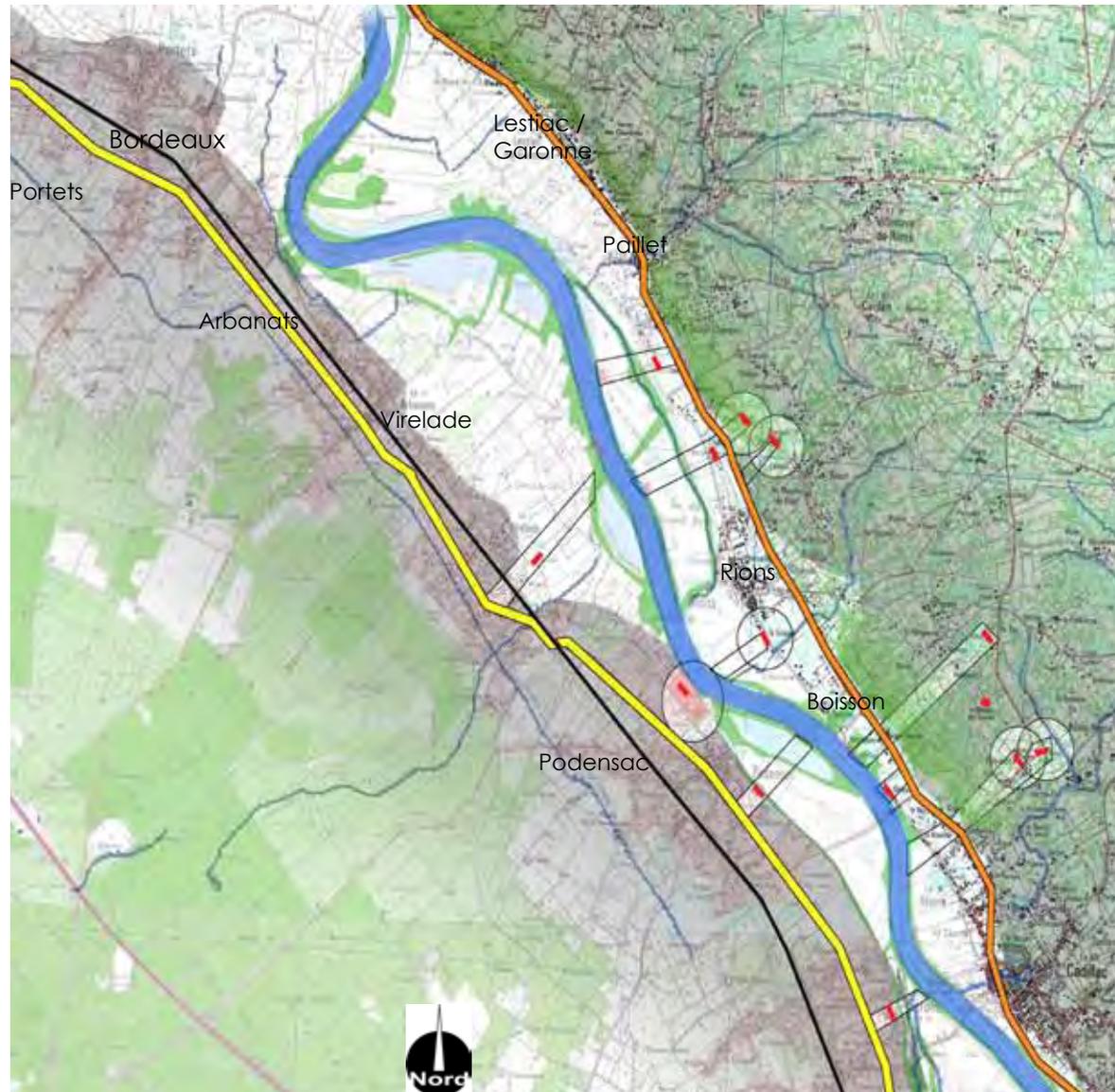
P2.1 | Baurech



Carte de stratégie liée aux renouvellement des paysages cultivés de Baurech/Tabanac et Portets

- Parcelles de peupliers
- Parcelles de maïs
- Friches boisées, des corridors écologiques
- Renouvellement des pratiques agricoles

Cartographie des domaines liés au fleuve.



Les territoires de Portets à Podensac en rive gauche et de Langoiran à Rions en rive droite sont dominés par la viticulture. De nombreux indices renseignent de l'importance historique de la vigne.

Les vignes sont omniprésentes et apparaissent homogènes de prime abord, alors que dans le détail les paysages manifestent diverses manières de conduire les pieds de vigne, de traiter le sol en fonction des terroirs et de leur cahier des charge, et créent une mosaïque de paysages identitaires de ce tronçon du Val de Garonne.

Ces vignes confèrent au paysage un caractère ordonné, structuré, comme jardiné. Celles-ci sont jalonnées par de nombreux domaines. Les vignes y sont cultivées comme des jardins, il y a autant de préciosité dans la culture de la vigne que dans les beaux dehors qui accompagnent les châteaux des domaines.

Pour adopter le vocabulaire des jardins classiques, les domaines et notamment leurs châteaux apparaissent tels des fabriques sur un immense jardin en terrasse composé de parterres de vignes, avec la Garonne en fond de scène.

L'abondance de ces châteaux viticoles interpelle le promeneur et attire le touriste mais ce patrimoine se réduit-il aux seuls châteaux et aux vignes associées ?

C'est à partir de cette interrogation que nous avons orienté notre étude.

Les murets et les murs d'enceinte, les terrasses, les portails, les arbres remarquables, les allées plantées en ligne droite menant à Garonne ponctuent les paysages des rives de Garonne. Témoins de l'économie viticole, ces éléments associent fonctionnalité, production et représentation, liés au commerce du vin et à la gestion et à la mise en prestige des domaines viticoles.

La notion de représentation en effet régit des éléments esthétiques liés à l'image de qualité que souhaitent véhiculer les châteaux. Les piquets d'acacia le long des rangs de vigne utilisés traditionnellement, ou les arbres repères plantés dans les vignobles et près des châteaux, sont autant de points de repère dans le paysage mais dont le patrimoine tend à disparaître faute d'entretien, de renouvellement, de reconnaissance...

Nous verrons comment ce patrimoine a évolué avec le temps, les dangers qui le menacent puis nous proposerons des solutions pour maintenir ce patrimoine remarquable du quotidien.

Un paysage façonné par la production viticole

La conjugaison de plusieurs atouts tels que le climat, la qualité des sols, la proximité du port de Bordeaux et la présence du fleuve, ont permis le développement de la viticulture. En effet, la Garonne a joué un rôle majeur dans l'implantation de l'économie viticole, et cela depuis le Moyen-Age car elle servait de transport du vin. La Garonne a donc participé à la réputation et à l'essor de ces grands crus car à l'époque «un bon vin était avant tout un vin qui se vendait». Au XIXe siècle, la « mode » bourgeoise incite à la multiplication des domaines, caractérisés entre autres par des châteaux, ou à défaut par de grandes demeures.

Les domaines affirment d'une part leur économie dans une logique d'implantation qui met en valeur la production et d'autre part ils mettent l'accent sur l'image du domaine comme signe de pouvoir, de richesse mais aussi de savoir-faire.

Notre territoire d'étude se situe au Sud de Portets, où la vigne est dominante et peu touchée par l'urbanisation.



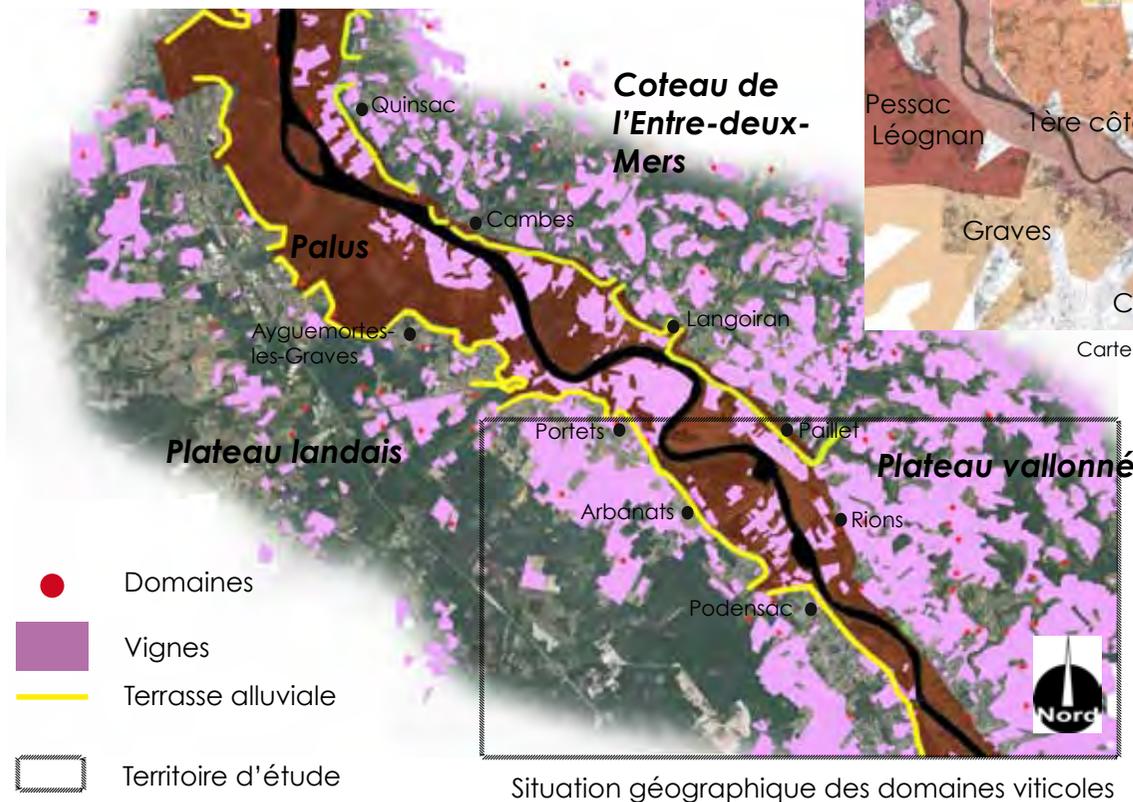
Vigne dans la palus à Rions : système de drainage



Vigne protégée enclose de muret



Paysage viticole ouvert à Beguey, exposition optimale



Un paysage façonné par la production viticole

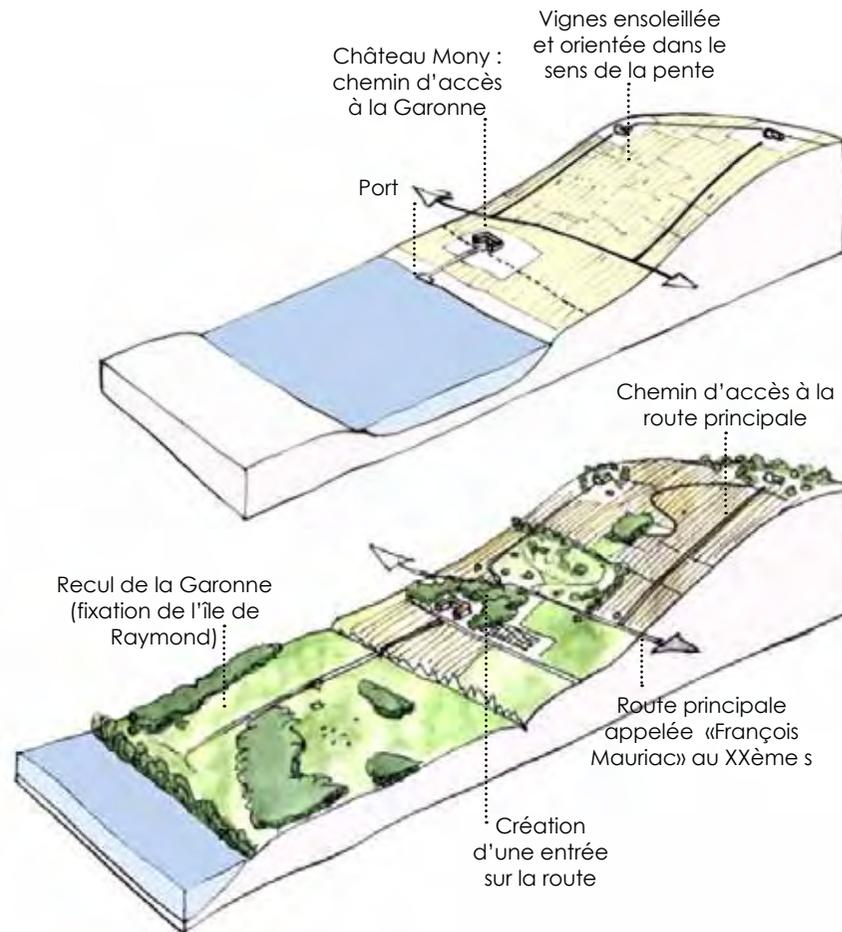
Une implantation stratégique au service de l'économie viticole

Les domaines se sont implantés en terrasses sur le relief. La vallée dissymétrique traduit alors des paysages très différents d'une rive à l'autre : sur la rive gauche c'est un paysage au relief plat, les domaines de graves installés sur la première terrasse alluviale se détachent par de grandes silhouettes végétales; sur la rive droite, en amont de Lestiac, les coteaux s'estompent en une succession de reliefs plus doux, sur lesquels les domaines s'installent en belvédères. Toutes ces propriétés ont un lien physique et visuel avec le fleuve.

Les châteaux et les chais se sont implantés au plus près du fleuve ou de ses affluents, positionnant leur parc dans les terrains les moins adaptés à la vigne et développant des accès jardinés reliant directement les chais aux ports.

Puis, avec la création du chemin de fer et le développement des déplacements automobiles, les domaines se sont peu à peu détournés du fleuve au profit de ces infrastructures de transport terrestres. Aujourd'hui, les viticulteurs mais plus généralement les habitants du territoire n'ont plus vraiment de rapport au fleuve. Les ports, perdant leur importance économique, sont progressivement abandonnés ; les liens entre la Garonne et les domaines viticoles se sont estompés dans le paysage.

On peut cependant lire, encore aujourd'hui, les traces de cette organisation des paysages, grâce à un patrimoine omniprésent.



Bloc diagramme 1850/1950, château Mony à Paillet : détachement des domaines de la Garonne et retournement sur les infrastructures, dans une logique économique.

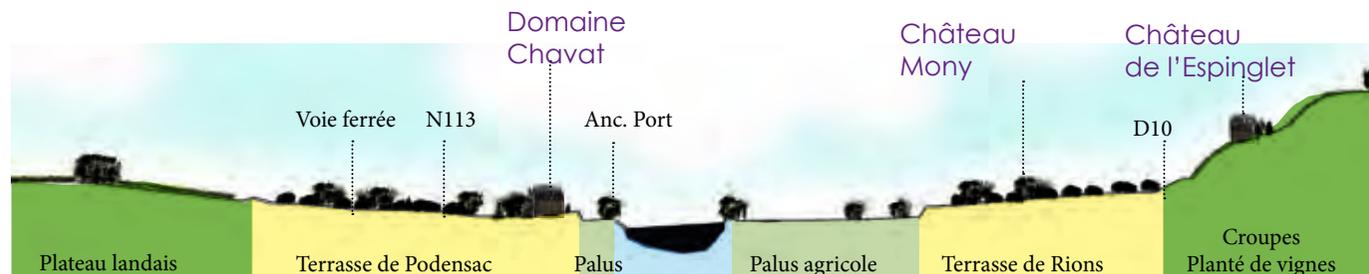
Au XVIIème siècle, le château de Mony s'est implanté en bord de Garonne, dans la zone inondable pour avoir un accès direct et acheminer facilement son vin jusqu'à Bordeaux. Les terres les plus ingrates pour la culture et à la pâture sont plantées de vignes de manière structurée. Ainsi, elles s'implantent en terrasse, perpendiculairement à la pente pour faciliter le drainage et le labour. Au XXème siècle, les domaines se tournent vers les nouvelles infrastructures, ici la voie principale nommée «François Mauriac», et créent de nouvelles entrées.



Ancien port à Podensac et chemin de halage



Ancienne cabane de vigneron sur la route François Mauriac



Aménagement des domaines, en terrasses sur la Garonne

Un aménagement du territoire structuré par la viticulture

L'exploitation de la vigne est à l'origine des quartiers que l'on retrouve aujourd'hui grâce à la toponymie. En effet, un domaine viticole se déclinait comme une entreprise où chaque quartier avait une fonction particulière et avait sa propre indépendance. La viticulture a permis aussi d'affirmer de grandes infrastructures telles que la voie Royale dans les Graves et l'ancienne route François Mauriac sur la rive droite qui constituaient, un temps, des voies importantes d'acheminement des vins.

Également, dans le domaine, il existait une complémentarité entre la vigne, l'agriculture et la forêt qui aujourd'hui a disparue : les bosquets d'Acacias servaient à la réalisation des piquets de vigne, les prés

inclus dans le domaine servaient pour les animaux de labour... Aujourd'hui, le territoire s'est spécialisé dans ses pratiques et par secteurs comme à Portets où la forêt et l'agriculture ont reculé au profit de la vigne. Les progrès techniques orientent les pratiques culturelles différemment et changent les paysages.

Spécialisation du méandre de Portets dans la vigne



Source IGN, 1973



Source IGN 2003



Ancienne pratique de labour : vaches de trait

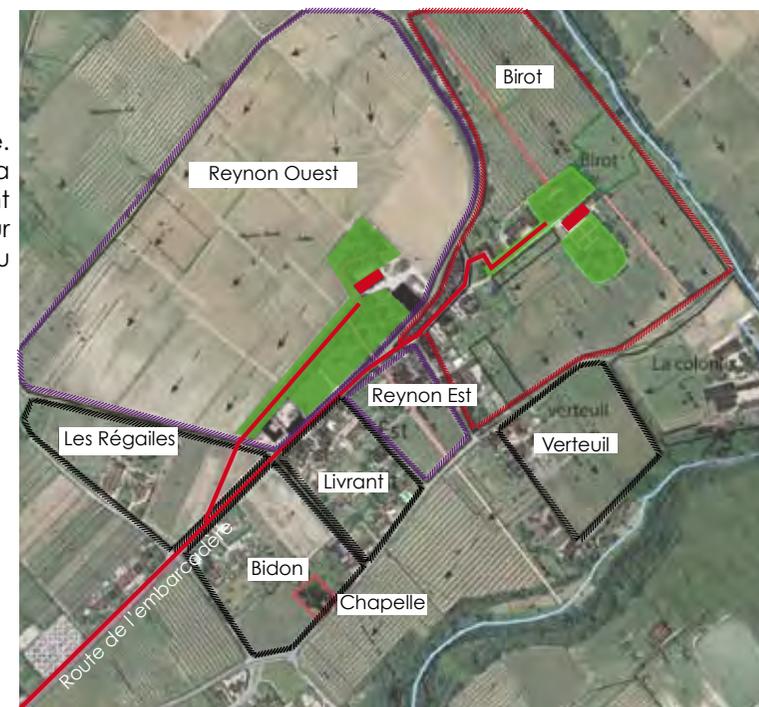


Chargement de barriques de vin sur un affluent

Domaine de Birot et de Reynon

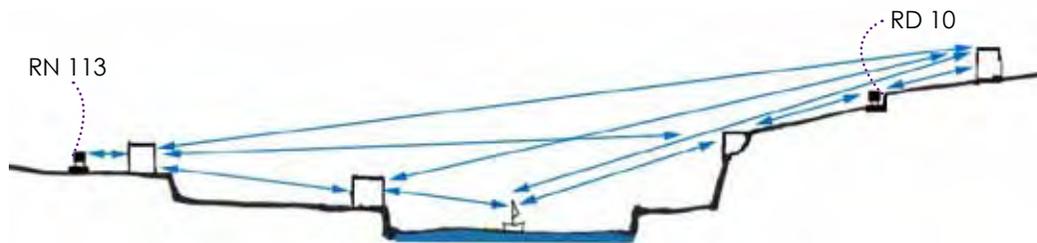
La ville est organisée autour du domaine viticole. On peut encore lire les anciens quartiers liés à la production sur le cadastre. Les domaines se sont agrandis au cours du temps mais ont conservé leur structure d'origine qui renvoie une image d'unité du château et de ses vignes.

- Châteaux
- Accès principaux
- Parcs
- Bois



Un paysage jardiné par la viticulture

Un aménagement territorial hérité de l'économie viticole



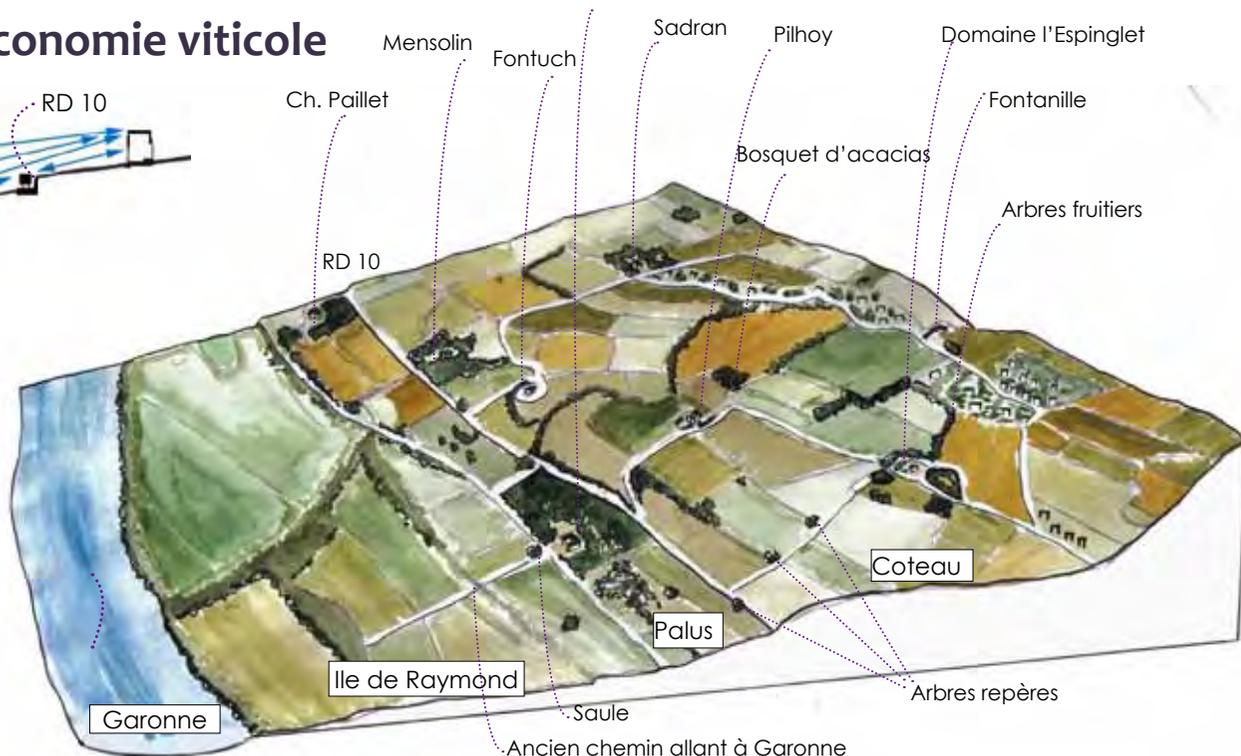
L'enjeu pour les domaines viticoles est de se montrer et de se mettre en scène pour exister.



Les parcelles de vigne amplifient les effets de relief et de perspective. Ici au Domaine Reynon les règes sont perpendiculaires à la ligne de crête et regardent la Garonne.



Une multiplicité de points de vue évoquent une réalité viticole économique, historique et culturelle évidente, ici vue sur Garonne depuis le parc Chavat à Podensac.



Les coteaux tournent le dos aux plaines viticoles et s'orientent vers la Garonne. Les châteaux étendent leurs domaines jusqu'au bord de la Garonne en utilisant les terrasses de vignes comme extension des jardins.

La qualité du paysage du Val de Garonne de Rions à Podensac réside en son organisation structurée par des éléments paysagers de l'économie viticole encore visibles. Celle-ci ordonne ses outils de production (les vignes) et de représentation (domaine) en un paysage «spectacle» /« pictural» mettant en scène la qualité des paysages comme image de marque et de qualité du vignoble. Qualité des paysages et qualité des produits se combinent pour améliorer l'attractivité de ce tronçon du Val de Garonne. Les châteaux, situés en belvédère ou à mi-pente du coteau, sont installés sous la forme de terrasses qui se tournent vers le fleuve. Les grands domaines du pouvoir seigneurial, religieux, politique ou financier du XVIII^e siècle mettaient en scène les berges où étaient chargées les barriques pour le commerce.

Ce patrimoine viticole et paysager de qualité est encore caractérisé par le patrimoine arboré, les petites parcelles

encadrées de murets de pierre et les terrasses le long du coteau. Composition végétale, patrimoine arboré, terrasses, organisation géométrique sont empreints de l'architecture régulière et présentent du point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public. Comme tels, ils doivent être considérés comme des éléments patrimoniaux à sauvegarder.

Les principaux atouts du paysage viticole de Val de Garonne reposent sur la présence des motifs végétaux et leur répartition, suffisamment présents pour structurer l'espace. En effet, outre le patrimoine architectural, qui par ailleurs fait souvent l'objet de démarches de protection et de restauration, c'est le patrimoine arboré du paysage viticole identitaire de ce tronçon du Val de Garonne qui en fait sa qualité. Celui-ci répond à une symbolique propre à l'économie viticole.

Un patrimoine viticole remarquable

L'émergence de la silhouette des Cèdres du Liban et autres conifères tels que séquoias, cyprès chauves, renseignent sur la hiérarchie historique des domaines. Les arbres repères dans la vigne, les fruitiers qui marquaient les limites des propriétés, les allées plantées dans les domaines reliant les châteaux, en traversant les vignes, aux axes de communication : la Garonne, la route François Mauriac ou l'ancienne Voie Royale actuelle RN113.

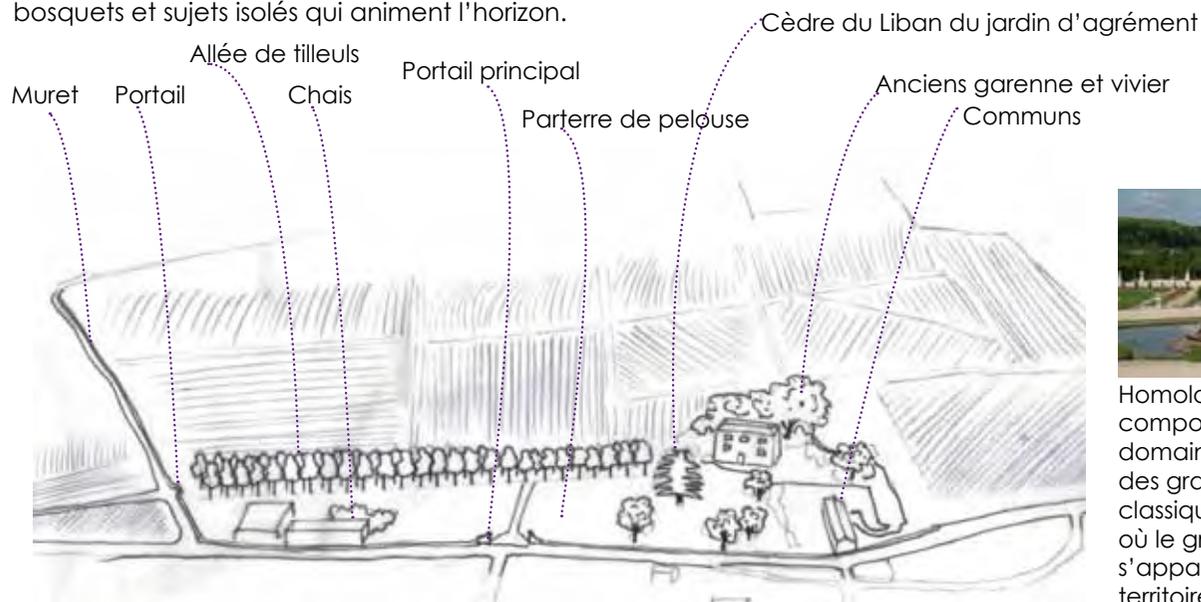
Ces mêmes allées définissent des axes principaux traités en vastes avenues qui relient entre eux les lieux majeurs de la ville : châteaux, bâtiments publics. La qualité des paysages tient essentiellement à cette diversité fragile et à la présence de quelques bosquets et sujets isolés qui animent l'horizon.



Un mail de platanes au lieu dit «Port de Podensac».



Allée de platanes à Boisson



Homologie de la composition des domaines avec celle des grands jardins classiques : ici Versailles où le grand canal peut s'apparenter, sur le territoire d'étude, à Garonne



Le parc arboré de Château BIROT où le tracé des parterres reste visible.

Domaine de Reynon. Une transition douce s'établit, sans clôtures ni haies, depuis le bâti et se prolonge par une pelouse arborée jusqu'aux vignes.

Agrément et utilité sont réunis dans les domaines, dans un souci d'économie, d'efficacité, de qualité et d'apparence.

Le « château » est la clé de voûte du domaine, il donne son nom et porte l'idée, l'image du produit élaboré sur place. Ainsi son apparence doit refléter une impression de puissance, d'autorité, mais aussi de luxe, de raffinement.

Le chai est l'endroit où se prépare le vin où on

l'élève. Ces bâtiments possèdent une symbolique, qui varie au cours du temps.

Les jardins représentent de « beaux dehors » et jouent un rôle majeur en tant qu'espace de représentation. Ils organisent le rapport du domaine privé au territoire sur lequel il se place. Dépendances usagères, vignes, bois, prairies, potagers, vergers assurent la subsistance du domaine et complètent le « système ».

Le jardin avait une fonction essentiellement utilitaire (potager et verger), avant de devenir jardin d'agrément et de s'enrichir d'une végétation « exotique »

Plaqueminier de Virginie, oranger des Ausages, camphrier, liquidambar, arbre aux perruques, chimonanthus praecox, tilleuls, peupliers, ormeaux, charmes magnolia grandiflora,

Toute une série d'éléments complémentaires se met ensuite en place : viviers, portails. Le jardin qui enserré le domaine est intime, avec des espaces secrets, et conserve une part utilitaire (vivier, garenne) ; le jardin des châteaux est lui ouvert avec des allées créant des perspectives sur la façade, une esthétique très ornementée et ordonnancée qui reste classique.

*«Notre parc! On y est tout le temps... C'est nous qui l'entretiens.»
Propriétaire d'une demeure anciennement viticole à Podensac.*

Le château et son parc : des constituantes essentielles à protéger

« Prenez le château si vous voulez... Prenez pas les tracteur ni les vaches, c'est tout... » B₁

Dans l'esprit collectif, le château semble être l'élément représentatif de tout le vignoble bordelais, le seul digne de communication. Il suffit d'observer les étiquettes des divers vins pour s'en rendre compte...

La liste des sites classés et inscrits de Gironde étend souvent le classement au parc, au jardin entourant le château. Ces deux éléments, le château et son parc, forment ainsi, dans la représentation, des constituantes essentielles, «synecdotiques» de ce paysage. On observe cependant, en parcourant le territoire, de nombreux cas de dégradation de ce patrimoine :



Lieu dit «Le pied du château, Langoiran.

- Une dégradation des châteaux eux-mêmes, ici au château La Grange, à Rions ;



- Un non-intérêt porté au patrimoine bâti autre que le château (murs et murets, portails, éléments de parcs et fabriques, cabanes bordières)



- Le non-entretien de certains parcs, ici au château Mony, à Rions : tandis que le château est entretenu, les arbres, les tracés et l'enceinte constitutifs du parc disparaissent sous la végétation spontanée.

Aussi, il paraît essentiel de répertorier ces éléments de patrimoine, indissociables de l'identité de cette portion de Garonne, afin de sauvegarder ou restaurer ceux qui peuvent encore l'être.

Cet ensemble paysager singulier comporte cependant de nombreuses autres composantes, qu'il convient de prendre en compte et qui sont trop souvent oubliées ; en effet, l'aspect «jardiné» ne s'arrête pas aux parcs seuls mais s'étend dans les domaines viticoles jusqu'au contact des villes, des routes et du fleuve, c'est à dire à tout le territoire.

Une disparition des vis-à-vis châteaux-Garonne

Les berges étant moins employées avec la fin du commerce fluvial, une ripisylve dense mais peu épaisse, biologiquement riche, s'y est établie, dissimulant souvent le jeu de regards entre les châteaux situés de part et d'autre du fleuve, et occultant le lien visuel, très travaillé, de ces châteaux à la Garonne. L'enjeu se pose d'une gestion attentionnée de cette ripisylve, en dégagant des vues à certains endroits, judicieusement choisis, sans pour autant en endommager la richesse écologique.

Il y a également un rôle à jouer pour guider l'implantation des futures zones urbaines, qui ont un impact plus grand encore dans la représentation que se font les habitants du paysage :

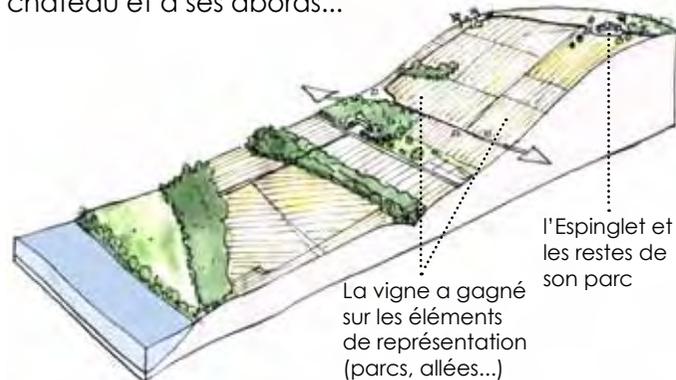
« Là en bas, en face, ils ont abîmé, parce que le soir maintenant c'est illuminé, comme euh...comme la ville. Et ils ont tout rasé les arbres, et on le voit bien maintenant, c'est tout blanc, plein de...de constructions » B₁



Vue sur la rive droite depuis la terrasse du château Chavat : silhouettes arborées typiques des parcs, occultation des vis-à-vis avec les châteaux en face. (au centre, le château La Grange à Rions)

L'effacement des tracés structurants

Les allées régulières reliant les châteaux aux routes principales et au fleuve ont bien souvent été délaissées, voire effacées au profit d'accès secondaires plus «fonctionnels». Il semble que la fonction de production ait dépassé celle de représentation, qui s'est restreinte seulement au château et à ses abords...



Mony/l'Espinglet en 2010



Le château de l'Espinglet a perdu, entre 1950 et 2010 son allée régulière, qui le reliait directement à la route François Mauriac et dessinait une perspective depuis la route vers le château. La vigne a aujourd'hui recouvert cette allée ainsi qu'une bonne partie du parc. Est-il judicieux d'abandonner l'image de prestige du château, son inscription dans le territoire, au profit de quelques rangs de vignes ? On remarque aussi une simplification du parcellaire et la disparition de nombreuses haies. Le vignoble y perd de son identité et de sa pérennité (risque d'érosion et moindre qualité écologique).

Le renouvellement du patrimoine arboré : une question urgente...

Les nombreux sujets remarquables (isolés : cèdres, sequoias, tilleuls... ou en alignement : platanes, poiriers...), qui sont autant de repères dans le paysage viticole, ont pour la plupart été plantés entre fin XIXe et début XXe s., et peu de plantations nouvelles ont été réalisées depuis. La question d'un renouvellement progressif se pose, afin d'éviter, à la mort de ces sujets, un changement trop brutal dans le paysage. Elle semble aujourd'hui encore trop peu prise en compte, même dans les espaces publics ou privés les mieux entretenus.



« Avant le chemin passait directement par ici, entre les vignes. Au bout y'avait un grand portail, et sur la petite maison, en bas, y'avait marqué 'château de l'Espinglet' » B₁

Une récente évolution des pratiques culturales à nuancer

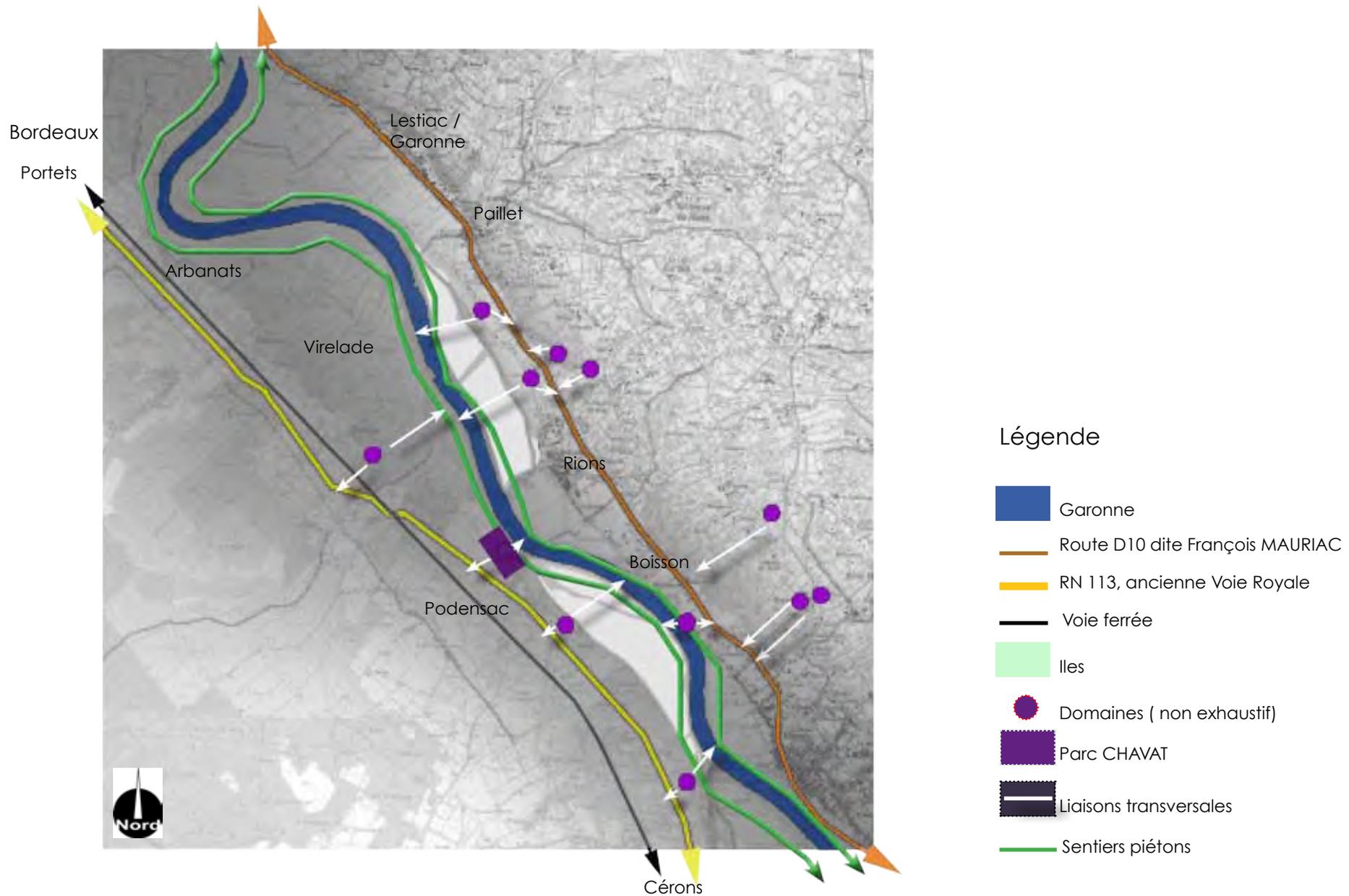
La modernisation de la viticulture a entraîné un changement des pratiques, et donc du paysage viticole. On observe :

- des points «négatifs», comme la simplification du parcellaire et la disparition d'une bonne partie du réseau de haies et d'arbres repères ; un emploi de plus en plus fréquent de piquets métalliques, remplaçant ceux en bois (robinier, pin, châtaignier)
- des points «neutres», comme l'augmentation de l'écartement entre les rangs des vignes nouvellement plantées, pour permettre le passage des machines
- des points «positifs» à renforcer, comme le développement de l'enherbement permanent, bénéfique pour le sol et la biodiversité, mais aussi pour l'image du domaine. Sur ce sujet, Marie-Sabine Gouriou (cf bibliographie) démontre comment le paysage traduit une «ambition écologique variable» : en effet, il y a grande différence entre des bandes enherbées très fines, composées d'un gazon monospécifique tondu et désherbé chimiquement, et un enherbement total et permanent (avec souvent travail mécanique du sol un rang sur deux en été) composé d'espèces spontanées... L'enjeu ici est de faire comprendre les réels enjeux écologiques de la pratique, et les cercles vertueux existant entre pérennité du sol, biodiversité, non pollution, qualité du produit et aspect paysager. Au sein même de la profession, une grande attention est portée à l'aspect de la vigne des autres, et c'est le soin, la «propreté» et la régularité des vignes qui comptent, bien plus que l'aspect «écologique» :

« Ses vignes ? Elle a tout laissé quasiment à l'abandon, et c'est...c'est...c'est particulier comme mentalité »

(A1, Ouvrier agricole, à propos de la propriétaire du château voisin)

Sauvegarder et animer le paysage viticole et ses éléments de représentation



4/ LES AFFLUENTS : OSSATURE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA GARONNE

UN FLEUVE, DES AFFLUENTS, DES PAYSAGES



Lors de nos premières observations sur le terrain, nous nous sommes rendus compte que les paysages de Garonne étaient très imprégnés et étroitement liés à la présence de l'eau. Une eau que l'on a retrouvée partout et sous différentes formes (fleuve, esteys, sources, gravières, ruisseaux, etc).

Ce territoire est également apparu séquencé (depuis les palus de Cadaujac jusqu'aux vignes d'Arbanats, en passant par un jeu d'apparition et de disparition de la Garonne en rive droite, en parcourant le coteau). Un séquençage fortement lié à l'eau et à sa structuration du territoire de la vallée de la Garonne, qui est à l'interface entre deux grands systèmes géologiques : le plateau de l'entre deux mers, où les affluents ont réalisé une extrême découpe du coteau calcaire, et les terrasses alluviales qui ont un relief plus doux et où les affluents se font plus discrets.

Les nombreux affluents ont aussi guidé l'implantation de l'urbanisation (à la confluence de la Garonne et des esteys en rive droite et en bordure de terrasse pour la rive gauche), et l'implantation des axes de communication qui en passant du fluvial au terrestre ont continué à suivre les vallées affluentes. Ils ont joué un véritable rôle structurant, constituant ainsi la charpente paysagère de la vallée de la Garonne.

LES AFFLUENTS : OSSATURE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA GARONNE

Nous avons caractérisé plusieurs séquences au fil de la vallée, qui représentent chacune des morphologies paysagères différentes et arborent à chaque fois une relation singulière avec la Garonne.

I | de LA BRÈDE à ISLE SAINT GEORGES
un cour d'eau en arborescence

II | entre BEAUTIRAN et CASTRES GIRONDE
un ruisseau relégué en arrière plan

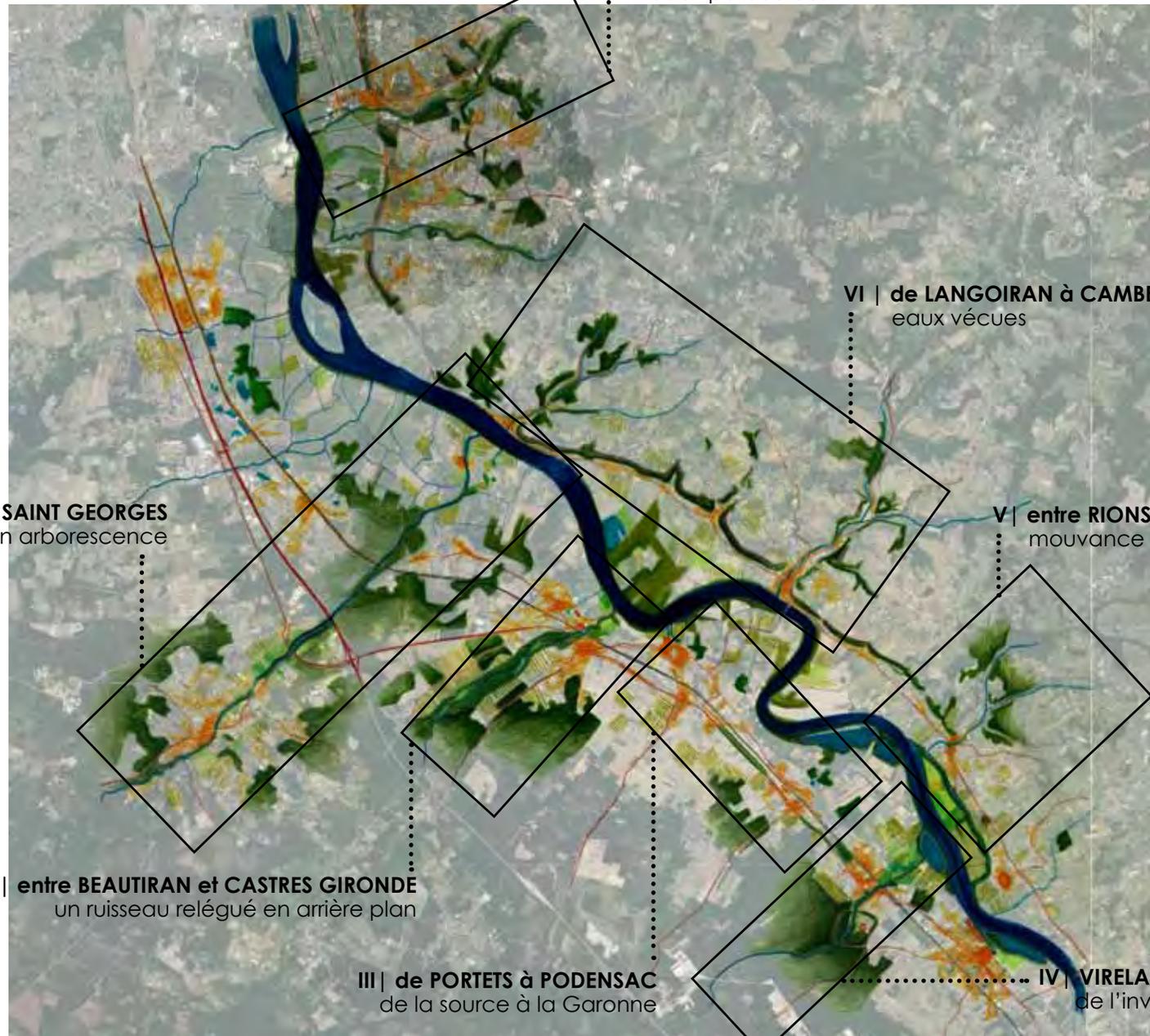
III | de PORTETS à PODENSAC
de la source à la Garonne

VII | LATRESNE
eaux parcourues

VI | de LANGOIRAN à CAMES
eaux vécues

V | entre RIONS et PAILLET
mouvance de la Garonne

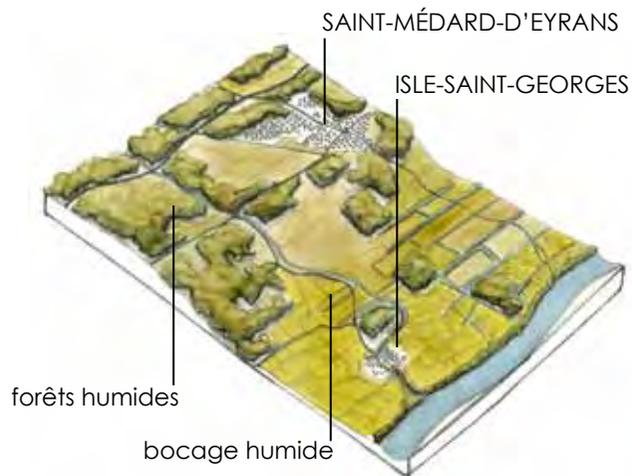
IV | VIRELADE
de l'invisible au visible



I | de LA BRÈDE à ISLE SAINT GEORGES

LE SAUCATS

- traverse différents paysages : vallée agricole, forêts humides, bocage humide.
- division du Saucats en une grande arborescence de canaux, rouilles qui engendre une grande richesse écologique de l'ensemble de la vallée



II | entre BEAUTIRAN et CASTRES GIRONDE

LE GÂT MORT

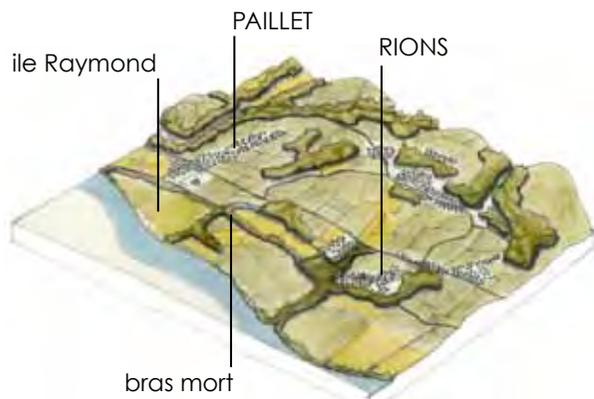
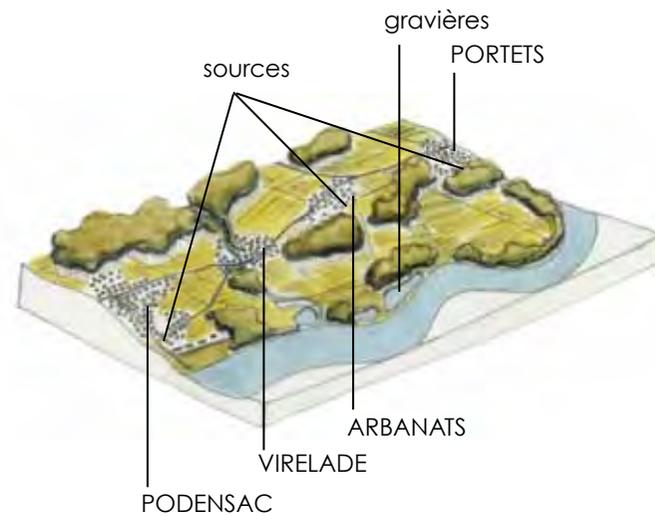
- marque le passage entre les deux communes
- végétation, accès routier et habitations lui tournent le dos
- sa vallée est dominée par la présence de nombreux domaines et châteaux



III | de PORTETS à PODENSAC - LES SOURCES

IV | VIRELADE - LA BARBOUE

- lien plus direct à la Garonne par les sources et les habitations tournées vers elle
- riche petit patrimoine lié à l'eau (lavoir, bassin, etc)



V | entre RIONS et PAILLET

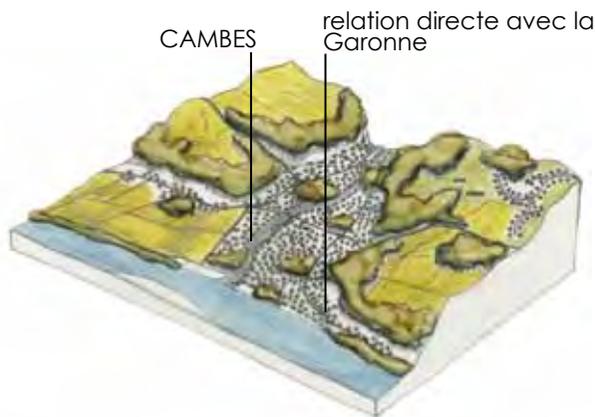
LE BRAS MORT

- témoignage de la mouvance de la Garonne
- perte du rapport au fleuve pour les deux villages
- présence d'une végétation luxuriante à l'écologie riche sur le bras mort

VI | de LANGOIRAN à CAMBES

LE RUISSEAU DE CAMBES et LE GAILLARDON

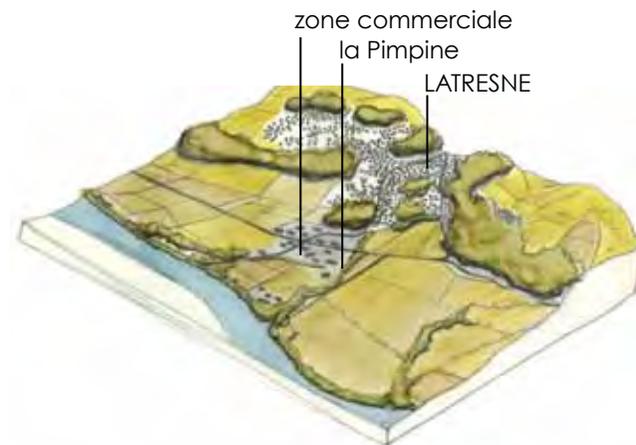
- proximité directe des centres urbains avec la Garonne
- rapport frontal et importance de l'eau dans la vie quotidienne
- différents visages des ruisseaux selon les marées



VII | LATRESNE

LA PIMPINE

- carrefour entre les paysages agricoles et les paysages péri-urbains de la proximité Bordelaise (zone commerciale)
- le ruisseau joue le rôle de lien social (piste cyclable le longeant, proximité des habitations)
- pâturages en fond de vallée



LES AFFLUENTS : OSSATURE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA GARONNE

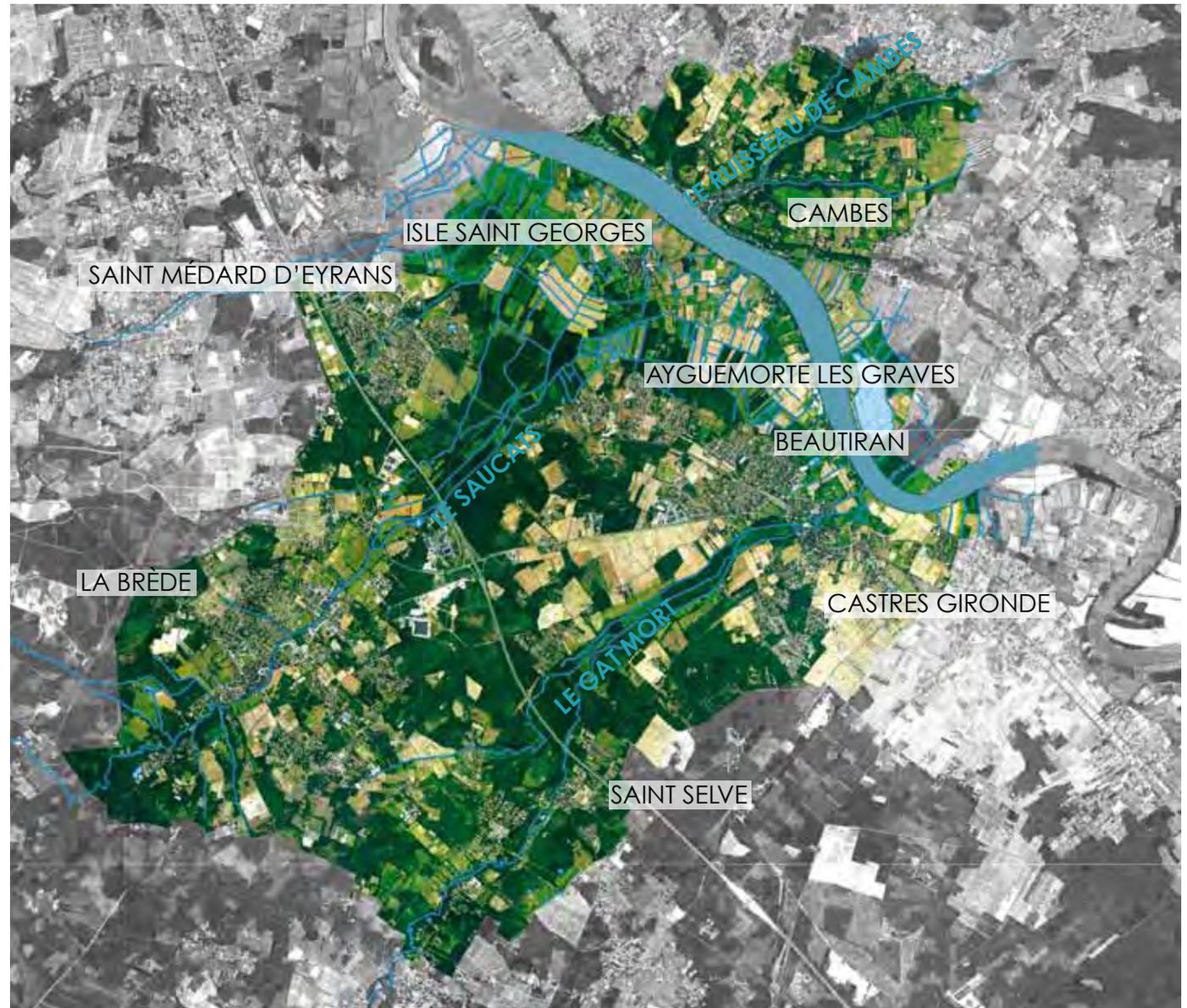
Carte du territoire d'étude

L'étude approfondie de chaque vallée secondaire a permis de comprendre leur singularité, leurs caractéristiques et surtout en quoi ces vallées structurent le territoire. Elles ont joué un rôle majeur vis à vis des implantations anthropiques et ont été le lien commercial (physique) entre l'arrière pays et la Garonne. Aujourd'hui cette ancienne fonction semble oubliée, laissant par la même occasion les affluents s'effacer. Pourtant ils sont l'élément révélateur de la présence de la Garonne dans les terres, semblent être son accroche et paraissent plus accessibles que le fleuve lui même.

Cette diminution des pratiques a mené à une évolution importante des paysages des vallées affluentes, qui sont soumises à de forts enjeux paysagers. La fermeture des milieux due à un important enrichissement des fonds de vallée est un exemple, tout comme les nouvelles urbanisations qui en s'étalant se détournent des vallées.

La qualité de l'écologie des fonds de vallées rencontrée aujourd'hui ainsi que la diversité des paysages sont autant d'éléments à maintenir et à valoriser.

Trois de ces vallées : les vallées du Saucats, du Gât Mort et du Ruisseau de Cambes, sont représentatives de ces enjeux et sont également soumises à des dynamiques d'urbanisation fortes, dues à la proximité de la ville de Bordeaux. Le diagnostic suivant décrit ces vallées, leurs paysages et leurs évolutions, pour mieux comprendre leur rôle et leur place dans la structuration des paysages de la vallée de la Garonne.



LE SAUCATS : de LA BRÈDE à ISLE-SAINT-GEORGES

La vallée du Saucats traverse trois grands paysages avant de rejoindre la Garonne :

LA CLAIRIÈRE VITICOLE DE LA BRÈDE: monoculture de la vigne sur les pentes, pâturage en fond de vallée. Vieux bourg de la Brède est en relation directe avec le Saucats.

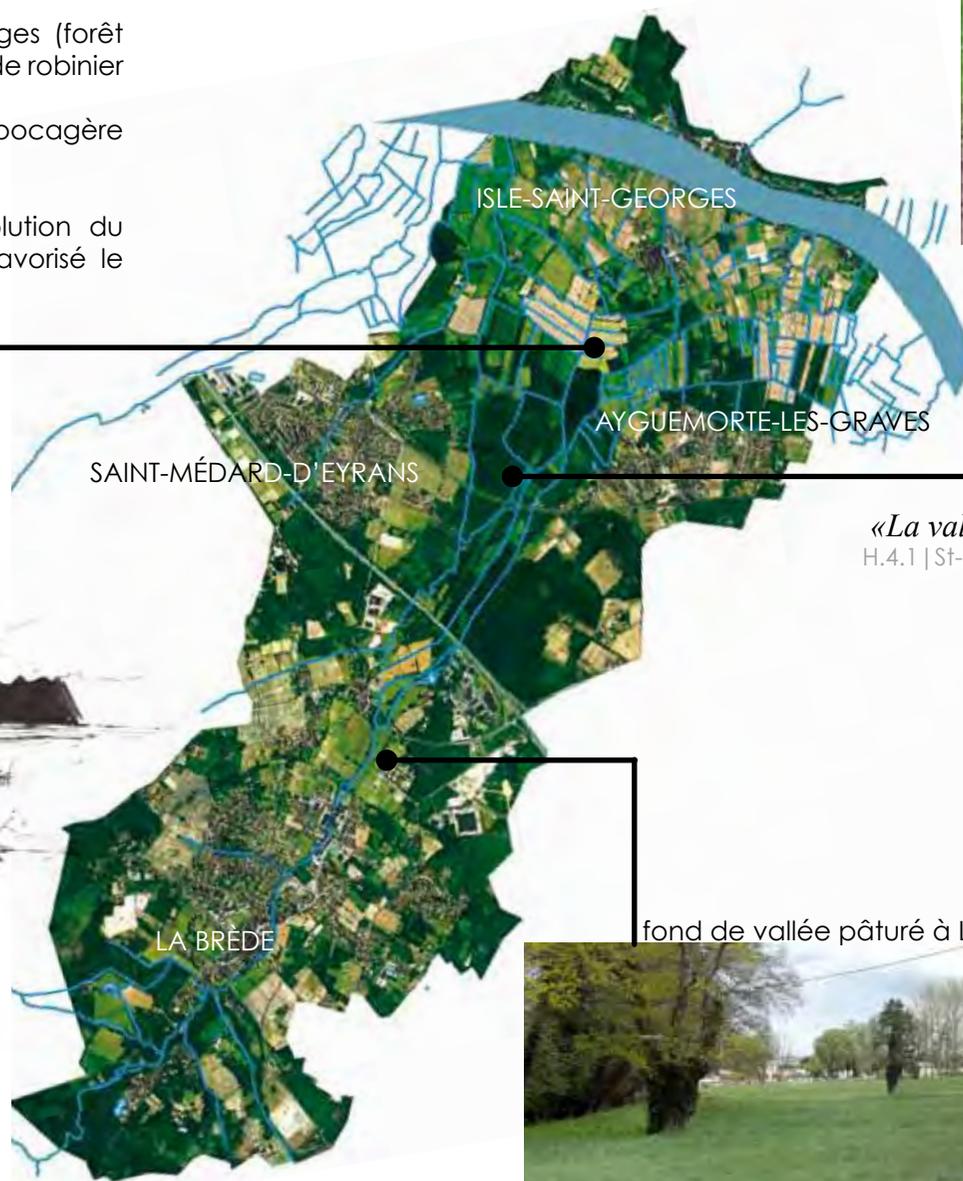
LES FORÊTS : elles revêtent différents visages (forêt humide, peupleraie, boisement spontané de robinier et forêt mixte de chêne et de pin).

LA PALUS : espace structuré par une trame bocagère constituée de fossés et de haies.

Au cours du temps il y a eu une évolution du rapport à l'eau. La déprise agricole a favorisé le développement de la forêt humide et

l'enfrichement du fond de vallée. Il y a une disparition du bocage qui liait la palus au plateau mais aussi des lieux de vie qu'étaient les moulins. Les populations ne vont plus vers le Saucats dans leur vie quotidienne.

«De toute façon les agriculteurs s'en vont, ça coûte trop cher maintenant de s'installer ici. Pourtant c'est de bonnes terres fertiles, mais tout le monde s'en fou, on existe pour personne.»
A.4.1 | bocage, Isle-St-Georges | Avril 2012



boisement spontané de robiniers

« Nous on vient souvent faire du vélo ici, mais y'a rien d'entretenu, alors parfois on passe plus de temps à dégager les chemins qu'à pédaler. Si c'était entretenu je pense qu'on serait pas les seuls, c'est quand même agréable.»
C.4.1 | vallée du Saucats | Avril 2012

«La vallée du Saucats? c'est où ça?»
H.4.1 | St-Médard-d'Eyrans | Mai 2012

«La Garonne ? c'est pas ici !»
H.4.2 | la Brède | Avril 2012



fond de vallée pâturé à La Brède

LE GAT MORT : de ST SELVE à BEAUTIRAN et CASTRES-GIRONDE

La vallée du Gât Mort compte également trois séquences :

LA CLAIRIÈRE DE ST SELVE : «au sein de la forêt», le village est en étroite relation avec le ruisseau par différents aménagements autour du lavoir notamment.

LA VALLÉE DES CHÂTEAUX : les châteaux sont tournés vers la vallée, viticulture sur les pentes et fond de vallée enfriché.

L'EMBOUCHURE : vestige des activités économiques passées et des relations entre les deux rives.

La dynamique d'évolution de cette vallée est directement liée à l'évolution des pratiques. Beautiran et Castres-Gironde se sont installées à proximité du Gât mort et ont tiré un grand profit du port installé sur l'affluent. Mais depuis le milieu du XXe

siècle, l'abandon des parcelles de pâtures a causé l'enfrichement du fond de vallée, occasionnant de la même manière une mise à distance des deux communes.



Château Couloumey



La Ponte abandonnée, 2012



PHOTOCOMPARAISON
carte postale ancienne

La Ponte lieu de vie, vers 1900

«Depuis toujours, les fleuves ont ouvert une voie de pénétration facile dans les territoires. Le chemin fluvial, ici la Garonne, favorisa la circulation et l'échange de biens matériels. Mais la création de la route nationale et ensuite celle des chemins de fer, ont réduit à presque rien le rôle de la Garonne et bouleversé toutes les données stables pendant des siècles.»

Olivier Coussillan, ISLE-SAINT-GEORGES en Arruan

«Non, à part le pont routier il n'y a pas d'autre endroit pour traverser. Vous voulez passer où sinon ? »

Co.4.1 | Castres-Gironde | Avril 2012

Saint Selve :
Village en clairière

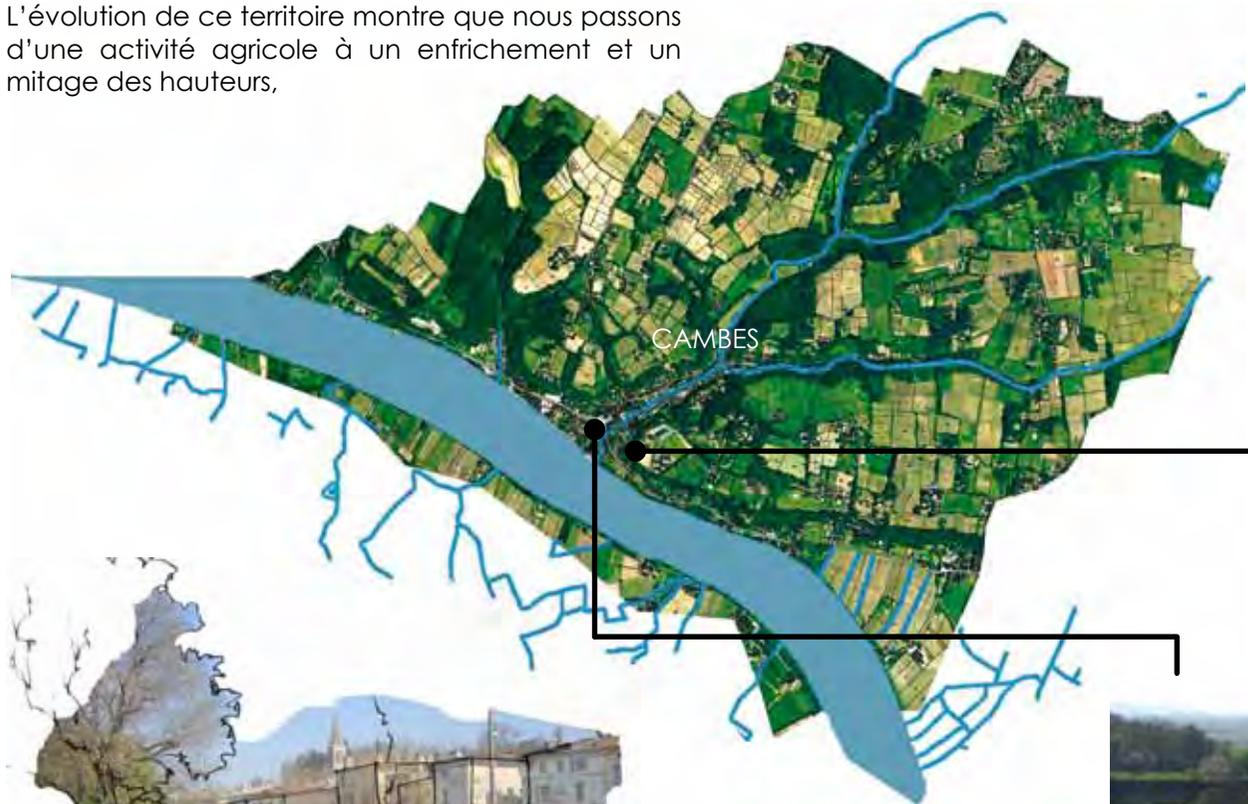
LE RUISSEAU DE CAMBES

Le village de Cambes se situe à la **CONFLUENCE** de son ruisseau et de la Garonne. De ce fait c'est un espace en contact direct avec le fleuve et son estey. Les habitations sont tournées vers les eaux et contemplent un paysage changeant au rythme des marées.

LES COTEAUX sont un des paysages emblématiques de la vallée de la Garonne, véritable fond de scène depuis la rive gauche.

L'évolution de ce territoire montre que nous passons d'une activité agricole à un enrichissement et un mitage des hauteurs,

ce qui a pour cause de modifier le profil du coteau. Cela entraîne une fermeture progressive des deux versants et de la vision que nous avons sur la rive gauche.



Habitations en relation directe avec le ruisseau de Cambes



Coteaux enrichés de Bellevue, 2012



Coteaux exploités, vers 1900

Nouvelles constructions sur les hauteurs



REMETTRE LES AFFLUENTS AU COEUR DES PROJETS À VENIR

Les paysages de la vallée de la Garonne ont été au fil du temps, structurés par ses affluents. L'homme s'est en effet installé le long du Saucats et du Gât Mort, tournant ses châteaux et ses bourgs vers cette eau, véritable voie commerciale, directement liée à la Garonne. Ces affluents sont devenus dans le passé de **vrais lieux de vie** : on s'y retrouvait autour du moulin et les éleveurs faisaient paître leurs bêtes dans ces fonds de vallées, si riches agronomiquement.

Les affluents sont une réelle ossature des paysages de la vallée de la Garonne. **Aujourd'hui, ils sont pourtant ignorés, oubliés.** Toute l'organisation des bourgs, des routes, et même des parcelles agricoles, par rapport aux affluents, est niée. C'est pourtant de l'organisation des paysages garonnais dont il s'agit, et de leur reconnaissance.

Cet oubli, qui engendre peu à peu un refermement des fonds de vallées affluentes et fait disparaître les pratiques humaines, a pour conséquences une distanciation entre les communes, et surtout un manque de liant dans la gestion du territoire. **L'identité garonnaise perd petit à petit de son épaisseur**, pour se concentrer directement sur ces berges. Pourtant la vallée de la Garonne ne se résume pas uniquement à sa plaine alluviale et englobe les communes qui l'encadrent et dont la disposition a été dictée par les affluents, en retrait du lit majeur du fleuve et de ses crues ; de même que le patrimoine garonnais, comme les châteaux, moulins, lavoirs, écluses et ports, tourné sur les affluents, pour mieux se lier à la Garonne. **En les oubliant, c'est la Garonne, sa valeur et sa force, qui sont amoindris.**

L'enjeu ici est la **reconnaissance des affluents dans ces paysages Garonnais.** Le plan Garonne doit les prendre en compte et prendra ainsi une **nouvelle épaisseur.**

Il s'agit d'affirmer les affluents dans leur rôle structurant des paysages garonnais, en y développant une nouvelle attractivité et une valorisation des richesses liées à l'eau.

Le territoire, dans sa complexité peut trouver une continuité le long de la Garonne. **Des enjeux transversaux au territoire se regroupent** dans le secteur du Saucats, du Gât Mort et du ruisseau de Cambes. **L'écologie** très riche et reconnue par le programme Natura 2000 est présente le long des affluents grâce à la présence de la Garonne, qui entraîne une fluctuation régulière du niveau de l'eau. **L'économie**, en grande partie basée sur l'agriculture, est à prendre en compte et doit tirer parti des ressources qu'offre le territoire, tels que des sols agronomiquement excellents, une eau omniprésente, des forêts variées et des sites patrimoniaux et culturels qui attirent de nombreux curieux. Bien-sûr, elle doit être pensée de façon durable, dans un souci de préservation et de valorisation de ces ressources. Enfin, le territoire est aussi perçu comme une terre d'accueil des populations travaillant à Bordeaux et recherchant

un cadre campagnard à proximité directe de la CUB. Une forte dynamique d'**urbanisation** est apparue depuis quelques années. Il s'agit là de gérer l'étalement urbain, dans un souci de respect des paysages garonnais et de leur mise en valeur. Car, en effet, ces nouvelles populations doivent pouvoir découvrir le territoire et être amenées à le comprendre pour mieux le respecter, d'où la nécessité de créer de nouvelles pratiques en lien avec les richesses écologiques, agricoles, patrimoniales, culturelles de la vallée de la Garonne.

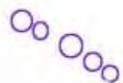
Les principaux enjeux sont :

- **Maintien et compréhension du bocage humide**
- **Prise en compte des vallées affluentes comme support des paysages garonnais et liens physiques entre la vallée de la Garonne et le plateau landais**
- **Préservation des coupures urbaines**
- **Maîtrise du développement urbain et traitement des lisières en lien avec les paysages environnants**
- **Mise en valeur du patrimoine lié à l'eau : châteaux, lavoirs, écluses, moulins**
- **Dialogue avec la rive droite et lisibilité de son coteau**

PROPOSITIONS D'ACTIONS :



Affirmer et maintenir les prairies bocagères de la palus comme paysage emblématique des richesses écologiques et culturelles de la Garonne.



Réutiliser la trame structurante des haies bocagères pour accéder et réaffirmer les espaces permettant le dialogue entre la palus et la Garonne.



Se réappropriier un vocabulaire lié aux prairies bocagères pour articuler les deux grands systèmes paysagers que sont la forêt et la palus.



Affirmer, gérer et préserver les coupures urbaines



Gérer les lisières urbaines



Rendre les clairières plus lisibles



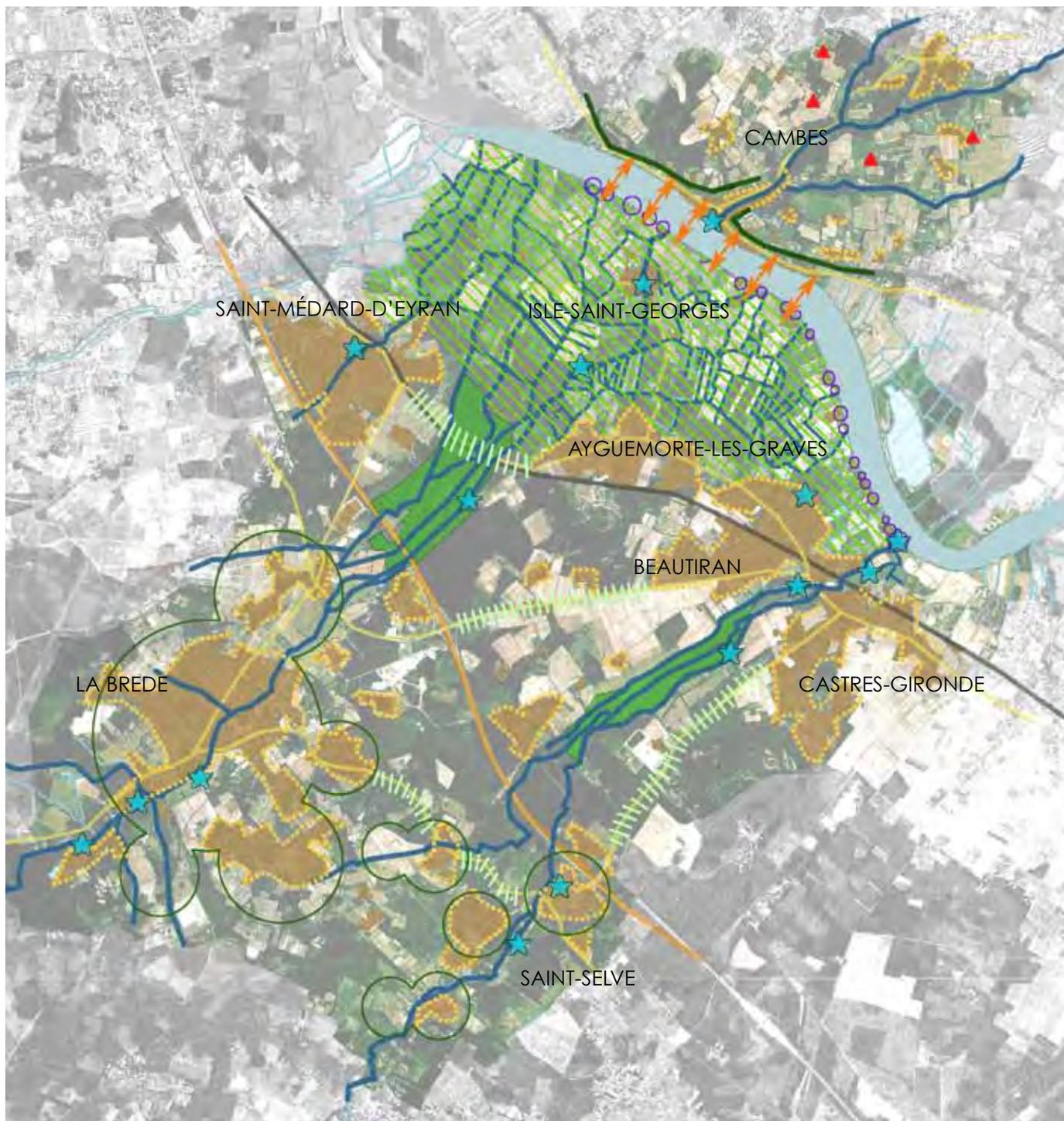
Préservation, valorisation du patrimoine lié à l'eau



Stabiliser le profil du coteau et maintenir le dialogue entre les deux rives



Affirmer les points d'appels dans les hauteurs des coteaux



Notre démarche découle d'un questionnement porté sur les paysages influencés par le passage de la Garonne et plus particulièrement des pratiques passées et actuelles qui en sont issues. Deux territoires modelés par la Garonne et ses affluents sont à mettre en évidence : les paysages de méandres en amont du territoire, et les paysages d'impasses en aval, qui s'étendent de Cadaujac à l'Isle-Saint-Georges en rive gauche et de Latresne à Quinsac en rive droite.

Notre intérêt s'est plus particulièrement orienté vers ces paysages linéaires, composés de bocages humides et se terminant en impasses sur Garonne. Pourtant en lisière de vastes quartiers d'habitat aux portes de Bordeaux, ces lieux nous sont apparus comme emprunts de merveilleux.

Ainsi, ce travail découle d'une mise en parallèle des pratiques quotidiennes dans ces paysages de Garonne d'hier à aujourd'hui :

Comment se déplace-t-on / se déplaçait-on à Garonne ?

Comment réside-t-on / résidait-t-on à Garonne ?

De quoi vit-on ? Vivait-on à Garonne ?

La palus, lieu unique en soi, si proche et pourtant si loin des activités humaines s'avère être « comme un écart au monde », une parenthèse entre terrasse et Garonne.

Etablir un dialogue entre l'espace habité et le fleuve : vers des pratiques quotidiennes dans la palus



Lotissement « les allées du château » | Cadaujac

Ce questionnement revient à se positionner sur la notion de « l'habité », au sens de vivre dans un territoire :

- L'habité se distingue du mot habitation qui exprime le fait d'habiter, de résider. Il ne se limite donc pas à la seule fonction d'être logé.
- L'habité comme « être présent au monde et à autrui (selon le philosophe Martin Heidegger).
- L'habité comme espace fréquenté.
- Emprunté du latin habitare, qui signifie avoir «souvent», et donnera «habitude».

Cette notion renvoie à l'habitude et donc au quotidien. Quels sont ces paysages du quotidien, ceux du déplacement, de l'habitat, de la «consommation» ?

Aujourd'hui, les modes d'habité riverains de la Garonne, excluent en grande partie la palus. En effet, celle-ci est peu pratiquée (sauf comme territoire agricole et lieu de promenade), elle s'éloigne des habitants et participe à la mise à distance du fleuve. Pourtant, ses berges, ses digues, ses chemins, ses habitations en bourrelet de rive sont autant d'éléments qui évoquent la place de cette Garonne autrefois au cœur de tant de pratiques. Celles-ci sont oubliées ou prennent une place dérisoire dans le territoire. On peut mentionner la pêche à l'alose, les pratiques portuaires, ou encore la baignade.

Alors, comment faire pour que cette palus redevienne un de ces paysage du quotidien ? Comment s'ouvrir à la palus sans oublier sa dimension onirique et son merveilleux ?

Les paysages d'impasses

Une composante récurrente

Composante récurrente des paysages de la palus, la structure en impasse en constitue l'une de ses caractéristiques identitaires au même titre que le bocage ou les prairies.

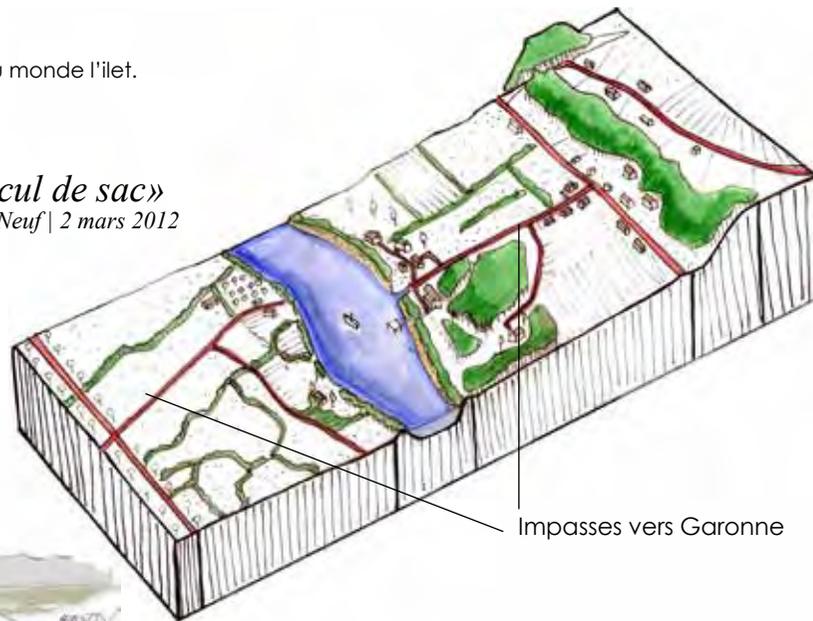
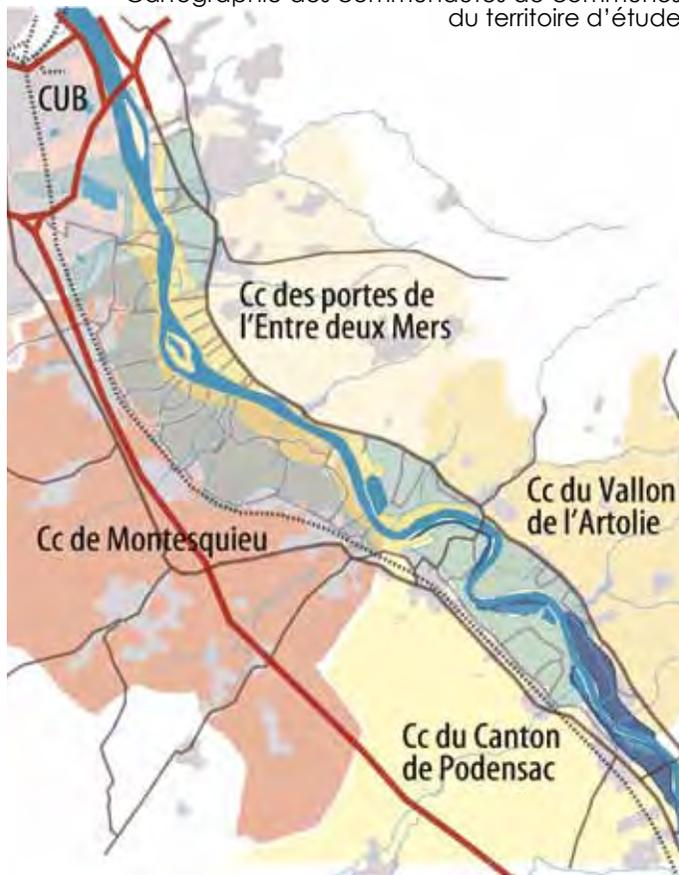
Ces paysages ne sont pas un quelque part, un nulle part mais « la palus » et plus particulièrement les « paysages d'impasses ». Ils sont caractérisés par des prés bocagers humides jalonnés par des routes carrossables en impasses sur Garonne ou comme un « lien symbolique et concret qui permet à la fois d'atteindre le bout du monde mais aussi d'en sortir »¹.

¹ Bout du monde. Les carnets du paysage. Au bout du monde l'ilet.

«Il y a beaucoup de passage pour un cul de sac»

H.5.2 | Port Neuf | 2 mars 2012

Cartographie des communautés de communes du territoire d'étude



Impasses vers Garonne

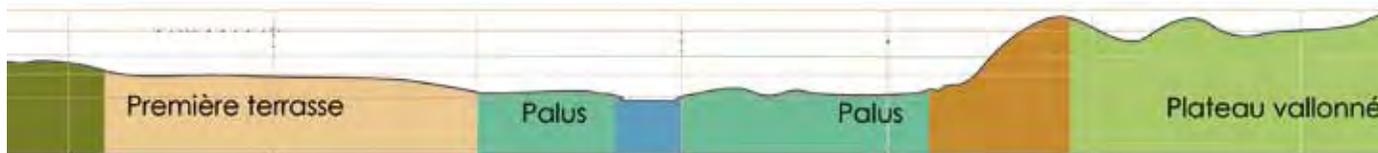


Port Neuf, une ouverture sur Garonne

Par impasse, nous entendons :

- la notion de point de départ : un port qui ouvre sur un autre horizon, une autre rive
- soit une arrivée : un château, cul de sac où Garonne devient une frontière. Par ailleurs ces impasses ne l'ont pas toujours été, ce qualificatif a été pris par le non-usage contemporain du fleuve.

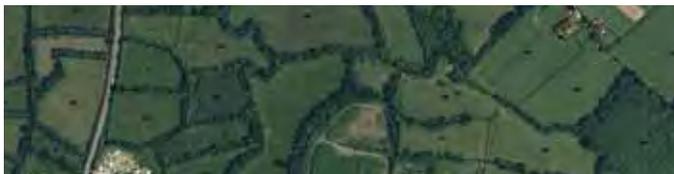
Ces situations entraînent un dialogue physique ou visuel entre les deux rives : jeux de vis-à-vis entre les deux façades fluviales.



Coupe transversale montrant les reliefs principaux du territoire

La palus, paysage bocager qui évoque le dépaysement. Un lieu si proche de la grande ville cosmopolite de Bordeaux, et pourtant si lointain tant les ambiances paysagères diffèrent dans ce territoire traversé, habité...

Paysages du merveilleux



Bocage fermé de prés humides. La trame paysagère ancienne est conservée. Les parcelles de petite taille sont clôturées par des haies en assez bon état. Ce cloisonnement donne à ce paysage un côté très intime et particulier. Secteur Natura 2000.



Bocage ouvert de prés humides. La haie encore présente, n'encercle plus toutes les parcelles qui sont nettement plus grandes. Le paysage est plus ouvert.

Au cœur de ce paysage d'eau, la Garonne paraît fantomatique. Pourtant, sa présence se ressent jusque dans les fossés, les prés humides et les gravières qui nous accompagnent jusqu'à son rivage.

Depuis les berges, le vis-à-vis s'installe d'une rive à l'autre.

Puis, le courant porte notre regard jusqu'à l'infini, tantôt vers l'amont, tantôt vers l'aval et parfois jusqu'aux îles d'Arcins et de la Lande, dernières traces d'un fleuve encore indompté.

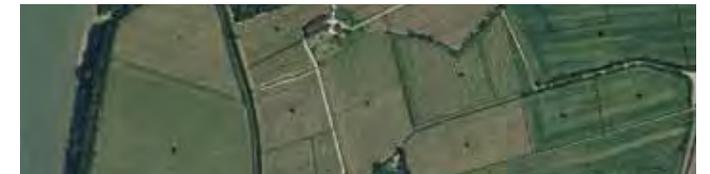
Nous sommes dans le paysage de la lenteur, où le temps semble s'être suspendu, loin de la vitesse de la ville, à l'écart du « brouhaha » quotidien.

Quittant la terrasse alluviale urbanisée, on se trouve dans une palus agricole, dessinée, travaillée, une « nature humanisée ».

A l'intérieur de cette palus, l'unité paysagère est véhiculée par les haies d'essences variées telles que l'aulne, le chêne, le robinier faux-acacia, le saule (etc.), les fossés, la ripisylve et enfin le fleuve.

Elle prend des situations différentes : la monotonie reste l'ennemie de ces paysages intimes, ouverts et attachants.

Ce sont ces éléments paysagers, ces pratiques agricoles, ces formes, ces couleurs et textures qui engendrent le merveilleux de ces lieux.

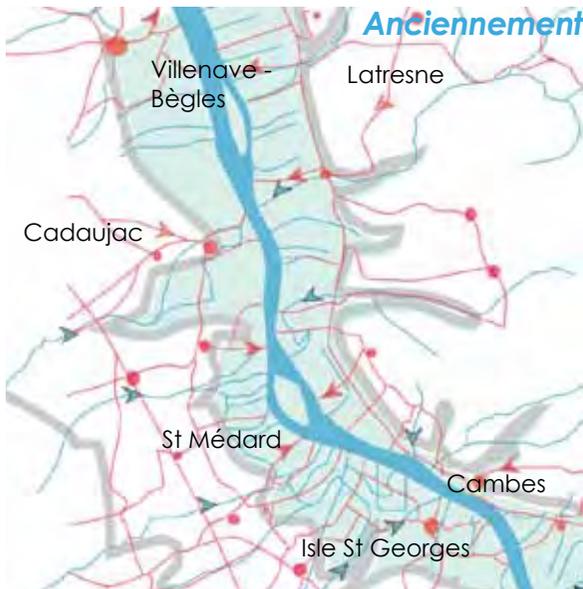


Paysage ouvert, la haie a pratiquement disparu. Le paysage est moins cloisonné et les rangs de vignes créent des lignes directrices.

Comment se déplace t-on? Comment se déplaçait t-on?



Cartographie des déplacements sur le territoire



Aujourd'hui, une Garonne exclue des modes de déplacements
Anciennement une Garonne qui drainait les déplacements transversaux

Actuellement, on constate que le principal mode de déplacement sur le territoire reste la voiture. Il existe donc un réseau routier extrêmement développé avec une convergence des flux vers l'autoroute (en rive gauche) et la route François Mauriac (en rive droite). La conséquence est alors une saturation des axes longitudinaux.

Enjeux

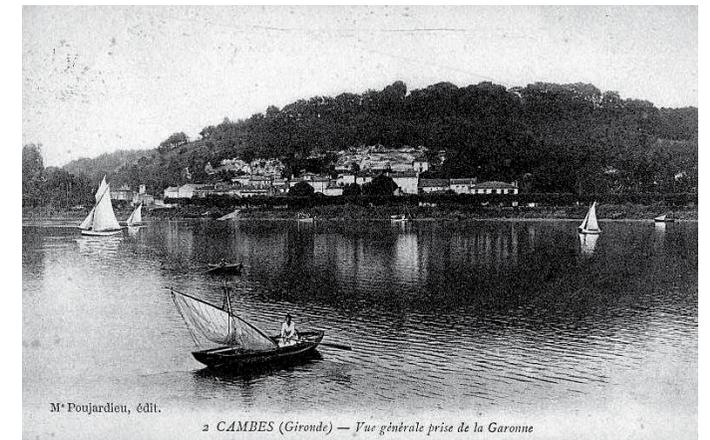
- accessibilité à la palus et donc à Garonne

Dans le passé, la Garonne était l'axe majeur nord-sud, les chemins venant de l'arrière pays aboutissaient sur le fleuve, léguant les paysages dits « d'impasses » qui n'en étaient pas puisqu'elles arrivaient sur des ports. Par conséquent, le retournement des déplacements de la Garonne vers l'arrière pays s'accompagne d'une mise à distance de la palus, qui n'est plus un espace traversé comme elle a pu l'être.

- la visibilité sur Garonne / sur rive / sur palus

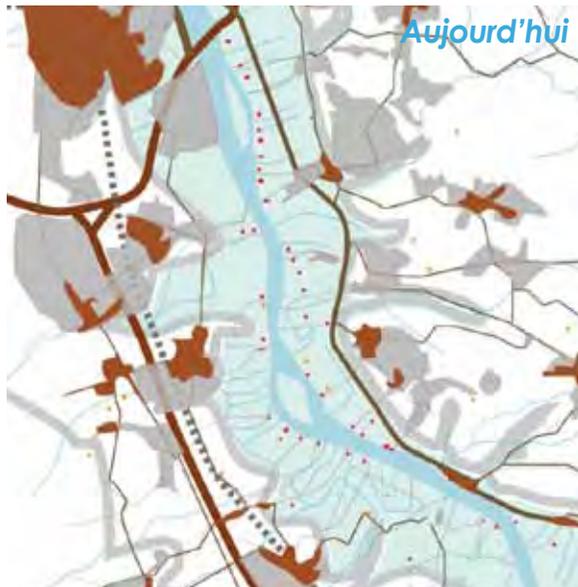


Aujourd'hui, des voies vers Garonne
devenues des impasses

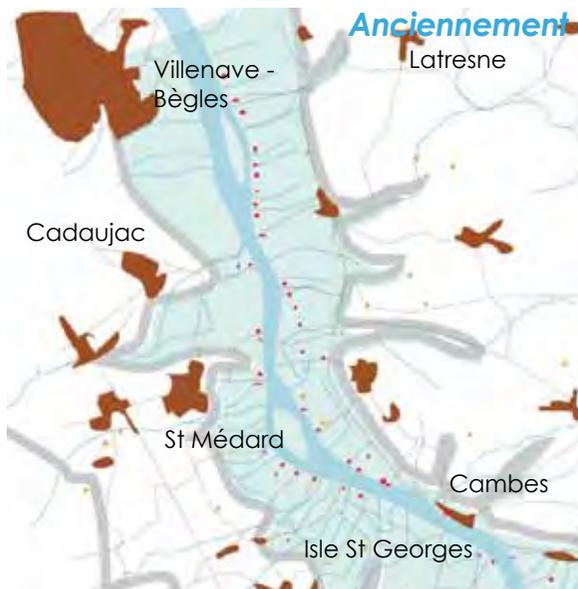


Le passage sur Garonne au niveau de Cambes

Comment réside t-on? Comment résidait t-on?



Cartographie de l'implantation des bourgs



L'implantation des bourg s'est constituée originellement sur la terrasse en rive gauche, sur le plateau vallonné de l'entre deux mers en rive droite, ainsi qu'en pied de coteau, au contact des affluents. En palus, le bâti se répartit hors de l'eau, c'est à dire sur les terres les moins soumises aux fluctuations de la Garonne, comme les bourrelets de rive.

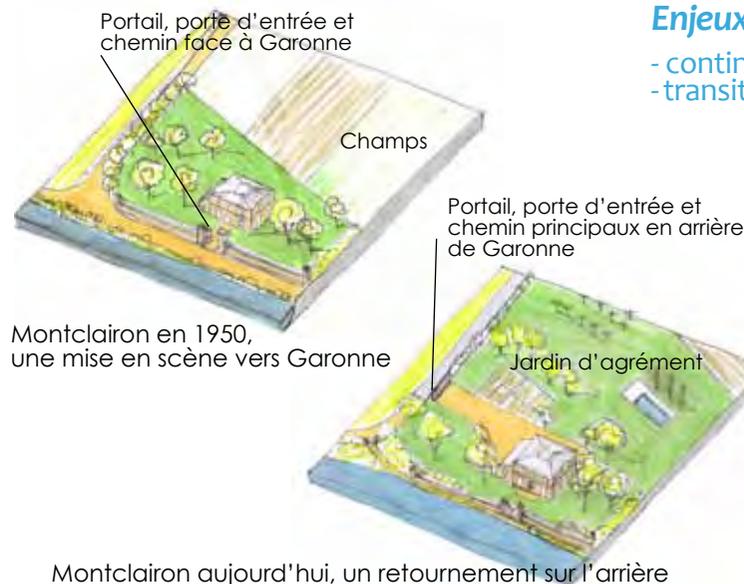
De grandes demeures et fermes du XVIIème et XIXème siècles sont caractéristiques d'un habitat en bourrelet de rive, avec des modes d'urbanisation adaptés aux aléas de ce milieu contraignant. En parallèle, sur la terrasse alluviale en rive gauche et en pied de coteau en rive droite, se développent de nombreux lotissements en périphérie des bourgs. La forme urbaine de ces espaces, souvent renfermés sur eux-mêmes, se détache entièrement de son environnement. Elle génère ainsi de véritables barrières entre fleuve, palus et bourgs.



Au rez-de-chaussée, on peut trouver des moellons séchant plus rapidement ou encore des maisons surélevées avec une cave inondable

Enjeux

- continuité physique et visuelle entre les bourgs et la palus
- transition entre milieu périurbain et espace de prés bocagers



Montclair en 1950, une mise en scène vers Garonne

Montclair aujourd'hui, un retournement sur l'arrière

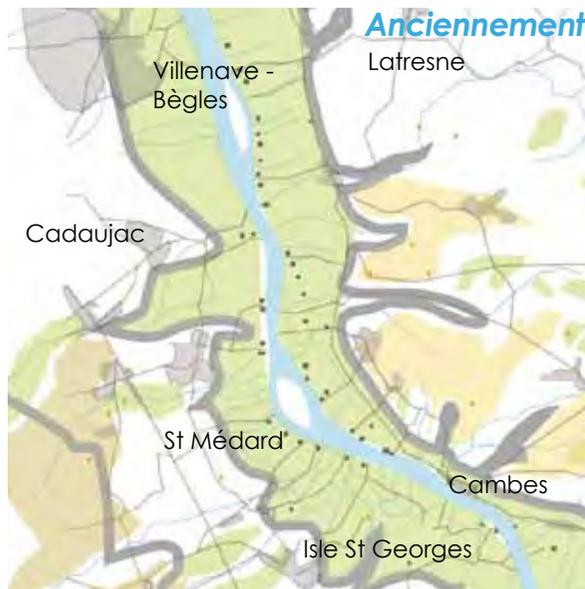
Ces grands domaines construits sur le bourrelet de rive étaient en contact direct avec la Garonne, ancien grand axe de transport et d'échanges commerciaux. L'habitat traditionnel se tournait ainsi vers son fleuve avec une entrée magistrale depuis la rive vers l'habitation et créait un véritable vis-à-vis entre les deux rives.

Aujourd'hui, les grandes infrastructure carrossables ont pris le dessus sur la Garonne. La façade sur Garonne anciennement mise en scène n'est aujourd'hui qu'un fond de jardin ayant perdu son rôle, il s'opère un retour vers l'arrière, vers les grandes infrastructures.

La Garonne est donc passée d'un lieu d'échanges et de transports commerciaux à une fonction de plaisance. On vient à Garonne pour se détendre, se balader, profiter des activités nautiques du fleuve...



Cartographie des activités économiques du territoire



Support d'échanges, la Garonne est aujourd'hui destinée aux activités de plaisance : on vient sur les berges du fleuve pour se détendre, se balader, profiter des activités nautiques... Par ailleurs, on constate une mutation des activités en palus : d'un paysage strictement agricole (viticole et d'élevage) à des paysages diversifiés au sein desquels se juxtaposent une diversité de pratiques: agricoles, industrielles ou de plaisance (terrains de sport, élevages équin).

Si la palus connaît de grandes transformations paysagères, le paysage de bocage humide semble au contraire se pérenniser. Dorénavant, il semble essentiel de conserver cette structure agricole qui est à l'origine du merveilleux des lieux. Ainsi, l'enjeu est de faire en sorte que les nouvelles activités soient composées de telles manières qu'elles participent à renforcer cette dimension onirique.

Enjeux

- cohabitation entre les activités agricoles et récréatives
- biodiversité du milieu bocager et rivulaire
- identité paysagère liée au recul de l'activité agricole



Digue avec vignes de part et d'autre | Isle Saint-Georges



Terrains de sport dans la palus | St-Médard d'Eyrans



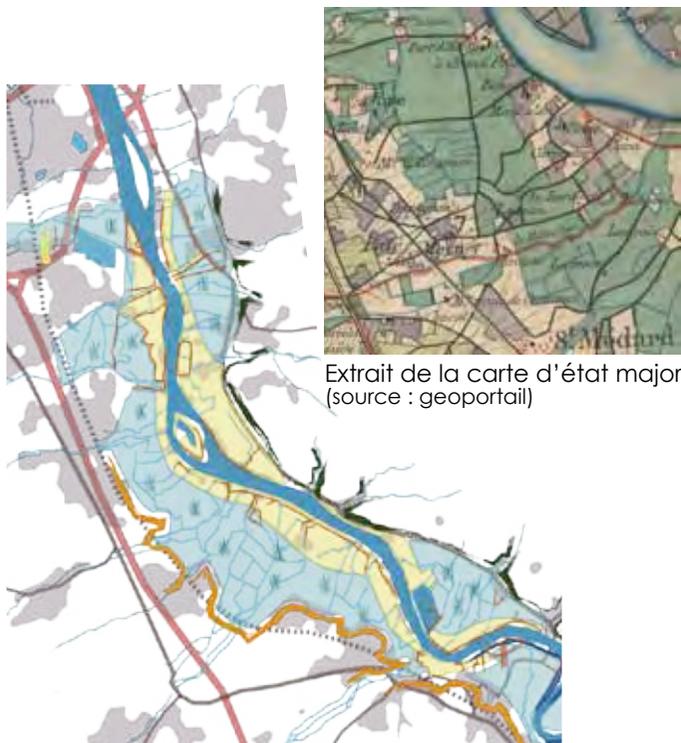
Troupeau de bovins | Cadaujac

Dialogue entre les deux rives, paysages et territoires riverains de la Garonne

Propositions d'actions pour une « culture Garonne de l'aménagement » entre Rions et Latresne, Podensac et Cadaujac

Dans un contexte où le regain d'intérêt pour le fleuve s'affirme, les réflexions autour du thème de « l'habité » dans la palus et des pratiques quotidiennes induisent des remises en questions des outils réglementaires.

L'émergence de nouvelles activités et l'arrivée de nouveaux habitants indirectement liés à la valeur productive de ce territoire sont les signes que les usages et pratiques ont évolué. Un temps tournés vers la Garonne et sa palus, les bourgs de la zone d'étude s'en sont progressivement détournés.



Extrait de la carte d'état major
(source : geoportail)

Cartographie des fluctuations de Garonne



Extrait du PPRI de Cadaujac
en rouge, les zones de danger et en bleu les zones de précautions
○ Anciennes constructions inscrites aujourd'hui en zone rouge

« Sont autorisés (dans l'intégralité de la zone rouge):
La construction, l'aménagement et l'extension de structures agricoles légères liées nécessaires aux exploitations agricoles en place, sans équipements de chauffage fixe, tels qu'abris, tunnels bas ou serres-tunnels, sans soubassement. »
(extrait du règlement du PPRI du secteur Beautiran - Cadaujac)

Cette prescription témoigne de l'impossibilité pour les exploitants agricoles de pouvoir habiter à proximité de leur exploitation.

En effet, les PPRI communaux sont directement liés aux fluctuations de la Garonne: la palus, qui correspond au champ d'expansion de ses crues, au déplacement de ses méandres et sous l'influence de la marée, est classée entièrement en zone inconstructible. Cette différenciation est clairement lisible dans le paysage et se matérialise par une limite nette entre palus inondable et terrasse habitée (cf photo ci-contre).

Pourtant, cette contrainte de l'inondation a été détournée dans l'histoire et n'a pas toujours été perçue comme telle : ses berges, ses digues, les constructions en bourrelet de rive (maisons, fermes et domaines bâtis au 18/19ème siècle) sont autant d'éléments qui évoquent un rapport complexe et une adaptation de l'homme à ce milieu « menaçant ».

Ainsi, il pourrait être intéressant d'intégrer aux documents réglementaires la singularité des nombreux aménagements liés à la présence de l'eau, ce que ne fait pas le PPRI, qui n'est pas un document d'urbanisme.



Lotissement | Cadaujac

Quelle place pour la palus dans le quotidien des habitants? Comment l'appropriation de la palus par ses habitants peut-elle induire un retournement vers Garonne?



Se déplacer



S'arrêter



Se loger

Des modes de déplacements/des points d'arrêts/des typologies d'habitats alternatifs aux actuels.



Se loger

S'arrêter

Se déplacer

Etirer les espaces de quotidienneté vers la Palus

1. Gérer les paysages de la palus pour renforcer le merveilleux des lieux

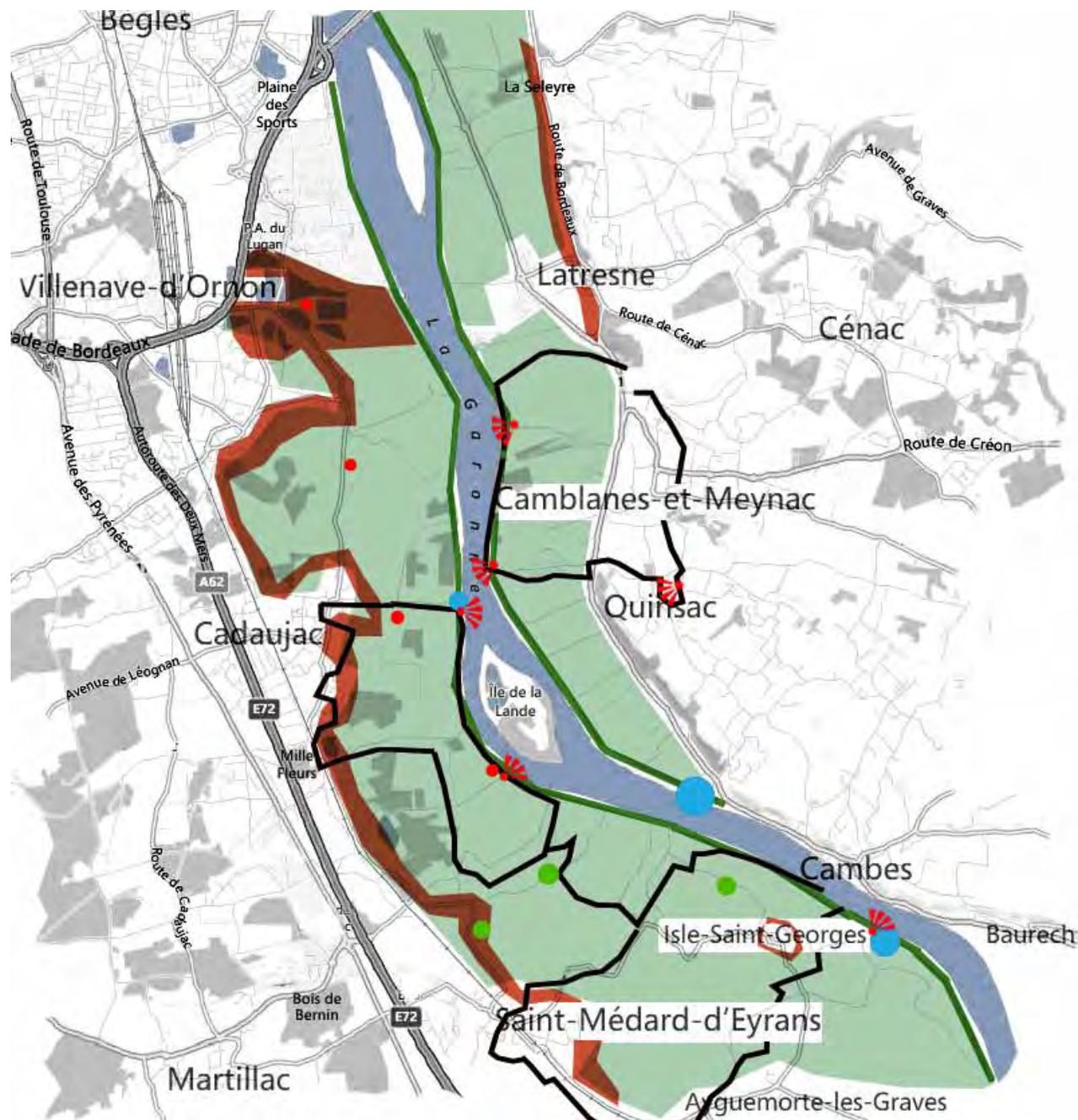
-  1.a Entretien d'une structure bocagère
-  1.b Les paysages fluviaux
-  1.c Parcourir la palus
-  1.d Dynamiser la palus par des points d'arrêts

2. Habiter à proximité de la palus

-  2.a Requalifier les lotissements existants et les espaces publics associés
-  2.b Penser les futures extensions urbaines

3. Résider dans la palus

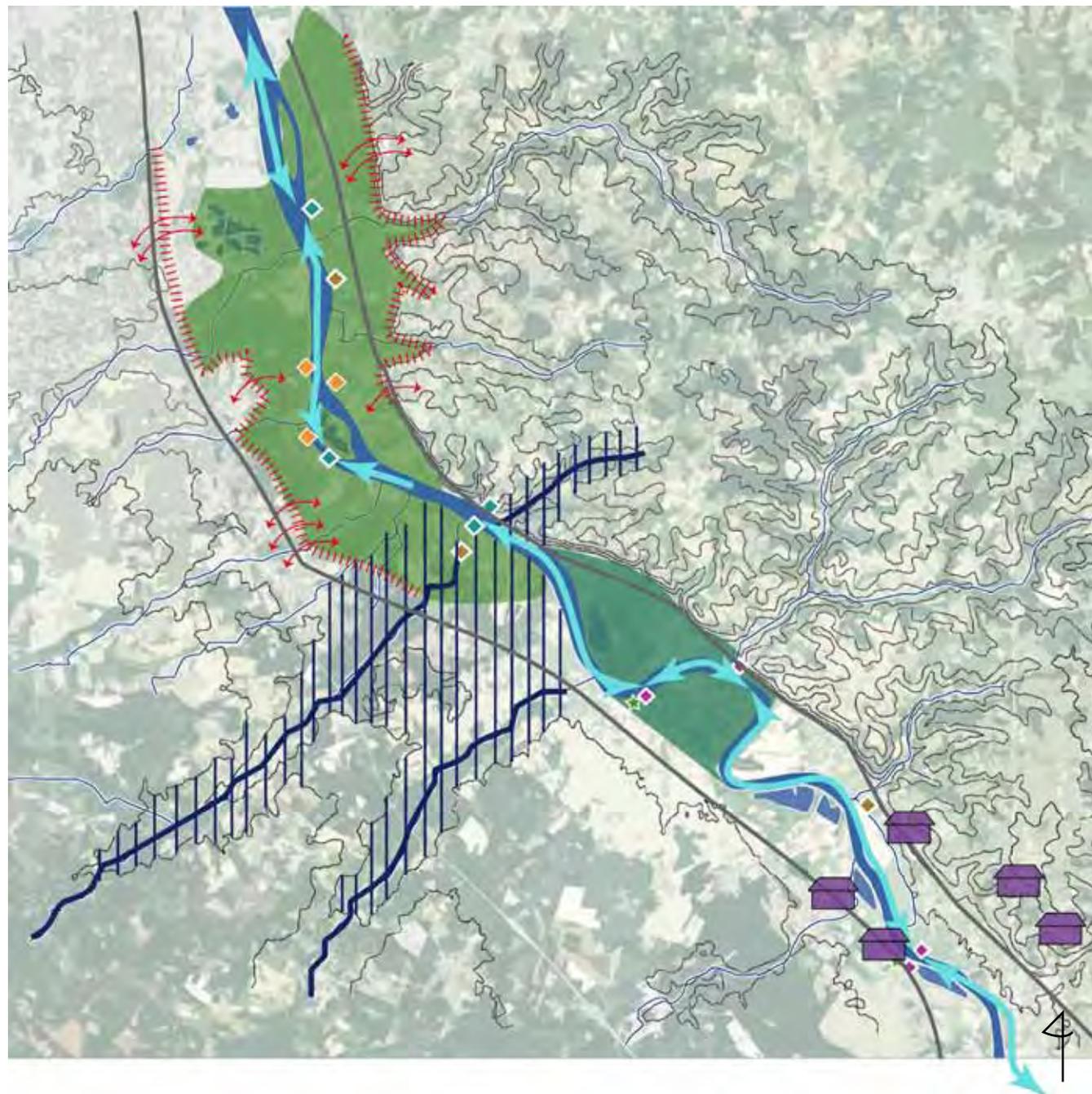
-  3.a Ponctuellement, densifier les noyaux existants du bourrelet de rive
-  3.b Proposer des logements et des bâtiments d'exploitation pour les agriculteurs



Stratégies globales

Parmi les cinq entrées développées dans le diagnostic, deux stratégies englobant toutes les autres ont émergé : les ports et le parc agricole. Ces deux thématiques proposent un nouveau mode de déplacements et l'importance de pérenniser ces paysages agricoles. Les trois autres thèmes viennent enrichir ces deux premiers. Ils les complètent et leur donnent de l'ampleur. La question de l'habiter dans la palus peut se raccrocher directement aux questionnements du parc agricole. Comment peuvent dialoguer espaces agricoles et urbanisation ? La question de la viticulture est aussi en lien avec le parc agricole puisqu'on parle d'un patrimoine viticole lié à cette activité agricole. Les affluents quant à eux parcourent ces espaces cultivés, bâtis et trouvent leur finalité dans les ports. Ils permettent de reconnecter la Garonne à l'arrière pays.

Toutes les thématiques peuvent finalement s'entrecroiser, s'enrichir entre elles et proposer des déclinaisons différentes pour des enjeux similaires. C'est là tout l'intérêt de ce travail: tendre des ponts entre les différents thèmes pour construire une réponse variée mais surtout cohérente et riche avec de nombreuses propositions de projet.





Voguer de port en port,

à la découverte d'un patrimoine fluvial, de la Garonne à son arrière-pays

Les ports ont des actions ponctuelles sur l'intégralité de la Garonne. Il s'agit de retourner le regard et les pratiques vers le fleuve en rendant la Garonne navigable. Par la mobilité quotidienne, touristique et marchande, les ports retrouvent des usages qui permettent de les mettre en réseau tout en faisant dialoguer les deux rives. Ils permettent également de faire découvrir le patrimoine paysager, architectural, viticole... de la vallée et de renforcer les liens entre le fleuve et l'arrière pays.



Créer un parc agricole péri-urbain et diversifier l'agriculture de méandres

A cette stratégie tournée vers l'eau, une seconde vient l'enrichir, celle de l'implantation d'un parc agricole en périphérie de la CUB. De Latresne à Quinsac en rive droite et de Villenaved'Ornon jusqu'à Isle Saint-George en rive gauche, ce parc a pour cœur l'ensemble des prairies humides bocagères. Il aura pour vocation de conforter et d'implanter à nouveau l'agriculture et l'élevage sur ces paysages empreints de merveilleux, ainsi que de développer de nouvelles cultures.

A ce grand parc agricole urbain s'ajoute un travail sur les paysages de méandres. Afin que ces derniers ne s'uniformisent pas, l'implantation d'une activité d'agroforesterie peut être envisagée.



Etablir un dialogue entre espace habité et fleuve,

Vers des pratiques quotidiennes dans la palus.

Cette palus mise aujourd'hui hors la vie s'explique par des grands changements dans la façon de circuler, d'habiter et de cultiver ce territoire. Il s'agit de replacer la Garonne et ses paysages d'influence au cœur des pratiques du quotidien. Cette stratégie veut donc étirer les espaces de quotidienneté vers la Garonne, à travers les cheminements, les franges urbaines, et un habitat sur les points hauts de la palus.



Les affluents,

Ossature paysagère de la vallée de la Garonne.

Les paysages de la Garonne ne se limitent pas uniquement aux abords du fleuve. Il est la colonne vertébrale d'une ossature plus large constituée par les affluents. Anciennement, ces cours d'eau étaient des lieux attractifs grâce à la présence de moulins et de lavoirs. Aujourd'hui ils sont effacés de la vie quotidienne. Pourtant ce sont des lieux d'histoire, aux paysages et à l'écologie remarquables. Le but est de faire participer les affluents dans la vie des habitants (création de lieux de vie, sentiers, connexions paysagères...) et de retrouver des continuités écologiques et physiques entre l'arrière pays et la Garonne.



Le paysage viticole comme jardin de la Garonne,

Agir en faveur d'un patrimoine à reconnaître.

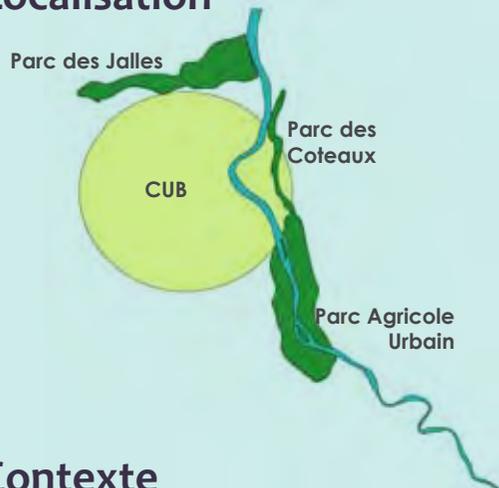
AU XVIII^e s. l'activité viticole a profondément structuré le territoire de la vallée de la Garonne. Aujourd'hui le paysage viticole est menacé par une défaillance de la prise en compte de sa valeur patrimoniale. Les châteaux font l'objet de toutes les attentions alors que ce paysage ne se résume pas à eux. C'est un ensemble qui s'étend à tout le territoire sous forme du patrimoine arboré, bâti et dans sa composition générale qui vise à mettre en scène tous les éléments de l'économie viticole (éléments de production et de représentation).

Après cette phase d'analyse, les différentes stratégies ont permis de mettre en avant des lieux porteurs de projets. Ces lieux et les actions qui y seront menées vont être décrits dans plusieurs fiches actions. Celles-ci, classées en fonction des thématiques abordées précédemment, vont permettre une nouvelle vision d'ensemble du dialogue entre les deux rives.



III / Propositions d'actions pour une « culture Garonne de l'aménagement »

Localisation



Contexte

La commune de Cadaujac dispose aujourd'hui d'un ensemble de protections sur son paysage de bocage. Cependant, l'agriculture a presque disparu.

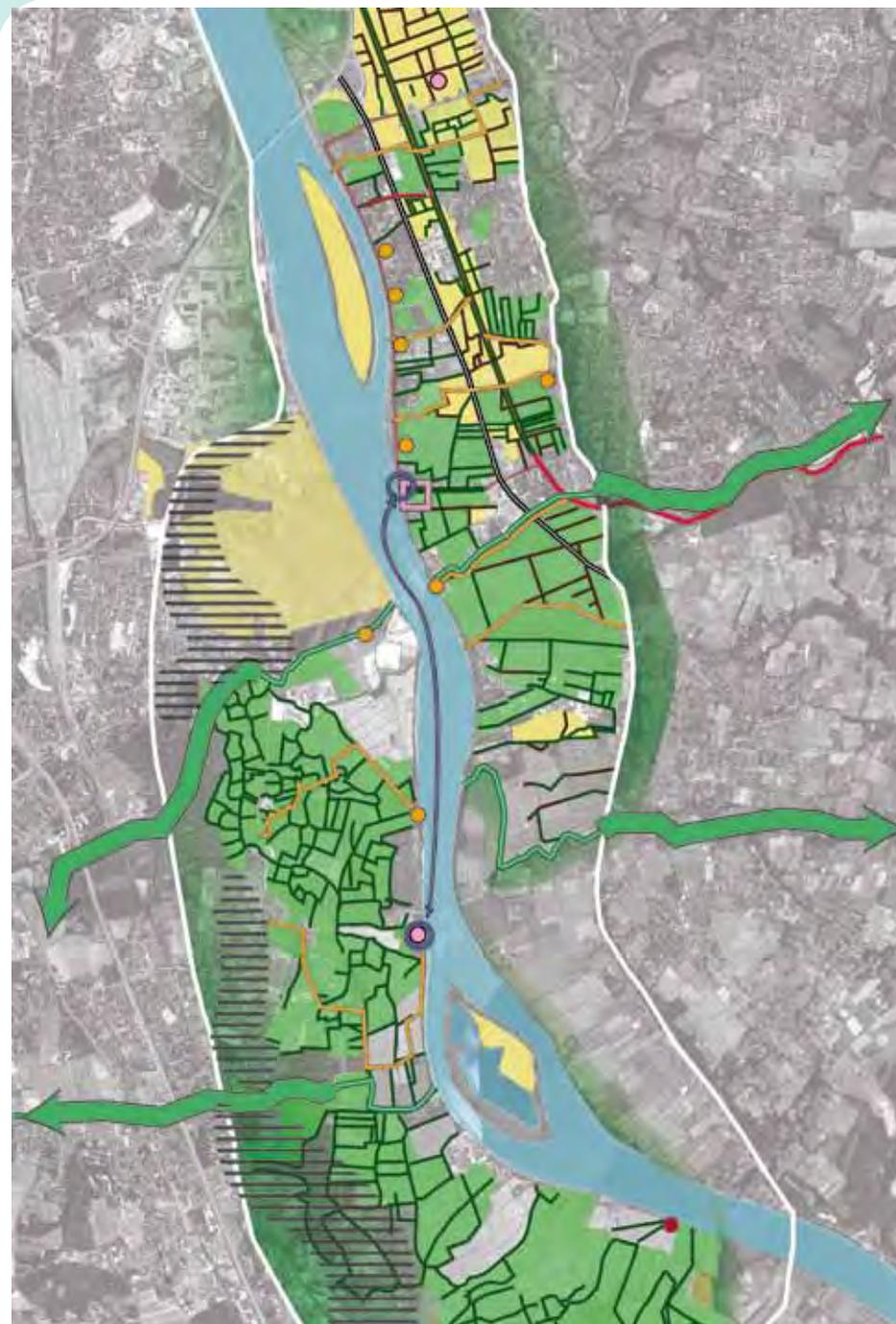
En face, à Latresne, l'agriculture est encore présente, mais le bocage tend à se déliter, et l'on a pu observer de nombreuses parcelles enfrichées.

Se pose aujourd'hui la question de la préservation de ce riche paysage de prairies humides tout en y réimplantant une activité agricole.

Objectifs

A travers la création du parc :

- Préserver et redévelopper l'agriculture.
- Faire découvrir et parcourir le parc agricole
- Faire dialoguer les deux rives grâce à la palus



- Le cœur de Parc** et ses limites géographiques (du coteau en rive droite à la 1ère terrasse alluviale en rive gauche)
- Les limites étendues du parc à la palus de Quinsac et aux lisières urbaines
- Lisières urbaines** à intégrer au parc avec un travail sur les limites
- Le parc s'étire dans les vallées
- Les prairies maintenues en pâtures
- Les prairies en friche** aux portes de la CUB sont réinvesties
- Cours d'eau** s'écoulant dans les vallées à protéger
- Bocages existants à restructurer
- Bocages à créer en fonction des pratiques culturales
- Ports** (AMAP flottante) à aménager et mettre en lien avec les productions agricoles de la palus
- Points d'intérêt à valoriser (fermes, châteaux, villas) et à mettre en scène
- Ferme relais et ferme de la palus** à créer pour impulser de nouvelles cultures et assurer la relève
- La maison du parc** au port de l'homme, point de repère
- RD10**, une rupture dans la palus à traiter en séquences avec le végétal
- Ancienne voie de chemin de fer Bordeaux-Sauveterre devient la **piste cyclable** à mettre en scène dans le paysage de prairies humides
- Chemins piétons à créer et chemins communaux à relier du coteau à la Garonne en traversant la palus
- Passerelle piétonne traversant la RD10, marquant l'entrée du parc

Pratiquer et découvrir la palus

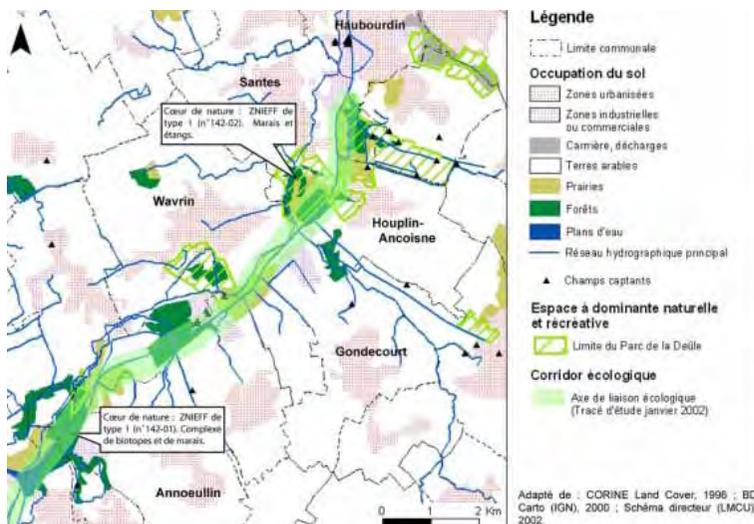
Afin de préserver les paysages de prairies humides, tout en pratiquant une agriculture de proximité, nous proposons de mettre en place un parc agricole péri-urbain. Ce parc situé au sud de l'agglomération bordelaise, a plusieurs vocations : productif et récréatif. Il peut s'inscrire dans un maillage de parcs à vocation agricole en périphérie de la communauté urbaine de Bordeaux.

Le parc s'inscrit dans une dynamique de restructuration du bocage présent sur la commune de Latresne. En effet, ce bocage est essentiel pour le bon maintien de l'agriculture et surtout de l'élevage. Ensuite, grâce à un rachat des parcelles par les collectivités, il est envisageable de pérenniser ou d'installer une nouvelle agriculture de proximité. Pour que cette agriculture soit de qualité, il est possible de mettre en place une charte agricole sur tout le périmètre du parc.

Nous favorisons les circuits courts pour les produits fabriqués dans le parc. Et pourquoi pas labeliser ces produits, comme c'est aujourd'hui fait au grand parc de Miribel Jonage à Lyon.

Ensuite, dans une optique de faire découvrir la palus, un ensemble de cheminements vont être mis en place, chemins qui reprendront ceux déjà existant et servant à l'exploitation des terres.

Le coeur de notre parc agricole urbain serait donc ces paysages de prairies humides. Cependant, il serait intéressant de le prolonger jusqu'aux paysages viticoles de Quinsac et de l'Isle Saint Georges où aujourd'hui le tourisme est déjà bien implanté.



Plan du parc de la Deule - Lille



Cheminement à travers les pâturages - Lille -



Vue des parcelles agricoles du parc Miribel Jonage - Lyon -

Outils et partenaires

- Communes de Latresne et Cadajac, puis celles de Quinsac et de l'Isle Saint Georges
- Chambre d'agriculture et agriculteurs
- SMEAG
- SAFER pour la préemption des terres
- Développement d'une charte agricole
- Périmètre de protection des espaces agricoles péri-urbains
- Préemption par les communes des terres agricoles

Localisation



Bocage de petits Esteys, structure qui nécessite les premières actions

Bocage existant à consolider

Bocage de chemins et de routes à restructurer selon les situations

Bocage absent à replanter selon les situations et en fonction des pratiques

Rive droite, Latresne

Contexte

Le bocage est une structure paysagère fonctionnelle qui suit le réseau de fossés, de ruelles et d'esteys. Il est intimement lié à la palus cultivée. Le maillage est varié à Latresne et épais et dense à Cadaujac. Rive droite, le bocage se densifie au sein d'espaces qui s'enfrichent. Rive gauche, le bocage est stable et protégé.

Objectifs

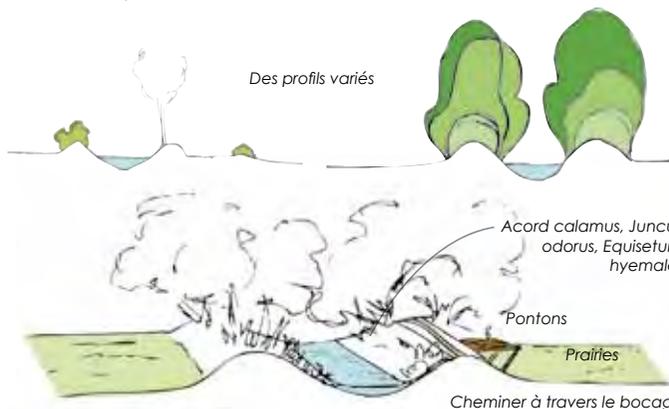
- Développer la valeur écologique des bocages qui permettent la mobilité de la faune, la flore et diversifient les ambiances au sein de continuités.
- Restaurer et renforcer le maillage à certains endroits et le laisser ouvert à d'autres en fonction des cultures mises en place et selon les ouvertures que l'on veut avoir sur le paysage.

Mettre en scène les ambiances et valoriser les fonctions du bocage

Les bocages d'Esteys



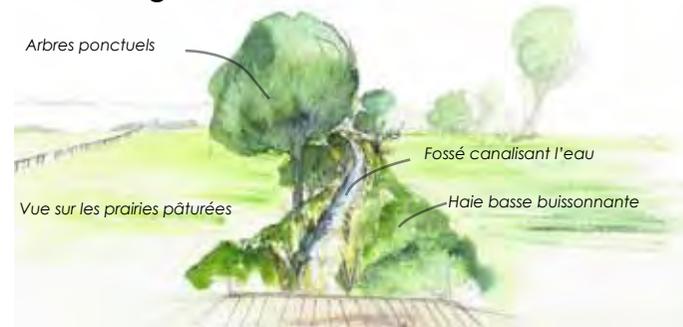
Restaurer le bocage permettra de créer des continuités écologiques et certaines seront aménagées et ouvertes au public du parc. Densification du bocage sur plusieurs strates et cheminements le long de certains esteys, ici le Rebédèch, à Latresne.



ACCUEILLIR LA BIODIVERSITE

Enrichir ces continuités permettra d'augmenter le potentiel génétique du paysage et des terres agricoles. La palette végétale étoffée procurerait des ambiances uniques autour des esteys.

Les bocages de fossés

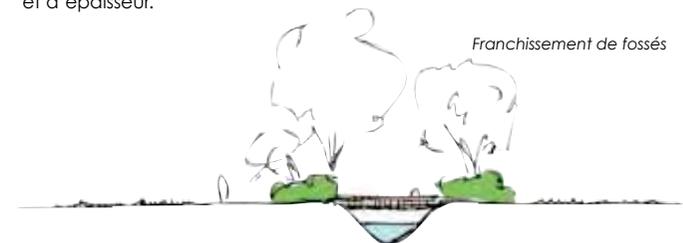


Passage à travers les prairies

Pour éviter la perte de lisibilité du paysage, on proposera une conduite du bocage de fossés par une strate buissonnante dense pour enclore les parcelles où paissent le bétail, notamment au sein de parcelles qui s'enfrichent. Ce maillage sera enrichi par des arbres de haut jet avec un port étalé pour l'ombre.



Franchir, traverser ces bocages c'est permettre de découvrir et gérer autrement ces continuités aux profils changeant de nature, de hauteurs et d'épaisseur.

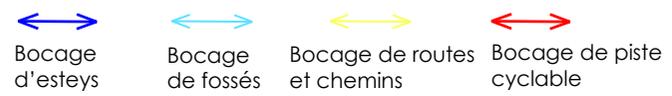
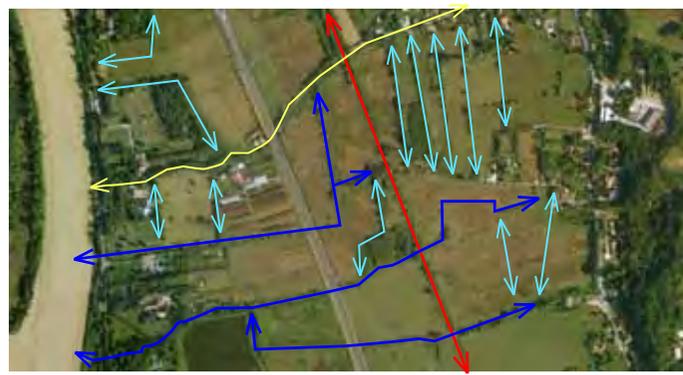


PRODUIRE

Conduire et planifier une gestion du bocage permettra d'obtenir une production variée et continue. (bois d'oeuvre, paillage, récolte de fruits, fourrage pour le bétail). Cette armature paysagère bénéficiera d'une plus value et permettra de participer à l'autogestion du parc agricole.



Le réseau hydrographique et le bocage, deux maillages indissociables



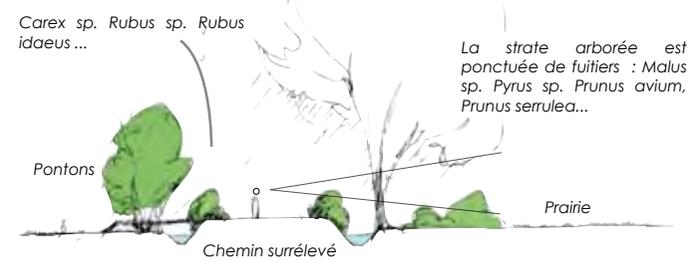
Gérer les circulations de l'eau avec le bocage est primordial dans ce paysage agricole de haies. Les esteys, structure principale, traversent la palus de la Garonne au coteau. S'y connectent les fossés, structure secondaire généralement perpendiculaire qui délimite les parcelles pâturées. Les chemins et routes, eux aussi, traversent la palus. Ils desservent des groupements de quelques habitations. Ce maillage paysager a un profil hétérogène avec des végétaux adaptés qui enchantent ces paysages.

Le bocage de piste cyclable



Vue à travers l'ancienne voie ferrée

Conserver le bocage le long de la piste cyclable, ancienne voie ferrée, auquel on apportera quelques ouvertures, fenêtres sur le paysage. On pourra favoriser la venue de fruitiers sur cette continuité.



GERER L'EAU

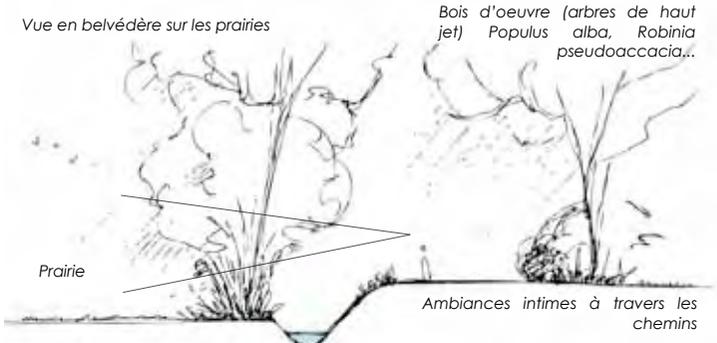
Le renforcement du bocage permettra de mieux anticiper les crues de la Garonne lors de forte pluie et de grande marée, car il joue le rôle d'absorber l'eau, de la dépolluer par phyto-épuration. Il permet aussi de limiter l'érosion des sols en plus de la ripisylve, tout en approvisionnant les nappes phréatiques.



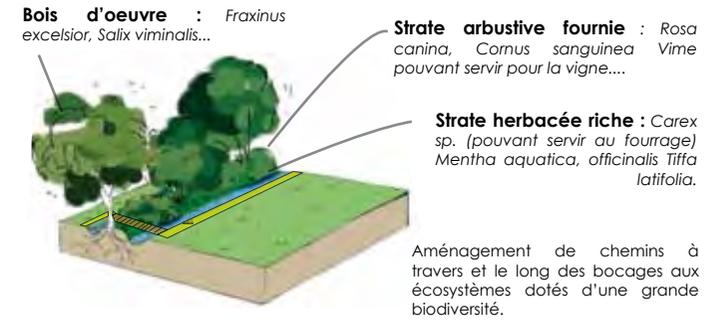
PROTEGER

Densifier le maillage permettra au bocage de jouer sa fonction d'effet brise-vent en régulant les températures, protégeant les cultures, limitant l'assèchement et l'évapo-transpiration des sols. Les terres cultivées verront ainsi leur rentabilité augmenter.

Le bocage de route et chemins



Les ambiances très intimistes se confinent autour des circulations piétonnes ou voiture bien souvent cadrées par une végétation arborée ou de haie dense. L'ouverture de certaines vues sur les prairies mettra en scène le paysage grâce aux jeux de niveaux des chemins et des routes.



La haie peut avoir de une à plusieurs strates en fonction des situations et de l'ambiance que l'on veut donner et du rôle qu'elle a à jouer.

Outils et partenaires

- Association d'entretien (syndicat des palus), Syndicat du parc
- Communes de Latresne et Cadaujac
- SMEAG, le CG33 (espaces naturels sensibles)
- Documents de gestion, charte du parc.

Parc agricole des palus garonnaises



Le parc agricole des palus garonnaises est mis en place en s'appuyant sur des pratiques existantes. Il a pour ambition de créer une mosaïque de paysages, en valorisant le développement de nouvelles pratiques et le renouvellement de celles existantes.

Objectifs

- Diversifier les paysages du Parc agricole
- Enrichir et perpétuer les pratiques actuelles
- Développer de nouvelles pratiques et valoriser le potentiel agronomique des terres
- Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement au sein du parc

Maintenir l'élevage et encourager l'introduction d'espèces adaptées

Le maintien de l'agriculture dans le parc agricole des palus garonnaises passe par le soutien des éleveurs actuels et par la réintroduction d'espèces adaptées aux milieux humides.

La «**Cadaujacaise**» aussi appelée la «bordelaise», ainsi que la «**Maraîchine**» sont deux races laitières qui s'accoutument très bien des prairies humides. Elles pourraient être réintroduites sur Latresne et Cadaujac.

D'autre part le projet réalisé sur l'île Raymond est un exemple aboutit de renaturation et de maintien des espaces agricoles.

(Cf. *Plan d'actions pour la préservation et la valorisation des Zones Humides des bords de Garonne-Communauté de communes de Montesquieu*).

(Cf. *Programme de conservation et valorisation de la Race Bovine Maraîchine et des Prairies Humides*).



Prairie aujourd'hui pâturée à Latresne



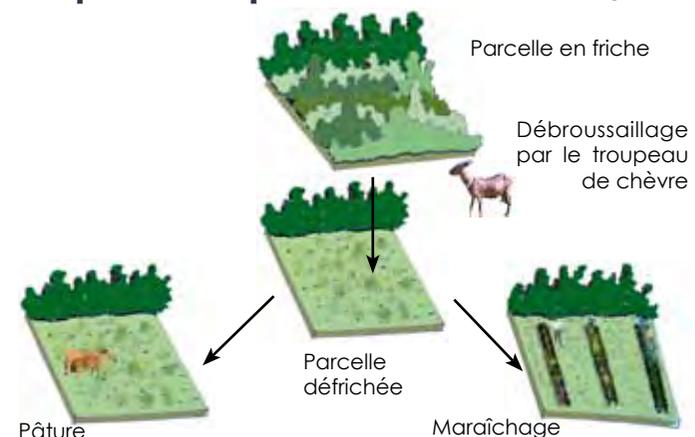
La «Maraîchine» réintroduite dans les marais et les prairies humides de Vendée



«Black Scottish», mouton élevé sur l'île Raymond humides de Vendée

Instaurer un pâturage itinérant à la reconquête des parcelles enfrichées/ Encourager les jeunes éleveurs

La volonté d'une **jeune agricultrice** de s'installer sur **Latresne** en tant qu'**éleveuse de chèvres** est la bienvenue dans la dynamique du parc agricole. Ses caprins pourraient entrer dans un **circuit** de pâturage itinérant et **débroussailler** les parcelles enfrichées. Celles réouvertes seraient **valorisées par une autre activité agricole**. Ce pâturage itinérant pourrait s'étendre au «Parc des Coteaux» de l'agglomération bordelaise. À noter que la race de «chèvre alpine x massif central» pâture dans les prairies humides.



Maîtrise du foncier agricole et redécoupage du parcellaire

Le parcellaire agricole d'une exploitation est parfois très vaste. Un jeune exploitant qui souhaite s'installer n'en a pas forcément les moyens. Les collectivités peuvent appuyer sa démarche en acquérant des terres par le biais d'outils réglementaires de maîtrise foncière comme les **ZAP**, les **PAP**, les **Associations foncières pastorales** ou encore les **PPEAP**. La collectivité peut également user d'un **droit de préemption**. (Cf. encart « outils » qui donne les définitions).

Le **redécoupage du parcellaire** trop grand dans les documents d'urbanisme, notamment le PLU, peut faciliter l'acquisition de parcelles par un éleveur qui souhaite s'installer. Le redécoupage participe au dessin du parc car il s'accompagne de l'installation de fossés et de haies. Cette transformation du parcellaire peut faciliter le développement de nouvelles pratiques agricoles



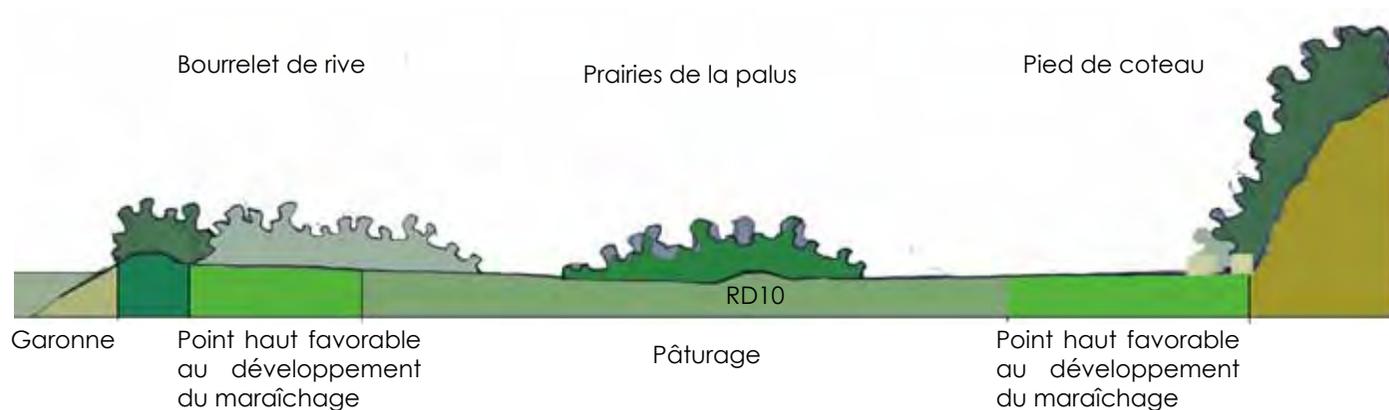
Exemple d'un grand parcellaire actuel à Latresne



Proposition de redécoupage du parcellaire s'accompagnant de la création de haies et de fossés

Maraîchage et culture de fruitiers, composantes d'une nouvelle mosaïque paysagère

Le **maraîchage** est resté jusqu'à présent très absent des paysages, mais certaines terres sont tout à fait propices à son développement. Le développement du maraîchage peut trouver des débouchés en circuits courts vers les marchés des bourgs et de l'agglomération bordelaise, ainsi que vers les AMAP. Cette pratique viendrait **enrichir la mosaïque de paysages du parc agricole** en s'inscrivant dans les structures paysagères du bocage. La culture de verger autrefois pratiquée dans la palus, un peu plus au sud de Latresne, est également une pratique à réintroduire. Des arbres fruitiers pourraient être greffés dans les haies.



Coteau boisé

Parcelle redécoupée

Prairie pâturée

Verger pâturé

Parcelle maraîchère

Ruches

Fruitiers greffé dans les haies

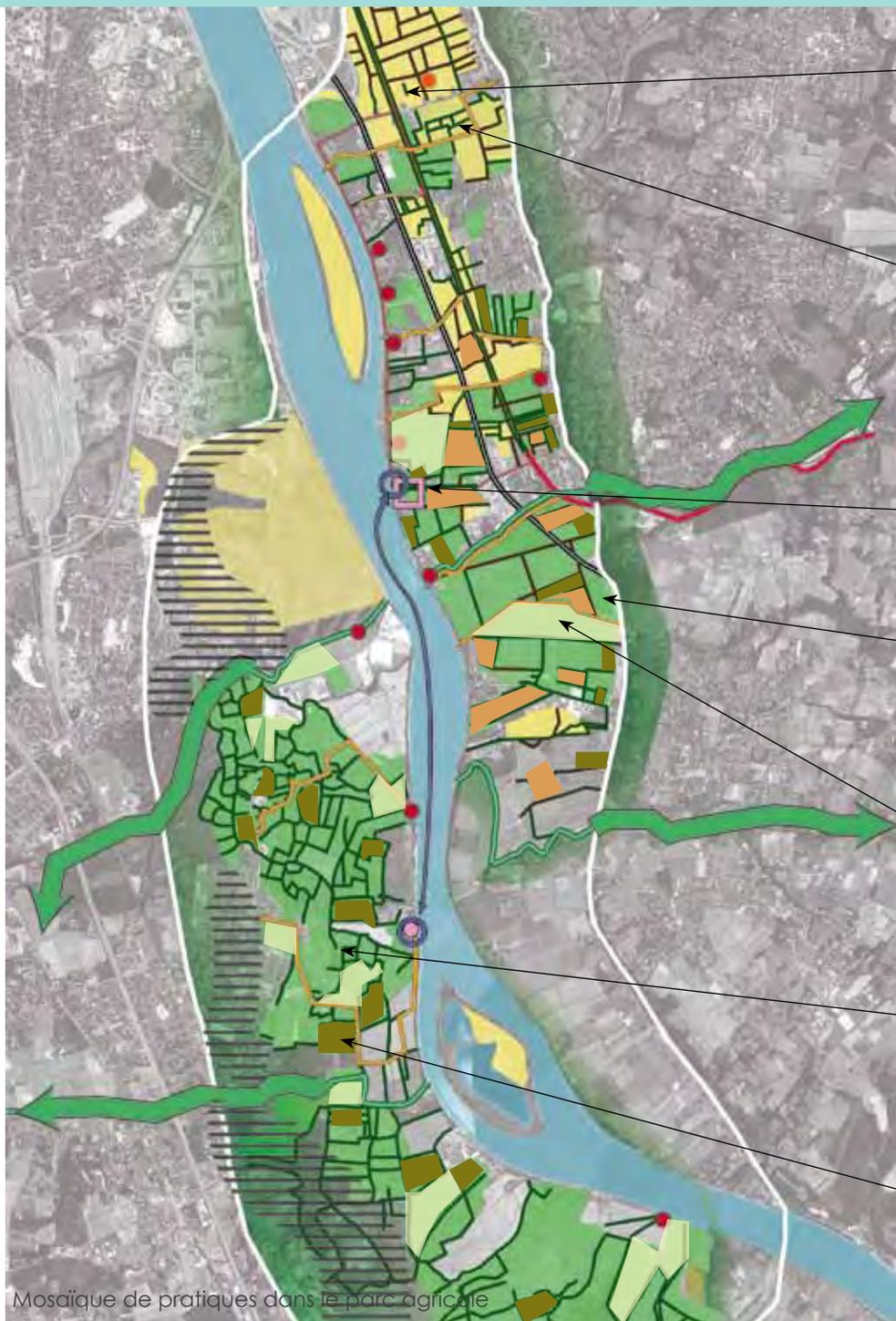
Ronciers

Fossé bordé d'une haie

Abords de la parcelle enherbée



Ambiance d'une mosaïque de paysages dans le parc agricole



Terres en friches pouvant faire l'objet de la mise en place d'un système de ferme relais

Développement de nouvelles cultures (maraîchage) et réintroduction de l'élevage dans les parcelles en friche

Maison du parc

Vergers

Cultures

Prairies pâturées

Maraîchage

Mosaïque de pratiques dans le parc agricole

User du principe de « ferme relais », Mutualiser le matériel

La déprise agricole n'est pas une fatalité pour une commune. Les élus ont les moyens de réagir afin de pérenniser les activités agricoles.

Lorsqu'un agriculteur part à la retraite, le devenir de l'exploitation peut être incertain s'il n'y a pas de relève. La collectivité pourrait racheter certaines parcelles et/ou des bâtiments pour inciter l'installation de jeunes agriculteurs en demande d'accession aux terres.

De plus, **la mutualisation du matériel** faciliterait l'implantation de ces jeunes. Par exemple nous proposons qu'un hangar soit situé à côté de la maison du parc. Il abriterait des tracteurs et autres engins.

Un tel système permettrait alors de requalifier les paysages agricoles de palus et de dynamiser le caractère économique des productions agricoles.

Outils et partenaires

-La **Zone agricole protégée** désigne un zonage de protection foncière

-**Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains**: Cf. <http://www.experimentation-paen.fr>

-**Droit de préemption**

-**Charte agricole**

-**Associations foncières pastorales**

-*Chambre d'agriculture, Conservatoire des races d'Aquitaine, associations,...*

Localisation



Contexte

Les bocages en amont de Bordeaux sont aujourd'hui trop peu connus du grand public. Pourtant, ils sont d'une grande richesse paysagère, faunistique et floristique et méritent d'être préservés et valorisés.

La mise en place de cheminements et de parcours pédagogiques au sein du Parc Agricole Urbain permettra au public d'investir le parc tout en comprenant les logiques paysagères et agricoles de ce lieu d'exception.

Objectifs

- Amener le public à connaître les bocages en faisant comprendre l'importance du rôle des agriculteurs pour le maintien des paysages.
- Offrir un espace de détente et de promenade aux portes de Bordeaux
- Créer une liaison coteau/Garonne en permettant la traversée de la RD10
- Mettre en place une piste cyclable à l'endroit de l'ancienne voie ferrée

Cheminements et parcours pédagogique à travers la palus cultivée.



Promenade sur le bourrelet de rive : vue ouverte sur les prairies bocagères de Cadaujac



Un nouveau rapport à la Garonne s'installe: des vues directes sur le fleuve s'ouvrent



Large promenade aménagée au bas du bourrelet de rive, l'espace est plus confiné.

En bord de Garonne, à Cadaujac, des promenades seront aménagées.

Celles-ci offriront différentes situations et donc différents points de vues.

La ripisylve sera entretenue de manière à offrir des promenades avec vues ouvertes sur la Garonne, ou sur les prairies bocagères



3 types de cheminements différents :

Chemins communaux

Parcours des fermes

Chemins à travers bocages



Des chemins communaux seront accessibles au public. Ici, il s'agira d'entretenir les haies longeant les chemins par la coupe des arbres morts et par la plantation de nouveaux sujets pour resserrer le maillage bocager.



La mise en place de chemins le long de certains cours d'eau, ici le Rebédèche à Latresne, pourra être le lieu privilégié pour implanter un parcours pédagogique expliquant l'importance de l'hydrographie.



En coeur de parc le maillage du bocage est très resserré cela offre une ambiance intime au sein d'une nature maîtrisée.



Des vues ouvertes sur les bocages pâturés sont dégagées à certains endroits par la taille voire l'arrachage de la haie.



L'ancienne voie ferrée Bordeaux-Sauveterre devient une piste cyclable faisant le lien entre Latresne et Bordeaux. Elle traversera les bocages et offrira des ambiances différentes et des découvertes naturelles.

La gestion des cheminements se fera par les agriculteurs, la commune ou l'intercommunalité en fonction du statut des voies et sentiers. Ils seront accompagnés par la mise en place d'un chantier de jeunes en réinsertion sociale qui participera à l'élagage, la taille et la plantation des arbres des haies bocagères. Les mairies seront chargées de s'occuper de la communication et des panneaux informatifs.

Le but de cette démarche étant de faire en sorte que tous les acteurs de la palus se rencontrent et partagent leurs savoirs faire.



Le long des chemins: exemple de panneaux informatifs mis à la disposition des promeneurs.

L'exemple de Lille:

Aujourd'hui des circuits de fermes se créent sur l'ensemble du territoire lillois: 23 agriculteurs ouvrent les portes de leurs exploitations et invitent à découvrir leur diversité. Ils proposent des produits de qualité grâce au respect de la charte du Circuit des Fermes. Vente directe des produits de l'exploitation et accueil à la ferme.

L'exemple lillois pourrait être repris pour Latresne et Cadaujac avec la mise en place d'un circuit des fermes au coeur du Parc Agricole Urbain.

Outils et partenaires

- Les agriculteurs
- Les mairies de Cadaujac et de Latresne
- L'association de réinsertion du Parc Agricole Urbain
- La maison du PAU
- Coopération agricole des éleveurs (prêt de machines agricoles etc...)

Localisation



Contexte

La palus de Latresne est située aux portes de Bordeaux. Cette situation particulière fait de la RD10 une route extrêmement empruntée par les gens qui travaillent à Bordeaux mais n'y vivent pas, ou le contraire.

45000 voitures passent chaque jour sur cette route limitée à 90km/h.

C'est donc une rupture extrêmement forte qui coupe la palus en deux et empêche un accès du coteau jusqu'à la Garonne. Comment remédier à cette rupture paysagère et spatiale?

Objectifs

- Permettre la traversée de la route par les piétons et les cyclistes
- Intégrer la route au Parc Agricole Urbain et diminuer son impact visuel
- Créer un séquençage végétal pour donner du rythme depuis la route

La RD10: d'une rupture à une transition

La RD10 fait partie de ce paysage, très utilisée par les bordelais et les habitants d'autres communes, il n'est pas possible de la dévier, ni de ralentir son débit.

Lorsque nous sommes au coeur des bocages cette route est très présente aussi bien visuellement que physiquement, on la voit et on l'entend. De plus c'est une véritable rupture physique qui ne peut être traversée et qui empêche l'accès à la Garonne.

En premier lieu il s'agit donc de créer une traversée de cette route par la mise en place d'une passerelle piétonne et cycliste. Ce pont sera également une porte d'entrée sur le parc qui marquera le franchissement de la ville au Parc Agricole Urbain.



Avant

Aujourd'hui la RD10 marque une réelle rupture dans la palus.



Après

La passerelle permet aux piétons de traverser la RD10 sans danger. Seq. 1



Avant



Après

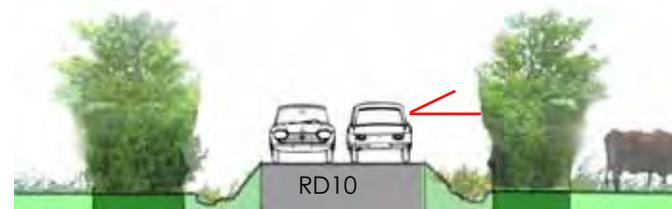
Les voitures, trop visibles depuis le coeur de parc, sont dissimulées derrière une plantation de haies qui renforce la trame bocagère. Seq. 2

La traversée du parc par la RD10 se fera en passant par trois grandes séquences dans lesquelles les plantations seront alternées. Ces trois portions de routes traitées différemment offriront donc au conducteur une découverte du parc en fonction de ce qu'il s'y passe :
 Vue à travers les troncs d'arbres d'alignement,
 Vue du bocage cachée et

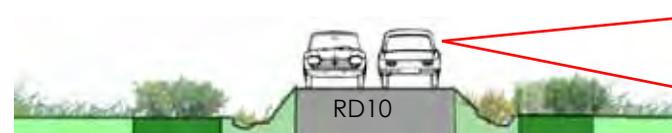
Vue largement ouverte sur les prairies bocagères. Cet aménagement des abords de route permettra des effets de surprise et une relation visuelle avec le paysage. Cela donnera un rythme à la traversée, même si celle-ci reste rapide. L'idée est de travailler sur des masses végétales plus ou moins hautes et espacées qui offriront ou non une vue sur le paysage environnant.



1/ Entrée du coeur de parc: vue sur les bocages semi-ouverte entre les troncs d'arbres plantés en alignements.



2/ Traversée du coeur de parc: la vue sur les bocages est masquée par une haie vive qui longe la route.



3/ Sortie du coeur de parc: vue largement ouverte sur les prairies humides.



Outils et partenaires

- DREAL
- Les communes de Latresne et Cadaujac
- Un groupement d'artisans pour la construction de la passerelle
- CG33 (travail sur les abords de voirie)

Localisation



Contexte

Aujourd'hui la palus de Baurech/Tabanac est un paysage très rectiligne, impression donnée par la vigne puis les peupliers et les champs cultivés en maïs. Cette sensation est moins présente lorsqu'on traverse la Garonne. La palus de Portets est un ensemble de vignobles et de boisements pour la plupart hérités des châteaux viticoles. Pourtant, autrefois, les vergers venaient briser cette monotonie.

N'est il pas possible de penser autrement l'agriculture de ces paysages de méandres ?

D'autant plus que le problème du renouvellement des parcelles de populiculture se pose.

Le développement de la maïsiculture s'intensifie, s'accompagnant d'un risque d'unification du paysage et de perte de biodiversité .

Objectifs

- Diversifier les cultures de palus pour avoir un paysage changeant

Une nouvelle agriculture alliant plusieurs cultures sur la même parcelle.

À Portets, l'omniprésence de la vigne et l'ensemble de boisements classés en font un paysage presque figé. Cependant se pose la question de l'évolution de ces parcelles après arrachage. Autrefois, ces palus étaient des lieux privilégiés pour la culture des arbres fruitiers. Il est donc envisageable de réimplanter ce mode de production.

Cela permettrait d'avoir un paysage varié sur ces méandres cultivés. Il serait possible de mettre en place une nouvelle manière de les cultiver, d'enrichir la biodiversité et de proposer des productions alternatives aux cultures de maïs et de peuplier.

Cela permettrait également de ne plus avoir un paysage coupé en deux entre la populiculture de Baurech et la maïsiculture de Tabanac, mais plutôt un ensemble de formes, de couleurs et de textures différentes sur de mêmes espaces.

Pour cela, l'agroforesterie semble une réponse adaptée. En effet, ce mode de culture vise à faire cohabiter deux cultures différentes sur une même parcelle. De plus, elle permet un rendement des plus intéressants.

La mise en place d'une coopérative, type AMAP, pour ces palus de méandres permettrait de faire connaître les produits locaux. Ce qui est intéressant avec ces nouvelles cultures (fruitiers et maraîchage), c'est la possibilité de transformation. Cela pourrait s'inscrire dans le cadre du développement souhaité d'un agri-tourisme aujourd'hui essentiellement tourné vers la viticulture.



Stratégie pour enrichir le paysage grâce à l'agroforesterie et la gestion des îlots boisés

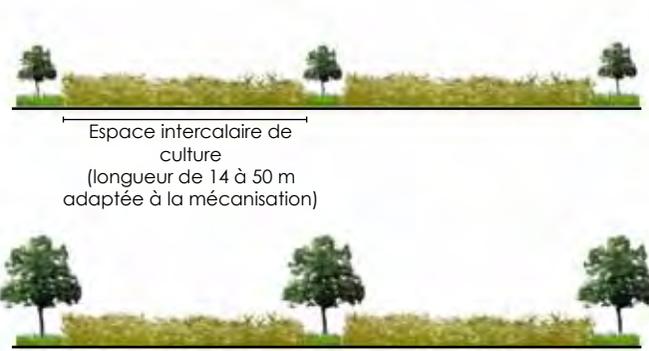
-  Parcelles d'agroforesterie
-  Boisements existants. Espaces à conserver + gestion
-  Liens de rive à rive avec les ports. AMAP flottante

Essences d'arbres et cultures intercalaires pouvant être associées :

- Aulne (*Alnus glutinosa*)/Maïs, céréales, colza, petits fruitiers
- Frêne (*Fraxinus excelsior*)/Maïs, céréales, colza, petits fruitiers
- Noyer (*Juglans regia*)/ Maïs, céréales, colza
- Peuplier (*Populus sp.*)/Maïs
- Robinier (*Robinia pseudo-acacia*)/Maïs, céréales, colza, petits fruitiers, maraîchage



Blé cultivé sous des peupliers



Plantation de pêchers associée à du maraîchage.



Champs de sarrazin sous une noyeraie - Charente -



Développement des arbres et des cultures sur une parcelle en agroforesterie.



Association de blé et de peupliers - Canada -



Sylvopastoralisme sous verger

Outils et partenaires

- Société possédant les parcelles de peupliers et autres propriétaires de parcelles agricoles
- Fermiers et agriculteurs
- Mairies de Baurech, Tabanac et Portets
- Chambre d'agriculture
- Création d'une coopérative afin de vendre les produits issus des nouvelles agricultures

Localisation



Contexte

Peu de boisements sont encore présents sur la palus de Baurech et Tabanac, à l'exception de celui au nord de la zone de loisirs nautiques.

Les fossés et esteys ne sont plus visibles grâce à leurs ripisylves donnant un paysage monotone.

De plus, la ripisylve de la Garonne à presque disparue. C'est un peu moins flagrant sur la palus de Portets grâce aux nombreux boisements présents et à la ripisylve dense.

Cependant, n'est-il pas possible de recréer des continuités écologiques sur ces palus? Comment leur donner une vocation productive? Est il possible de découvrir ces paysages de palus autrement que par la route ?

Objectifs

- Préserver les boisements existants
- Recréer des continuités écologiques le long des fossés et donner une nouvelle vocation au bourrelet de rive
- Avoir des continuités écologiques productives

De nouvelles continuités écologiques et piétonnes

Il est important, sur des espaces ainsi cultivés de conserver, voir même de réimplanter, des continuités écologiques.

Certaines existeront grâce à l'agroforesterie mise en place à Baurech et Tabanac. D'autres seront à créer ou à conforter au milieu des parcelles de vignes. Cela crée une trame perpendiculaire à la Garonne, qui invite le promeneur à aller la découvrir.

Pour cela des cheminements seraient mis en place le long des fossés replantés. Une fois en bord de Garonne, la promenade serait possible sur le bourrelet de rive. Ce dernier serait réaménagé avec un espace de prairies fauchées afin de faciliter le passage; il serait aussi réouvert au public lorsqu'il a été privaté.

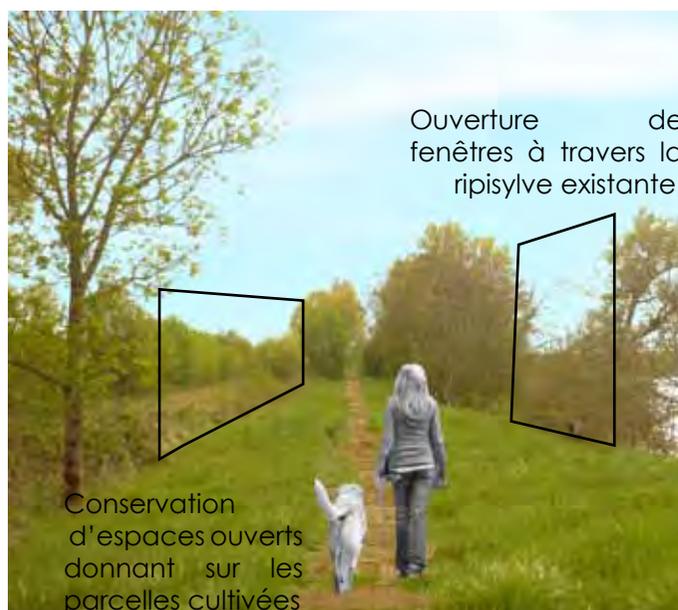
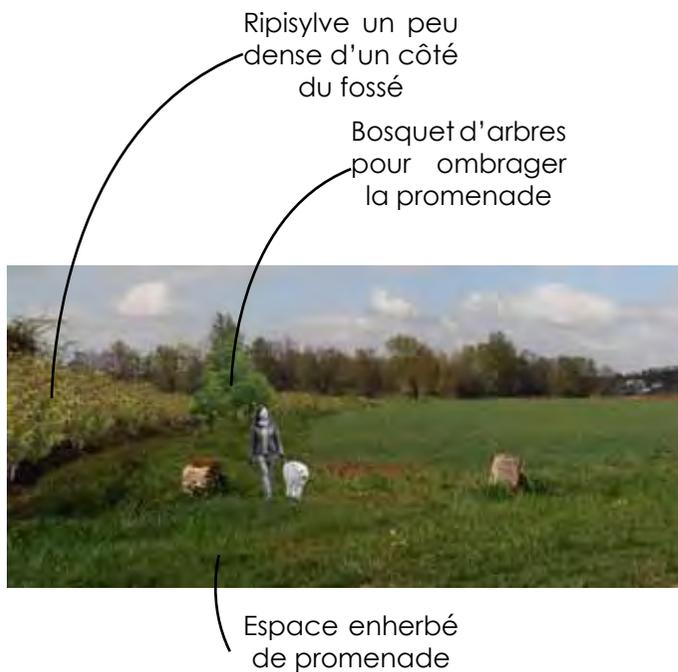
La ripisylve pourra être épaissie par endroits (nécessaire au vu de l'érosion causée par la Garonne), alors qu'à d'autres des ouvertures visuelles vers la Garonne pourraient être prévues.

Il serait possible de faire des espaces boisés des zones de production, en y incluant des espèces à fruits (*Malus sp.*, *Rubus sp.*,...) ou alors des espèces utiles aux vignobles (*Robinia pseudoacacia* pour les piquets ou *Salix viminalis*, pour les liens).

Cette nouvelle trame arborée et de haies pourrait être gérée par une association relative aux deux palus. Cette dernière aurait pour but de sensibiliser le public à ces nouveaux espaces, mais aussi de les entretenir pour permettre le passage, et aussi de récolter les fruits, ou le bois.



- Parcelles d'agroforesteries
- Maintenir la ripisylve en place et la renforcer, tout en permettant des vues sur Garonne.
- Boisements existants. Espaces à conserver + gestion
- Continuités écologiques à mettre en place pour la biodiversité.
- Franges urbaines à intégrer à la charpente paysagère de la palus
- Ensemble de chemins guidant vers la Garonne afin de la découvrir tout en traversant les paysages agricoles variés de méandres
- Liens de rive à rive avec les ports. AMAP flottante



Essences pouvant être plantées pour préserver ces continuités :

- Aubépine (*Crataegus monogyna*)
Production de fruits utiles à la faune



- Cassis (*Ribes nigrum*)
Production de petits fruits



- Framboisier (*Rubus idaeus*)
Production de petits fruits



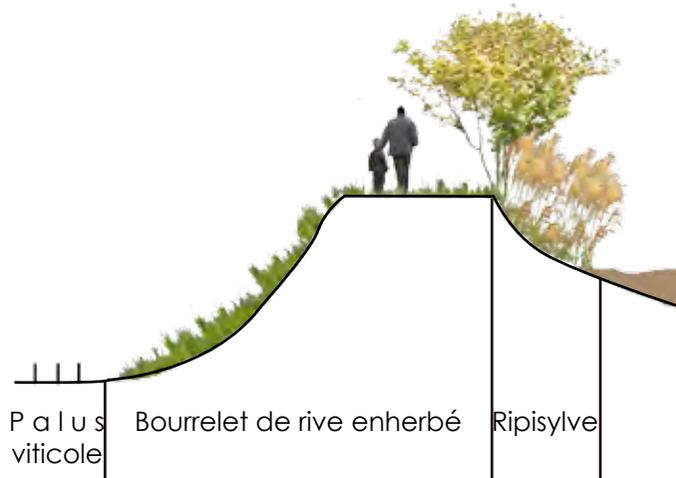
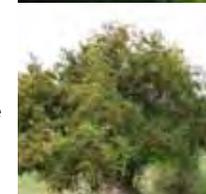
- Pommier (*Malus domestica*)
Production de fruits



- Prunellier (*Prunus spinosa*)
Production de fruits



- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
Production de fruits utiles à la faune



Outils et partenaires

Société possédant les parcelles de peupliers et autres propriétaires de parcelles agricoles

Fermiers, agriculteurs et viticulteurs

Mairies de Baurech, Tabanac et Portets

SMEAG, SDE, Natura 2000 et CG33

Voies Navigables de France

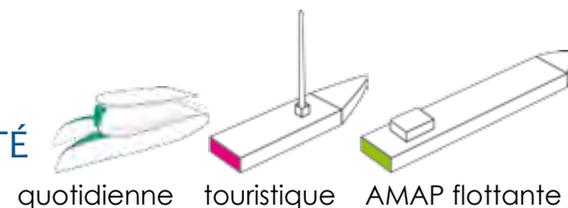
Création d'une association afin d'entretenir ces nouveaux espaces de haies.

Voguer de port en port, à la découverte d'un patrimoine fluvial, de la Garonne à son arrière-pays

STRATÉGIE GÉNÉRALE :

Replacer la Garonne au coeur de la vie quotidienne en développant de nouvelles pratiques sur les ports

MOBILITÉ



MICRO-PRATIQUES



1. Créer une situation de convergence au Port de l'Homme

5. Investir, s'appropriier la Garonne par les micro-pratiques

2. Redonner vie au port et au bourg de Cambes

3. Inventer un port à l'embouchure du Saucats

4. Mettre en scène le port et aménager la façade de Portets

7. Proposer un outil pour révéler le patrimoine fluvial

5. Réaliser une traversée entre Rions et Podensac

Localisation



Contexte

Situé sur la rive droite de la Garonne, dans la commune de Latresne, le Port de l'Homme est difficilement perceptible. A la rencontre de la route du port et du fleuve, on aperçoit le rejet des eaux usées et des berges enfrichées.

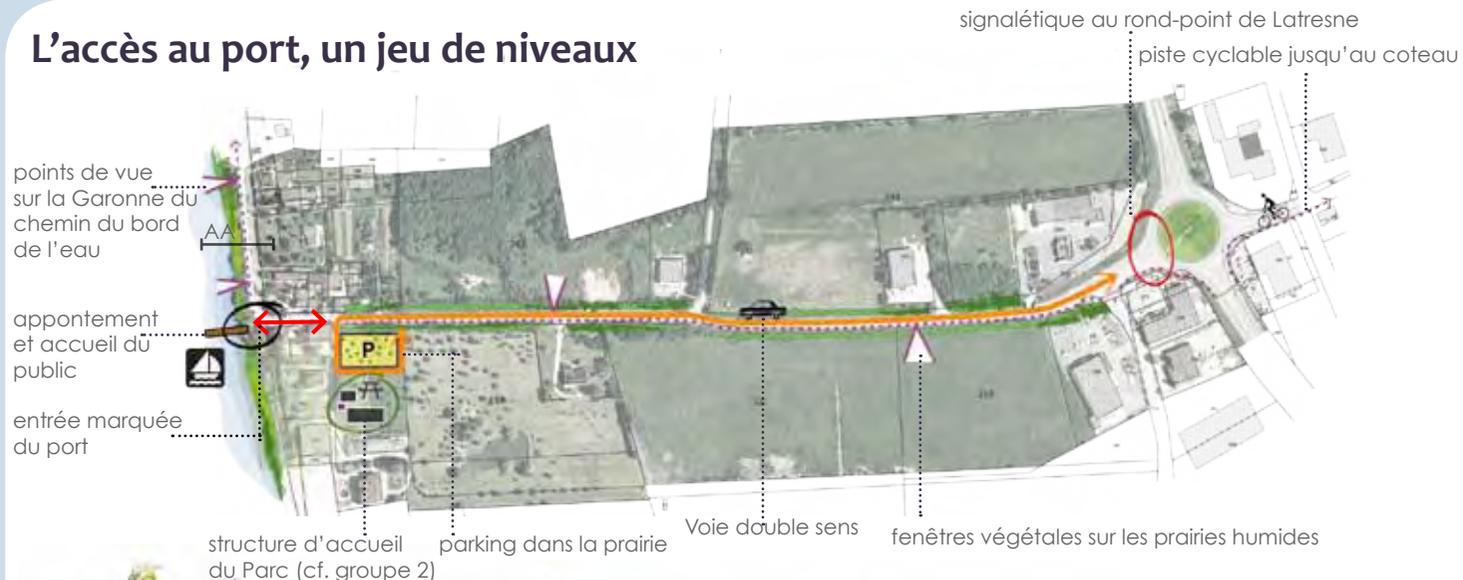
C'est un lieu de passage, alors qu'il bénéficie d'une position stratégique avec Latresne et Bordeaux, renforcée par la piste cyclable.

L'enjeu est de faire du Port de l'Homme un lieu identifiable, où convergent les circulations fluviales et terrestres. A terme, ce port est voué à prendre de l'importance pour devenir une porte d'entrée du parc agricole (cf.2) qui s'étend sur les deux rives de la Garonne à hauteur de la Latresne.

Objectifs

- Renforcer la position stratégique du lieu en tant que port relais et entrée du Parc Agricole
- Repenser les circulations
- Intégrer le port et ses aménagements dans le paysage de la palus

L'accès au port, un jeu de niveaux



structure d'accueil du Parc (cf. groupe 2)

AA'

Le chemin du Bord de l'eau

AVANT

Un rapport entre les cyclistes et le fleuve restreint par la hauteur de la digue.

L'entrée du port

Le port est situé sur la digue, accessible par des escaliers ouverts sur la route de Latresne. Une rampe répond au problème d'accessibilité tandis que la piste cyclable descend au niveau de la route pour éviter des conflits d'usages.

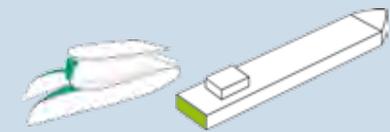
APRÈS

Une piste cyclable rehaussée pour se rapprocher de la Garonne.

espace d'attente de la navette

rampe handicapés

pente de la piste cyclable



Le parking du port et de la Maison du Parc, un espace d'accueil intégré dans la palus

Schémas de l'implantation du parking dans la prairie

PLAN DU PARKING



1. Lisière du parking par l'alignement de peupliers

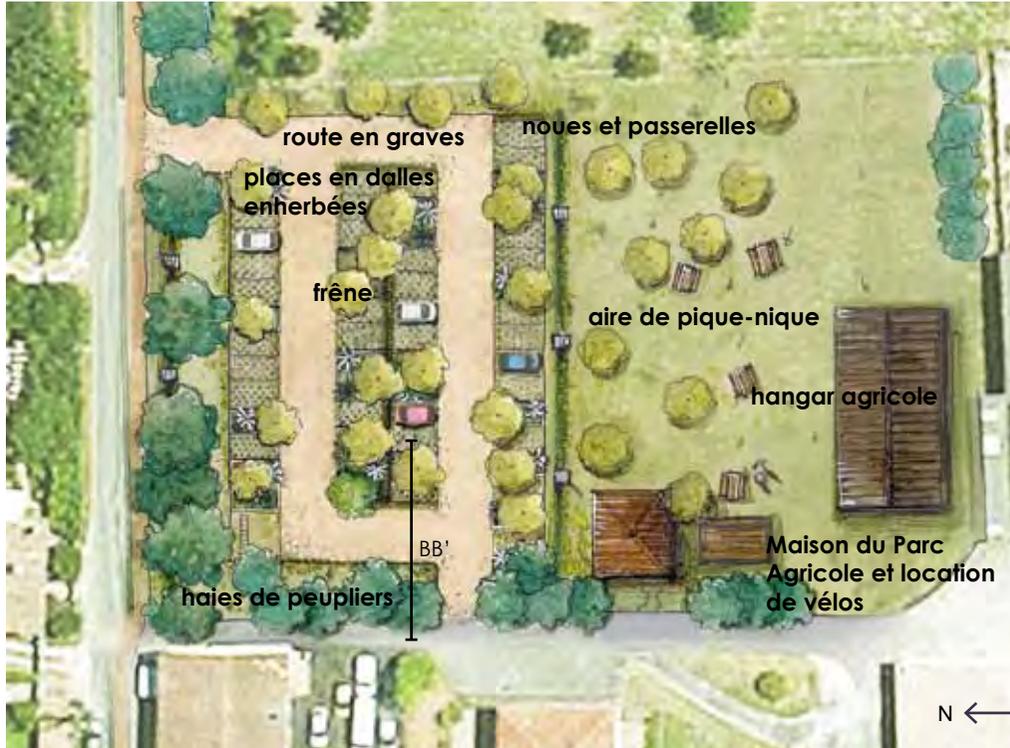


2. Frênes supprimés pour le passage de la route



3. Implantation des places entre les frênes existants et nouvelles plantations.

Le parking vient s'implanter dans la prairie en respectant les plantations existantes. La palette végétale est enrichie de graminées que l'on retrouve dans les prairies humides.



Palette végétale

Plantes de prairies



Dactyle pelotonné



Fétuque des prés



Lysimachie vulgaire



Laïche palmée



Glycerie aquatique



Iris pseudacorus

Références

Parkings paysagers



Parking de Giverny implanté dans d'anciennes prairies humides



Parking du Lycée agricole Moulins-Neuvy avec noues et passerelles

Navette fluviale

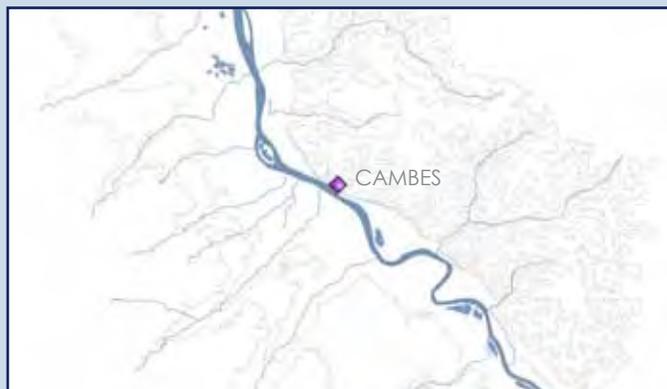


Navette Vaporetto de Lyon sur la Saône

Outils et partenaires

- Navette fluviale : Kéolis Réseau de transport / Commune de Latresne
- Réseau de piste cyclable : Conseil général de Gironde
- Parc Agricole / AMAP flottante
- Intervention sur les berges : DDT et VNF

Localisation



Contexte

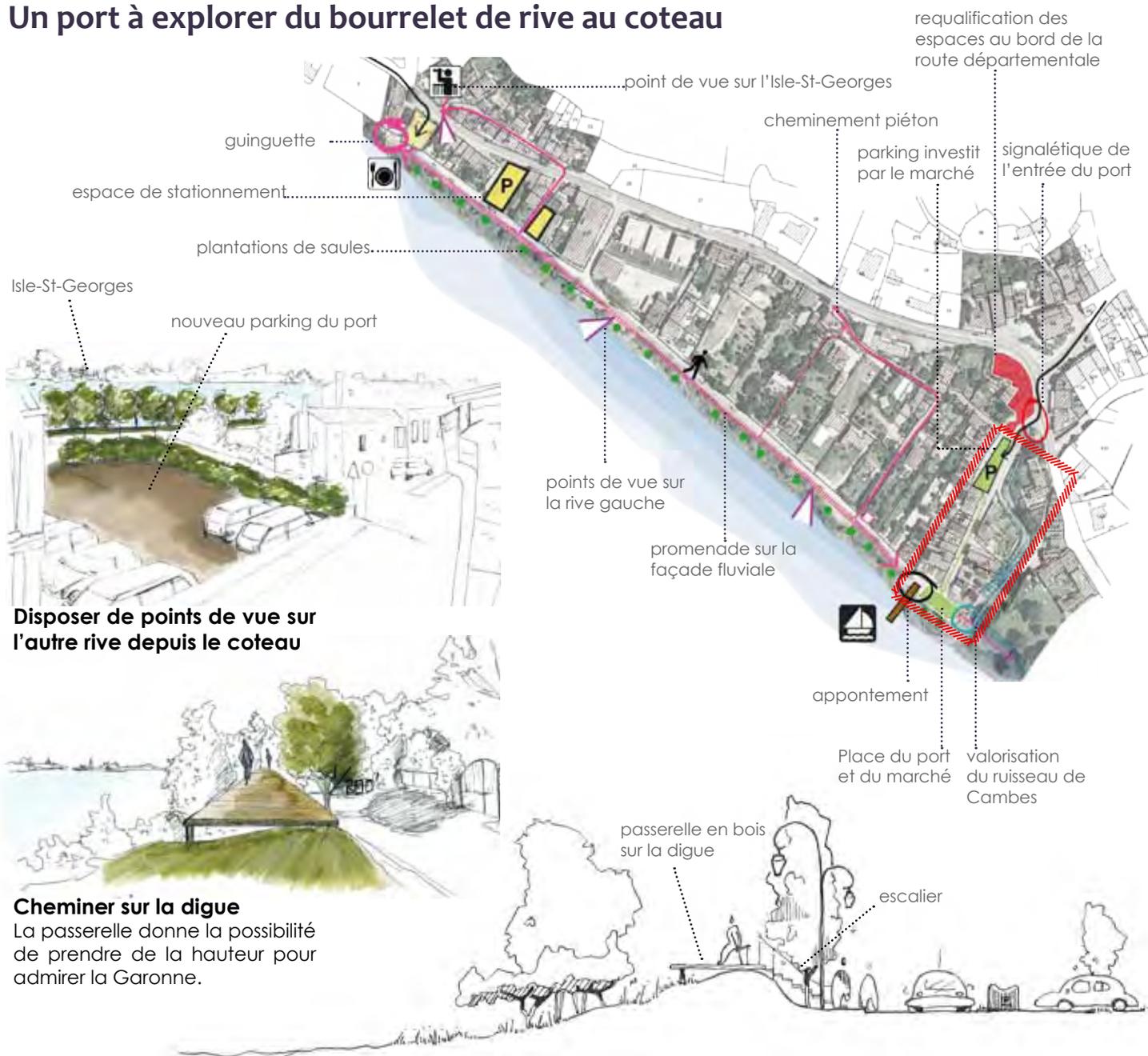
À Cambes, c'est une rue entre le fleuve et les habitations du bourg qui constitue le port. Elle est directement en contact avec la Garonne mais le bourrelet alluvial masque partiellement la vue. Le lien avec le bourg se retrouve tout le long de la rue par un système de rues secondaires perpendiculaires. Le passage de la route départementale à l'arrière renforce la position stratégique du port mais le rapport à la voiture est parfois déplaisant.

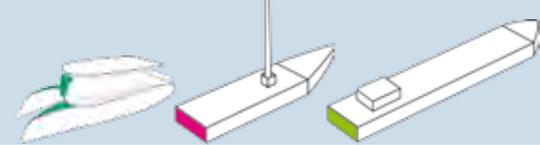
Il est important que la commune profite de cette situation exceptionnelle au bord de l'eau. Le port de Cambes pourrait devenir une véritable vitrine sur la Garonne mais aussi un lieu de vie pour les habitants.

Objectifs

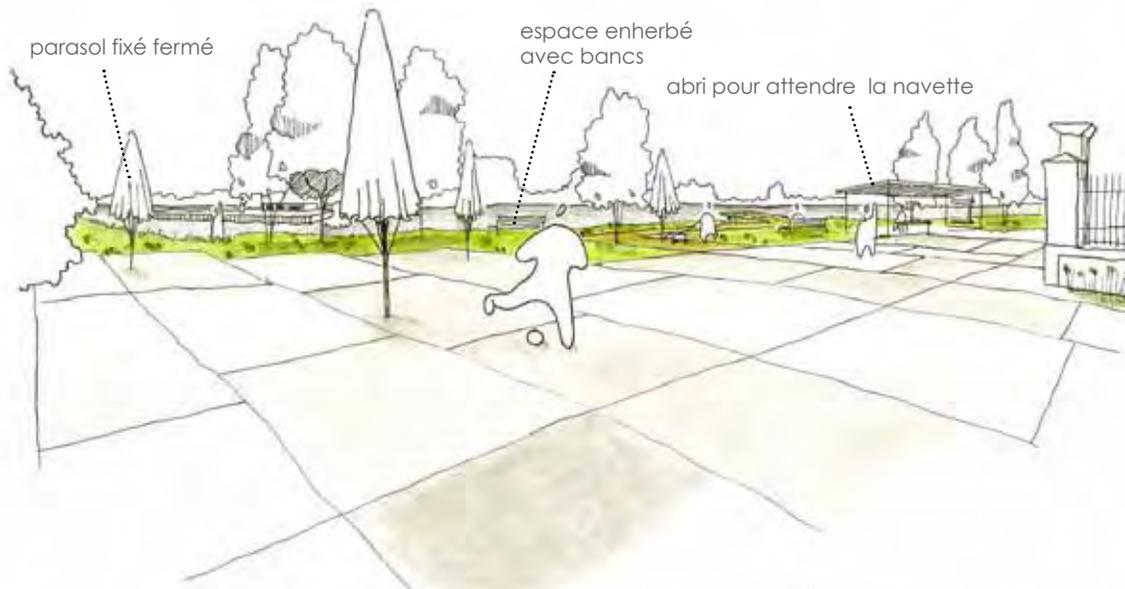
- Révéler la façade portuaire de Cambes en aménageant la berge
- Mettre en lien le port et le centre-bourg
- Créer un lieu de vie avec une place sur le port
- Mettre en place un marché pour valoriser les producteurs de l'arrière-pays.
- Amener les piétons vers des points de vue sur l'Isle-St-Georges.

Un port à explorer du bourrelet de rive au coteau





La place du port : deux temporalités, deux visages

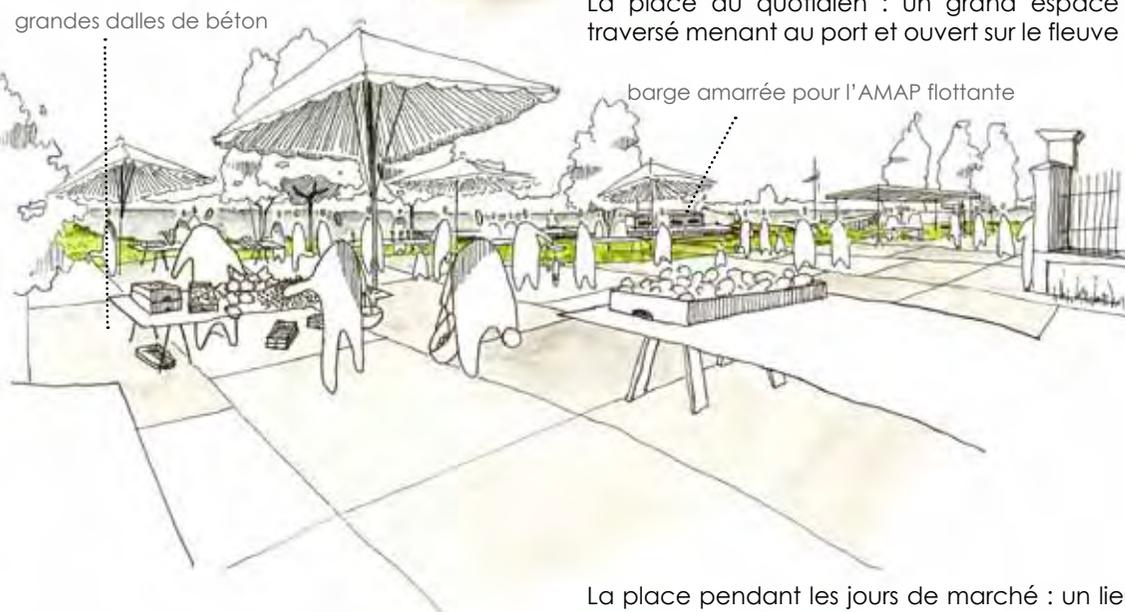


Le bourg de Cambes dispose désormais d'une place sur son port, un espace identifiable, un lieu de vie qui peut être investi à tout moment.

Parmi les bourgs en bord de Garonne, Cambes est le seul à ne pas disposer de marché. Pourtant sa position en façade du fleuve et en lien avec l'arrière-pays par la vallée secondaire est stratégique pour les échanges marchands.

La place du port accueillerait un nouveau marché, promouvant les agriculteurs locaux.

La mise en place de l'AMAP flottante renforcera l'importance du marché au bord de l'eau. Le port de Cambes sera un lieu d'approvisionnement pour la péniche, afin de vendre les produits jusqu'au centre de Bordeaux.



La place au quotidien : un grand espace traversé menant au port et ouvert sur le fleuve

La place pendant les jours de marché : un lieu de vie en relation avec la Garonne et l'AMAP flottante

places de parking en dalles enherbées

Références

Place



Un parking qui se transforme en place : Kaiaik MarktPark Platz Koepenick, Berlin

<http://www.topotek1.de/#/de/projects/chronological/22>

Marché flottant

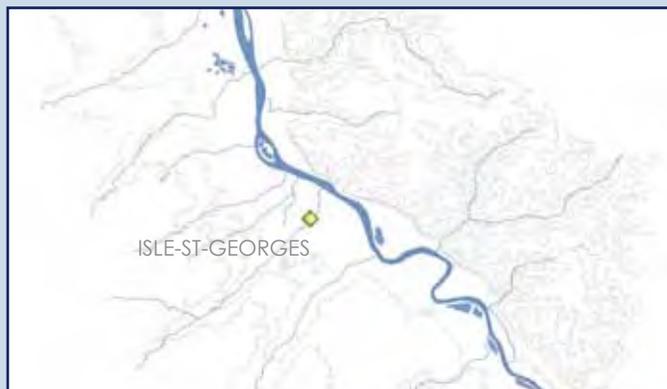


Marché flottant parisien. Petite barge amarrée quai Henri IV vendant des fruits et légumes Bio qui viennent des environs, en bateau.

Outils et partenaires

- Navette fluviale : Kéolis Réseau de transport / Commune de Cambes
- Marché : Commune / Agriculteurs / AMAP flottante
- Intervention sur les berges : DDT et VNF

Localisation



Contexte

Sur la rive gauche, il y a un port que l'on ne trouve pas sur la berge du fleuve. Il faut entrer dans le bourg pour voir le port de l'Isle-St-Georges situé sur le Saucats. L'image de ce port est changeante, soumise à la temporalité des marées. Il est aujourd'hui utilisé pour la plaisance quand l'estey le permet.

La position du port de l'Isle-St-Georges en fait un lieu enclavé, sans réels échanges avec la rive d'en face.

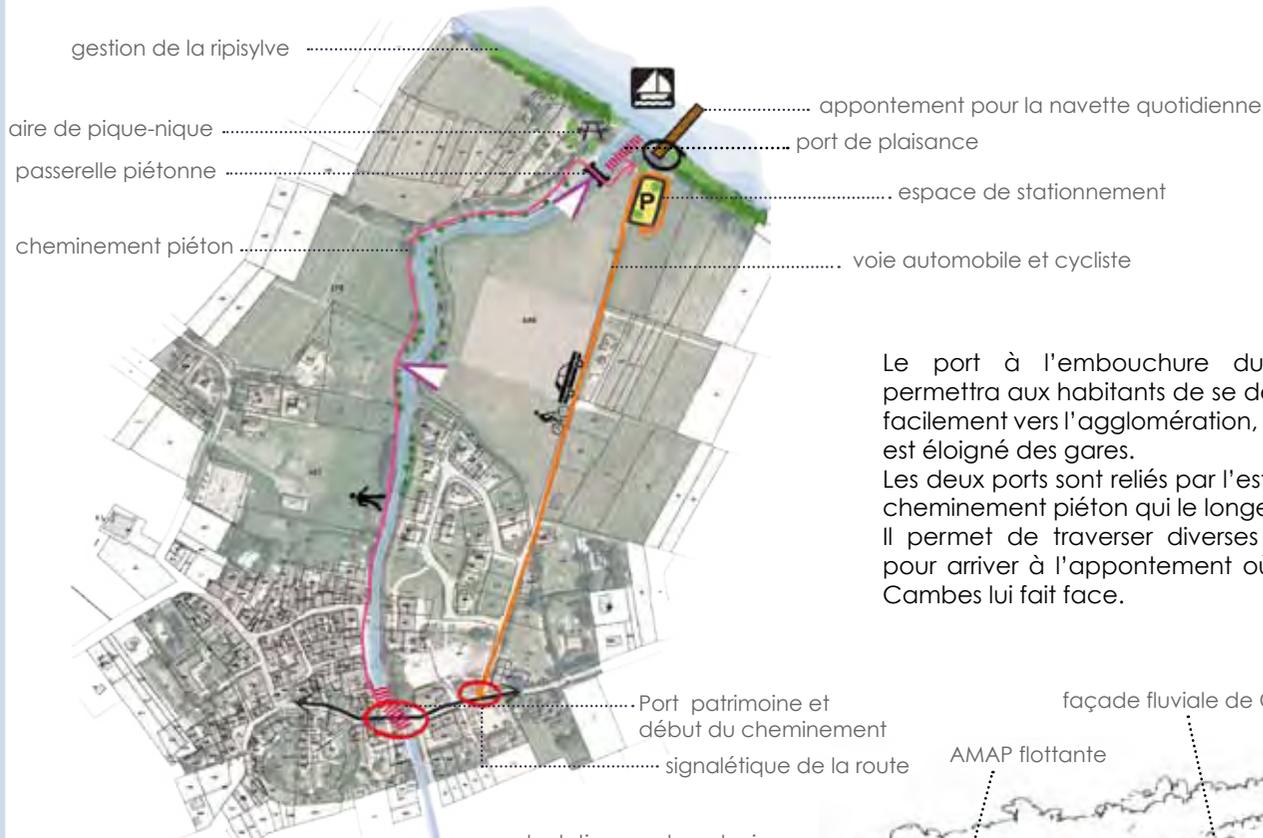
Le bourg étant éloigné des gares, il est intéressant de desservir la commune par la navette quotidienne.

Il serait judicieux de créer un port secondaire à l'embouchure de l'estey, accessible à tout moment, et par la même occasion de réintroduire le contact avec la Garonne et avec la façade fluviale de Cambes.

Objectifs

- Faciliter l'accès au fleuve et à Bordeaux
- Introduire un contact visuel avec le port de Cambes
- Cheminer le long de l'estey entre les deux ports
- Valoriser le patrimoine du port de l'Isle-St-Georges

Parcourir la rive gauche de l'estey pour rejoindre les deux ports



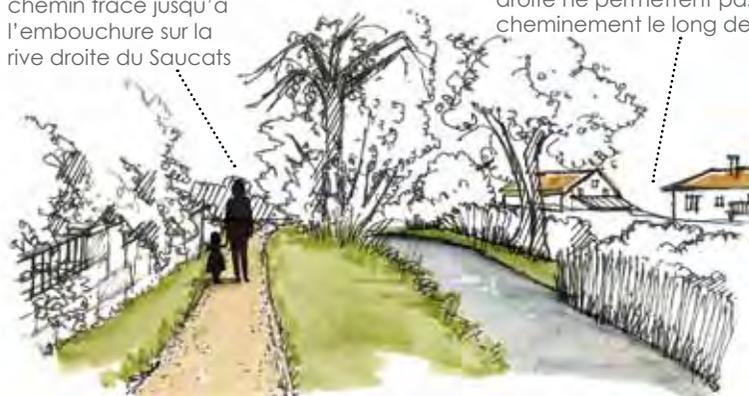
Le port à l'embouchure du Saucats permettra aux habitants de se déplacer plus facilement vers l'agglomération, car le bourg est éloigné des gares.

Les deux ports sont reliés par l'estey et par le cheminement piéton qui le longe.

Il permet de traverser diverses ambiances pour arriver à l'appontement où le port de Cambes lui fait face.

chemin tracé jusqu'à l'embouchure sur la rive droite du Saucats

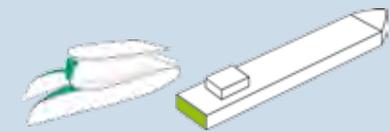
les lotissements sur la rive droite ne permettent pas le cheminement le long de l'estey



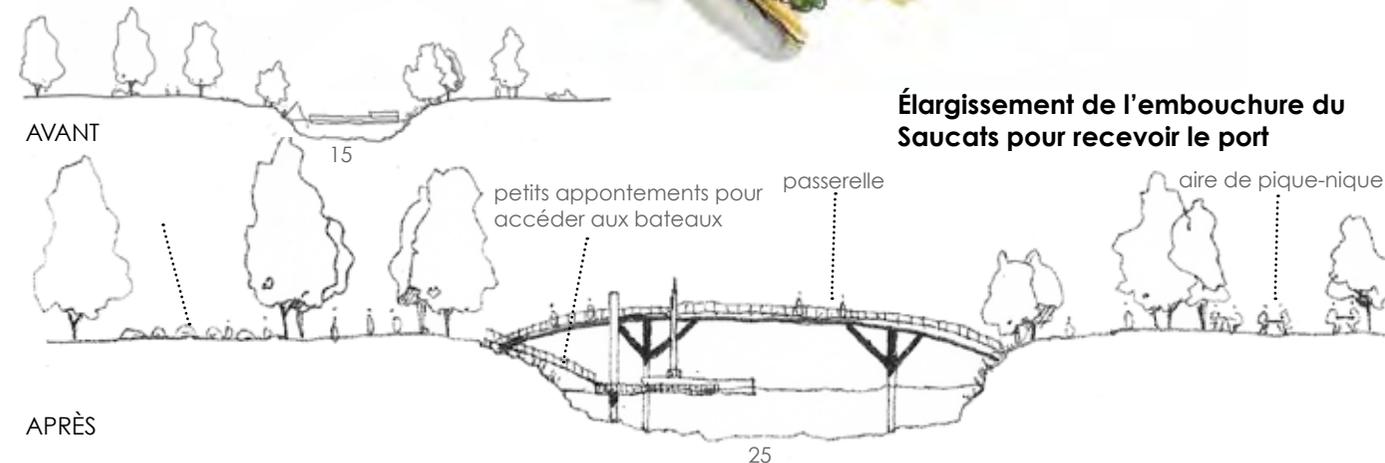
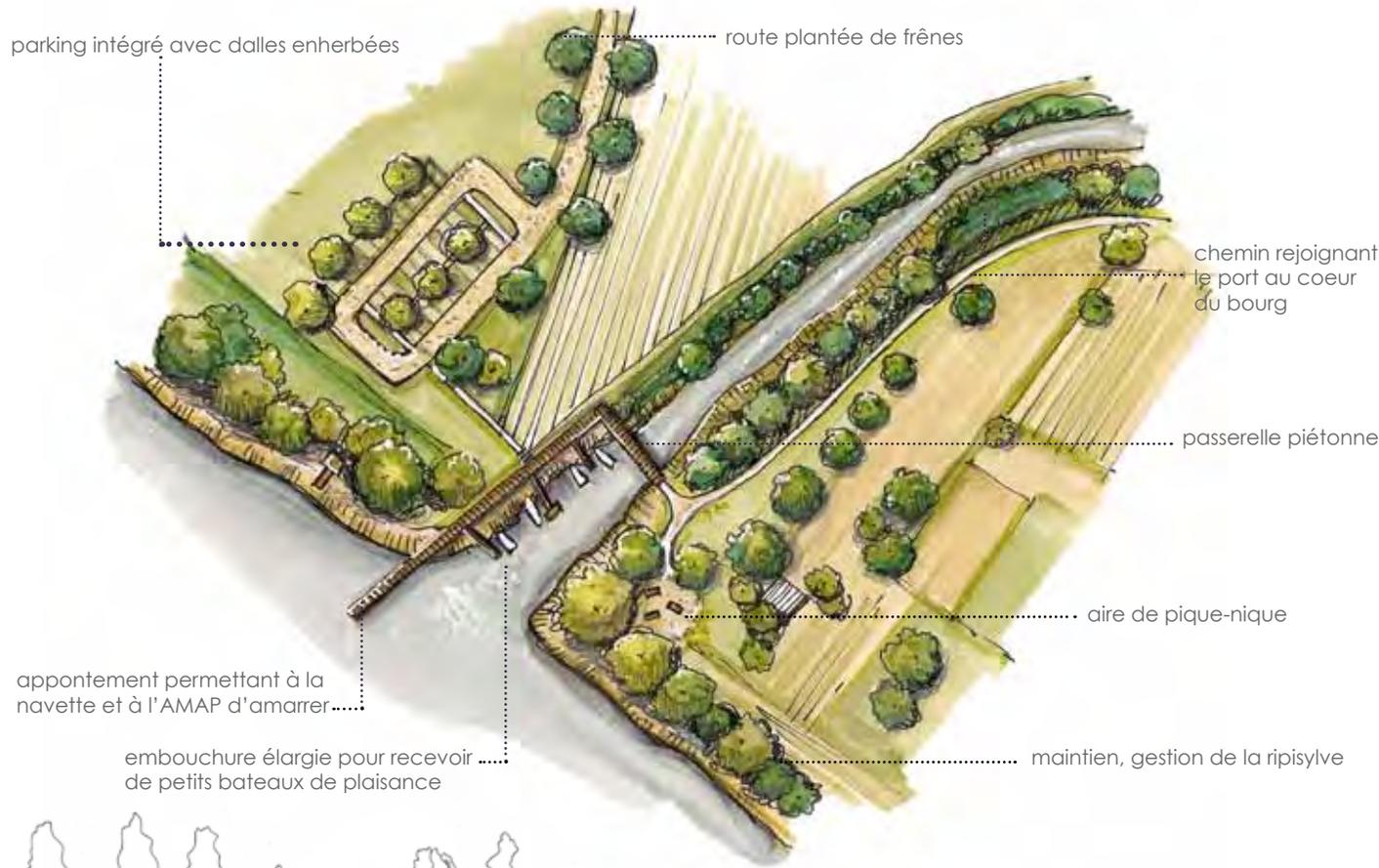
façade fluviale de Cambes

AMAP flottante





Un port pratiqué au quotidien à l'embouchure de l'estey



Élargissement de l'embouchure du Saucats pour recevoir le port

Références

Port estey



Le port du Bernu - Commune de St-Genès-de-Blaye - Folléa Gautier



Port de Vitrezay - Saint-Sorlin-de-Conac - Folléa Gautier

Passerelle

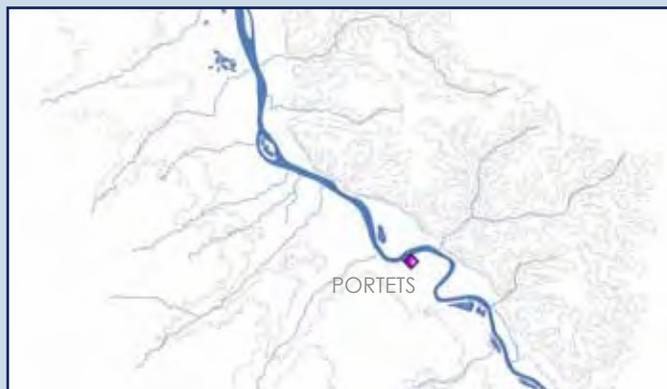


Passerelle en bois Sophia Antipolis

Outils et partenaires

- Navette fluviale : Kéolis Réseau de transport / Commune de l'Isle-St-Georges
- Voir le groupe 4 pour la valorisation du Saucats
- Intervention sur les berges : DDT et VNF

Localisation



Contexte

Le port de Portets reprend le vocabulaire de façade. L'espace s'ouvre sur de longues parcelles de vignes plantées de chaque côté de la rue. La façade du bourg dévoile ses nombreuses maisons de maîtres et le château de Portets. Le port amarrable a longtemps servi aux échanges marchands, principalement viticoles. Comment mettre en évidence le paysage viticole qui s'étend à l'arrière du bourg et le patrimoine architectural qui confère cette identité à Portets? En s'appuyant sur un patrimoine existant, le lavoir, la tour de Gasq, le projet que nous créons définit un espace public qui révèle le souvenir du port tout en répondant à l'enjeu touristique.

Objectifs

- Maintenir la vigne de palus autour du port
- Valoriser le patrimoine fluvial
- Créer une structure d'accueil et un lieu de vie
- Mettre en relation le port et le parc de Mongéran
- Apporter une centralité au bourg avec la place du lavoir

Un paysage viticole à explorer du port au bourg



La vigne de palus participe à la mise en scène de l'entrée sur le port. Les pieds de vigne étant récemment arrachés, nous nous posons la question de leur renouvellement.

Si, dans le futur, les peupliers deviennent plus nombreux, ils introduiront une verticalité effaçant l'horizon.

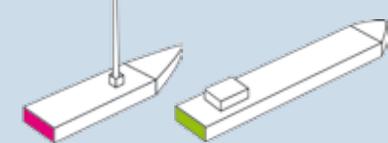
Il est possible de redessiner ces vignes en menant d'autres actions. Elles peuvent devenir communales pour être le support d'une démarche pédagogique et écologique.

En impliquant les habitants de la commune ou des coopératives locales, un vin de palus pourrait être créé dans le bourg de Portets et vendu à la coopérative.

Il existe également des aides à la plantation de vignes: des aides départementales et des aides communautaires à la restructuration ou à la reconversion du vignoble.



Avec les vignes : une vue ouverte sur Portets

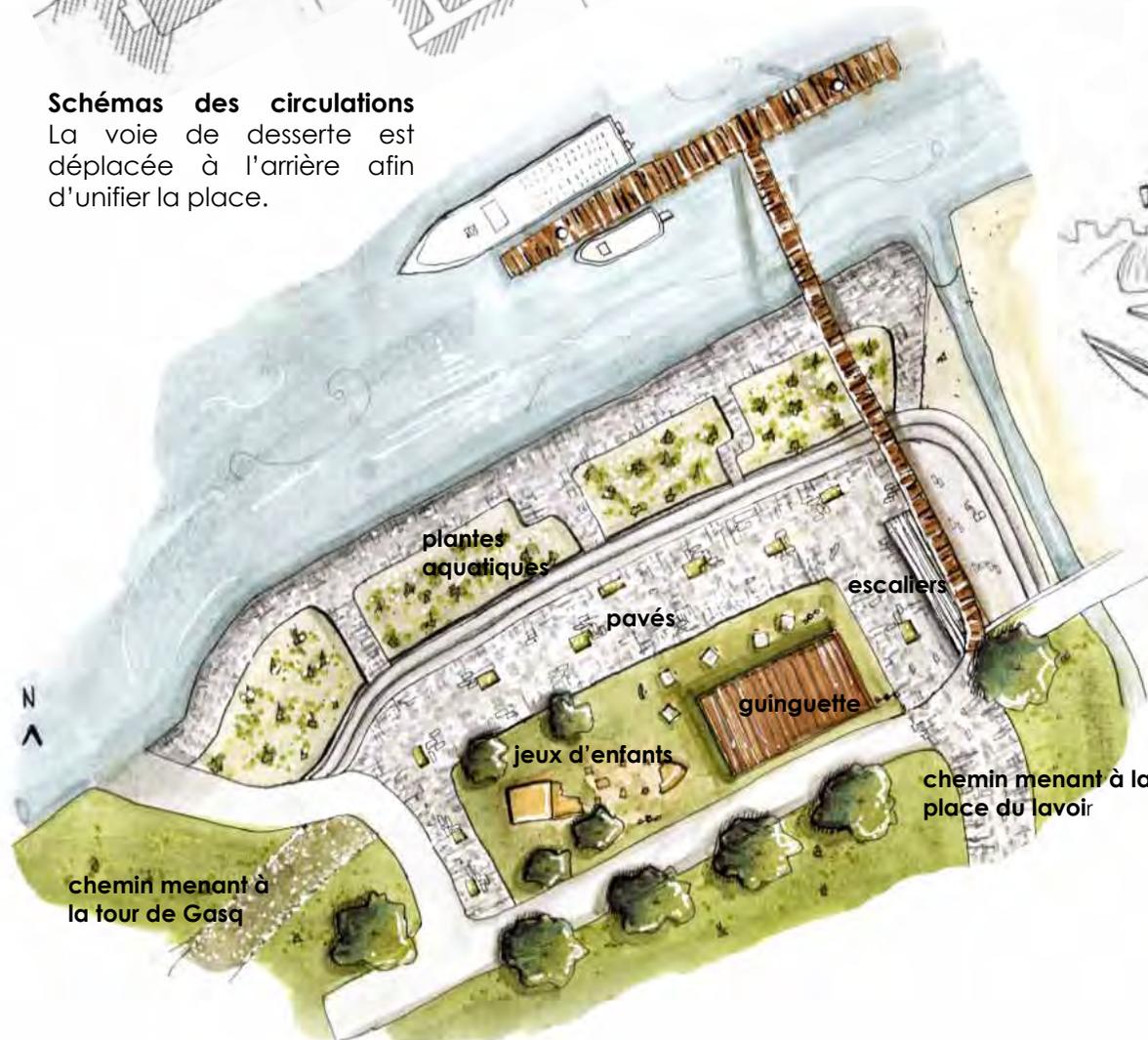


Le port : un aménagement s'adaptant à la mouvance de l'eau



Schémas des circulations

La voie de desserte est déplacée à l'arrière afin d'unifier la place.



Au lieu d'imposer une gestion lourde pour préserver la cale, souvent immergée, il nous semble intéressant d'utiliser les temporalités des marées et de la mouvance de l'eau pour créer différentes ambiances.

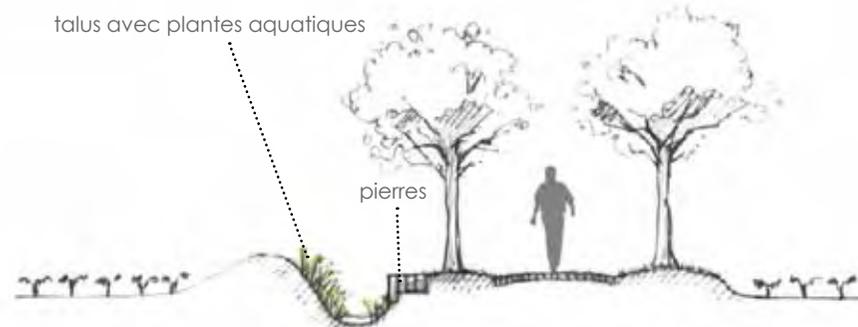
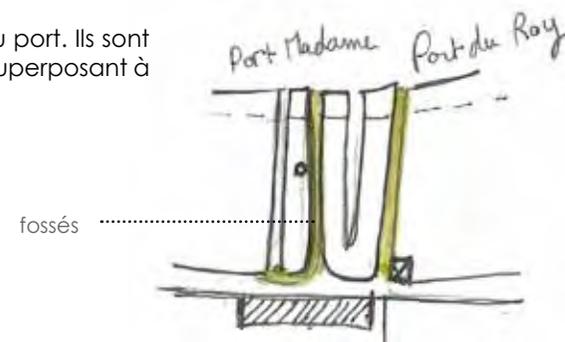
Certains pavés de la cale seront enlevés pour laisser les plantes aquatiques envahir l'espace. Ils pourront être récupérés pour être replacés, par exemple, à l'arrière de la cale.

Une guinguette permettra d'animer le port, d'en faire un point de rencontre pour les habitants, mais aussi de recevoir les futurs touristes qui arriveront par bateau, pour visiter l'arrière-pays.

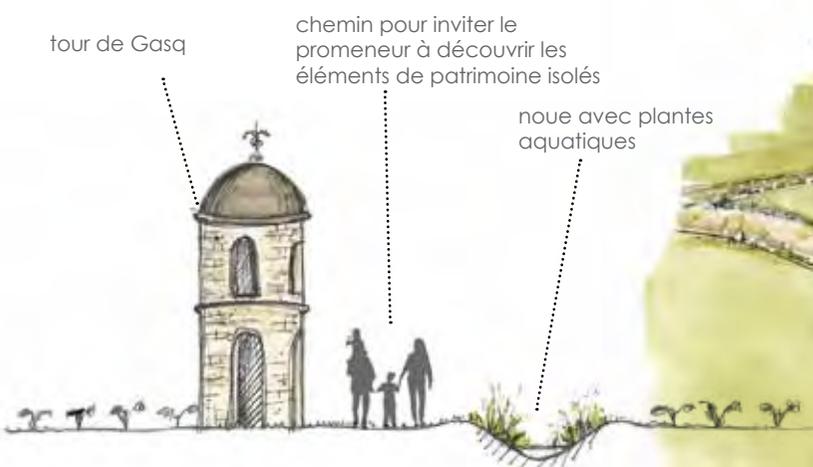


Des chemins et fossés sur la trame historique du port

Deux accès parallèles peuvent amener au port. Ils sont tous les deux accompagnés de fossés, se superposant à la trame historique des anciens esteys.



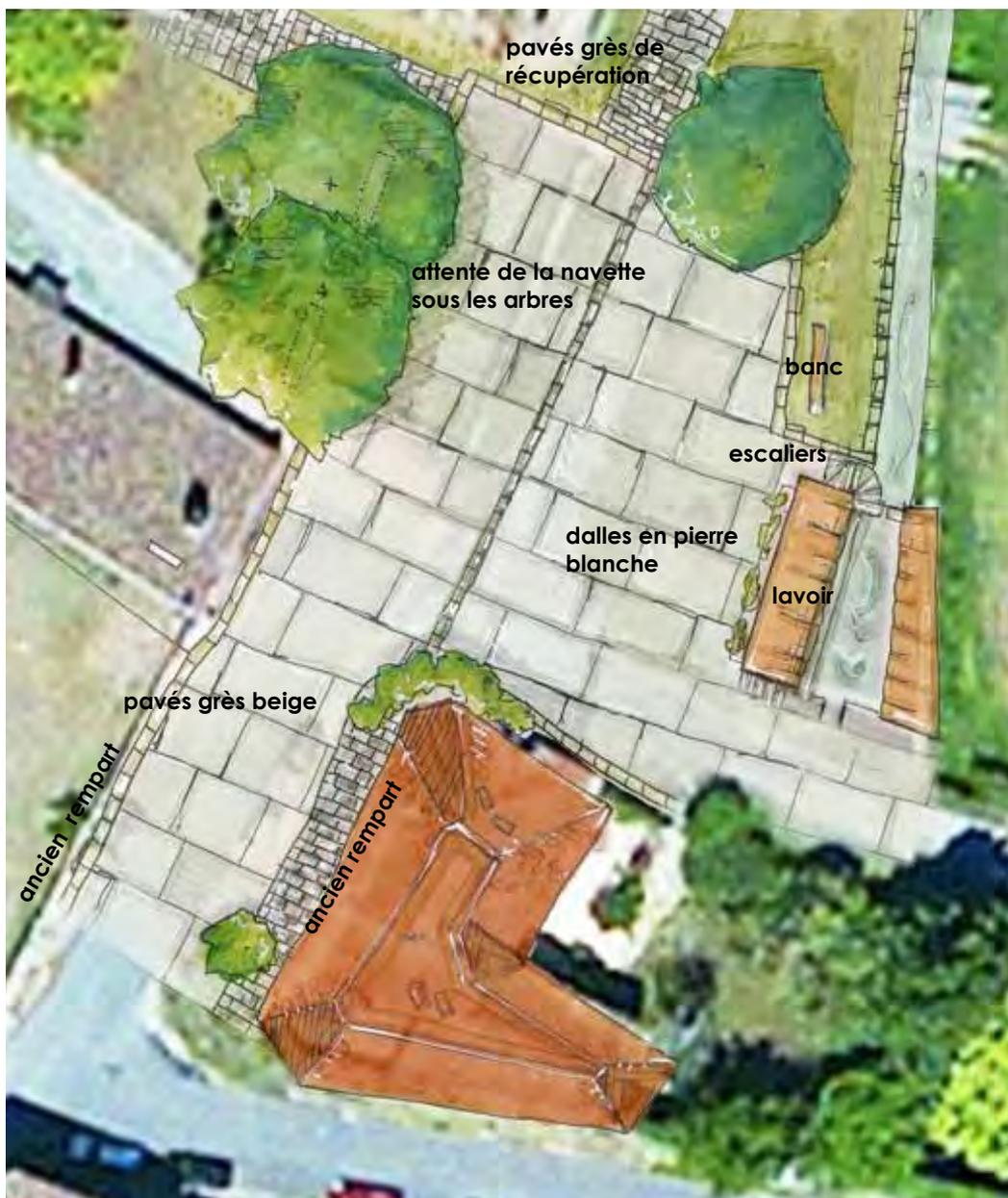
Le chemin pavé et le fossé du lavoir



Le chemin de la tour de Gasq



Une nouvelle centralité autour de la place du Lavoir



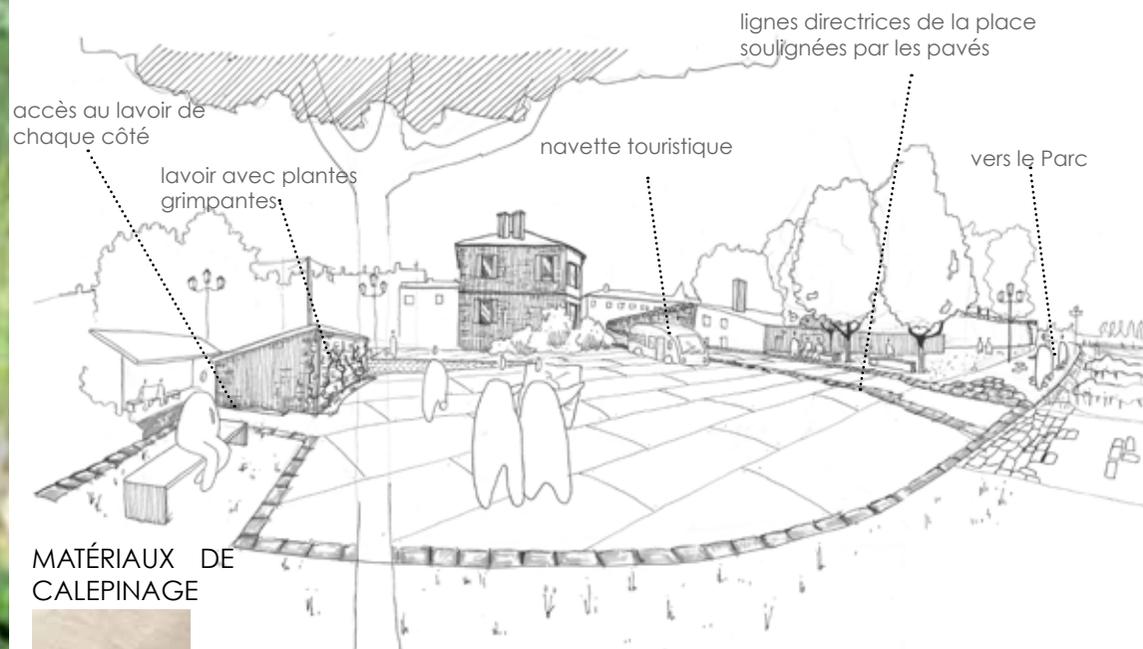
La place du lavoir marque l'entrée du port. Elle se situe à la rencontre du bourg, du parc de Mongénan, des vignes, et d'éléments patrimoniaux (anciennes murailles, lavoir, pavés de l'époque romaine, maison ancien péage du port).

C'est un lieu identitaire dans le bourg qui permet de se tourner vers le port.

Les lignes directrices de la place soulignent les anciens remparts romains.

Les pavés viennent compléter ceux déjà présents, permettant de gérer des eaux pluviales.

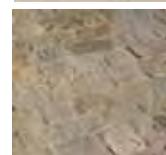
La place est traversée par des véhicules et constitue le point d'arrêt de la navette touristique.



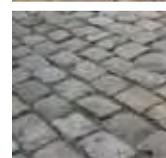
MATÉRIAUX DE CALEPINAGE



dalles en pierre blanche



pavés grès beige



pavés grès de récupération

Outils et partenaires

- Viticulteurs / coopérative de vin
- Outil de protection de la vigne dans les documents d'urbanisme
- Commune de Portets et communauté de communes
- Classement aux monuments historiques
- Ministère de la culture
- Syndicat viticole des graves / Conseil général

Localisation



Contexte

Les ports de Rions et Podensac, respectivement situés en rive droite et en rive gauche, diffèrent par leurs statuts. Rions est un port difficile à localiser. Après quelques minutes de marche on arrive sur un lieu où la présence de la maison du passeur nous indique l'ancienne présence du port.

Podensac est en revanche une façade bien visible où un grand espace planté de platanes s'étend de la Garonne aux remparts du parc Chavat.

Ces deux ports ont en commun leur proximité avec les îles.

Ils s'observent timidement, mais il est essentiel de renforcer ce tête à tête entre Rions et Podensac.

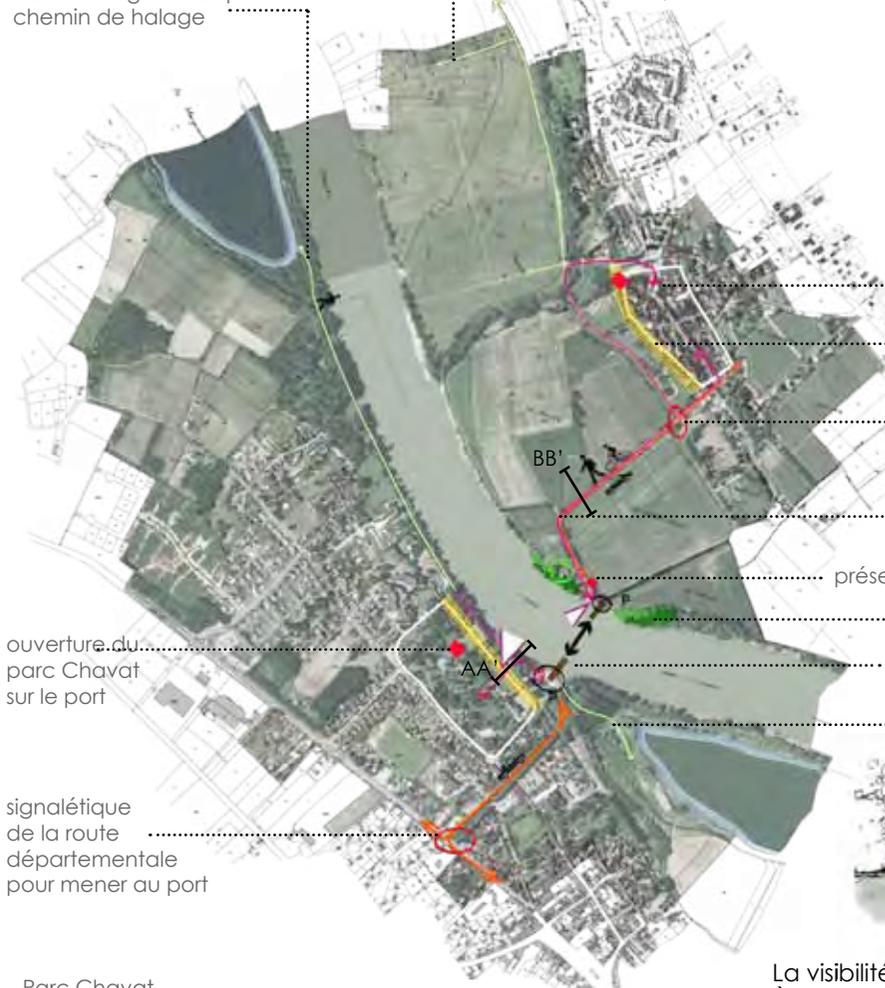
Objectifs

- Retrouver le passage en bac entre Rions et Podensac
- Gérer la ripisylve pour créer des points de vue entre les deux bourgs
- Ouvrir le parc Chavat sur le port de Podensac
- Faciliter les accès entre le bourg et le port de Rions
- Découvrir les gravières et les îles par le chemin de halage

Un lien visuel et physique

accès aux gravières par le chemin de halage

découverte de l'île de Raymond



Références

Bac



Portet-sur-Garonne : Bac saisonnier pour découvrir le Parc du Confluent

accès à la cité médiévale

dialogue entre le port et les remparts de Rions

entrée de chemin vers le port

voie piétonne, cycliste et automobile

préservation de la maison du passeur

gestion de la ripisylve pour créer des fenêtres végétales sur Rions

traversée en bac

lien avec l'île



La visibilité depuis Rions sur Podensac est efficace. À l'inverse, depuis Podensac, il est difficile de repérer la maison du passeur. Il faut alors proposer une gestion du végétal sur les berges de Rions pour dévoiler le port et ses remparts.

Parc Chavat

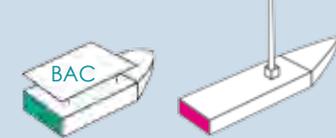
passage en bac

coupe entre les ports de Rions et Podensac

appontement

appontement

maison du passeur



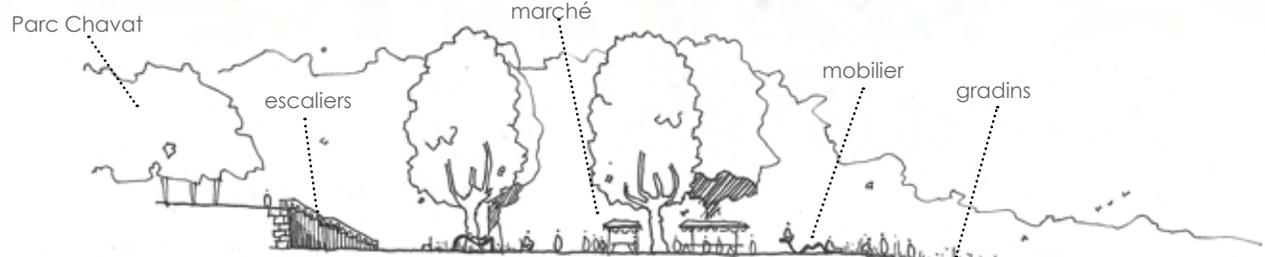
Les relations des ports avec l'arrière



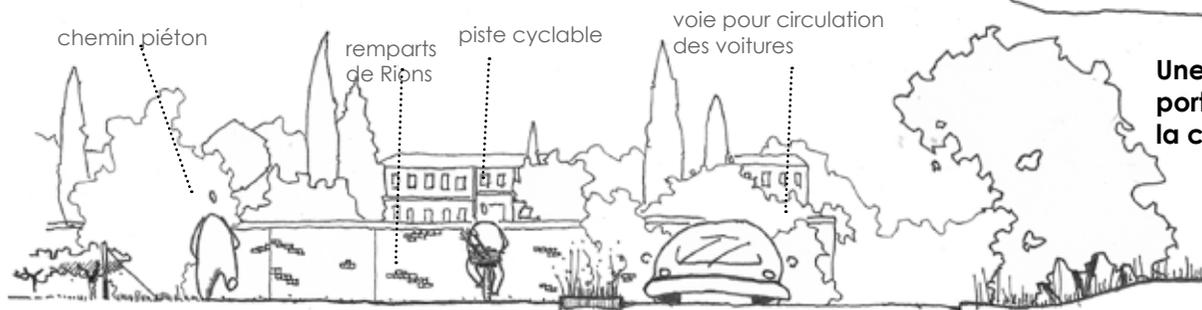
Descendre progressivement du Parc au fleuve

À Podensac la proximité à la Garonne est saisissante. Il est question d'affirmer ce rapport à l'eau en créant un aménagement permettant de s'en rapprocher davantage. Le port est aussi plus ouvert sur le parc Chavat, dont les murailles donnaient une impression de fermeture.

Gradins submersibles par la montée du fleuve



coupe AA' du port de Podensac



coupe BB' de la route entre Rions et son port

Une «agrafe» entre le port et les remparts de la cité de Rions

Références

Escaliers



Escaliers dans les murailles du château menant au Parc de Mongénan - Portets

Mobilier

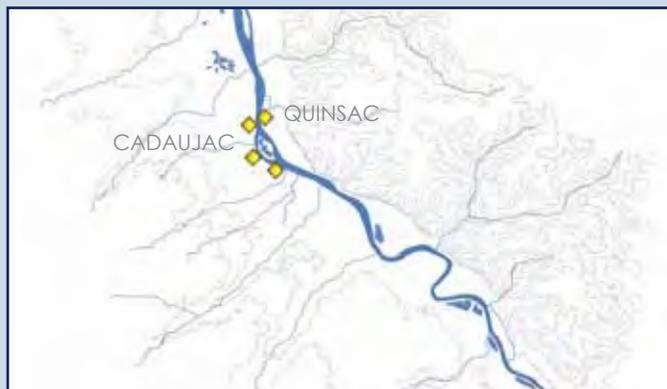


Mobilier en bois «les phonèmes» pour grimper, s'allonger et admirer le paysage.

Outils et partenaires

- Projet intercommunal entre Rions et Podensac
- Office de tourisme de Rions
- Communauté de communes Canton de Podensac
- Comité des Parcs et jardins de France propriétaire du Parc Chavat

Localisation



Contexte

Les berges de la Garonne sont aujourd'hui utilisées par les habitants du bord du fleuve. Ils pratiquent des activités de plaisance liées à la pêche, aux sports nautiques, à la promenade... créant un rapport plus intime au fleuve.

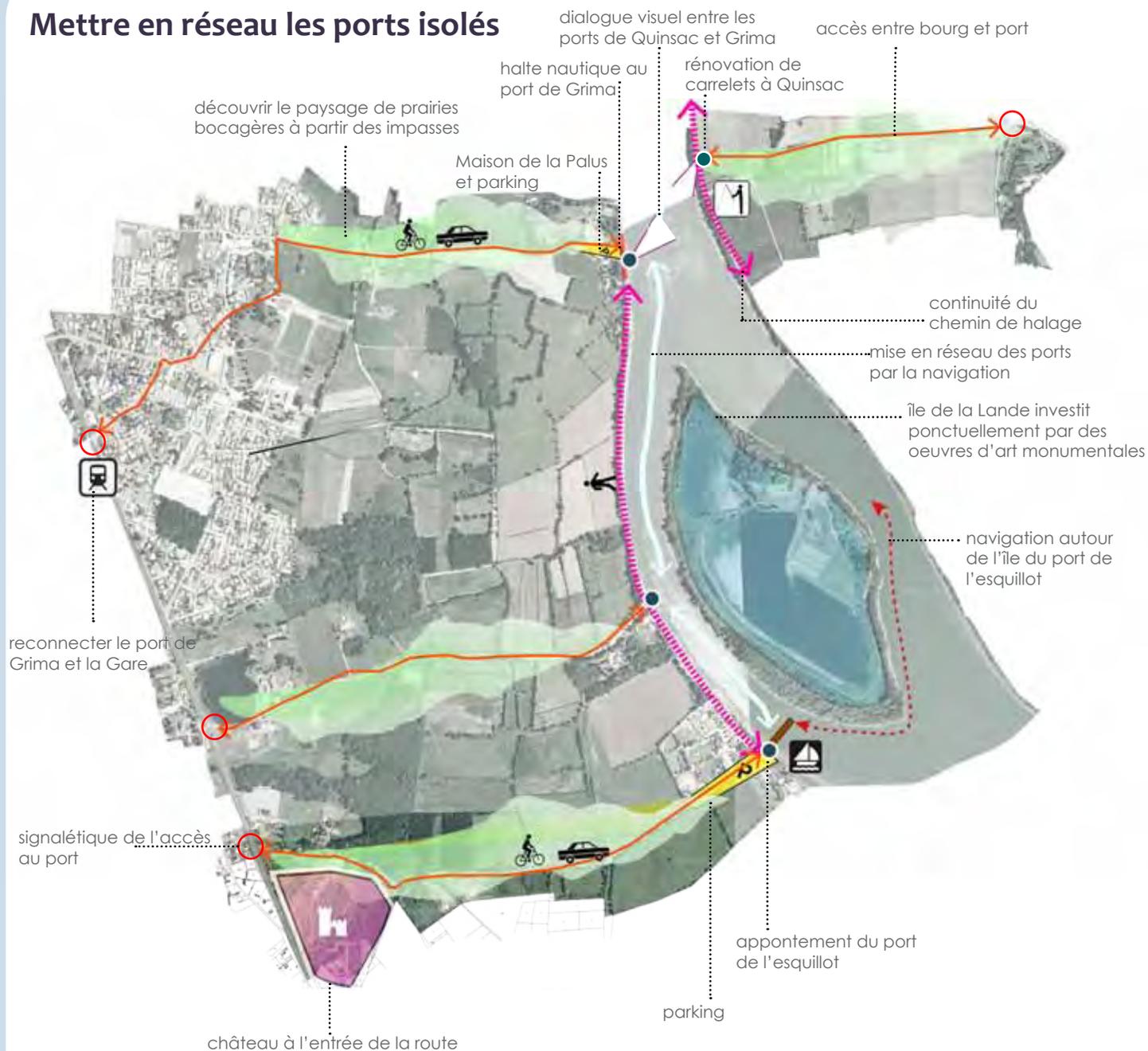
Mais ces rives sont souvent dégradées, avec une ripisylve en mauvais état, et des carrelets à l'abandon qui témoignent d'un manque de gestion, favorisant la discontinuité du chemin de halage. Ces problématiques concernent le plus souvent les ports isolés.

Notre volonté est de mettre en réseau ces ports par le chemin de halage mais aussi par le fleuve et les micro-pratiques.

Objectifs

- Mettre en réseau les ports par le chemin de halage
- Multiplier les activités sur la Garonne
- Développer une relation de proximité avec le fleuve
- Rendre plus visibles les accès vers les ports

Mettre en réseau les ports isolés



Retrouver le chemin de halage

ÉTAT ACTUEL du chemin au port Neuf



Les habitants rencontrés sur le territoire nous ont exprimé leur volonté de retrouver le chemin de halage.

Actuellement VNF (Voies Navigables Françaises) impose aux propriétaires d'entretenir le devant de leurs parcelles pour permettre la continuité du chemin. Seulement nous avons pu constater que cela ne fonctionnait pas toujours.

Il semble plus judicieux que ce projet soit entrepris à l'échelle intercommunale pour que les communes s'associent en termes d'entretien du chemin de halage pour assurer sa pérennité.

Ces dernières pourraient s'appuyer sur le schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne par le SMEAG. Ce document oriente une stratégie globale sur l'ensemble du fleuve. Il développe des pistes d'entretien qui permettent aux acteurs du territoire d'exploiter le potentiel de la Garonne.

Il est essentiel de mettre en place une réglementation des pontons à usage privé. Ceux-ci ne devront pas empiéter de plusieurs mètres sur la berge, afin d'assurer la durabilité des trames encore existantes du chemin de halage.



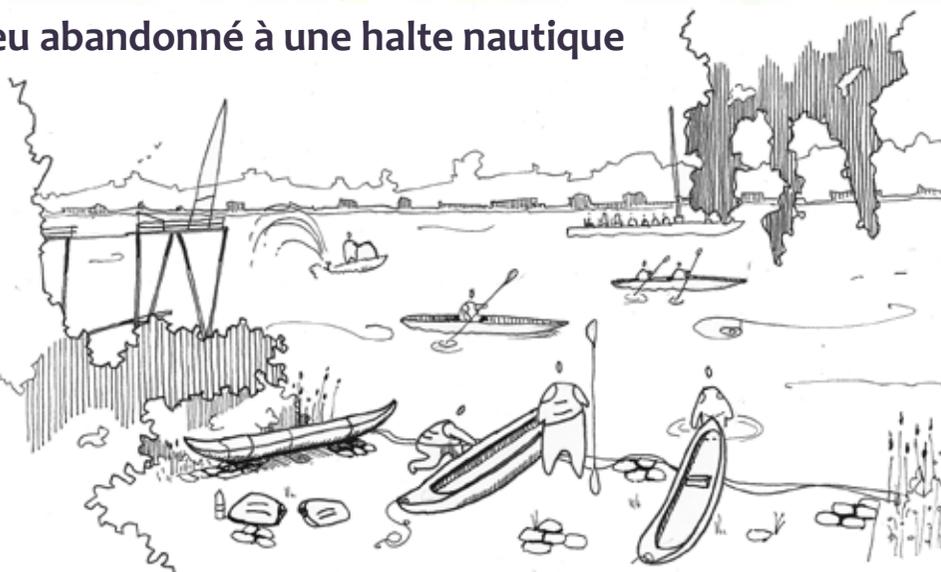
ÉTAT APRÈS GESTION

Le port de Grima, d'un lieu abandonné à une halte nautique

ÉTAT ACTUEL du port de Grima



Le port de Grima est un lieu à investir. Il est à l'entrée du bras secondaire du fleuve et constitue le début du parcours nautique, s'achevant au port de l'Esquillot. Son importance sera renforcée par la présence de la Maison de la Palus (cf. groupe 4 fiche 1d).



Rénover les carrelets

Les carrelets offrent un rapport intime et agréable au fleuve mais qui n'est pas accessible à tous.

Il faut être en possession d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du terrain, renouvelable.

Voyant des coûts d'achat toujours plus hauts (de 15 000 à 25 000 euros), des redevances de 300 euros par an, le carrelet devient de plus en plus difficile à acheter.

Une entente entre communes ou communautés de communes permettrait un investissement dans l'optique d'actions groupées pour la pratique de sports nautiques. La création d'une association sur le modèle de celle des Chantiers Tramasset pourrait également permettre de rénover les carrelets, de les investir et d'en faire des lieux communautaires.

Outils et partenaires

- Partenariat entre les communes de Quinsac et Cadaujac pour le parcours nautique
- Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne
- SMEAG / Communauté de communes
- Outils et recommandations pour réaliser une voie verte le long de la Garonne :
- la convention de superposition d'affectation
- le schéma national des véloroutes, ou bien
- encore une circulaire interministérielle du 31 mai 2001
- Création d'une association pour la rénovation de carrelets
- Intervention sur les berges : DDT et VNF

Localisation



Contexte

Dispersé le long des rives, un patrimoine se dissimule. Ce sont des éléments portuaires, viticoles...mais qui sont parfois difficilement identifiables. Ces lieux sont empreints d'une mémoire collective qui ne demande qu'à être partagée.

Le terme « révéler » signifie bien ici donner la possibilité, aux personnes qui y sont sensibles et qui le désirent, de comprendre le patrimoine historique de ce territoire lié au fleuve.

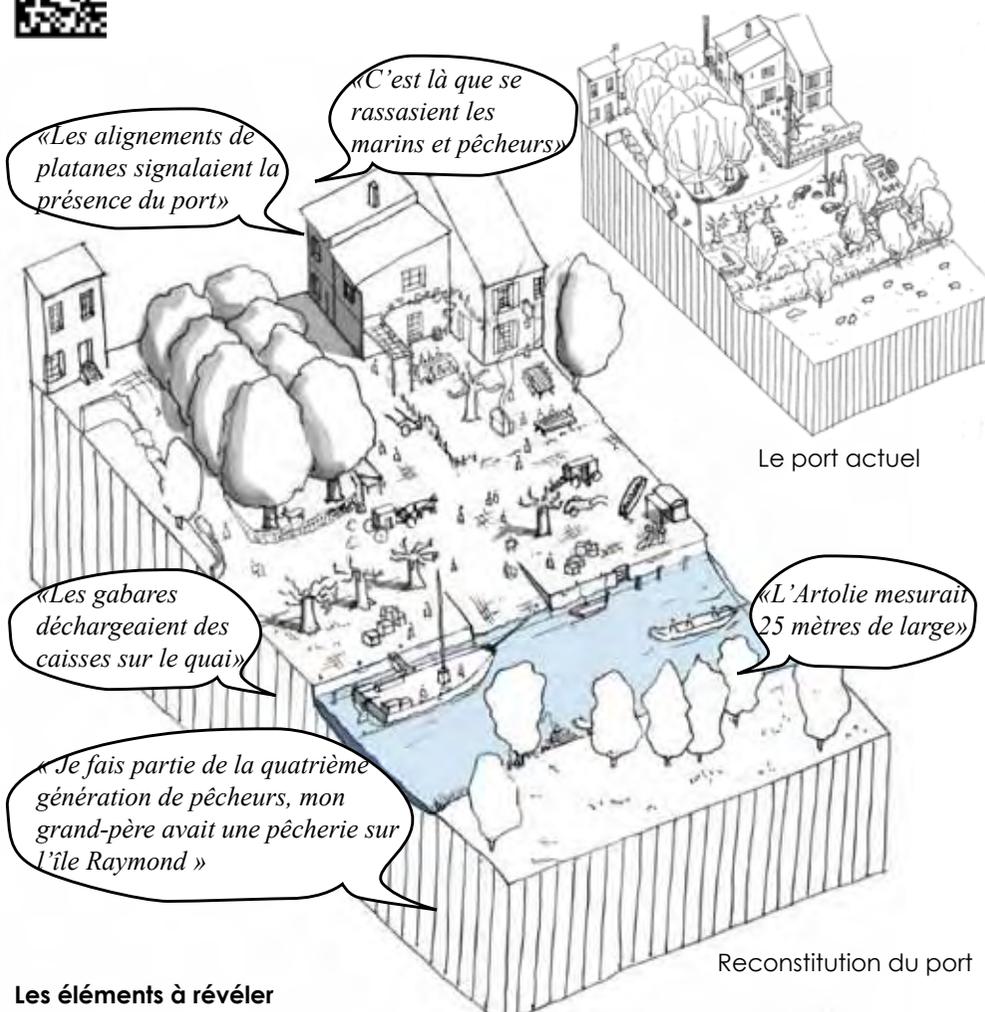
Objectifs

- Préserver et valoriser les éléments patrimoniaux dispersés le long du fleuve
- Raconter l'histoire des ports par la mémoire des habitants
- Intervenir de façon discrète sans s'imposer dans le paysage
- Apporter un outil accessible pour tous

Exemple de fiche sur le patrimoine du port de Paillet



Le port de Paillet, sur le bras mort de la Garonne

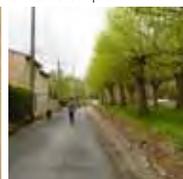


Les éléments à révéler

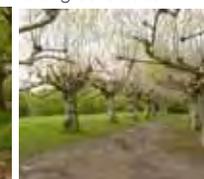
plaque indiquant l'emplacement du port



rue principale menant à l'ancien port



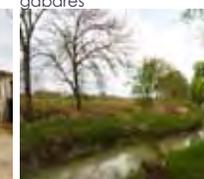
alignement de platanes le long du ruisseau



ancienne auberge



l'Artolie, ancien bras mort où naviguaient les gabares



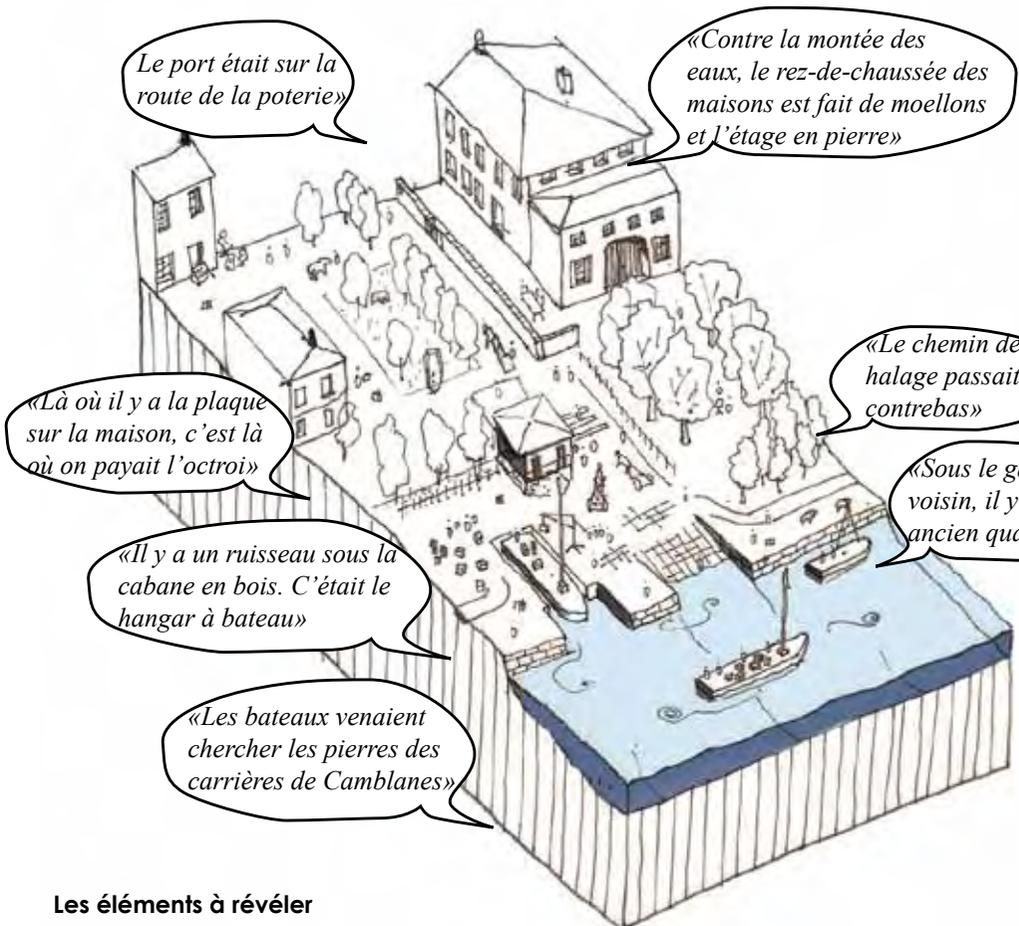
Dans une démarche de sensibilisation destinée au public et aux élus, il paraît nécessaire de révéler ce patrimoine fluvial. Dans ce cadre nous proposons un outil mis à leur disposition.

Il s'articule autour de trois éléments graphiques. Il s'agit de montrer d'après les témoignages récoltés, une reconstitution de lieux qui ont beaucoup changé. Ces fiches peuvent alors être consultables de plusieurs manières. Il est possible de les référencer sur un site Internet regroupant plusieurs communes, par exemple (Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie : <http://www.cc-artolie.fr>), ou encore dans une base consultable en mairie. Enfin, avec les avancées technologiques, nous proposons aussi le moyen de les lire directement sur le terrain, grâce au système de flashcode. Ces pictogrammes composés de carrés se décodent par des téléphones mobiles disposant d'un lecteur flashcode.

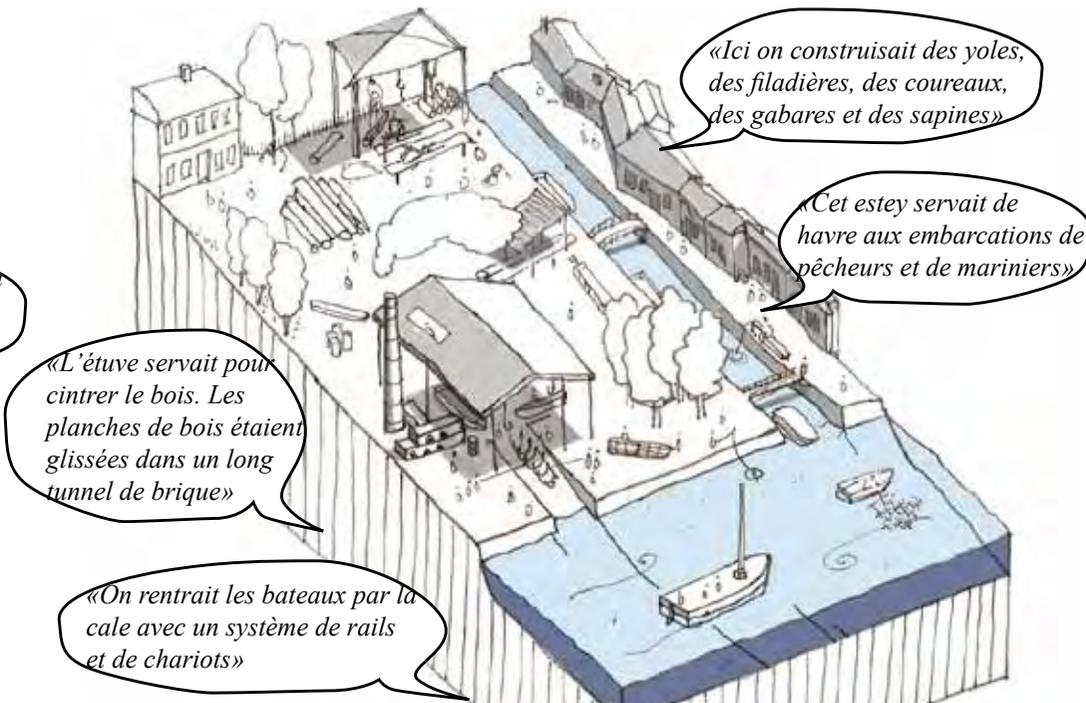
L'idée est donc d'offrir la possibilité, à ceux qui le souhaitent, d'apprendre des choses sur ce territoire, par leurs propres moyens.

Chacun est ainsi libre de révéler ou pas, le paysage qui l'intéresse.

Le port Neuf, une position stratégique sur la route de Créon



architecture du port de Langoiran | le grand chantier de 1837 | l'ancienne étuve | épaves de bateaux



Les éléments à révéler

- plaque du port sur la maison de l'octroi
- maison de l'octroi : ancien péage du port
- ancien hangar à bateau
- épis de faitage et ancien four sur la Route départementale



Les chantiers Tramasset, une activité importante de battellerie

Outils et partenaires

- Sites internet, flashcode
- Communauté de communes / offices de tourisme
- Association des chantiers de Tramasset

Sauvegarder et animer le patrimoine viticole et ses éléments de représentation

Nos enjeux portent essentiellement sur la valorisation du paysage viticole et de son patrimoine, qui représente aujourd'hui une source de richesse, et un atout considérable dans la valorisation des terroirs.

Or aujourd'hui, ce patrimoine est réduit à un seul élément qui est le château, alors que l'identité de ce paysage se trouve dans l'association des différents éléments paysagers et architecturaux qui le composent.

En effet, le même soin de jardinage qui est apporté aux « beaux dehors » des domaines est appliqué à la vigne, aux haies, aux accès menant à la Garonne...

Le domaine étant l'unité de base d'organisation du territoire, sa répétition ordonnance et jardine le paysage.

Des enjeux liés à sa reconnaissance...

- La valorisation de ces paysages singuliers à ré-ouvrir sur la Garonne
- Conservation de la structure des domaines et du patrimoine viticole qui se meurt
- La reconnaissance et le maintien d'un patrimoine végétal et arboré des « beaux dehors » du domaine et de ses alentours

Puis à sa redécouverte...

- La lisibilité et la mise en scène des domaines viticoles dans le territoire (depuis les routes, les allées piétonnes, les terrasses...)
- Le maintien du dialogue et du vis à vis des domaines entre les deux rives
- L'accessibilité au patrimoine des châteaux viticoles privés

Nous proposons des actions suivant deux thématiques.

Donner à voir le paysage viticole à l'échelle du territoire

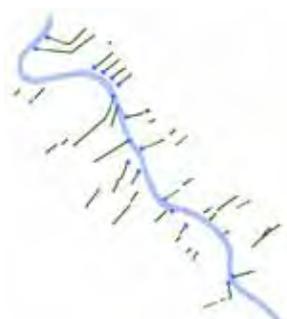
- Faire redécouvrir le paysage depuis les routes principales
- Se réapproprier les espaces en bords de Garonne
- Renouer un dialogue entre les deux rives et affirmer de nouvelles façades fluviales

Valoriser le patrimoine viticole à l'échelle du domaine

- Faire un inventaire des éléments paysagers viticoles (qualifier, sensibiliser, restaurer)
- Révéler les allées des domaines structurant le paysage
- Encourager des pratiques culturelles durables de la vigne



Fiches actions 5, 6 et 7
Outils de sensibilisation au paysage viticole
Inventaire du paysage viticole
Restaurer le paysage viticole



Fiche action 4
Transversalités



Fiche action 8 Pratiques
culturales



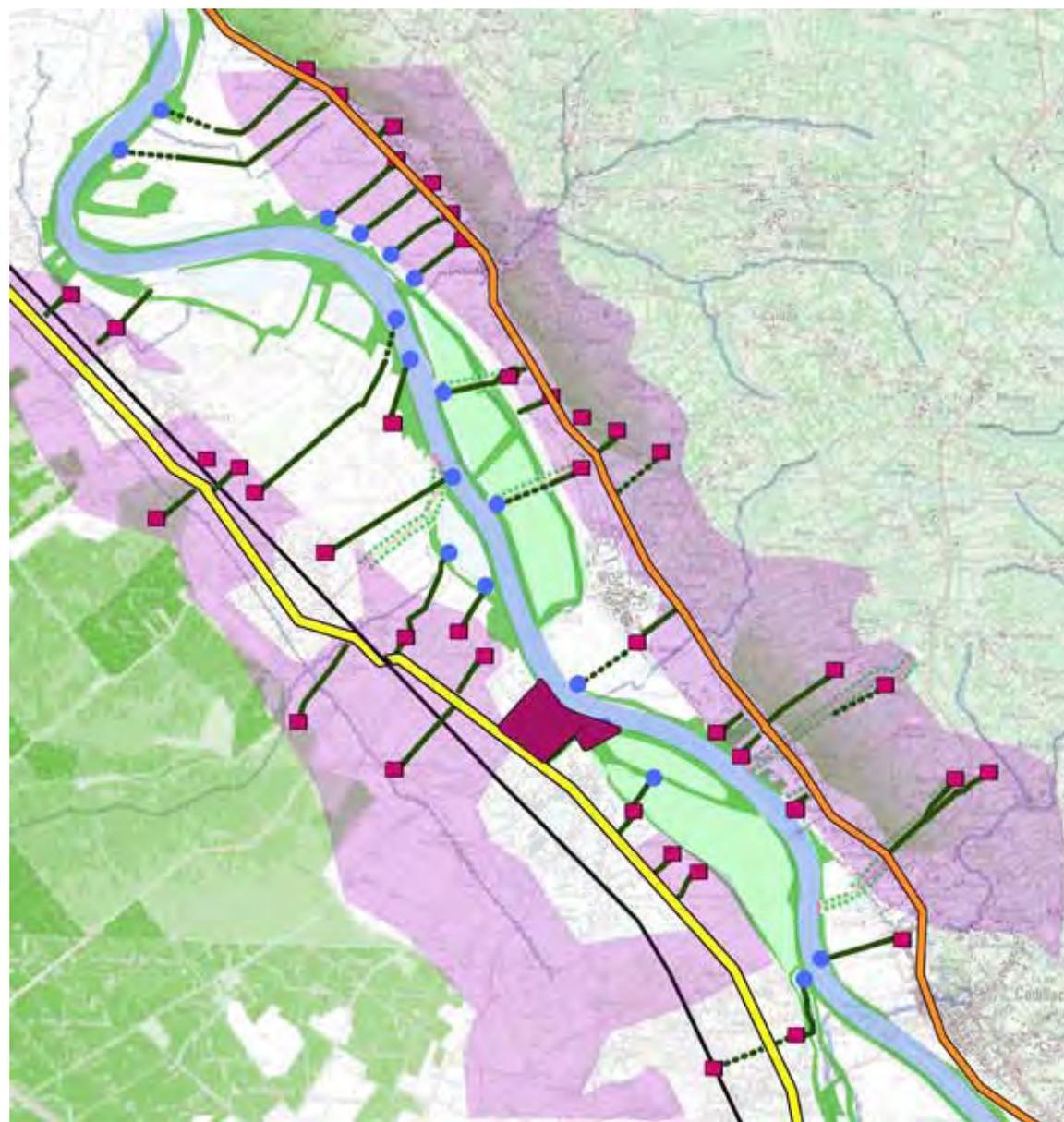
Fiche action 3 Extension
du Parc Chavat



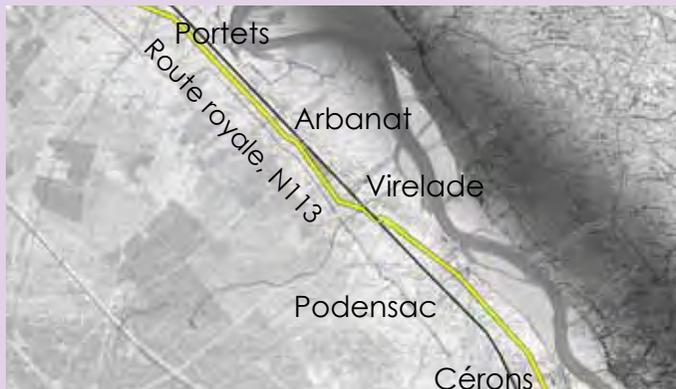
Fiche action 1 Ancienne Voie Royale



Fiche action 2 Route F Mauriac



Route royale, RN113 entre Portets et Cérons



Contexte

La Voie Royale de Portets à Podensac chemine sur la rive droite de la Garonne au cœur de deux fonds de scène boisés : la forêt en rive gauche et les coteaux en rive droite. Elle est rythmée par des séquences de villes et de coupures urbaines qui s'alternent et créent tout son intérêt. Cette route, anciennement utilisée pour le commerce de vin et comme vitrine des châteaux installés tout du long, doit retrouver cette identité qui commence à se perdre.

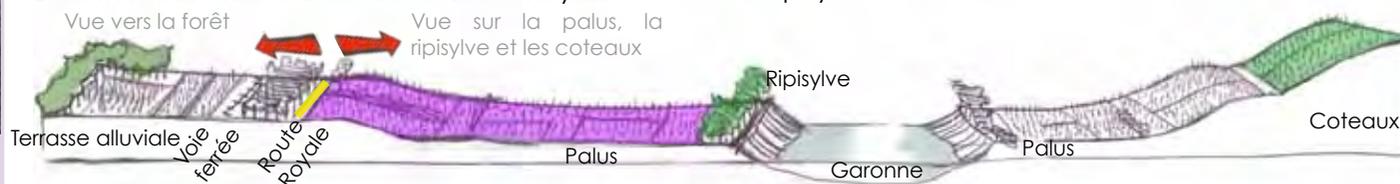
Objectifs

- Préserver les paysages structurants du territoire
- Mettre en scène et valoriser les paysages perçus depuis la voie
- Prolonger les allées des châteaux jusqu'à la route, et les rendre perceptibles

Mettre en valeur le paysage viticole depuis la route

Dans cette proposition il s'agit de séquencer la voie, en prenant en compte tout le paysage visible ou caché depuis celle-ci, et de le mettre en scène. Le but n'étant pas de tout raser pour dégager des vues, mais bien de guider les regards le long du chemin et d'alterner les situations.

Bloc montrant la situation de la Route Royale



Préserver les paysages structurants du territoire:

-Maintenir ces coupures viticoles en identifiant les parcelles de vigne qui seront protégées «pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique» (article L.123-1 § 7° du Code de l'urbanisme). Ce qui implique une obligation de maintien en l'état initial par les propriétaires exploitants, et obligation de le revendre à des viticulteurs.



-Maintenir ou rénover les murs d'enceintes des domaines et les alignements de platanes centenaires, en développer d'autres si nécessaire (ex : Zone Commerciale de Podensac).

Mettre en scène et valoriser les paysages perçus depuis la voie:

- Maintien des principales vues ouvertes sur le paysage depuis la route
- Ouverture d'autres vues lorsque c'est possible en rabattant certains bosquets, haies, ou une partie de la ripisylve.

- Mettre en valeur les éléments remarquables patrimoniaux le long de la route qui devront être maintenus ou restaurés si nécessaires (centre bourgs, cabanes de vigneron, murets, portails).
- Connecter ou recréer les allées menant aux châteaux en les prolongeant jusqu'à la route si elles ont disparu et en les rendant plus repérables par des alignements d'arbres.
- Maintenir et créer des haies, bosquets et massifs boisés, alignement d'arbres qui guident le regard.

Bosquet dense



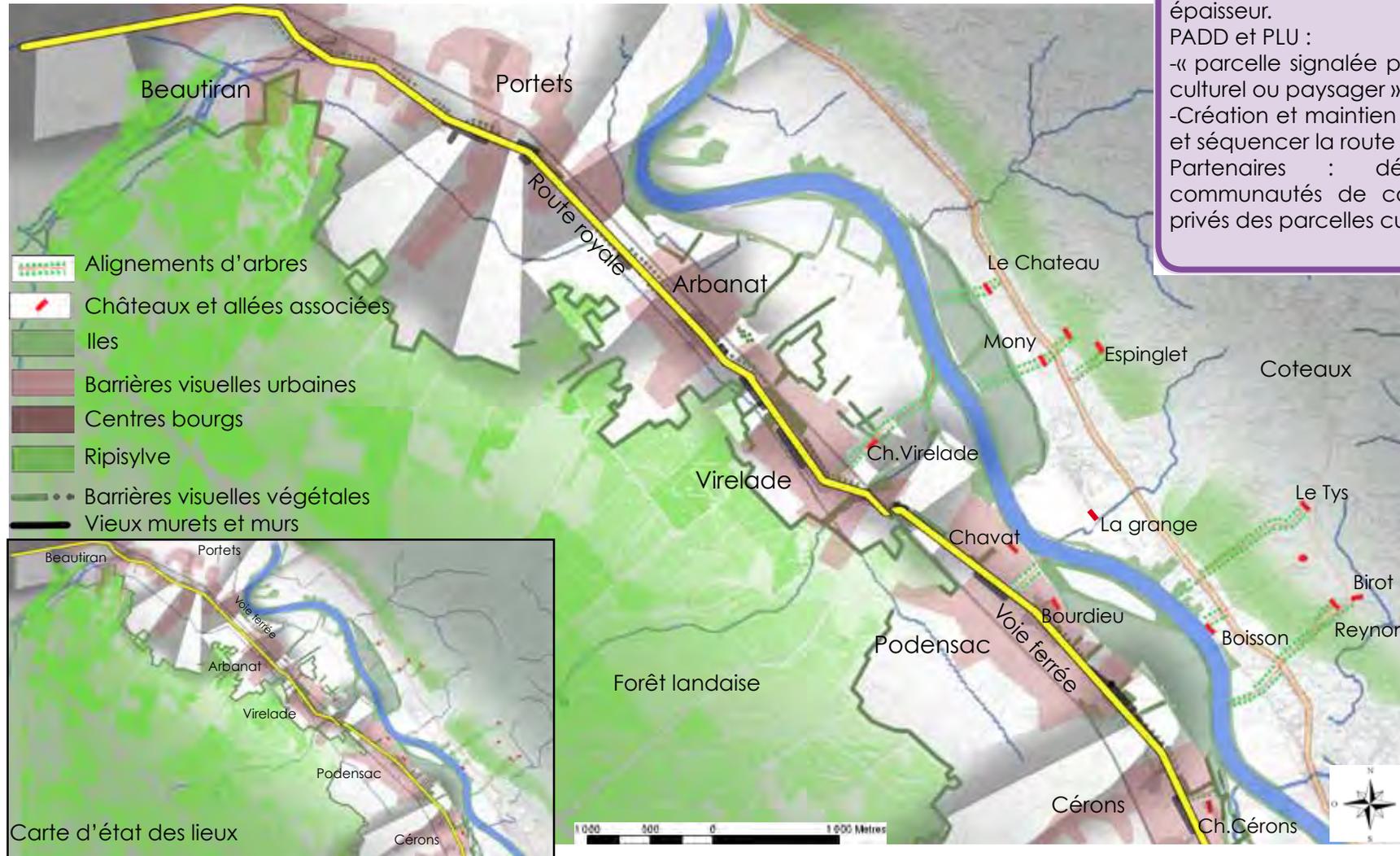
La végétation dense bloque le regard de l'utilisateur et le renvoie à l'opposé

Alignements



Ils donnent l'impression que la chaussée se rétrécit (on ralentit) et dirigent la vue vers la route.

Carte des vues potentielles



Outils et partenaires

-Charte d'aménagement de la route dans son épaisseur.

PADD et PLU :

-« parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager »

-Création et maintien d'EBC pour guider les vues et séquencer la route

Partenaires : département, communes, communautés de communes, et propriétaires privés des parcelles cultivées et des châteaux.

Action localisée de la vue entre Podensac et Cérons

Parfois un rideau de végétation empêche de voir l'autre rive. En rabattant une partie de la ripisylve il est possible de dégager une grande partie du coteau et de voir Cadillac.

L'épaisseur de ces coupures urbaines procure une qualité d'espace et permet aux villes d'avoir une identité, sans se toucher. Ce sont elles qui rendent la voie spécifique.

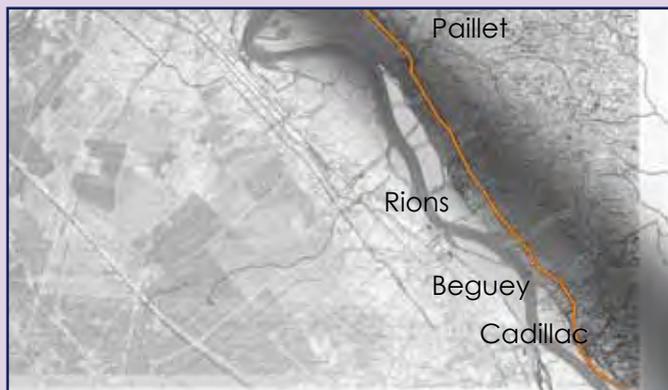
Vue entre Podensac et Céron



Vue dégagée sur Cadillac



Route François Mauriac, RD10 entre Paillet et Cadillac



Contexte

La route François Mauriac de Langoiran à Rions est un belvédère, un balcon exceptionnel donnant sur la vallée de la Garonne vers le Sud-Ouest, ourlée par l'horizon sombre du massif boisé des Landes. Sur l'autre flanc elle est contrainte par le coteau qui la borde. Un tramway circulait entre Bordeaux et Cadillac (1897-1936) rendant faciles les déplacements locaux. Actuellement la route en est réduite à n'être qu'un «outil technique» destiné à réguler, fluidifier. La priorité doit être donnée à l'Homme dans son territoire et non plus à la voiture

Objectifs

- Utiliser le plein potentiel de balcon sur la Garonne
- Préserver les paysages structurants du territoire
- Exiger une qualité urbaine et villageoise dans l'ensemble des communes
- Diversifier les modes de déplacement sur la route
- Mettre en avant les allées des châteaux
- Créer des points d'arrêt belvédère

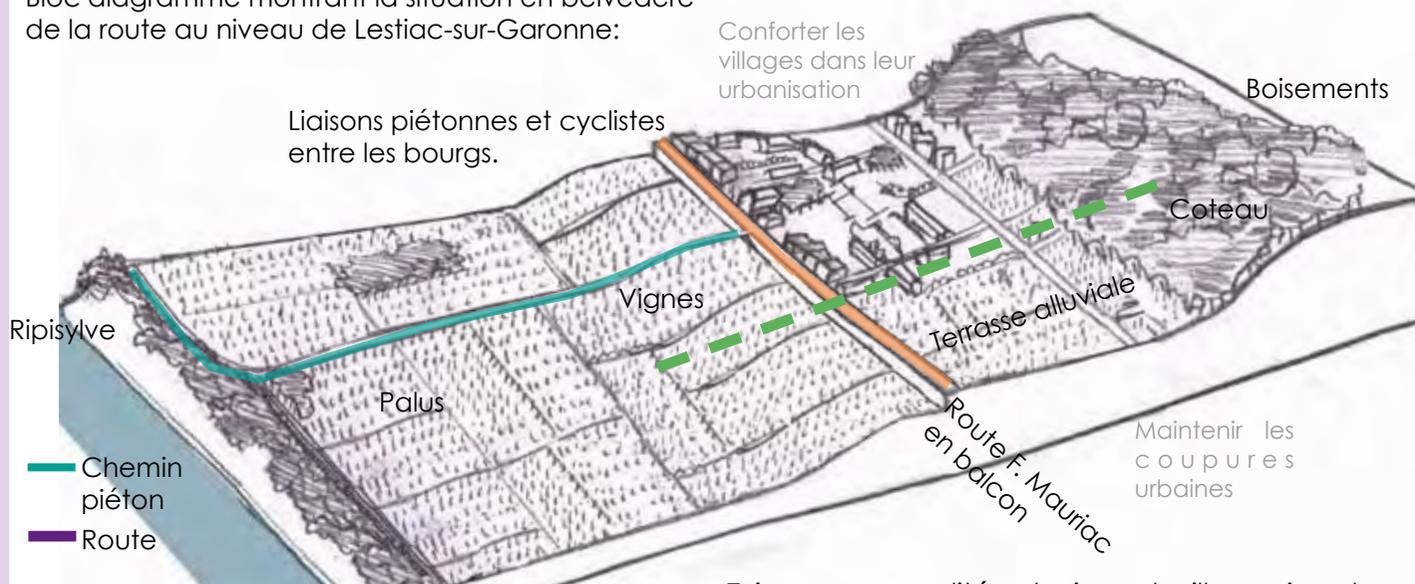
Profiter de la situation de balcon sur la Garonne

Cette proposition conduit à repenser la route François Mauriac afin qu'elle soit plus agréable à emprunter et adaptée à tous les modes de transports.



Cabane de vigneron en ruine en bas du chemin disparu, menant au château de l'Espinglet.

Bloc diagramme montrant la situation en belvédère de la route au niveau de Lestiac-sur-Garonne:



Liaisons piétonnes et cyclistes entre les bourgs.

Conforter les villages dans leur urbanisation

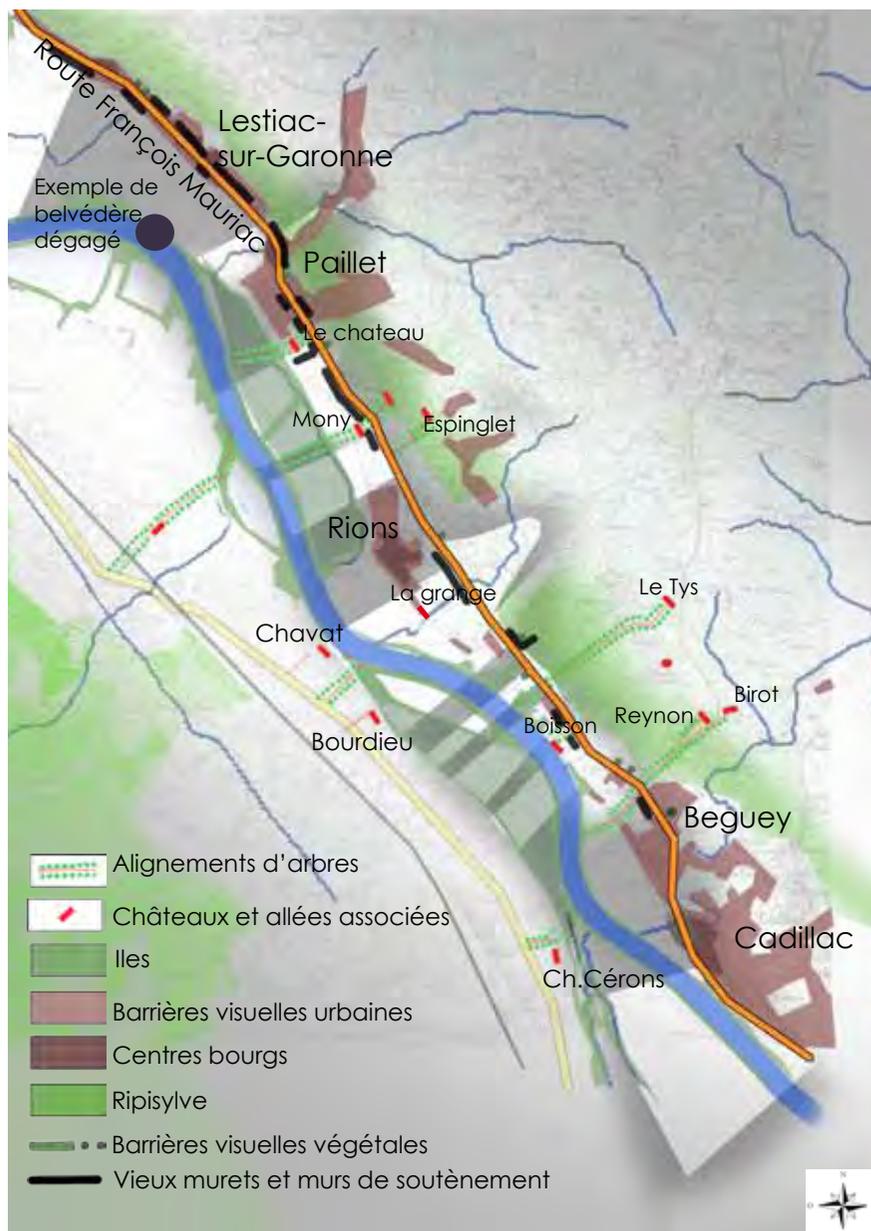
Exiger une qualité urbaine et villageoise dans l'ensemble des communes:

Préserver les paysages structurants du territoire :

- Maintenir les coupures urbaines en préservant les cultures traditionnelles (vignes, peupliers...) qui seront protégées «pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique» (article L.123-1-5-7° du Code de l'urbanisme) et en évitant la progression du maïs. Il ne faut pas sanctuariser le paysage en le mettant sous cloche mais bien garder un paysage dynamique et vivant dans lequel les gens s'investissent!
- Maintenir les principales vues depuis la route et ouvrir de nouvelles vues lorsque c'est possible (taille rabattement des haies côté Garonne).

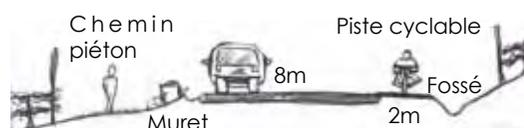
- Respecter l'implantation des villages dans leur site: urbanisation regroupée (densification et renouvellement avant nouvelle extension), préservation et replantation des arbres remarquables (cèdres, pins parasols, vieux chêne vert de Paillet, haies bordant les parcelles...).
- Restaurer et réhabiliter les bâtiments patrimoniaux en centre bourgs (anciennes gares du tramway, murs de soutènement, églises, vieux bâtis...), en lien avec la viticulture le long de la route (cabanes de vigneron, murets, portails, allées menant aux châteaux...).

Carte des vues potentielles

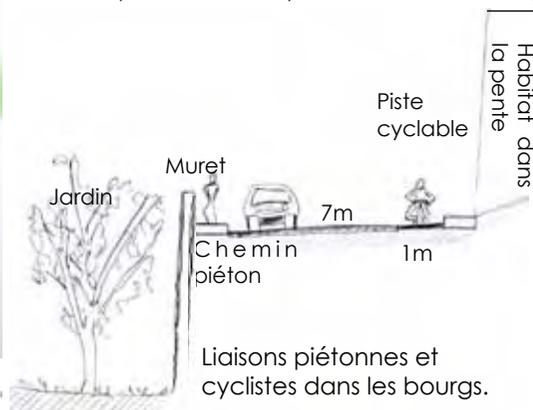


Diversifier les modes de déplacement:

- Créer des promenades piétonnes et cyclables le long de la voie côté Garonne, en contrebas lorsque c'est possible pour des raisons de sécurité.
- Créer des points d'arrêt belvédères le long de la route
- Mettre en place des petites navettes inter-communales adaptées aux horaires des habitants
- Connecter ou recréer les allées menant aux châteaux en les prolongeant jusqu'à la route si elles ont disparu, en les rendant plus repérables par des alignements d'arbres.



Liaisons piétonnes et cyclistes entre les bourgs.

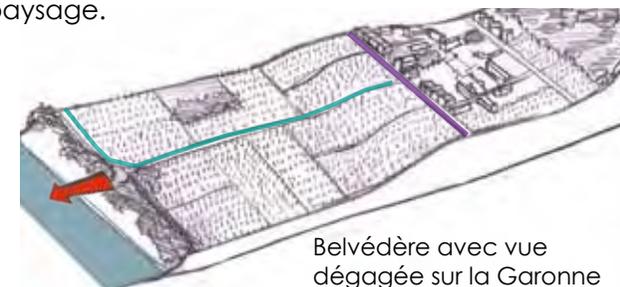


Actions localisées de belvédère à Lestiac-sur-Garonne

Aménagement d'espaces de convivialité le long de la route François Mauriac



Belvédère en retrait de la route, au bout du chemin du Cap Horn près de Lestiac-sur-Garonne, aménagé en aire de pique-nique et dont la ripisylve a été rabattue pour voir l'autre rive et apprécier le paysage.



Outils et partenaires

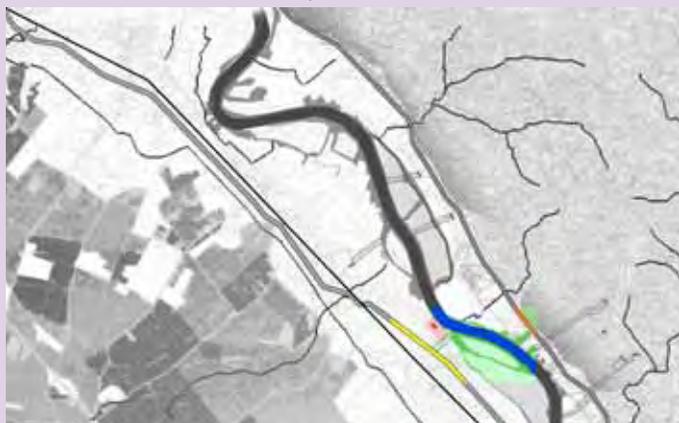
-Charte d'aménagement de la route et paysage PADD et PLU :

-« parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager »

-Création d'EBC pour guider les vues et séquencer la route.

Partenaires : Conseil Général du département, CAUE, communes, communautés de communes, et propriétaires privés des parcelles cultivées et des châteaux.

Bords de fleuve, à Podensac



Contexte

Les bords de Garonne de la ville de Podensac sont des espaces délaissés. Malgré une restauration en prévision du parc Chavat, nous proposons d'élargir cette réflexion et de penser ce projet dans une démarche plus large de ré-appropriation des bords de Garonne et de dialogue avec le paysage viticole de la rive droite. Ainsi, plus qu'une valorisation, nous mettons en scène les différents patrimoines hérités des bords de fleuve.

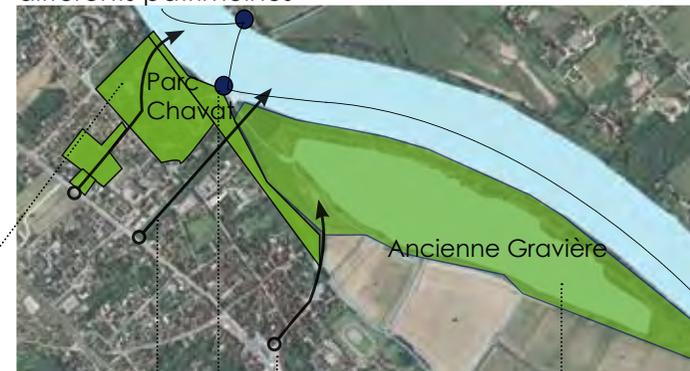
Objectifs

- Mettre en valeur un patrimoine oublié en bord de fleuve par la création d'un parc public
- Mettre en dialogue les deux rives, et affirmer la façade fluviale de Podensac

Création d'un parc en bord de fleuve

Le parc Chavat reste une pièce maîtresse, et une charnière pour la création du nouveau parc en bord de Garonne, à l'échelle de la ville. Ce parc apparaîtrait comme une vitrine de Podensac depuis l'autre rive ou encore depuis les voies navigables, et redonnerait alors un sens à une façade urbaine longtemps oubliée et au port qui avait une importance dans l'économie viticole de ce tronçon de Garonne.

Création d'un parc en bord de fleuve, associant différents patrimoines



Parc Chavat : patrimoine arboré/
statuaire/
architecture

Allée de platanes à
classer en EBC

Réhabilitation de la gravière :
patrimoine naturel

Remise en état du port, intégré dans le
parcours d'une navette fluviale
(cf : III-II-fiche action n°5)

Dégager la façade fluviale du bourg
ancien et du château médiéval

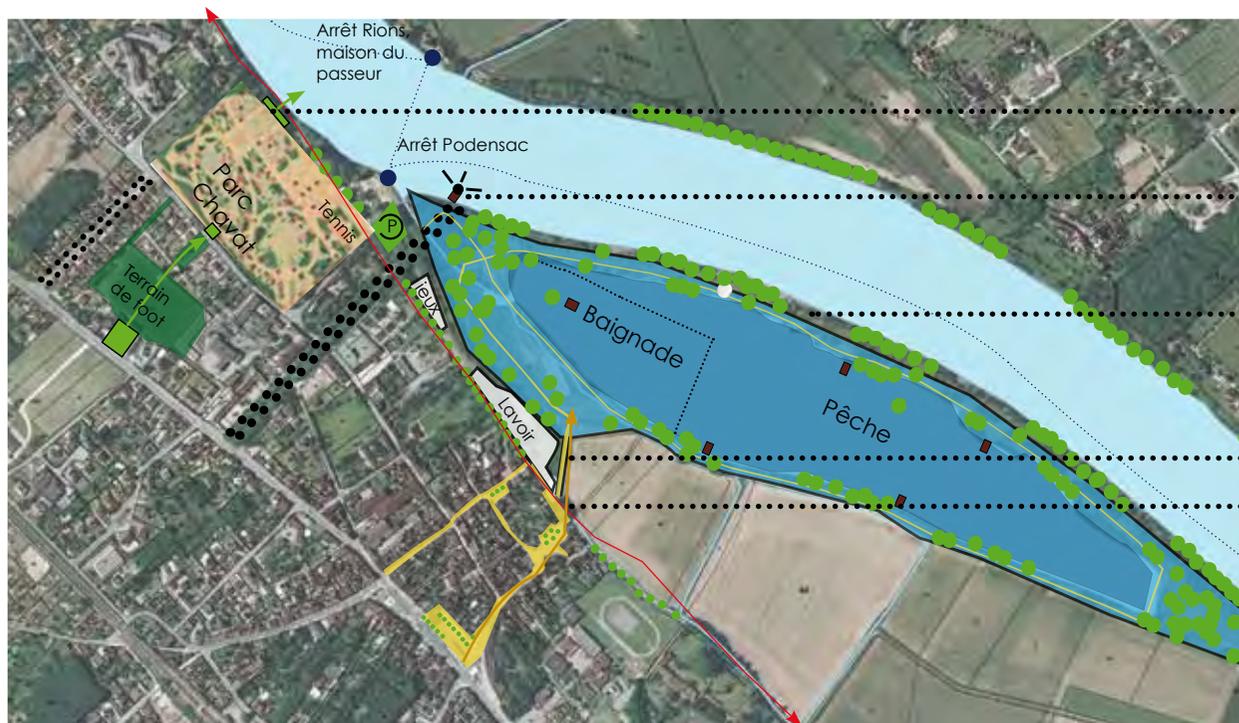
Renouer le dialogue entre les deux rives et ré-instaurer le vis à vis entre les domaines



Les silhouettes végétales se
détachent d'un fond de
scène

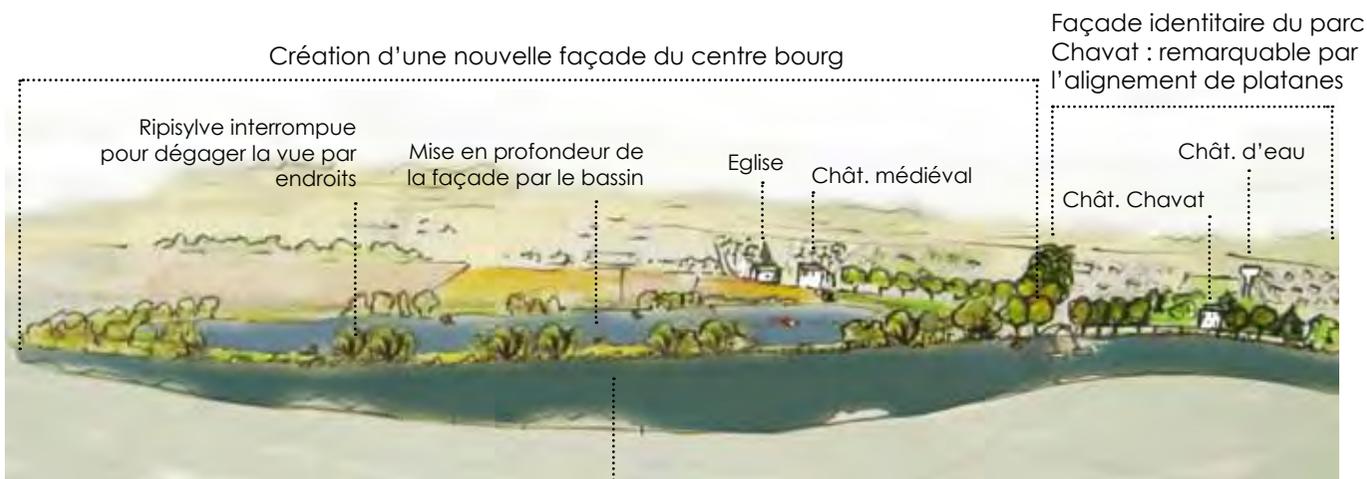
Vue des domaines depuis le
Parc Chavat

- Couper la ripisylve pour retrouver des perspectives, des cadrages
- Créer un outil de sensibilisation pour inciter le renouvellement du patrimoine végétal dans les domaines publics et privés (cf : III-III-fiche action n°5)



- Créer une entrée sur le fleuve
- Aménager un point de vue dans la perspective de l'allée de platanes
- Dégager des vues, des cadrages sur l'autre rive
- Créer une entrée du Parc depuis le centre-bourg
- Mettre en valeur la façade du bourg ancien depuis l'autre rive par une interruption de la ripisylve

Plan d'aménagement du Parc



Panorama sur Podensac, depuis les hauteurs de Rions

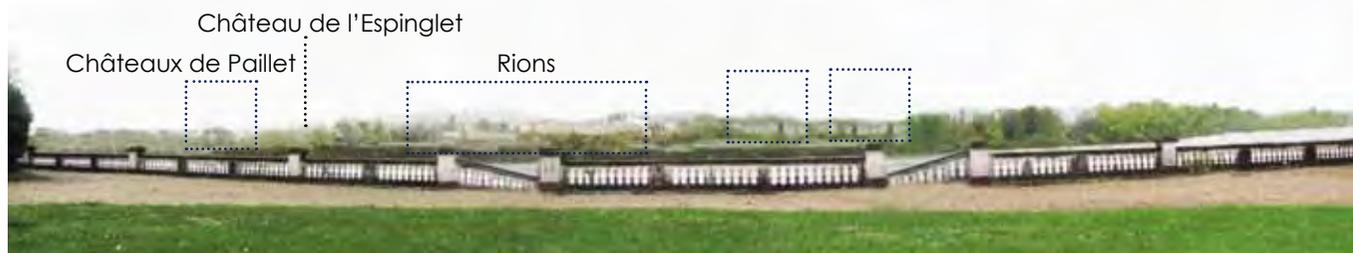
Affirmer la façade fluviale de Podensac depuis l'autre rive

Dans le cadre d'une mise en dialogue des deux rives, nous proposons de mettre en valeur la façade urbaine de Podensac qui est bouchée par la végétation, par un traitement de la ripisylve. Nous proposons un nettoyage sélectif pour conserver quelques grands sujets et dégager par endroits la vue. Aux endroits ouverts, des saules seront plantés et taillés.

Ouverture d'un panorama sur la rive droite, depuis la terrasse du parc Chavat



Etat actuel : la ripisylve et les arbres (bouleau, peuplier..) devant le parc bouchent la vue

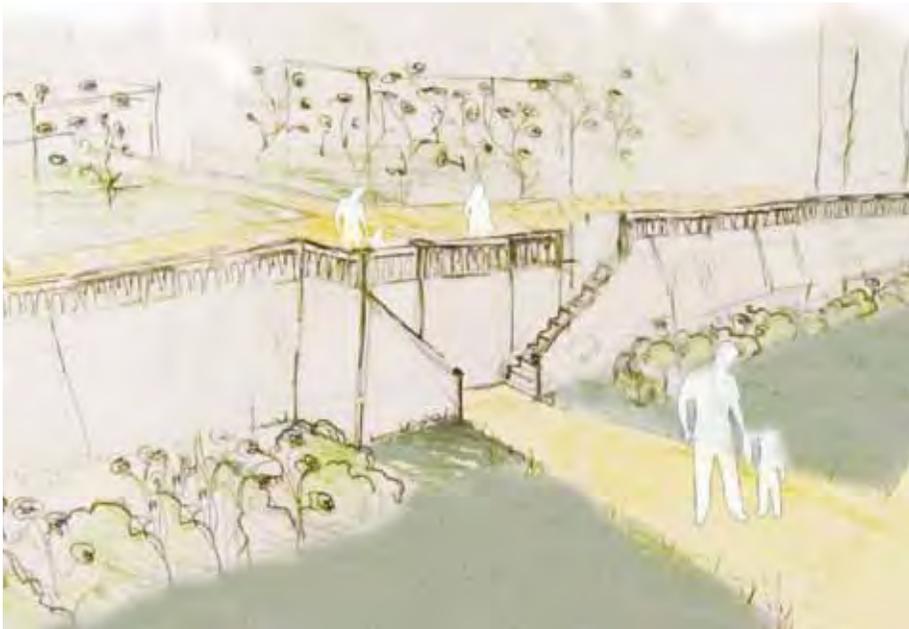


Etat projeté : cadrages sur la ville de Rions et les domaines viticoles du coteau d'en face

Ouvrir le Parc Chavat sur la Garonne : création d'une entrée dans le prolongement de la terrasse

Le parc de Chavat était anciennement un parc privé. Aujourd'hui devenu public, le parc doit s'ouvrir sur son environnement et être accessible. Ainsi, nous proposons pour sa restauration la création d'une entrée sur la Garonne, dans l'axe du château. L'escalier s'inspirera des grands parcs et châteaux de la Renaissance pour rester dans l'esprit du lieu. Depuis la terrasse, la suppression d'arbres devant le Parc et sur la ripisylve de la rive droite permettra d'ouvrir un panorama sur les coteaux viticoles de la rive droite.

Création d'un escalier dans le mur d'enceinte du Parc Chavat, donnant accès au fleuve



Référence aux escaliers de la Renaissance :

L'escalier s'inscrit dans la continuité du mur de soutènement. Il donne l'accès de manière discrète car il reprend le vocabulaire du mur d'enceinte.

Reconversion de la gravière et mise en valeur d'un patrimoine naturel

L'objectif est de mettre en valeur cet ancien site industriel en friche, grâce à une gestion raisonnée des milieux. Ainsi, l'espace de baignade sera un lieu plus entretenu, et l'espace de pêche sera laissé au naturel. Les berges seront reprofilées pour accueillir naturellement une flore et une faune des milieux aquatiques. Les chemins se démarqueront par une tonte régulière. Également, la plantation d'espèces végétales locales sera effectuée pour épaissir la ripisylve (plantations de saules, aulnes, ...)



Présence d'une richesse écologique représentée par différentes strates végétales.



Remettre en état la passerelle pour redonner à voir l'effet de perspective : L'allée de platanes crée une perspective sur l'île.

Création d'un espace de baignade et reprofilage de la berge

Etat actuel



Aménagement de pontons sur la berge

Etat actuel



Outils et partenaires

Aménagement de la gravière

- Propriétaire de la gravière
- Association de pêche AAPPMA
- Préemption des parcelles privés
- Commune de Podensac

Gestion de la ripisylve

- VNF (développer tourisme fluvial)
- SMEAG (schéma directeur d'entretien de la Garonne)
- Communes de Podensac et de Rions
- Communautés de communes
- Conseil Général de la Gironde (cellule entretien des rivières)

Accroches dans la ville et ouverture du Parc Chavat

- PLU (Classement EBC du mail de platanes)
- ABF (autorisation d'aménagement)

Localisation



Contexte

On observe de nombreuses allées régulières :

- jouant le rôle de **repères** depuis les routes vers les châteaux et participant de l'**image** de ces châteaux (identité « jardinée » de ce paysage)
- faisant le **lien physique** entre châteaux, routes et fleuve
- exerçant un **rôle écologique** (fossés, haies) parmi les parcelles agricoles

Ces allées sont parfois effacées par les remembrements agricoles, ou délaissées faute d'usages. Elles aboutissaient sur des ports, aujourd'hui abandonnés et enfrichés. En parallèle, on peut constater l'existence de nombreux circuits piétons, non raccordés entre eux...

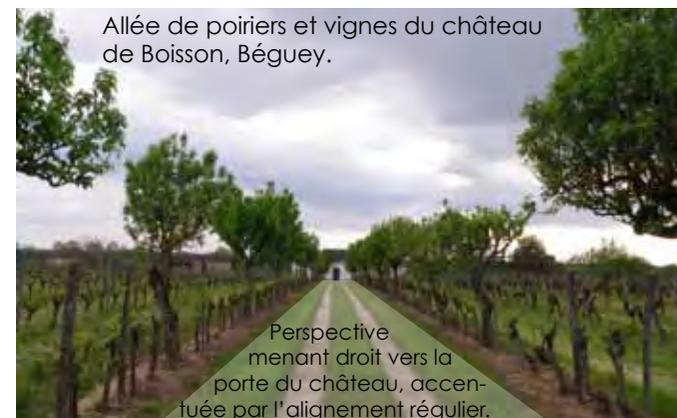
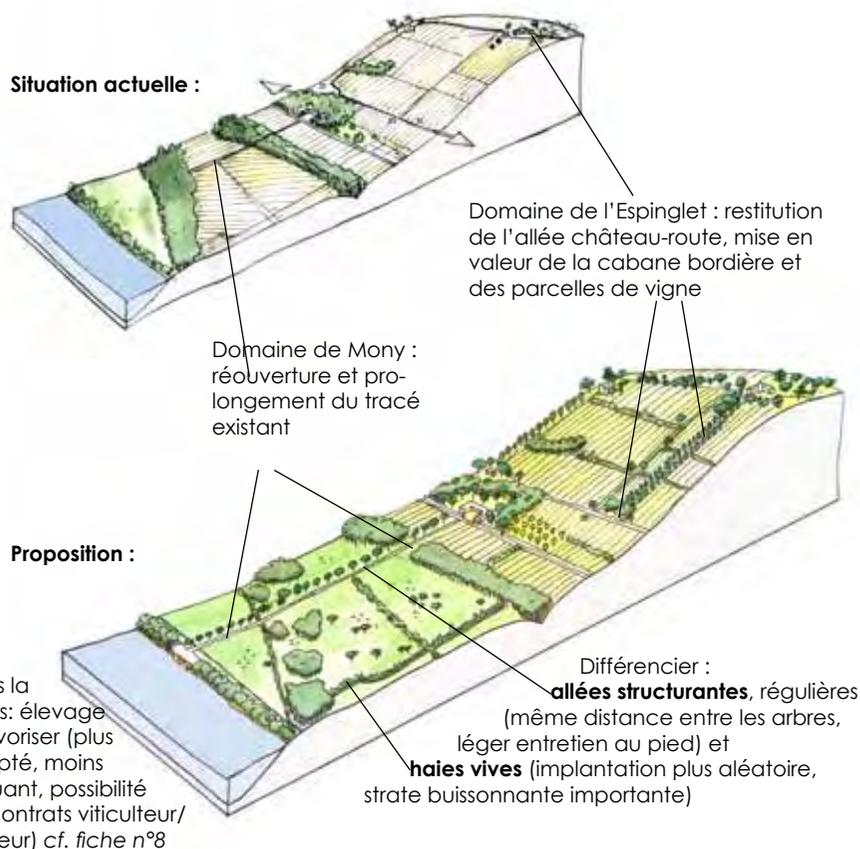
Objectifs

- Restaurer ces allées et préserver leur caractère « jardiné » et structurant
- Aménager des accès visuels et physiques à la Garonne
- Intégrer ces allées dans le réseau de chemins piétons existants, entre châteaux et le long du fleuve

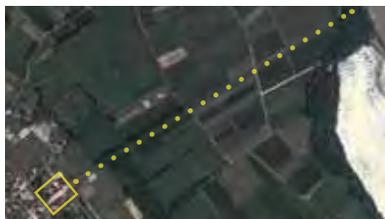
Les allées, témoins de la forte structuration du paysage par les domaines

Formant un prolongement du parc dans l'espace plus productif des vignes, l'allée se situe entre jardin et espace agricole, entre prestige et fonctionnalité, entre représentation et production. Omniprésentes sur le territoire, et pourtant de moins en moins visibles, les allées sont la trace la plus prégnante d'un parcellaire fort, perpendiculaire au fleuve, qui participe de la qualité du paysage du val de Garonne.

Restaurer ou prolonger des tracés



Allée «oubliée»
au Nord-Est de
Virelade...



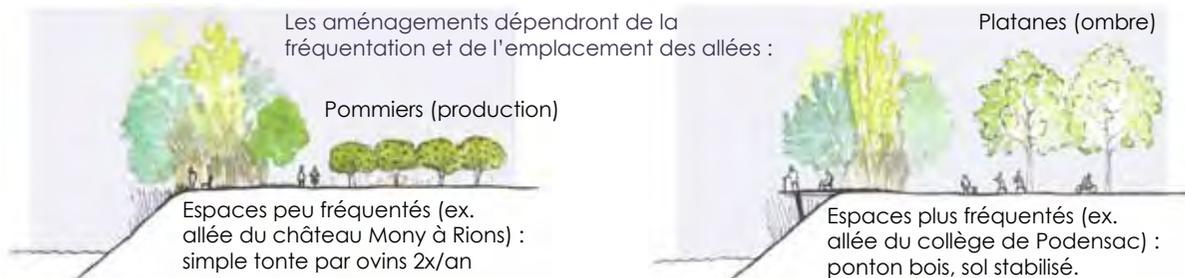
Gestion plus «lâche» des
bords de l'allée et du fossé

Saules têtards (*s. viminalis*)
pour liens en vîme



Aménager des accès physiques et visuels à la Garonne

La jonction des allées et de la Garonne (anciens ports) peut donner lieu à de petits espaces de rencontre, ponctuant un sentier longeant les berges. Ce système peut être reproduit lorsque les allées débouchent sur des gravières (mises en place après les allées), pour créer, à terme, des espaces de baignade...



Les aménagements dépendront de la
fréquentation et de l'emplacement des allées :

Pommiers (production)

Platanes (ombre)

Espaces peu fréquentés (ex.
allée du château Mony à Rions) :
simple fonte par ovins 2x/an

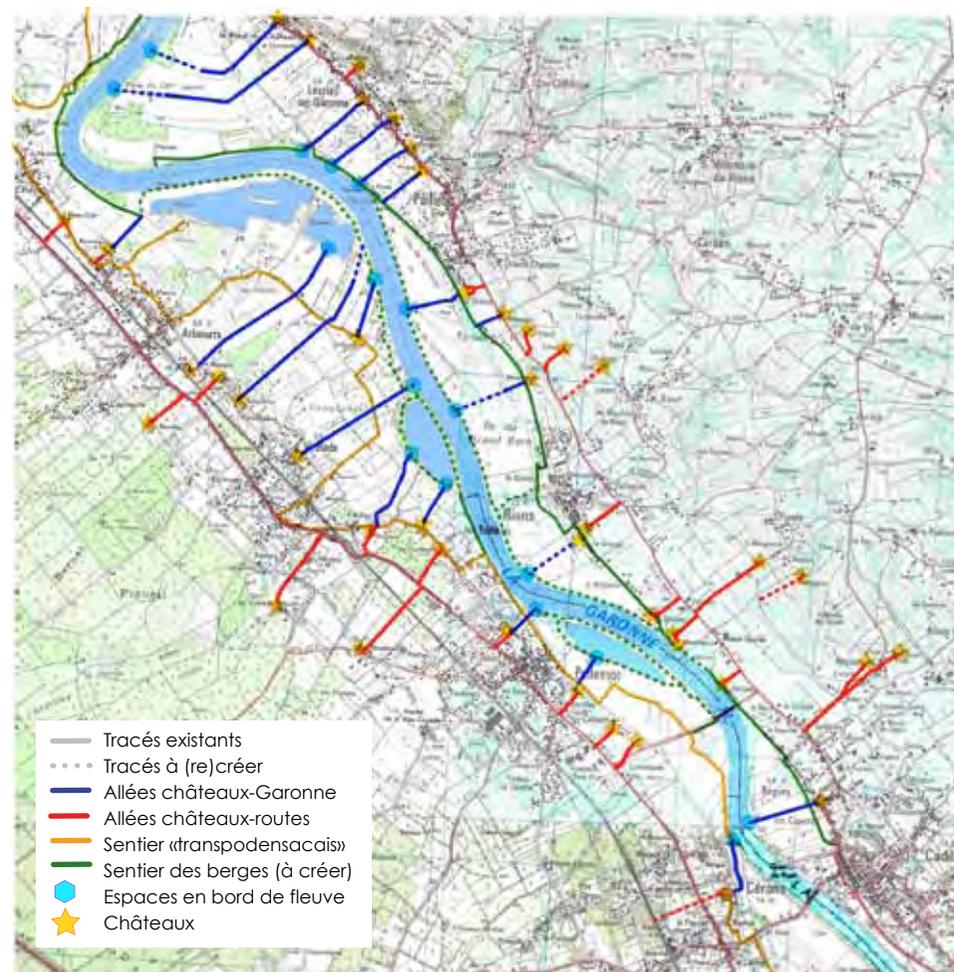
Espaces plus fréquentés (ex.
allée du collège de Podensac) :
ponton bois, sol stabilisé.

Remettre en valeur les allées existantes «oubliées»

La mécanisation de l'agriculture, le non-renouvellement des arbres, ont fini par banaliser de nombreuses allées. Celles-ci peuvent être mises en valeur afin de gagner en utilité, et de retrouver leur double fonction représentation/production :

Celles-ci peuvent être mises en valeur afin de gagner en utilité, et de retrouver leur double fonction représentation/production :

- comme lieux de passage bien repérables et agréables
- comme refuges pour la faune et la flore, comme espaces tampons pour l'infiltration des eaux,
- comme lieux de production: de bois, de vîme, de fruits (ceux-ci peuvent aussi profiter aux passants)



- Tracés existants
- ... Tracés à (re)créer
- Allées châteaux-Garonne
- Allées châteaux-routes
- Sentier «transpodensacois»
- Sentier des berges (à créer)
- Espaces en bord de fleuve
- ★ Châteaux

Outils et partenaires

- Inventaire patrimonial des domaines : qualification, classement et reconnaissance des allées
- CAUE 33 : conseil sur les essences et l'obtention de financements
- Région Aquitaine : intermédiaire pour aides (FEDER, MAE)
- Communes : classement au PLU comme «élément de paysage»
- Propriétaires des parcelles
- Parc Agricole pour exploitation du produit des allées
- CG 33, SMEAG, VNF : sentiers et aménagements sur berges

Localisation



Contexte

Le paysage viticole fait partie du quotidien, mais souffre d'un manque de prise en compte engendrant un abandon d'entretien et une disparition progressive.

Objectifs

Sensibiliser les gestionnaires, les habitants, les professionnels à la valeur patrimoniale des éléments identitaires de l'économie viticole.

Un paysage du quotidien à la valeur patrimoniale non reconnue

La multiplication des domaines, et des éléments qui le composent, participe au caractère jardiné du territoire tout entier. Les parcs des châteaux, les arbres signaux, les allées cavalières de l'intérieur des domaines, les parcelles de vignes encloses de murets, mais aussi des éléments minéraux, les terrasses (murs de soutènement) le long du coteau, l'utilisation du relief naturel comme balcon, la composition géométrique des domaines, sont emprunts de l'architecture des jardins historiques de composition classique. Ils présentent du point de vue de l'histoire et de l'art des jardins un intérêt public. Comme tels, ils doivent être considérés comme des éléments patrimoniaux à sauvegarder. C'est pourquoi il est nécessaire de sensibiliser le public à ce patrimoine.

Bloc paysager du Val de Garonne entre Portets et Podensac en rive gauche et Langoiran et Béguey en rive droite



L'économie viticole instaurée au XVIIIe siècle met en scène ses outils de production (les vignes) et de représentation (domaines) en un paysage « spectacle » pour être vue depuis la Garonne, la route François MAURIAC (RD10) et l'ancienne Voie Royale RN113, et comme image de marque et de qualité du vignoble.

Un éminent patrimoine viticole



Domaine château Birot, Beguey



Port de Podensac



Domaine château Boisson



Portets



Château Mony, Rions



Château Mony, Rions



Domaine château Reynon



Muret



Domaine château Birot,



Cabane de bordier

Afin de sensibiliser le public des outils doivent être mis en place. Des formations professionnelles et/ou pédagogiques (en direction des scolaires), des visites de domaines, ouvertes aux professionnels pour qu'ils puissent échanger sur leurs types de gestion, aux habitants, aux scolaires et amateurs : ce serait également un moyen de favoriser un dialogue entre les deux rives. Cette démarche a pour objectif final d'identifier le paysage viticole, le qualifier pour mieux le restaurer (Cf. fiche action 7). Pour aller plus loin et ancrer une démarche de valorisation de ce paysage, une charte ou plan paysage peuvent, à terme, être envisagés.

Des exemples ...



Page de couverture du fascicule de l'Association des Parcs et Jardins en Région Centre

Deux exemples illustrent des démarches de sensibilisation associatives :

- l'Association des Parcs et Jardins de Vendée (APJV) a réalisé l'inventaire des Parcs et Jardins de Vendée
- l'Association des Parcs et Jardins en Région Centre regroupe des propriétaires ou gestionnaires de parcs publics et privés



Extrait de la brochure de sensibilisation de l'Association des Parcs et Jardins de Vendée



Deux exemples illustrent des chartes paysagères existantes sur des territoires à vocation viticole :

- La charte paysagère et environnementale de l'AOC des Costières de Nîmes.
- La charte paysagère du pays Beaujolais

Localisation



Contexte

L'abandon d'entretien du paysage viticole, entraîne sa disparition progressive.

Objectifs

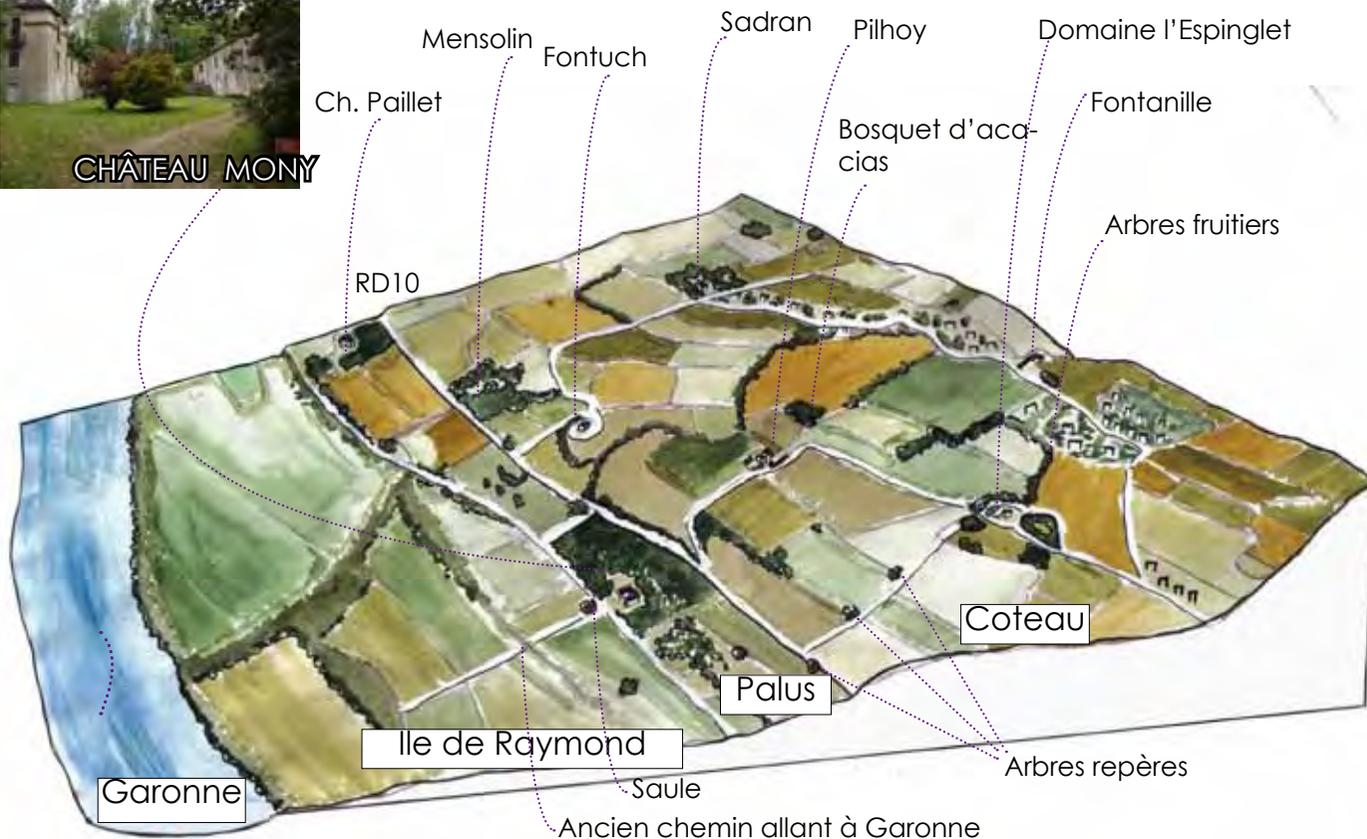
Inciter collectivement la reconnaissance de la qualité des domaines viticoles. Ces derniers participent dans une large mesure à la qualité générale des paysages.

L'inventaire permet d'identifier les domaines et leur état des lieux, il peut permettre par la suite d'ouvrir la voie à une dynamique de restauration.

De l'utilité de l'inventaire . . .

La répétition des éléments du paysage viticole (cf. fiche action 5) permet une compréhension globale du territoire. La sauvegarde de la structure des domaines viticoles exige qu'ils soient identifiés et inventoriés. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif global de sensibilisation et d'aide à la reconnaissance du patrimoine paysager des domaines. Suite à ce travail d'inventaire et de cartographie, des préconisations de réhabilitation sont exposées. Elles permettent de restaurer des domaines ou des éléments du paysage viticole. Ce travail permet de pérenniser le caractère jardiné du territoire.

L'inventaire est une liste exhaustive d'éléments considérés comme un patrimoine afin d'en faciliter l'évaluation ou la gestion et plus tard d'en envisager la restauration.



Les châteaux étendent leurs domaines jusqu'au bord de la Garonne en utilisant les terrasses de vignes comme extension des jardins

Comment faire l'inventaire d'un domaine ? l'exemple de Mony, Rions.

Les pages suivantes ont pour objet de présenter un exemple illustré d'un inventaire paysager; ici le cas du Château Mony entre Paillet et Rions. Le tableau suivant présente à la fois la démarche d'inventaire et les éléments à recenser, ainsi que son illustration.

1. Plan de situation et plan du jardin



Extrait IGN 1 : 25000



Vue aérienne



Extrait cadastre 1939

2. Identité du domaine

Les noms et coordonnées du ou des propriétaires,
 Les noms et coordonnées du ou des gestionnaires,
 Statut de la propriété, Public (commune, intercommunalité, région, département, état) ou Privé (particulier, société, groupement de particuliers, association, fondation)

Propriété privée,
 propriétaires inconnus.

3. Caractéristiques du jardin associé au domaine

Type du jardin : agrément, paysager, parc, jardin historique
 Type de composition : classique, à l'italienne, en terrasses, à l'anglaise, à la française
 Insertion dans le site
 Profils

Maître d'oeuvre inconnu

4. Historique

Les documents historiques qu'ils soient cartographiques, iconographiques ou écrits, sont à rechercher aux archives départementales, dans les sociétés savantes, bibliothèques, associations culturelles. Ces informations sont précieuses pour interpréter ou éclairer des éléments de lecture du domaine dans son état actuel.

Le château du XVII^e siècle dont ne sont conservés que le souvenir et de très rares vestiges fut remplacé au XVIII^e siècle par une vaste demeure; un document graphique daté de 1848 la représente assez précisément; entre 1848 et la fin du XIX^e siècle cette dernière fut fortement remaniée. Deux ailes à étage couvertes de tuile creuses, parallèles entre elles et reposant partiellement chacune sur un étage de soubassement, forment avec un troisième corps de bâtiment en rez de chaussée qui leur est perpendiculaire un ensemble de plan régulier en U; entre les deux ailes est établie une terrasse destinée à rattraper la forte déclivité du terrain; à l'extrémité de l'une des ailes se dresse un pavillon à deux étages couvert de tuile plate flanqué d'une tourelle à toit conique.

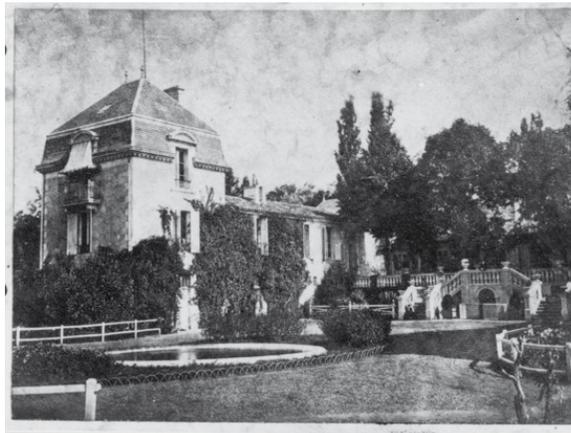
Il s'agit de résidences privées

Le domaine n'est plus associé à une production économique viticole.

Source : base Mérimée.



Extrait d'une carte du XVIII^e siècle



Photographie de 1910



Photographie de 1970



Extrait du cadastre de 1853



Photographie de 1910

5. Un relevé des végétaux.

Il s'agit d'établir une liste des végétaux remarquables et leur état sanitaire. Un intérêt particulier est porté à la présence d'essences caractéristiques des domaines viticoles : cèdre du Liban, tilleul, platane, marronnier, arbre aux perruques, séquoia, buis, pin parasol, saule, acacia, plaqueminier de Virginie, oranger des Ausages, camphrier, liquidambar, chimonante précoce, peupliers, ormeaux, charmes, magnolia...

Le relevé s'établit sous forme de plan de recollement. L'état de tous les sujets y est précisé afin de dresser un état des lieux et de préconiser un plan de gestion et d'entretien adapté au site



Cedrus libani



Salix babylonica



Aesculus hippocastanum L.



Cotinus coggigria



Sequoia sempervirens

Cedrus libani, Salix babylonica, Aesculus hippocastanum L., Cotinus coggigria, Sequoia sempervirens sont en bon état général mais âgés et victimes d'encombrement de végétation spontanée.

6. Mode de gestion de la vigne et du patrimoine arboré

Le domaine n'est plus associé à la production viticole. Il s'agit de résidences privées. L'entretien est effectué par les propriétaires.



« Tant pis ! J'oserai dire ce que je pense : paysage le plus beau du monde, à mes yeux... »

François MAURIAC, *Journal II.*

Ancien château Mony et pavillon de repos, dessin par Henri Maignan, 1848

7. **Éléments remarquables** et /ou reconnus comme faisant partie des éléments identifiés dans le diagnostic comme identitaires du paysage viticole. Ex : Portail, mur de soutènement, muret, escalier, bassin, vivier, garenne, verger, panorama. Ici les escaliers, la source, les masses végétales, le portail existent encore.

8. **Points forts et points faibles** du domaine
 Le domaine présente une position avantageuse en terrasse en liaison directe avec la Garonne pouvant faire l'objet de restauration ou d'aménagement dans le cadre de sentier de découverte du patrimoine viticole basé sur les sentiers piétons existants ou à créer (cf. Fiche n°4 Liaisons transversales).
 Le domaine bénéficie d'un jardin paysager composé de sujets remarquables dans un paysage architectural et territorial de qualité.
 Bien que le site montre les signes d'un entretien régulier aux abords des éléments bâtis, certains sujets sont encombrés et des souches attendent d'être évacuées.



Escaliers



Portail



Portail

Ruisseau



Saule 'signal'

Escaliers, cour, parc, chapelle, terrasse en terre-plein, portail, source apparaissant sur le plan du XVIIIe siècle, arbre repère du chemin menant à Garonne (également présent sur les plans anciens).

Glossaire

Alignement : Allée plantée d'arbres.

Allée : Chemin assez large, bordé d'arbres qui sert de lieu de promenade ou de voie d'accès dans un jardin, un parc, un bois, etc. : Une allée bordée de tilleuls.

Avenue : Allée dans la campagne plantée d'arbres d'alignement rigoureusement espacés et qui conduit à un château.

Assiette : ensemble des caractéristiques du site sur lequel est aménagé un jardin (exposition, relief naturel).

Axe : Droite par rapport à laquelle s'organise une composition.

Balcon : Plate-forme à garde-corps ou balustrade.

Belvédère : Lieu d'où l'on découvre une belle vue. Terre plein, parfois gazonné, aménagé sur un point culminant, une colline, une butte ou terrasse offrant une vue aérienne.

Bosquet : Petit bois permettant la promenade à l'ombre, des effet visuels. . .

Jardin en terrasse : jardin régulier aménagé sur un terrain en pente à l'aide de terrasses dans lequel l'architecture joue un rôle important.

Garenne : Autrefois, réserve de gibier d'un seigneur.

Parterre : Partie de jardin généralement plane, garnie de fleurs, de gazon ou de miroirs d'eau.

Panorama : Vaste étendue de pays qu'on découvre d'une hauteur : Apercevoir le magnifique panorama des Alpes.

Perspective : Vue qu'on a, d'un endroit déterminé, d'un paysage, d'un ensemble architectural
Urbanisme : Grande voie ou promenade en ligne droite.

Mise en scène : manière de présenter, d'organiser quelque chose pour éblouir, pour donner un effet recherché.

Symbolique : Le domaine des symboles, des signes culturels.

Vitrine : Ce qui sert à présenter, à mettre en valeur quelque chose.

Vivier : Enclos où sont introduits les poissons, les crustacés après leur capture ou leur récolte en attente de leur destination définitive.

Sources : Le dictionnaire des Jardins, M. MOSSER
<http://www.larousse.fr>

"J'ai lu dans l'admirable livre d'Ernest Hemingway : Mort dans l'après-midi, que les Espagnols appellent querencia l'endroit de l'arène choisi par le taureau et où il se réfugie (...). Malagar est ma querencia. De sa terrasse, j'espère regarder l'éternité sans trop cligner des yeux..."

François Mauriac, *Les Maisons fugitives*

Outils et partenaires

L'inventaire peut être porté par une structure associative regroupant toute la diversité des acteurs concernés pour plus de souplesse.

- Conseil Général
- Association interprofessionnelle des viticulteurs
- Élus communaux et intercommunalités
- Gestionnaires
- Conseil national des parcs et jardins
- Comité des parcs et jardins de France
- CAUE Gironde
- Architecte des bâtiments de France
- Botaniste
- Sociétés savantes locales

Localisation



Contexte

L'abandon d'entretien du paysage viticole entraîne sa disparition progressive. La structure végétale des domaines est à pérenniser.

Objectifs

Prévenir l'enfrichement par la végétation, qui devient une préoccupation majeure tout autant sur le plan écologique que paysager.

Restaurer sur la base de quelle époque?

L'identification des domaines par leur inventaire peut permettre, par la suite, d'ouvrir la voie à une dynamique de restauration. Ces derniers participent dans une large mesure à la qualité générale des paysages.

L'authenticité d'un domaine réside tout autant dans sa composition, son organisation, le volume de ses éléments, le choix des végétaux ou des minéraux qui constituent ses terrasses, murets, cabanes de bordiers, portails.

Ces derniers éléments d'architecture, hors château, font partie intégrante de la composition du domaine et ne doivent être déplacés ou enlevés que si leur conservation ou restauration le demande.

Les domaines doivent être restaurés dans un environnement approprié (préconisations architecturales ou urbaines).

Restaurer, c'est choisir un état passé pour créer une composition par essence en perpétuel devenir. Ce point est une des difficultés de la restauration.

Concernant les parcs et jardins, il convient de contenir le foisonnement du végétal. Les lignes, à maturité, doivent rester claires, les perspectives ouvertes, la composition lisible. Le remplacement des sujets âgés, malades ou dangereux modifie profondément la perception globale du jardin. Il s'agit donc d'une opération à la fois essentielle et sensible. Le choix des végétaux à remplacer doit tenir compte des usages, de la signalisation, de la symbolique reconnus dans la culture viticole et sur ce territoire spécifiquement.



Séquoia encombré par une végétation non entretenue



Cèdre du Liban encombré de bois mort

Quelles replantations pour les arbres âgés ou malades?

Les lignes, à maturité, doivent rester claires, les perspectives ouvertes, la composition lisible. Le remplacement des sujets âgés, malades ou dangereux modifie profondément la perception globale du jardin. Il s'agit donc d'une opération à la fois essentielle et sensible.

Par exemple, il est essentiel de sensibiliser les gestionnaires à la replantation des cèdres du Liban véritable marqueurs identitaires du territoire. Dans le cas de sujet malades, tels les marronniers du parc Chavat, il est envisageable de planter des essences présentant des similitudes de port et de silhouette avec les sujets à remplacer.

La nécessaire mise en place d'un plan de gestion aide le propriétaire à prévoir ces interventions, il planifie les actions à entreprendre sur le domaine sur le long terme. Son contenu est adaptable en fonction du site.

Restaurer le petit patrimoine architectural



Portail actuel

Les éléments d'architecture, hors château, font partie intégrante de la composition du domaine et ne doivent être déplacés ou enlevés que si leur conservation ou restauration le demande.



Source historique

Outils et partenaires

- L'Association «Renouveau du Petit Patrimoine» : elle intervient sur des chantiers où le petit patrimoine fait l'objet de travaux, et fait des propositions aux propriétaires de ces éléments pour les restaurer.

- Crédits européens : certains peuvent être sollicités pour études et travaux pour les jardins d'intérêt culturel.

- Fondation du patrimoine : elle peut intervenir au bénéfice de jardins.

- Le CAUE 33 : mission de conseil

- Les conseils régionaux et généraux

- Le ministère chargé de la Culture peut faire des préconisations.

- DRAC : dans le cadre de leurs politiques régionales, certains parcs peuvent exceptionnellement avoir des aides pour des travaux, l'élaboration d'un plan de gestion ou une étude préalable des DRAC ou des DREAL.

- SMEAG, Architecte des bâtiments de France, historiens, botanistes, paysagistes, gestionnaires, association interprofessionnelle des viticulteurs, habitants peuvent être associés à ces démarches.

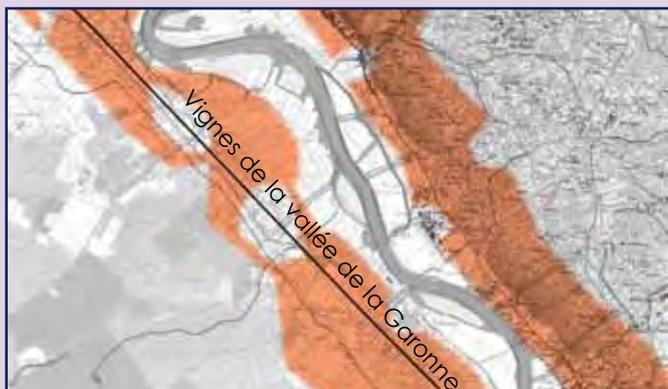
- Les domaines d'intérêt culturel peuvent aussi bénéficier de mesures qui ne les visent pas spécifiquement mais qui peuvent contribuer à leur conservation/restauration:

- En abords de monument historique

- Au sein d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

- Dans les plans locaux d'urbanisme (PLU), en tant qu'éléments du paysage.

Localisation



Contexte

Malgré des évolutions récentes, l'observation du vignoble révèle un certain nombre de points négatifs concernant le paysage, la qualité du sol et des eaux souterraines, la biodiversité :

- Une simplification récente de la trame parcellaire et une disparition des haies,
- Une pratique (ou non) de l'enherbement, plus ou moins pertinente
- L'usage de matériaux peu valorisants : piquets métalliques

En parallèle, on observe que l'image de prestige constitue une grande part de la renommée du vin de Bordeaux, mais qu'elle reste bien souvent cantonnée au seul château.

Objectifs

- **Encourager une viticulture durable, respectueuse de l'environnement** (qualité du vin et pérennité du paysage)
- **Pérenniser la singularité paysagère du vignoble** (image du vin et identité du paysage)

Aujourd'hui : des pratiques variées, révélatrices du souci de l'environnement, et de la qualité du vin

Domaine de l'Espinglet :

l'enherbement comme «alibi paysagen»



Domaine de Boisson : une gestion exemplaire



Avril : vignoble en fleurs (souci des champs, spontané). Qualité environnementale et paysagère assurées...Qualité du vin supposée.



Mai : travail mécanique du sol un rang sur deux, en alternance d'une année sur l'autre. Substrat aéré, riche et favorisant l'infiltration de l'eau sur place.

- En Gironde, si 80% du vignoble est enherbé, seulement 8% bénéficie d'un enherbement complet
- La viticulture reste une activité éminemment polluante, avec 25% des herbicides consommés en France pour 3% de la SAU... Tandis que 96% des eaux de surface et 61% des nappes souterraines sont polluées par des résidus de pesticides et herbicides (Stats. IFEN 2006)

Des viticulteurs à réunir et à convaincre

Il faut expliquer, démontrer aux viticulteurs les bénéfices multiples qu'ils peuvent tirer de pratiques en faveur du paysage, donc de l'environnement, et la réelle nécessité d'adopter ces pratiques pour la pérennité de leur vignoble (et leur propre santé).



L'ASAVPA de Gironde, via l'Institut de Vayres, propose aux ouvriers agricoles des formations au paysage viticole. But : développer l'oenotourisme. Mais le paysage ne sert pas qu'à cela...

- L'exemple concret parlant toujours mieux, il faut **organiser des ateliers** de sensibilisation et de formation pour les producteurs, ouvriers agricoles comme propriétaires. Lecture sur place de la qualité environnementale des vignes, comparaisons de vignes bio et conventionnelles (aspect, qualité du sol, goût du vin...), échanges entre producteurs aux pratiques différentes. Le but : démontrer que *c'est possible* et que *c'est bénéfique*, dépasser les appréhensions d'un changement d'habitudes. (type d'action menée par le syndicat de l'AOC Côtes de Thongue, Hérault)



A Baijac, Gard, rencontres et échanges organisés par le maire entre agriculteurs bios et conventionnels. «Je n'aurais jamais cru que le bio, c'était possible» dit l'un d'eux.

Tous les bienfaits d'un enherbement complet, sans pesticides ni herbicides...

VIE :

- Protection des cultures (présence de nombreux auxiliaires)
- Plaisir gustatif (baraganes, pissenlit, mâche, salsifi... peuvent être cueillis sans crainte)
- Plaisir des yeux (couleurs variées, changeantes... attirent touristique et image du vignoble améliorés)

SOL :

- Couvert : moins tassé par le passage, moins lessivé par les pluies
- Vivant : structure aérée, riche en nutriments...
- > Des plantes plus vigoureuses, plus résistantes (moins de traitements), un sol plus riche (pas d'engrais chimique)

EAU :

- Meilleure infiltration (moins d'érosion)
- Sol non desséché en été
- Vigne plus résistante à la sécheresse : la concurrence en surface avec les racines des herbacées la pousse à développer un réseau de racines plus profondes.

Vins et paysages de Garonne - Référentiel technique à destination des producteurs

- Créer un **livret/référentiel technique** expliquant comment une vraie attention portée au paysage peut relier pratiques novatrices, amélioration du sol et de la biodiversité, qualité de la production et image de l'exploitation.

Contenu : Ce livret contiendrait une partie argumentaire (*pourquoi changer de pratiques?*), une partie conseil (*comment bien faire?*), et un rappel sur la réglementation et ses possibles évolutions.

Emetteur : Il peut être élaboré par un syndicat d'AOC (Bordeaux pour toucher tout le territoire?) en partenariat avec la région. La question se pose, pour fédérer autour de la Garonne, de la création d'un syndicat ou d'une association spécifique à la vallée : «Vins et Paysages de Garonne» ?
(type d'action menée par l'interprofession de Champagne)

Ces opérations gagneront à être réalisées de concert avec des organismes scientifiques (CNRS, INRA...), des paysagistes, des spécialistes engagés et des associations comme Terra Vitis, qui agit déjà pour promouvoir la viticulture bio.

Une possible action réglementaire ?

Ce référentiel peut, à terme, donner suite à une radicale mais novatrice **modification du cahier des charges des AOC**, imposant l'enherbement permanent et interdisant l'emploi de produits phytosanitaires. Le territoire pourra également se porter candidat comme «**Pôle d'excellence rurale**» afin d'obtenir des aides financières. Le fleuve Garonne étant classé «site Natura 2000», on peut espérer que l'agriculture de sa vallée fasse un jour l'objet de mesures contractuelles pour réduire les intrants...

Comment installer une haie ?

Où ?

- S'insérer dans les limites parcellaires existantes :

Quelles essences ?

Tout dépend de la fonction souhaitée :

- une allée structurante accueillera de préférence des arbres hauts, utilisant le vocabulaire ancien : fruitiers comme poirier ou pêcher, tilleuls...
- haies sauvages : consulter la palette végétale en annexe
- haies pour matériaux : robinier (piquets de vigne), vime (liens), frêne (bois de chauffage)
- haies fruitières ou pêcher, tilleuls, noisetier...

Si une production importante est envisagée, une association est envisageable avec un producteur/transformateur de bois, de fruits, de plantes médicinales... voir annuaire en annexe

Quels efforts ?

Deux solutions existent, qui sont à mélanger :

- La plantation directe de sujets choisis
- La sélection des espèces poussant spontanément en bord de parcelle. Cette dernière solution est la plus riche écologiquement ;
- Une gestion «libre» de la strate arbustive et herbacée (spontanée) sous des arbres choisis est intéressante (production + qualité écologique)

Vins et paysages de Garonne - Référentiel technique à destination des producteurs

Communication de la démarche

Rendre les vignes agréables à parcourir est le premier point, essentiel, de communication au public. Plus largement, il faut **remettre le paysage au coeur de la représentation** du vignoble. Et les bonnes pratiques restent à valoriser...

La standardiste de Boisson, à propos de leur gestion exemplaire des vignes :

«*eah...il n'y a personne qui va pouvoir vous renseigner...moi les vignes, j'y vais pas !*»

Un label «Grains de paysage» peut être créé, qui souligne que le domaine est acteur de l'amélioration de son paysage et de son environnement.



Etiquette actuelle, et proposition d'étiquette pour la cuvée 2015 de l'Espinglet...

Exemple de pages que pourrait contenir le livret/référentiel technique

Aller plus loin : des partenariats innovants pour une agriculture Garonnaise

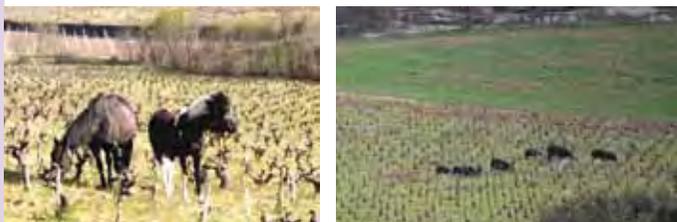
La proximité du **parc agricole** en aval, porteur de projets innovants, peut donner lieu à des partenariats intéressants, entretenant un circuit court et une économie locale, unifiant la vallée de la Garonne. :

Des animaux dans la vigne

Les parcelles de vigne enherbées peuvent être «tondues» et fertilisées, après les vendanges et en hiver, en étant pâturées par des **moutons, des vaches ou des chevaux**. Les 2 derniers nécessitent des vignes non palissées, et des clôtures plus élaborées, aussi le mouton est-il plus facile à envisager. Chacun y gagne: l'éleveur nourrit ses brebis, le viticulteur s'épargne une tonte mécanique, souvent compliquée au pied des vignes.

Le pâturage peut être géré de manière simple par des portails ou des clôtures s'ajoutant en hiver au réseau de haies existant ou restauré.

Au domaine Léon Barral, dans l'Hérault, des **cochons** circulent dans les vignes durant l'hiver et font office de « **décavillonneuses automatiques et comestibles** ».



Moutons, Domaine Durmann, Alsace

Mulet, chevaux et cochons, Domaine Léon Barral, Hérault

Un autre mode de **travail du sol** est l'association cheval/décavillonneuse manuelle. La «Confrérie du Cheval de Trait et de la Vigne» (Côte-d'Or) propose aux viticulteurs l'adhésion à une Charte, en échange de quoi une étiquette spéciale est accolée sur la bouteille, rappelant la démarche de qualité engagée. Le cheval permet un tassement du sol bien moindre que le tracteur, et endommage moins les ceps. On peut ici imaginer un **partenariat avec un éleveur de la palus**, le foin coupé dans les vignes enherbées étant échangé avec le travail des chevaux.

Travail du sol avec cheval, Domaine Mouthes Le Bihan, Lot-et-Garonne.



Valoriser le produit des haies et allées

Les **haies** et allées plantées d'essences exploitables (**fruits, bois**) peuvent faire l'objet d'un **contrat avec un exploitant extérieur**, qui viendrait récolter chaque année. Les viticulteurs peuvent imaginer se fournir en **vîme** (liens) et **robinier** (piquets) auprès d'exploitants de la palus, ou dans leurs propres allées. Entre verger et haie, la **joualle**, mode de culture autrefois très utilisé en Aquitaine, où l'on associait vigne, fruitiers mais aussi légumes, peut être utilisée comme moyen de structurer le paysage.



Liens en vîme et fossé bordé de saules à vîme

Joualle avec fruitiers dans le Périgord



Dans l'ordre : Château de Marsan (voir ci-contre) : sortie pédagogique sur la vigne ; fils de vigneron épluchant un poireau de vigne, ou baragane ; culture associée de haricots sur maïs entre rangs de vigne, Landes ; vigne semée de légumineuses fauchées puis laissées sur place, Allemagne.

Retrouver les bénéfices des cultures associées

Partout en France, la vigne a été associée à d'autres cultures, ce qui permettait une double production et permettait souvent de fertiliser le sol (engrais vert). Il peut ainsi être intéressant d'utiliser des **plantes productrices et bénéfiques à la vigne** :

- avoine, légumineuses comme fève, haricot, ou luzerne (fourrage) fertilisent le sol, durent une saison et permettent un travail du sol dans l'intersaison
- arbres : le pommier augmenterait le mûrissement des raisins, le robinier ou l'argousier enrichissent le sol...

Valoriser les produits spontanés de la vigne

On peut imaginer la mise en place, par une commune, un propriétaire de domaine ou une association, de vignes biologiques pédagogiques où serait expliquée, et pratiquée, la récolte des nombreuses plantes spontanées comestibles poussant dans la vigne : barragane, pissenlit, fausse gerbe... Une manière de démontrer qu'une gestion écologique, c'est mieux pour les gourmands !



Allées des châteaux mises en scène et identifiées au moyen de doubles alignements réguliers d'arbres hauts. Utilisation d'essences fruitières et à bois : cormier, noyer, cerisier...



Limites de parcelles parallèles au coteau : haies sauvages basses (biodiversité indispensable à une viticulture sans intrants).

Remplacement progressif des peupliers existants par des cultures plus alimentaires, répondant à la demande forte de l'agglomération bordelaise.

Verger de vieux noyers intégré dans le maillage arboré.

Saules têtards dans la palus basse (vîme)



Coteaux : situation idéale, parcelles entièrement consacrées au raisin.

Château revendu, sans vocation viticole mais de valeur architecturale, signalé depuis la palus par allée régulière.

Vignes «pédagogiques» (initiation à la vigne, récolte des plantes sauvages avec l'école située juste à côté) Enherbement complet, pâture en hiver.

Essais de vigne et maraîchage associés : la palus, bien qu'actuellement plantée en vigne, se prête bien (mieux?) au maraîchage

Parcelles existantes très longilignes : implantation d'un système en joualles.



Palus très humide : **pâture et prés-vergers**

Le domaine viticole : d'une exploitation unilatérale à un système producteur de paysage

Ces différentes pratiques permettent d'envisager le domaine, de la terrasse à la palus, comme un tout fonctionnant en synergie. Les matériaux (robinier, vîme) peuvent être produits sur place, les animaux nécessaires à l'entretien élevés dans la palus...

Nous appliquons ici ces principes au domaine du Château Marsan, important producteur viticole qui borde la palus à Lestiac-sur-Garonne.

Un changement de pratiques induit un changement des paysages, et peut être l'occasion de repenser l'organisation et l'aspect du domaine. Ici, la trame parcellaire existante est conservée, mais la nouvelle importance de l'arbre et de la haie dans le système proposé permettent de renforcer, de **mettre en valeur la structuration du paysage par le parcellaire** (à la fois esthétique et fonctionnelle : canaux) et de **mettre en scène les parcelles agricoles**, en dirigeant le regard vers la Garonne.

Outils et partenaires

- Syndicats des AOC et ODG
- INAO (modification des cahiers des charges)
- Région Aquitaine
- Syndicat interprofessionnel «Vins et paysages de Garonne»
- ASAVPA Gironde (Fédération des Salariés agricoles)
- Parc agricole et exploitants voisins

Affirmer les affluents dans leur rôle structurant des paysages garonnais, en y développant une nouvelle attractivité et une valorisation des richesses liées à l'eau

Un certain nombre d'enjeux émanent du territoire :

- _ Maintien et compréhension du bocage humide
- _ Prise en compte des vallées affluentes comme support des paysages garonnais et lien physique entre la vallée de la Garonne et le plateau landais
- _ Préservation des coupures urbaines
- _ Maîtrise du développement urbain et traitement des lisières en lien avec les paysages environnants
- _ Mise en valeur du patrimoine lié à l'eau : châteaux, lavoirs, écluses, moulins
- _ Dialogue avec la rive droite et lisibilité de son coteau

Notre projet affiche la volonté de créer du lien social, en créant des lieux de rencontres et d'activités autour de sites représentatifs. Il est question en permanence de préservation d'une biodiversité riche, engendrée par le développement de l'agriculture paysanne. Cette dernière devient elle-même un support de médiation, tout comme les affluents.

Ce projet s'attache aussi à la mise en valeur du patrimoine, qu'il soit bâti, agricole ou naturel. Sa découverte et sa compréhension amènent les habitants à mieux connaître leur territoire et donc à vouloir le rendre plus vivant. Se sentir concerné, qu'on soit élu, technicien de collectivité, agriculteur, forestier ou habitant, permet de lutter, à différentes échelles, contre les dynamiques de « désintéressement ». Elles sont malheureusement de plus en plus fréquentes, comme l'abandon des fonds de vallées affluentes, l'urbanisation sans ancrage dans son environnement, l'agriculture en diminution, les sentiers enfrichés, le patrimoine oublié ; engendrant un réel manque de pratiques du territoire par sa population.

Les actions proposées sont associées aux problématiques liées à l'agriculture, l'écologie, l'urbanisme, le tourisme, le cadre de vie et les déplacements. Chacune d'elles est représentative d'une ou plusieurs situations, potentiellement déclinables. Les enjeux et objectifs territoriaux ont permis la classification des actions en trois catégories amenant des structures différentes.

La première permet d'**affirmer la continuité écologique et paysagère du Saucats et du Gât Mort** :

- Donner vie à des paysages identitaires par un plan de gestion des fonds humides de la vallée du Gât Mort
- Instaurer un dialogue entre les deux rives du Saucats, entre les bourgs de St Médard d'Eyrans et Ayguemorte les Graves
- Valoriser les paysages du bocage humide.

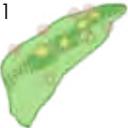
La seconde permet de **s'appuyer sur les paysages liés à l'eau pour accompagner le développement des bourgs** :

- Utiliser les paysages en place pour créer les espaces de vie de demain
- Gérer et mettre en avant le circuit des eaux pluviales en lien avec le Saucats
- Manifester la qualité paysagère du coteau

La troisième quand à elle va permettre de **donner à voir les vallées en diversifiant les moyens de déplacement** :

- Créer des itinéraires de découverte des paysages des affluents

Affirmer la continuité écologique et paysagère du Saucats et du Gât Mort :

Fiche 1  Donner vie à des paysages identitaires par un plan de gestion des fonds humides de la vallée du Gât Mort

Fiche 2  Instaurer un dialogue entre les deux rives du Saucats, entre les bourgs de St Médard d'Eyrans et Ayguemorte les Graves

Fiche 3  Valoriser les paysages du bocage humide

S'appuyer sur les paysages liés à l'eau pour accompagner le développement des bourgs :

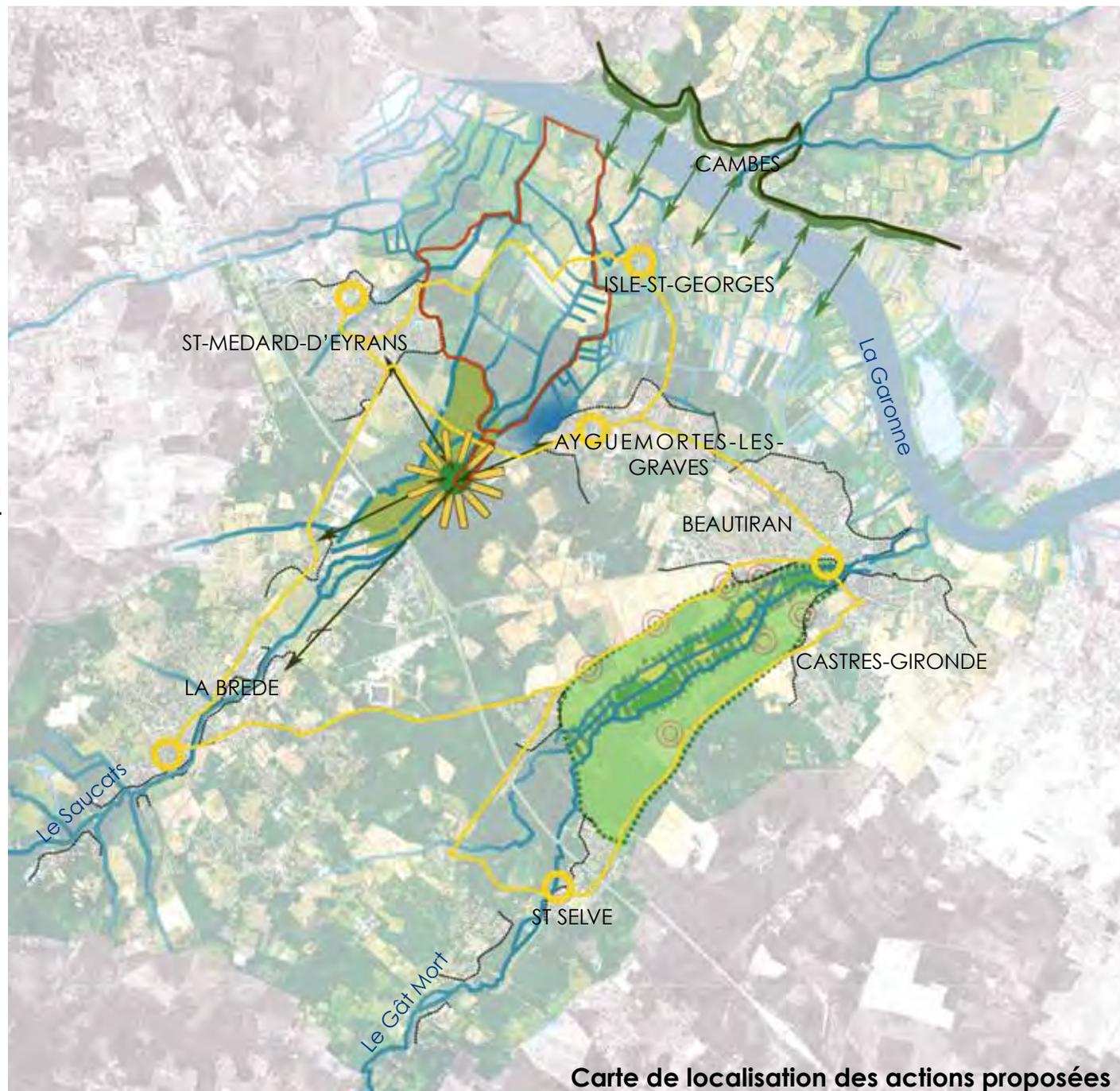
Fiche 4  Utiliser les paysages en place pour créer les espaces de vie de demain

Fiche 5  Gérer et mettre en avant le circuit des eaux pluviales en lien avec le Saucats

Fiche 6  Manifester la qualité paysagère du coteau

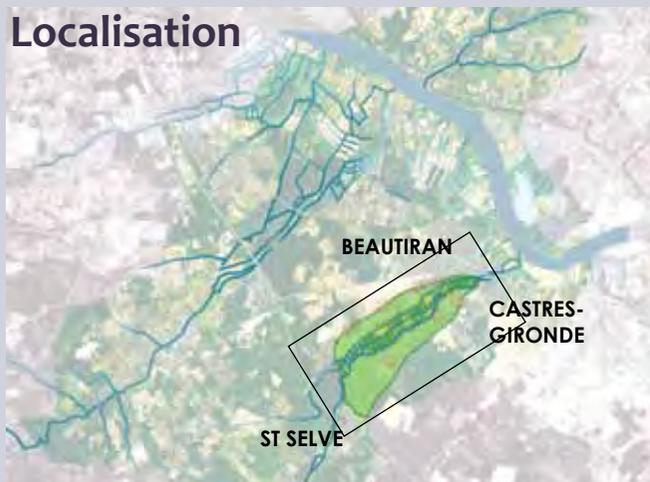
Donner à voir les vallées en diversifiant les moyens de déplacement :

Fiche 7  Créer des itinéraires de découverte des paysages des affluents



Carte de localisation des actions proposées

Localisation



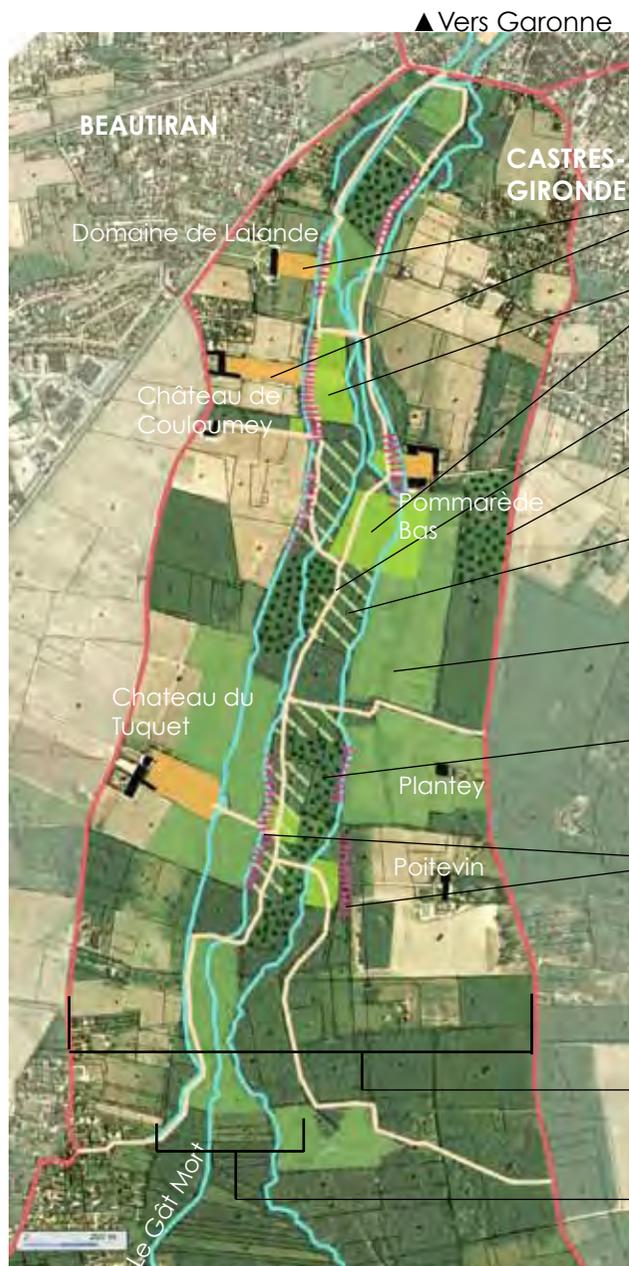
Contexte :

Aujourd'hui les châteaux viticoles de la vallée du Gât Mort se sont retournés sur la route arrière. Il en résulte un abandon du fond de vallée et de ses richesses paysagères, agronomiques et écologiques.

Le Gât Mort est pourtant le support du patrimoine architectural et naturel des paysages garonnais. C'est aussi un lien physique entre St Selve, en amont et la Garonne, en aval.

Objectifs :

- Créer un plan de Gestion de la vallée du Gât Mort
- Aménager des espaces publics le long de Gât Mort
- Mettre en place une gestion pastorale par une race bovine locale des boisements de fond de vallée
- Préserver et valoriser les prairies humides identitaires à la vallée



Créer un plan de gestion de la vallée du Gât Mort :

- Parcs des châteaux
- Aménager des espaces publics en vis-à-vis avec les châteaux
- Créer des chemins pédestres (parcours agro-touristique)
- Créer une piste cyclable pour donner accès à la vallée
- Réouvrir des prairies humides par l'élevage (vache Bazadaise, espèce locale)
- Maintenir des prairies existantes par le pâturage ou la fauche
- Valoriser des boisements humides par une gestion sylvopastorale
- Gérer des lisières en lien avec les châteaux pour laisser passer le regard
- Créer une Association Foncière Pastorale (AFP) participant au plan de gestion de la vallée du Gât Mort. Projet s'inscrivant dans le parc agricole développé fiche n°3
- Périmètre existant de Natura 2000 (fond de vallée)

Aménager des espaces publics le long du Gât Mort :



Pique-niquer au bord du Gât Mort. Eau signalée par la passerelle

L'objectif est d'amener les promeneurs à découvrir le Gât Mort, support du patrimoine viticole garonnais. Les châteaux retrouvent ainsi l'intérêt de leur façade avant.

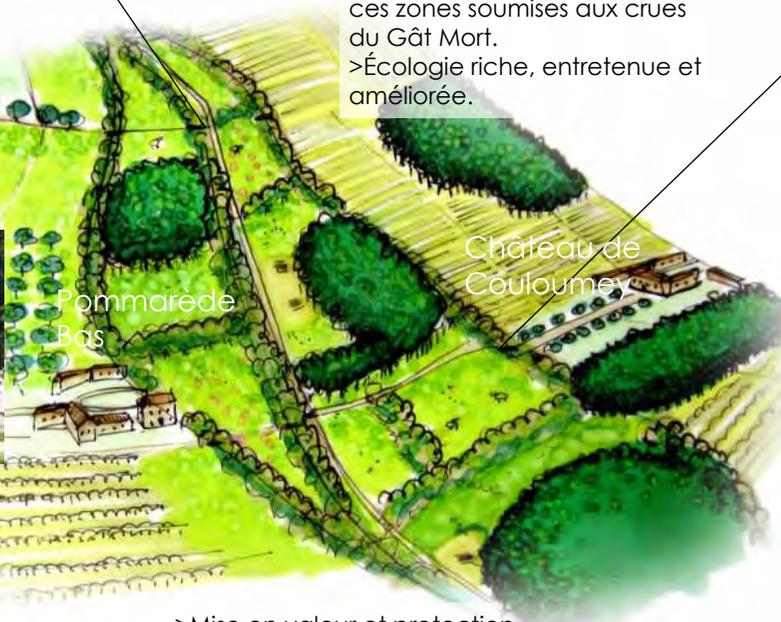
- _ Vente directe au château
- _ Gîtes (ex. du Château de Couloumey)
- _ Pratique de la promenade et du VTT

>Conforter les agriculteurs de la vallée dans leur activité en leur permettant l'accès au foncier dans le fond de vallée



Succession d'ambiances rappelant les parcs paysagers.

>Nécessité d'ouvrir des perspectives sur les châteaux,
>Retrouver une organisation identitaire de la vallée de l'affluent mais aussi de la Garonne.



>Mise en valeur et protection du milieu naturel en limitant l'embroussaillage et en facilitant l'expansion des crues.

>Ressource en herbe d'excellente qualité grâce à la nature limoneuse du sol, dans ces zones soumises aux crues du Gât Mort.
>Écologie riche, entretenue et améliorée.

Mettre en place une gestion pastorale des boisements de fond de vallée par une race bovine locale :



Vache bazadaise, adaptée au terrain, race ancienne locale, excellente valeur ajoutée.

>Gestion sylvo-pastorale en fond de vallée par contrats agricoles (MAET).
>Créer une double valorisation des richesses : bois et élevage, pour donner une valeur paysagère et économique.

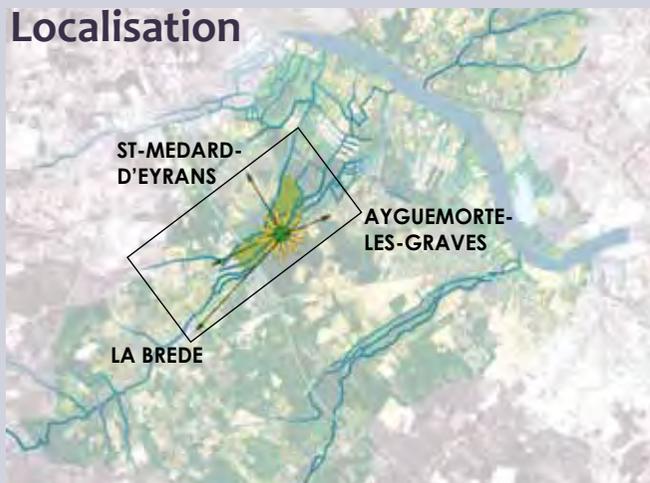
Préserver et valoriser les prairies humides identitaires à la vallée :

Créer une association foncière pastorale (AFP) regroupant les propriétaires des terrains de la vallée du Gât Mort pour les louer à des éleveurs et engager des actions de gestion collectives

Outils et partenaires

- PLU (zones Naturelles et zones Agricoles)
- AFP, MAET, Natura 2000
- Agriculteurs
- Communes, SMEAG (Gestion des Berges)
- Chambre d'agriculture
- Communauté de Communes de Montesquieu (volet environnemental)

Localisation



Contexte

Le site autour du moulin de l'Aprée est à l'interface de plusieurs bourgs mais aussi de plusieurs paysages. Il est la porte d'entrée vers le plateau landais en amont et vers la Garonne en aval. Aujourd'hui c'est un espace isolé. Cependant, par sa position stratégique, il pourrait devenir un lieu de cohésion entre les bourgs de Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemortes-les-Graves .

Objectifs

- Retourner la vie des bourgs vers leur affluent : le Saucats
- Créer un lieu de découverte, de rencontre et d'échange
- Diversifier les pratiques agricoles pour encourager la gestion écologique des paysages humides du Saucats
- Signaler la présence du cours d'eau et de la ferme du moulin de l'Aprée le long des axes de communication

Retourner la vie des bourgs vers leur affluent : le Saucats



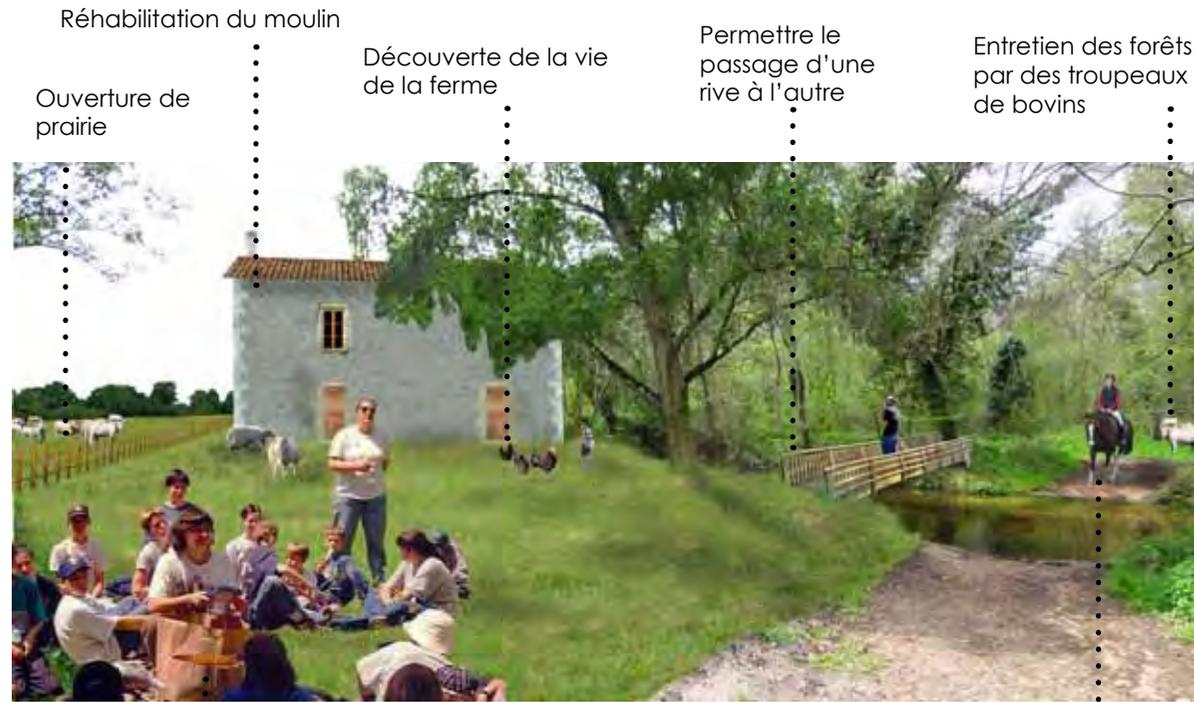
- Limites de la zone Natura 2000
- Maintien des prairies existantes
- Mise en place de pâture sous forêt (sylvo-pastoralisme)
- Création de prairies
- Ouverture de perspectives sur les châteaux

Le moulin de l'Aprée, ancien lieu de vie, retrouve grâce à la création d'un parc agricole «interurbain» et d'une ferme pédagogique son rôle de lien social.

Ce projet est inclus dans celui d'un parc agricole à l'échelle de la vallée de la Garonne (voir fiche n°3). L'installation de cette ferme a plusieurs intérêts :

- La gestion des milieux et de la biodiversité grâce à l'installation des troupeaux pour entretenir prairies et forêts
- La gestion des crues : l'entretien par les animaux facilite l'étalement des eaux
- La création de lien social : la ferme est un lieu de rencontre pour les adultes et les enfants. Elle permet de faire dialoguer les habitants de toute la vallée.
- Un rôle pédagogique : il s'agit d'un lieu d'apprentissage de la vie à la ferme et de l'écologie. Un partenariat avec l'éducation nationale est possible.

Créer un lieu de découverte, de rencontre et d'échange



Réhabilitation du moulin

Ouverture de prairie

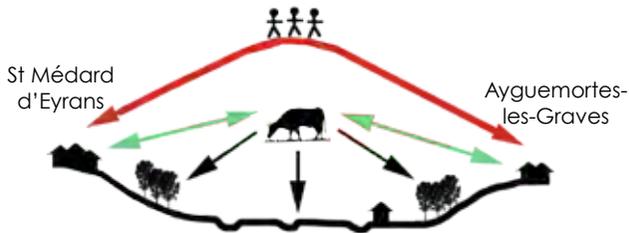
Découverte de la vie de la ferme

Permettre le passage d'une rive à l'autre

Entretien des forêts par des troupeaux de bovins

Accueil du public et mise en place d'ateliers pédagogiques

Ouvrir des sentiers de découverte pour les centres équestres présents à proximité (Ayguemorte-les-Graves, St Médard d'Eyrans, Isle Saint Georges)

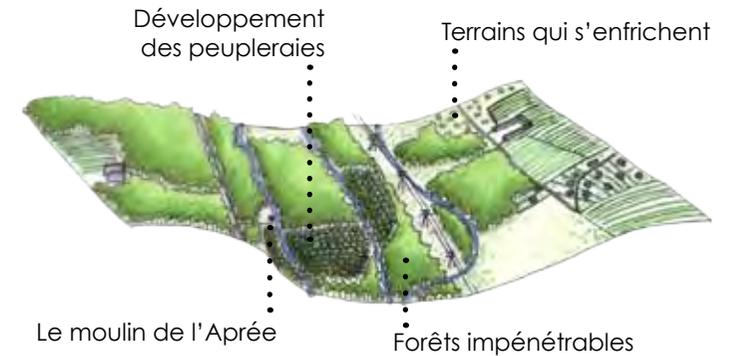


La ferme est ouverte à tous les publics. Elle permet l'entretien du fond de vallée mais surtout elle crée du lien social entre les villes. Elle est un lieu d'apprentissage de la vie à la ferme, de la biodiversité du site (classé Natura 2000) ou encore de la compréhension des milieux naturels. La ferme peut aussi être un lieu d'expérimentation. En partenariat avec le conservatoire des races d'Aquitaine, des troupeaux de vaches bazadaises pourraient par exemple être implantés, permettant de découvrir une biodiversité «domestique» et une richesse régionale.

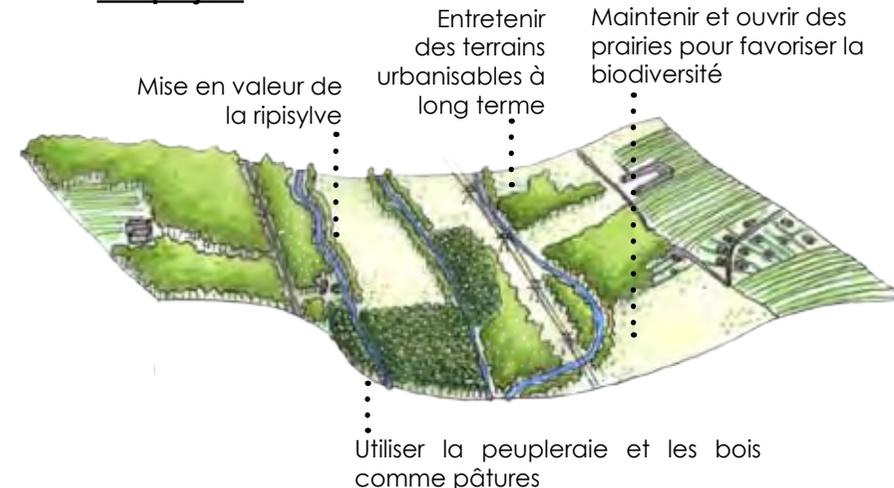
Diversifier les pratiques agricoles pour encourager la gestion écologique des paysages humides du Saucats

L'implantation d'un troupeau entraîne une mise en valeur des milieux humides de fond de vallée (ex : la ripisylve Aulnaie-frênaie) et une diversification des ambiances paysagères. De plus, les sous bois pâturés permettent d'avoir une double production sur un même espace.

Etat actuel



Etat projeté



Signaler la présence du cours d'eau et de la ferme du moulin de l'Aprée le long des axes de communication

Etat actuel



Route reliant Saint-Médard-d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves

Etat projeté



La présence des animaux permet de dégager les abords des cours d'eau et de les rendre visibles

Le but de ces aménagements est tout d'abord d'instaurer une gestion agricole des abords de cette route et dans un second temps c'est de rendre visible, pour les automobilistes, la présence des franchissements et des cours d'eau (L'Estey mort et le Saucats). L'utilisation d'un vocabulaire lié à l'élevage fait écho à la ferme pédagogique qui se situe à proximité mais également à toute l'activité agricole présente dans le bocage.

••••• Mise en place d'un matériau clair pour une identification rapide des cheminements

••••• Utilisation d'un vocabulaire d'aménagement lié à l'agriculture (barrière, passe-homme) pour affirmer la destination de ces espaces



Référence : Le Parc de la Deule à Lille.

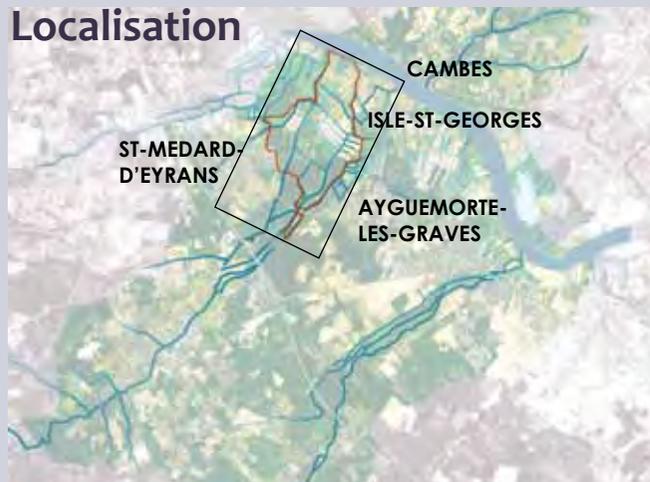
Le projet de Parc de la Deule est né en 1968. Il s'agit de créer un vaste lien vert entre la métropole lilloise et le bassin minier avec un travail sur la nature retrouvée, la nature rêvée et la nature domestiquée.

Outils et partenaires

- PLU (droit de préemption et passage de zone N en zone A)
- AFP (association foncière pastorale)
- Contrat de location des terres
- Plan de gestion

- Communes, Communauté de communes, Conseil régional, Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, SAFER, ADAR, Conservatoire des races d'Aquitaine, Education Nationale, SMEAG (Gestion des berges)

Localisation



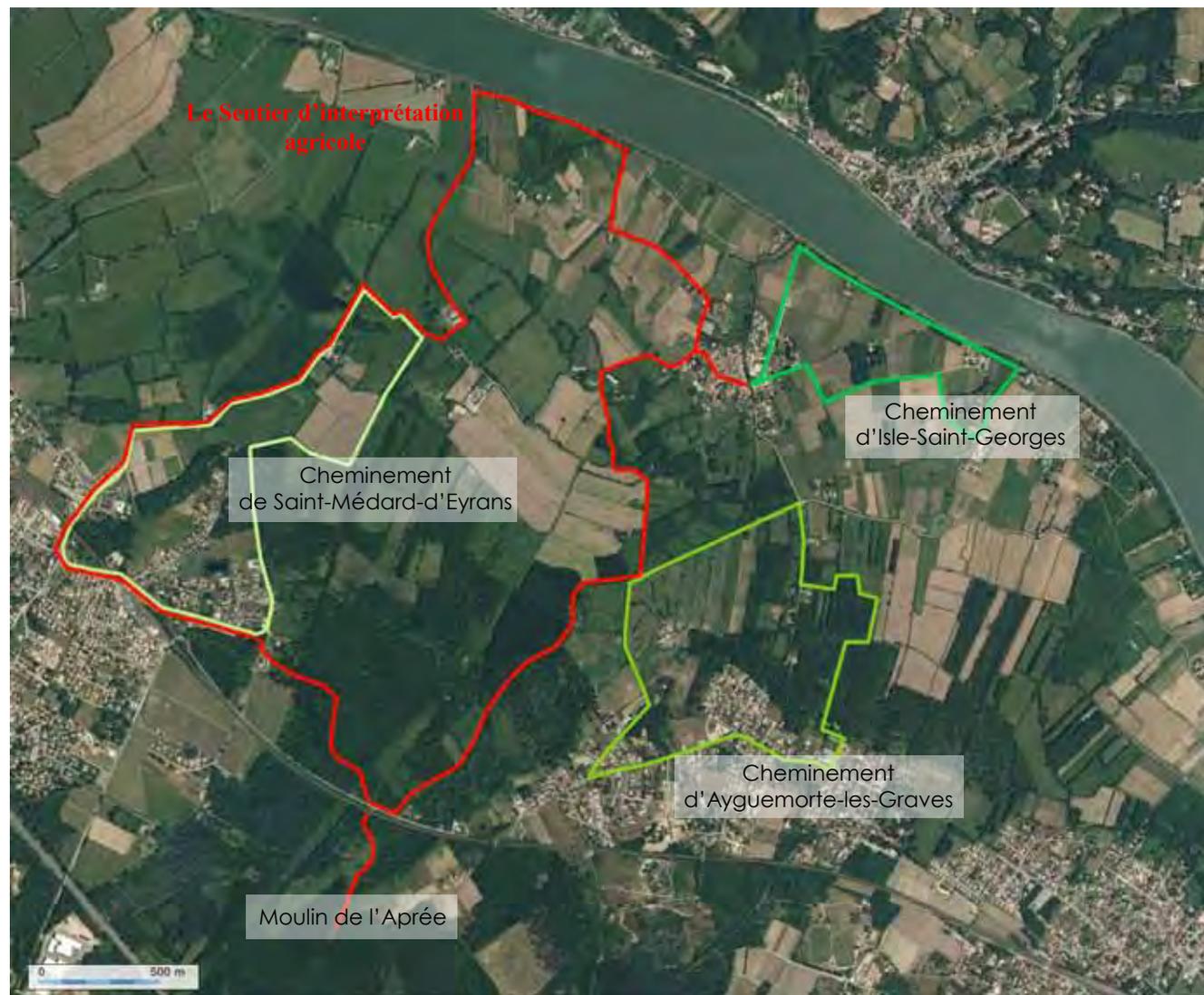
Contexte

Le bocage humide est un paysage très particulier de la Garonne. Sa traversée et sa découverte demeurent cependant difficiles. Les accès sont peu nombreux. Pourtant c'est un milieu riche écologiquement et historiquement. Le bocage est le fruit du travail des agriculteurs présents sur ces terres, bien qu'une déprise agricole semble progressivement se mettre en place. Or la préservation du bocage humide passe obligatoirement par le maintien de ces agriculteurs. Notre but est donc de valoriser leur activité pour pérenniser ce bocage sur ce territoire.

Objectifs

- Relier et diversifier les cheminements existants à partir du moulin de l'Aprée
- Découvrir les patrimoines du bocage par la création d'un sentier d'interprétation agricole

Relier et diversifier les cheminements existants à partir du moulin de l'Aprée



La création du nouveau sentier permet de relier les sentiers existants et de traverser le bocage dans son intégralité, du Moulin de l'Aprée à la Garonne. Il est un moyen de découvrir des espaces encore peu mis en valeur comme par exemple les forêts humides qui recèlent des richesses, notamment écologiques, très importantes (iris d'eau, arum, carex, ficaire,...).

Découvrir les patrimoines du bocage par la création d'un sentier d'interprétation agricole

Les richesses à découvrir :



Le Saucats et le chevelu hydraulique du bocage



L'élevage et les cultures (vignes, céréales, maïs)



Le patrimoine lié à l'eau (ponts, écluses, ports,...)



Des milieux écologiquement riches (fritillaire pintade, forêt humide...)



Tracé du sentier d'interprétation agricole et emplacement des arrêts thématiques

Exemple d'aménagement pour l'installation des panneaux d'information



Outils et partenaires

- Expérience du Parc régional du Gâtinais (qui a créé un itinéraire similaire), MAET et contrat commune/Agriculteur
- Communes, Communauté de communes, Agriculteurs

Localisation



Contexte

Anciennement, les centres-bourgs s'orientaient vers le fond de vallée et étaient accompagnés d'un petit patrimoine lié à l'eau.

Aujourd'hui, la proximité de Bordeaux entraîne une attractivité forte vers les bourgs de Saint-Médard-d'Eyran, d'Ayguemorte-les-Graves et de la Brède. De ce fait, les nouvelles constructions ne sont plus intégrées à la structure paysagère des vallées.

Objectifs

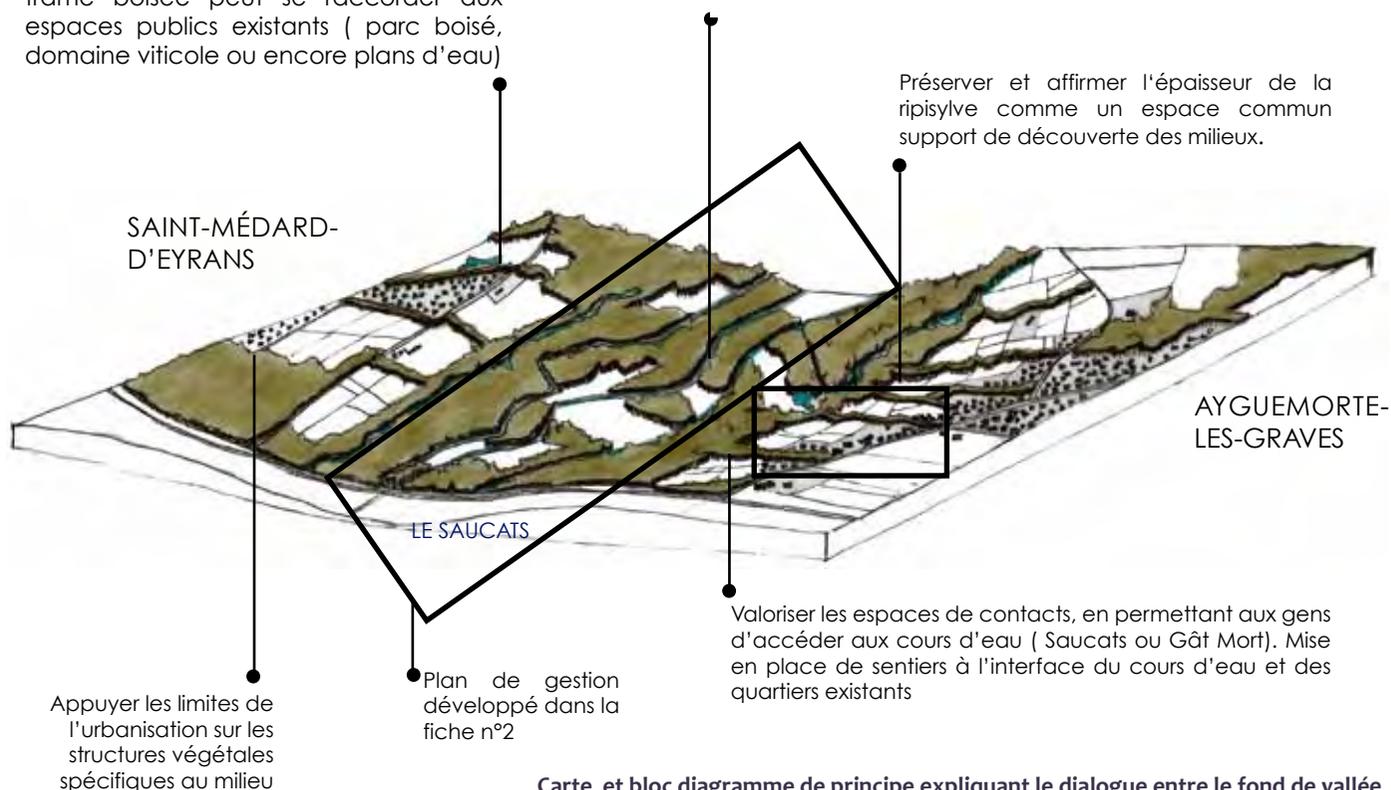
- Appuyer les limites de l'urbanisation sur les structures paysagères.
- Valoriser les espaces de contacts.
- Valoriser les matériaux locaux dans les nouveaux aménagements.

Mise en place d'une charpente paysagère pour penser les espaces à vivre

Prolonger la trame boisée pour se raccorder aux quartiers existants et pour concevoir des espaces communs. La trame boisée peut se raccorder aux espaces publics existants (parc boisé, domaine viticole ou encore plans d'eau)



Développement du projet dans le quartier d'Ayguemorte-les-Graves dans la fiche n°5



Préserver et affirmer l'épaisseur de la ripisylve comme un espace commun support de découverte des milieux.

Valoriser les espaces de contacts, en permettant aux gens d'accéder aux cours d'eau (Saucats ou Gât Mort). Mise en place de sentiers à l'interface du cours d'eau et des quartiers existants

Appuyer les limites de l'urbanisation sur les structures végétales spécifiques au milieu

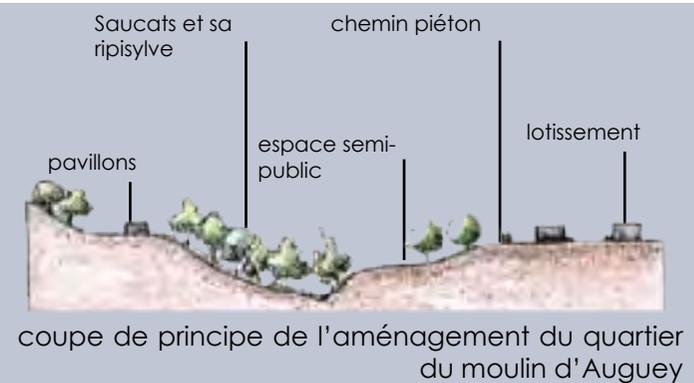
Plan de gestion développé dans la fiche n°2

Carte et bloc diagramme de principe expliquant le dialogue entre le fond de vallée du Saucats et les bourgs de Saint-Médard-d'Eyran et Ayguemorte-les-Graves



Quartier du moulin
d'Auguey : PROJET RÉFÉRENCE existant

Le fond de vallée est pensé comme un espace commun que les habitants se sont approprié (jeux d'enfants, jardins potagers, espace de détente). Les jardins sont tournés vers le fond de vallée et le rejet des eaux pluviales accompagne le regard vers le Saucats.



coupe de principe de l'aménagement du quartier
du moulin d'Auguey

Valoriser et développer un vocabulaire d'aménagement autour des matériaux locaux dans les nouveaux aménagements



Galets alluviaux



Fossés



Haies bocagères



Franchissement



Pont en bois



Mur en pierre calcaire



Appentis en bois

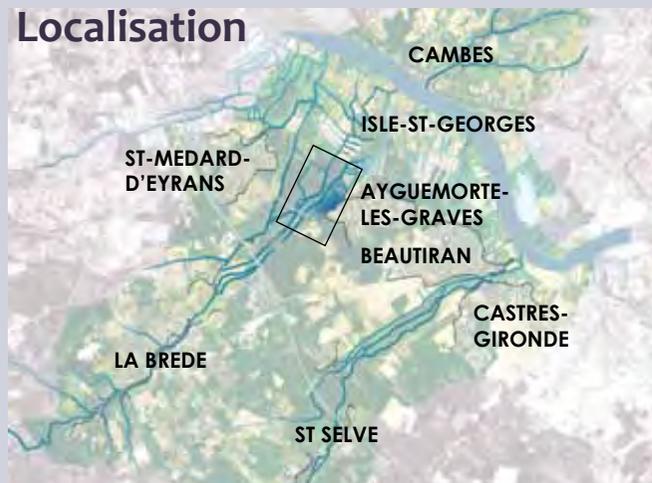
L'enjeu est d'améliorer le cadre de vie en s'appuyant sur les qualités qu'offrent les paysages liés à l'eau, en reconnectant les espaces bâtis aux milieux naturels. Les richesses paysagères deviennent support des futures zones à urbaniser.

Il s'agit donc d'apporter une structure au développement des nouveaux quartiers en s'appuyant sur l'ossature de l'eau. Les paysages déjà en place permettent une valorisation des quartiers. Le développement d'un vocabulaire d'aménagement utilisé dans les nouvelles constructions permet de maintenir une cohérence à l'ensemble de la vallée et de signifier son appartenance aux paysages garonnais.

Outils et partenaires

Commune de Saint-Médard-d'Eyrans et
Ayuemorte-les-Graves
Communauté de communes de Montesquieu
PLU et charte paysagère
Plan de gestion

Localisation



Contexte

Aujourd'hui, les eaux sont canalisées et deviennent invisibles, perdant leur relation avec les affluents du Saucats et du Gât Mort.

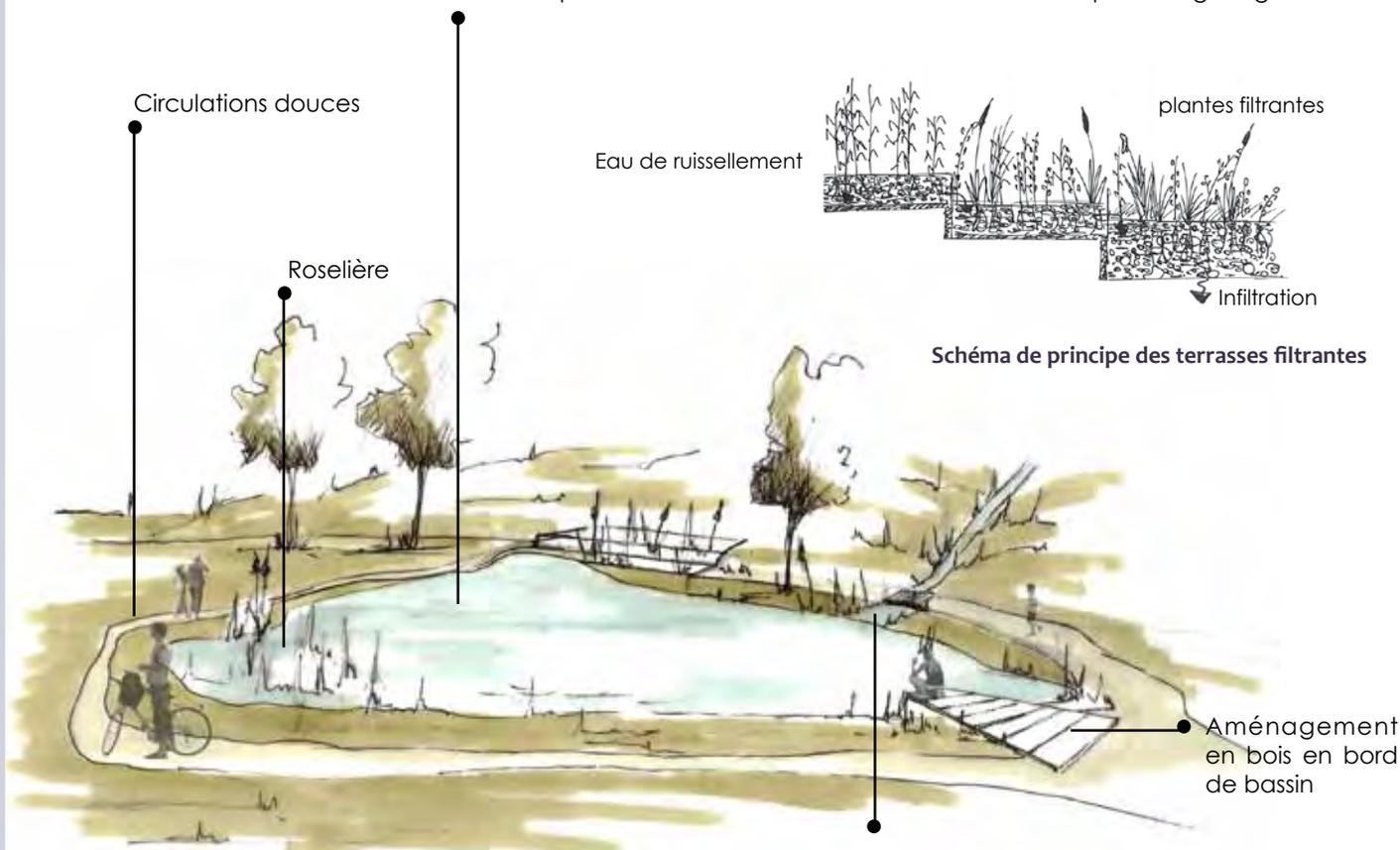
La gestion des eaux pluviales permet de mettre en relation l'habitat et les milieux naturels traversés. C'est également un moyen de réguler les crues, en pensant l'eau sous trois formes : collecte, stockage et restitution.

Objectifs

- Stocker les eaux pluviales afin de réguler le phénomène des crues dans la vallée
- Respecter et signaler le circuit naturel des eaux pluviales jusqu'aux affluents

Stocker les eaux pluviales et créer des espaces de partage

TERRASSES FILTRANTES (en pierre calcaire) : il s'agit du même principe que les noues paysagères, mais sur une plus grande surface. La phyto-épuration est alors couplée avec une filtration minérale via la technique du lagunage.



NOUES PAYSAGÈRES : il s'agit de fossés plantés d'une végétation assez dense qui permet de ralentir les eaux de ruissellement, puis de les laisser s'infiltrer dans le sol. Les plantes jouent un rôle de filtre. Cette technique permet de traiter les eaux de pluies sur place et à l'air libre, sans risque d'engorgement d'un système de canalisation. De plus, l'eau ainsi filtrée est disponible pour les nappes phréatiques et ne rejoint pas les égouts.

Schéma de principe de la mise en place des bassins d'orage

Exemple : Ayguemorte-les-Graves et le Saucats

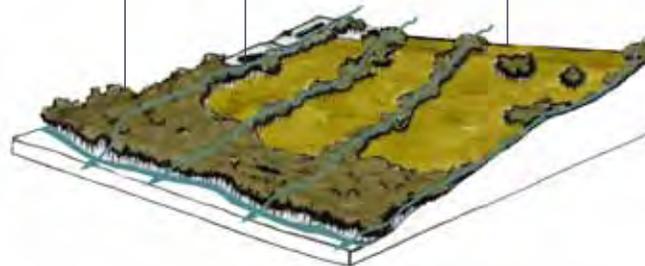


Principe sur un quartier d'Ayguemorte les Graves

Rendre accessible les abords du cours d'eau
Redonner de l'épaisseur à la ripisylve

Reconnecter la ville au cours d'eau
en prolongeant la trame arborée,
créatrice d'espaces communs

Ouvrir l'espace sur les
quartiers alentours

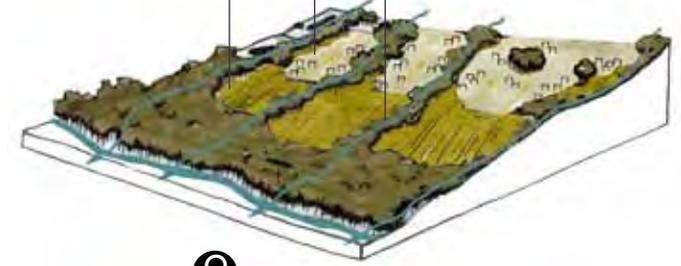


1 Première étape

Proposer des espaces de partage,
permettant de faire la transition entre l'urbain
et la ripisylve (jardins partagés)

Construire en conservant la trame
boisée et en maintenant des
perméabilités

Maintenir la trame boisée
comme liaison douce jusqu'au
cours d'eau



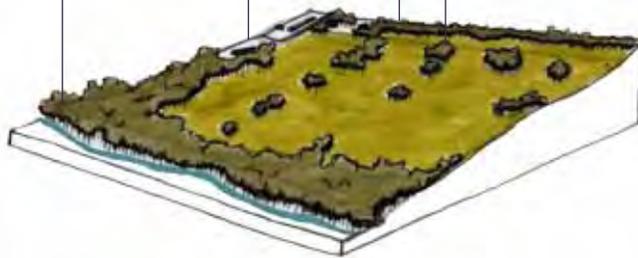
2 Deuxième étape

Ripisylve
difficile d'accès

Quartier existant

Fermeture visuelle depuis la
route

Arbres isolés
(chênes, arbres fruitiers)

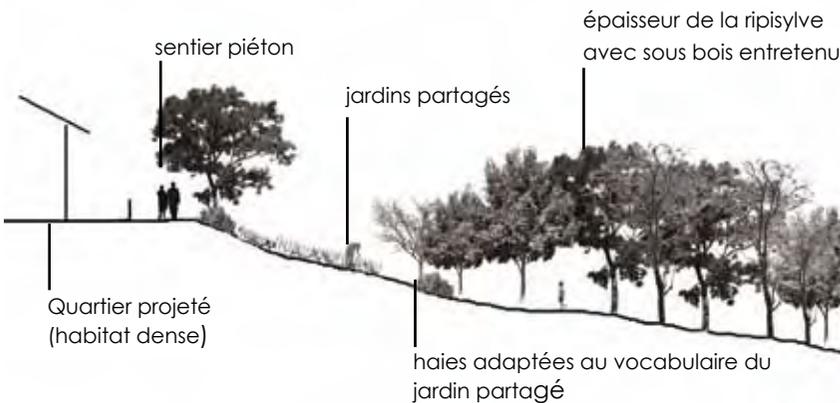


Etat actuel de la future zone AU

Il s'agit de proposer des
espaces publics de qualité
en lien avec les paysages
de fond de vallée. La
structure d'îlots composée
par les trames boisées
peut donc accueillir un
habitat dense privilégiant
les espaces communs.



Habitat en bande
petits collectifs



2 coupe de principe de la seconde étape



Coupe de principe de la noue accompagnant
la trame boisée

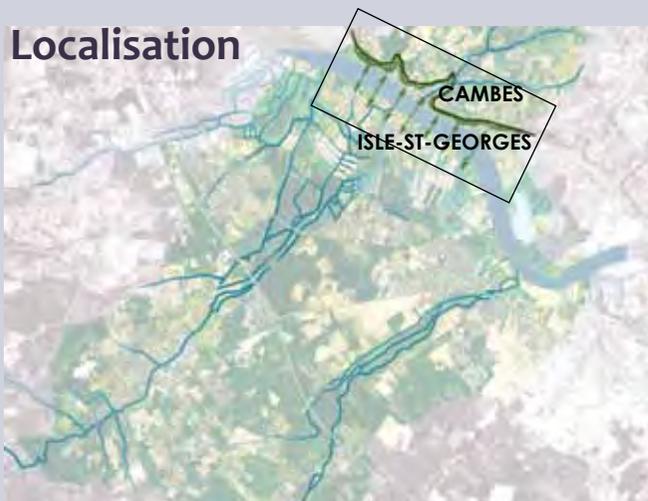


Croquis d'ambiance de la trame boisée
accompagnée d'un sentier piéton et d'une noue

Outils et partenaires

Commune de Ayguemorte les Graves
Communauté de communes de
Montesquieu
SAGE
Agence de l'eau Adour-Garonne
PLU / Charte paysagère
Plan de gestion

Localisation



Contexte

Paysage emblématique de la Garonne, les coteaux sont aujourd'hui menacés par l'enfrichement significatif des parcelles agricoles, menant à une fermeture des paysages et éloignant de ce fait les deux rives du ruisseau de Cambes de la Garonne. Les coteaux de la rive droite et la plaine alluviale de la rive gauche se font face sans dialoguer alors qu'un lien physique et visuel à existé durant des siècles. Les boisements présents aujourd'hui sur les coteaux, lui confèrent une silhouette de qualité à maîtriser et à valoriser.

Objectifs

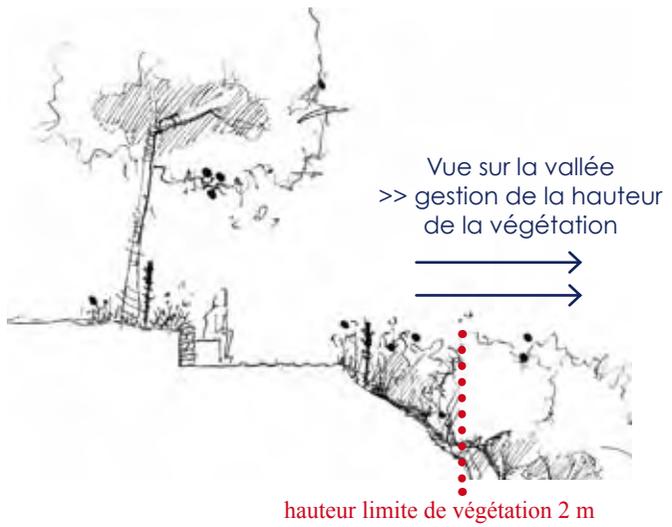
- Préserver le profil du coteau de Cambes
- Créer un lien physique entre les villages de la rive droite (chemins de randonnée, chemin de crête)
- Maintenir des ouvertures et vues sur les deux rives
- Aménager des points de vues singuliers sur la vallée
- Mettre en place une signalétique sur les routes des coteaux



- portion de chemin déjà existant à entretenir
- limite cadastrale
- juxtaposition à la voie de circulation routière
- chemin existant faisant le lien entre le chemin de crête et le centre de Cambes

La création d'un lien visuel entre les deux rives passe par la mise en place d'un lien physique continu sur les coteaux. L'aménagement d'un chemin de crête apparaît comme une action stratégique dans cet objectif. Ce chemin s'inscrit dans la **continuité du parc des coteaux** de la rive droite de Bordeaux. Il permet de remettre en lien l'ensemble des coteaux boisés tout en créant des points de vue sur la rive opposée, et de raccorder l'ensemble des bourgs de la rive droite. L'entretien des chemins et des percées visuelles permet également une gestion définie et une meilleure stabilisation des boisements. La ripisylve d'Isle-Saint-Georges vue depuis la rive droite fait l'objet d'une restauration pour une meilleure qualité paysagère.

1 Pause-point de vue Brémontier



2 Chemin en rebord du coteau



4 Découverte de Cambes



3 Aménager un panorama sur le site Bellevue



état projeté : ouverture sur la vallée



5 vue à ouvrir sur la rive gauche



Outils et partenaires

- Commune de Cambes, Quinsac et Baurech
- Communauté de communes de l'Entre-deux-mers
- Conseil général
- Agriculteurs
- Campagne d'informations touristique/ sensibilisation des habitants et agriculteurs

Localisation



Contexte

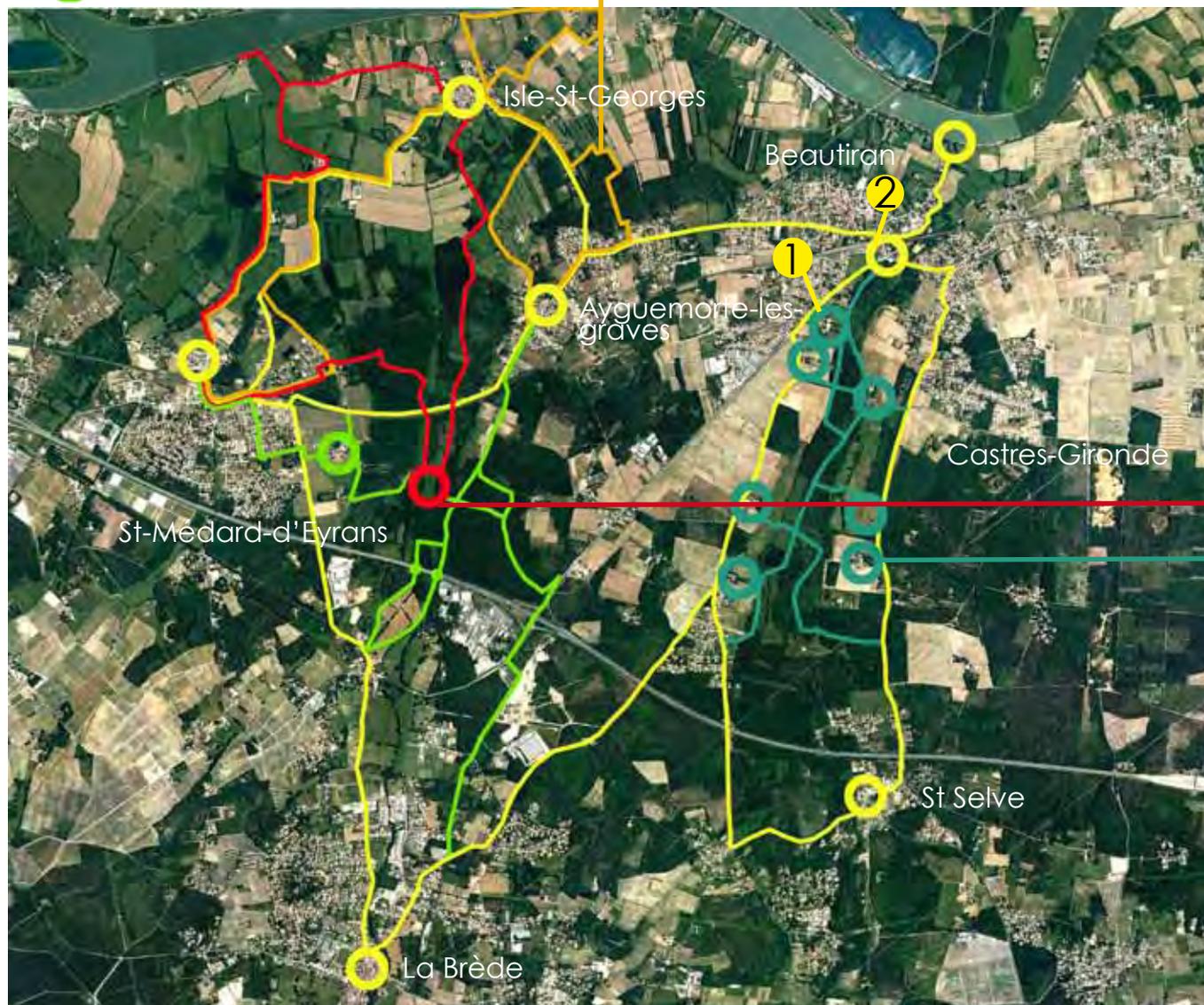
Les vallées affluentes sont composées d'une diversité incroyable de paysages. Elles sont aujourd'hui traversées parallèlement à la Garonne ce qui ne permet pas aux passants de les apprécier. Ces vallées sont pourtant des éléments indispensables pour relier transversalement l'arrière pays au fleuve. Les vallées disposent d'un grand nombre de délaissés, susceptibles d'être aménagés, et ayant un potentiel d'accueil pour le tourisme (gîtes, chambres d'hôtes) qui pourrait être associé à des séjours découvertes.

Objectifs

- Créer une continuité entre le plateau et la Garonne
- Développer de nouvelles accroches pour desservir les lieux d'intérêts à valeur patrimoniale et écologique
- Diversifier les modes de circulations

- Patrimoine architectural
- Moulin de l'Aprée, ferme pédagogique
- Châteaux viticoles de la vallée du Gât Mort
- Château d'Eyrans

Chemins de randonnée existants



Vélo route : découverte du patrimoine architectural



Eglise de Ayemorte-les-graves



Lavoir de St Selve



La ponte, Beautiran



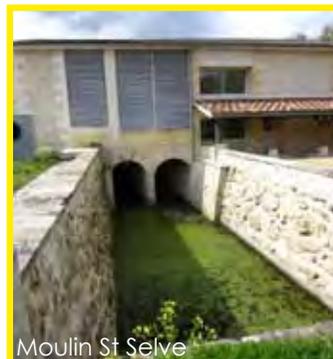
Blancherie, la Brède



Ecluse Isle-St-Georges



Lavoir St-Médard-d'Eyrans



Moulin St Selve



Eglise St-Médard-d'Eyrans

Le **Sentier d'interprétation agricole** et le **Parcours agro-touristique** sont développés sur les fiches 1 et 3.

«Est ce qu'il serait possible d'envisager le parti pris de faire des itinéraires de découverte pour aller à la Garonne et mettre en perspective les deux rives ?»

E.4.1 | ENSAPBX, Avril 2012 |

Parcours agro-touristique



Château du Tuquet



Château Couloumey

Etat actuel

Etat projeté

1 Création d'arrêts et informations sur les Châteaux



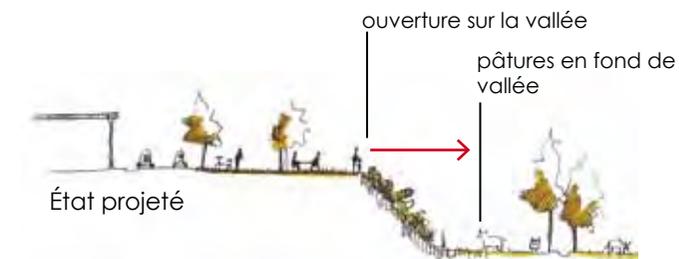
Etat actuel

Etat projeté : la route des châteaux

2 Aménager une halte le long de la N113 : Beautiran



État actuel

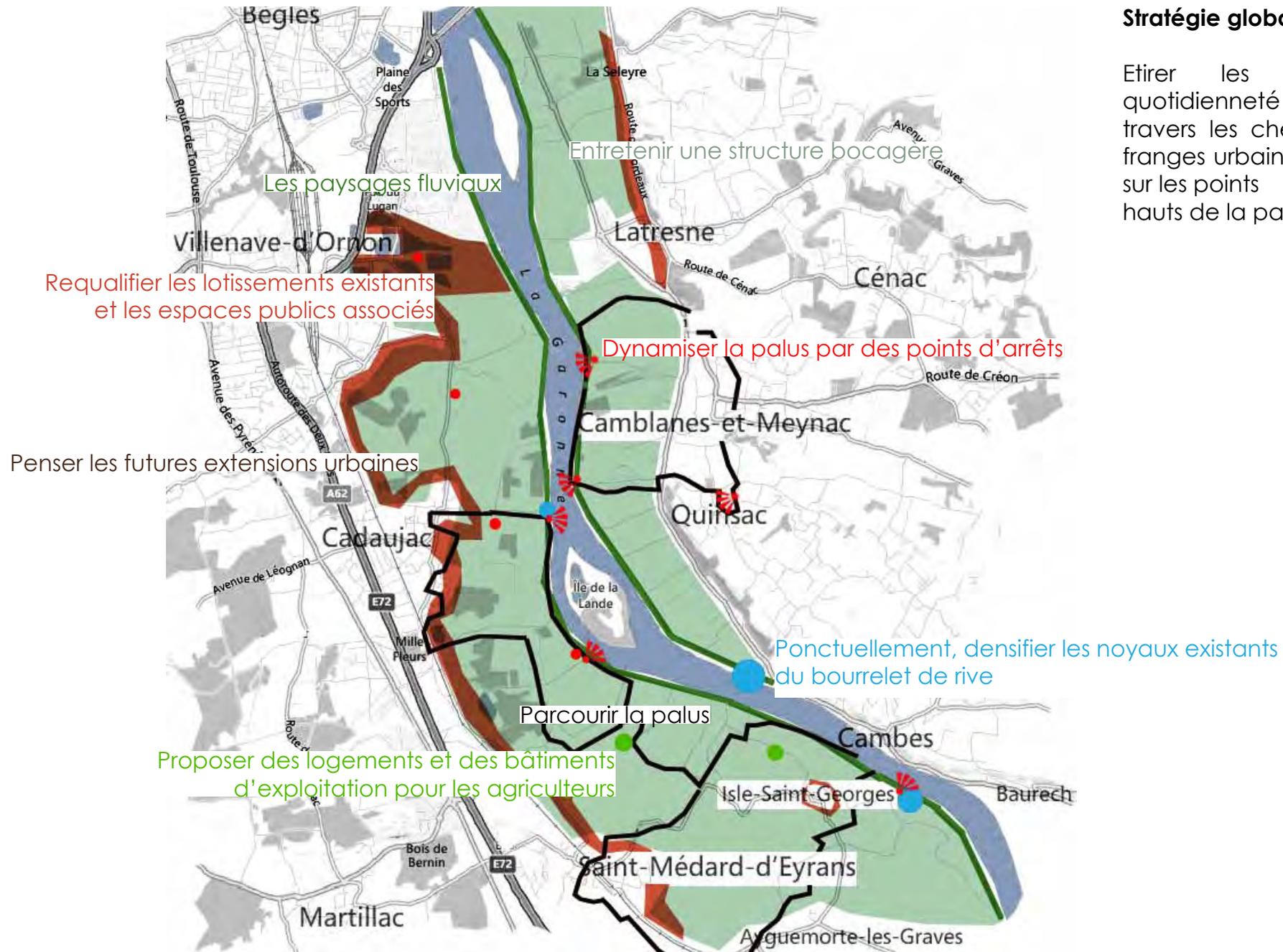


État projeté

Outils et partenaires

- Conseil général
- Communauté de communes de Montesquieu
- Les communes
- Les agriculteurs
- Associations (randonnée, écologie)

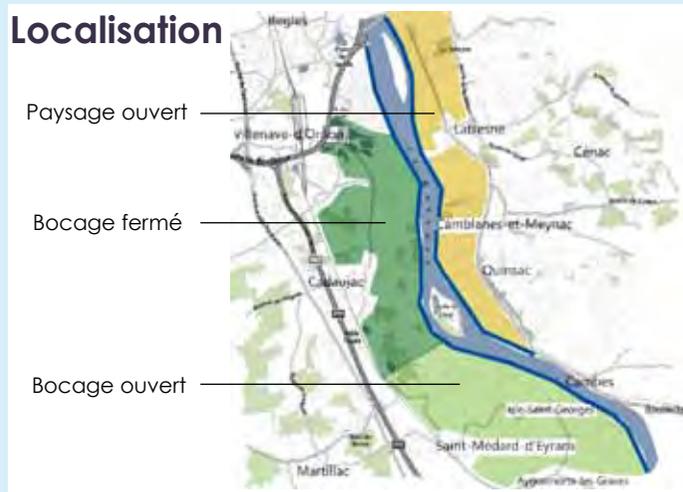
Etirer les espaces de quotidienneté vers la Palus



Stratégie globale

Etirer les espaces de quotidienneté vers Garonne à travers les cheminements, les franges urbaines et un habitat sur les points hauts de la palus.

Localisation



Contexte

Les haies, les fossés, constituent la structure paysagère du bocage humide et lui confèrent ses ambiances particulières : un maillage lâche au Nord de la rive droite et au Sud de la rive gauche (associé à un système de polyculture à dominance viticole), et serré sur le tronçon Nord de la rive gauche. Ce système de haies permet des usages divers : délimitation des parcelles cultivées et pâturées, ombrage et alimentation pour le bétail, production de bois de chauffe.

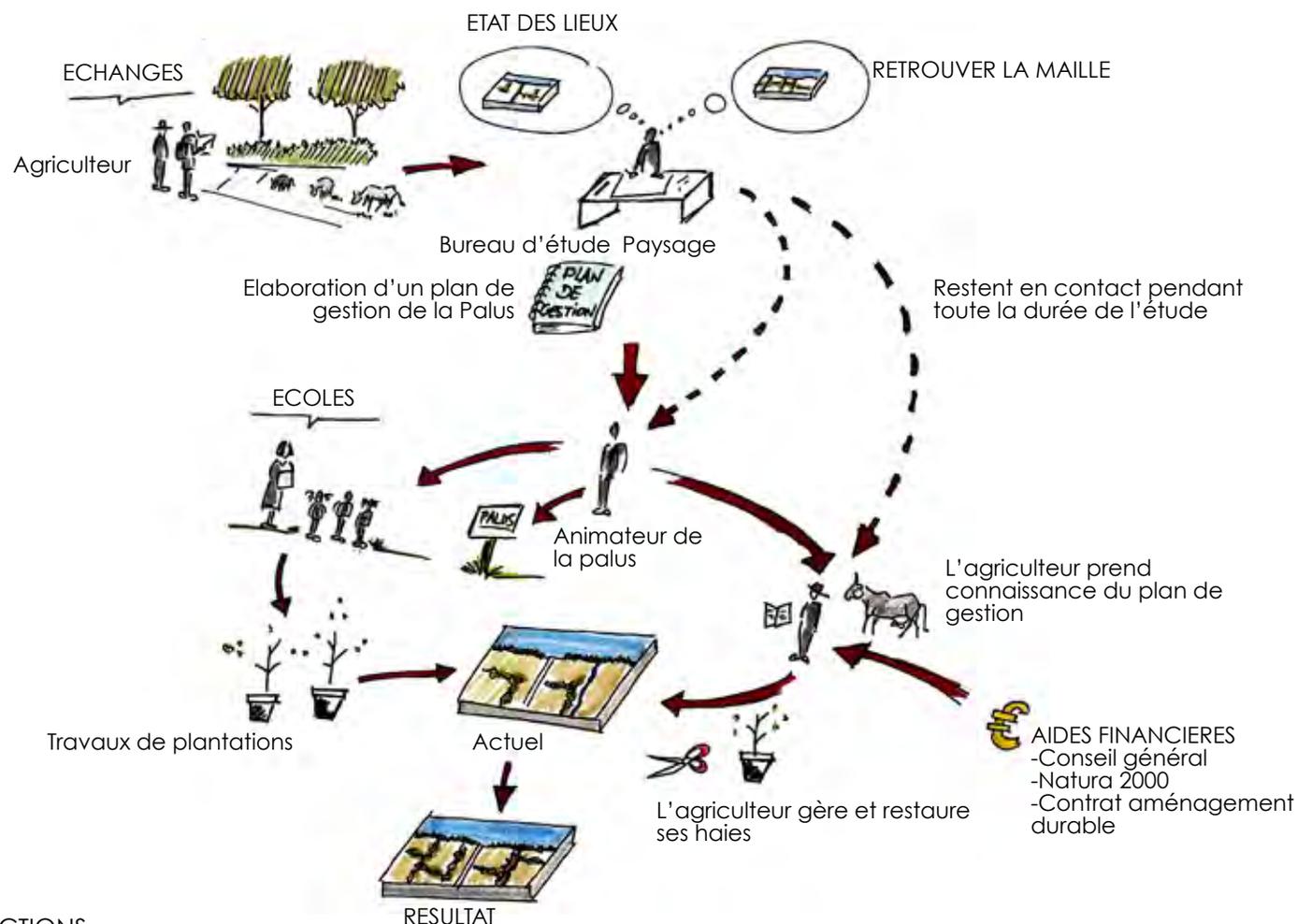
Toutefois, le recul de l'activité agricole génère un entretien des haies et de leur restauration hétérogène tant en rive droite qu'en rive gauche.

La disparition de pratiques portuaires, commerciales et agricoles en bord de Garonne a favorisé la mise en place progressive d'un milieu rivulaire dense et riche en biodiversités le long des berges.

Leur manque d'entretien dans certains tronçons les ont rendues impraticables et accélère leur érosion. Cela participe également à une mise à distance physique entre la palus et la Garonne. Pourtant il émane une demande forte des promeneurs de pouvoir longer les berges, parcourir ces lieux.

A Entretien une structure bocagère

Renvoi aux : Fiche n°3 du Groupe 1
Fiche n°2 du Groupe 2



ACTIONS

- 1 Réaliser un état des lieux du maillage existant bocager pour ensuite adapter et favoriser un entretien durable des haies
- 2 Mettre en place et en application un plan de gestion à l'échelle du bocage
- 3 Lancer un programme de communication et d'action ouvert au public

Objectifs

- Concilier protection des milieux et ouverture/fréquentation au public
- Entretien et restaurer les tronçons détériorés de la structure bocagère existante
- Maintenir la biodiversité de ces milieux bocagers



Références

- Gestion des prés humides de la palus :
Département de la Manche, plan de gestion durable du bocage, un enjeu collectif. Fiches actions spécifiques au bocage. (http://planete.manche.fr/planeteManche/iso_album/arbre_fiches_b_1.pdf)

- Exemple d'action menée en partenariat avec une école :

LA HAIE BOCAGÈRE ÇA NOUS BOTTE! (<http://www.adar-civam.fr/spip.php?article92>)
«Le 26 février 2010, la classe de maternelle de Montgivray a réalisé la plantation d'une haie bocagère avec le groupe paysage citoyen de la commune. Durant tout l'après midi, les jardiniers en herbe ont creusé, tassé, arrosé... pour au final réaliser plus de 100 m de linéaire le long de l'allée Clésinger. Une information sur le type d'arbres planté (charme, fusain, tilleul...) en début d'après midi a permis aux enfants de découvrir la diversité des espèces champêtres de la région.»



Palette végétale



Outils et partenaires

- Association Arbres Paysages
- Documents d'urbanisme / Contrat Natura 2000
- Ecole / Agriculteurs
- Plan d'actions pour la préservation et la valorisation des Zones Humides des bords de Garonne (CCM)
- Conservatoire Botanique National
- Pépinière communale

B Les paysages fluviaux

ACTIONS

- 1 Réaliser un état des lieux pour ensuite adapter et favoriser un entretien durable des berges
- 2 Mise en place d'un plan de gestion sur ce tronçon de Garonne, dans la continuité des travaux réalisés par le SMEAG à l'échelle de la Garonne
- 3 A des endroits stratégiques, créer des ouvertures visuelles sur le fleuve favorisant le vis à vis entre les deux rives ainsi que la mise en avant de la relation arrière-pays / Garonne



Préserver un boisement rivulaire en bon état

Gestion de la végétation :
Elagage, débroussaillage non systématique
et préservation des jeunes plants

Préserver la qualité des milieux
du bourrelet de rive
(vasière, roseraie, saulaie)



Restaurer l'état sanitaire de la ripisylve

Bouturage de plantes
rivulaires,
végétation basse et
souple, fascinage

Replantation et recépage
Favoriser les espèces non
envahissantes

Ne pas éliminer les branchages
morts : abris pour poissons.
Éliminer tous déchets anthropiques



Favoriser la découverte du fleuve par des fenêtres sur Garonne

Prolongement de chemins existants,
sans modification de la nature du sol

Informations sur les
espèces sensibles
(ex: Angélique des estuaires)

Elagage des branches basse et
Abattage des arbres / branches
mortes pour la sécurité du public
Mesures de replantations et de
préservation de la berge si le lieu
devient trop fréquenté



La présence de ces espèces dans la vasière de Garonne
est témoin d'un milieu non perturbé et également d'une
bonne qualité de l'eau

«C'est délabré, y'a des ronces partout. On
ne peut pas passer!»

P 5.1 | Port de Grima | 13 avril 2012

«A rive d'Arcins, au moins on peut longer la Garonne!»

P 5.1 | Port de Grima | 13 avril 2012



Panneau historique et pédagogique de l'histoire de la Garonne

Une relation visuelle de rive à rive



Fenêtre sur l'Estuaire | Bourg sur Gironde

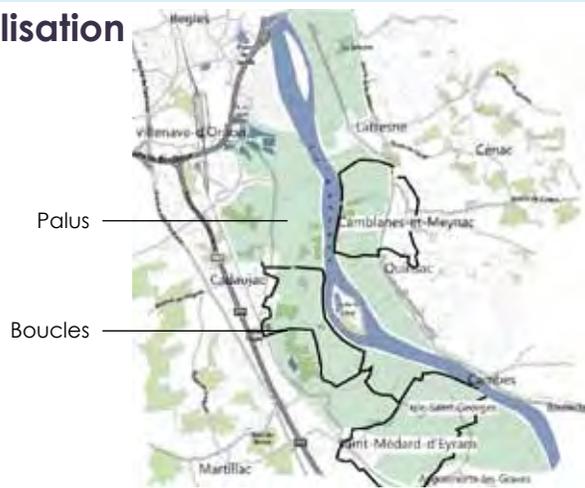
Objectifs

- Faire des berges un lien physique et visuel entre Garonne et palus
- Concilier protection des milieux et ouverture/fréquentation au public

Outils et partenaires

- SMEAG - schéma de gestion des berges
- PLU / PADD / SCOT
- Communauté de Communes / Plan d'actions pour la préservation et la valorisation des Zones Humides des bords de Garonne (PAPVZH - CCM)
- Association les chantiers de l'Entre-deux-Mers (Com-com 20%, Conseil général 80%)

Localisation



Contexte

L'absence de continuité évidente entre les différents cheminements de la palus hérités de la trame agricole et viticole (cheminements en impasse reliant les noyaux d'habitation et les bourgs au fleuve, et cheminements parallèles à Garonne reliant les bourgs et exploitations agricoles), rendent difficiles la pratique et l'usage de la palus et des bords de Garonne.

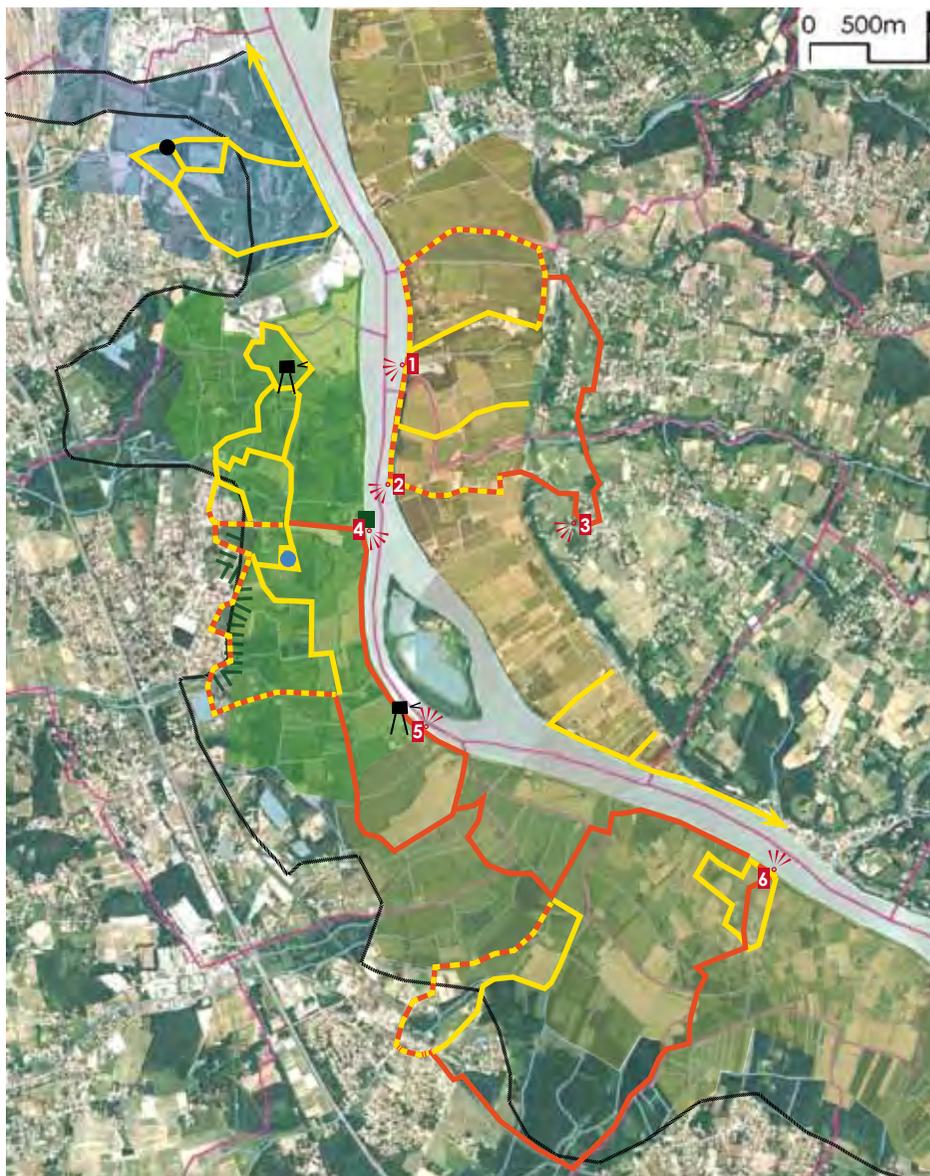
En effet s'il existe des chemins depuis les bourgs, ceux-ci se terminent bien souvent sur des propriétés privées ou sur la frontière physique d'un estey.

Face à une demande des habitants de pouvoir parcourir la palus, à l'existence d'un projet intercommunal de mise en relation des cheminements (Communauté de Communes de Montesquieu, certes interrompu), leur valorisation et leur mise en relation avec l'existant deviennent des enjeux majeurs.

Objectifs

- rendre accessible la palus tout en respectant le milieu et les activités agricoles
- rythmer les promenades par des points d'arrêts
- proposer des promenades parcourant la palus et débouchant sur Garonne

C Parcourir la palus



Renvoi aux : Fiche n°7 du Groupe 1
Fiche n°4 du Groupe 2

— Limite terrasse / palus

Paysages parcourus :

- Entre bocage et vignes
- Bocage ouvert et vignes
- Bocage fermé de prés humides
- Gravières

Boucles :

- Boucles intercommunales > 3h de marche
- Boucles communales < 1h30 de marche

Points d'arrêt :

- Guinguette
- Fenêtres sur Garonne
 1. F. sur Garonne (Port Neuf)
 2. F. des Carrelets (Port de Quinsac)
 3. F. sur palus (Eglise Quinsac)
 4. F. du bout du monde (Port Grima)
 5. F. sur l'île de la lande (P d'esquillot)
 6. F. en vis à vis (Isle-Saint-Georges)
- Belvédères
- Etang (Cadaujac)
- Maison de la palus
- Espace public entre terrasse et palus



Exemple d'une carte des cheminements à l'échelle communale | Cadajac

S'appuyer sur les structures paysagères pour :

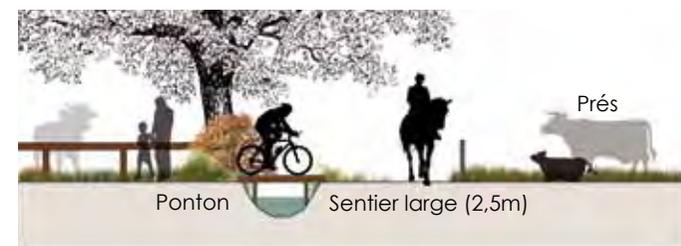
- 1 Rendre accessible la palus et les berges de Garonne à différents usagers et sur différents tronçons
- 2 Créer des parcours, des boucles selon une hiérarchie (boucles locales, boucles Garonne, grande boucle)
- 3 Instaurer différentes temporalités dans ces circulations en lien avec les pratiques agricoles et l'inondabilité saisonnière (ouverture/fermeture d'itinéraires selon les périodes)
- 4 Mettre en oeuvre une signalétique depuis les bourgs



Coupe de principe d'un passage d'Estey en bord de Garonne



Coupe de principe d'un cheminement



Coupe de principe d'un passage de fossé et de la cohabitation des activités sur les chemins

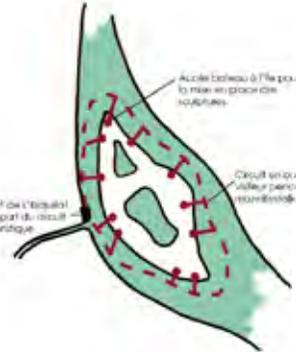


Outils et partenaires

- PAPVZH des bords de Garonne (CCM)
- Association les chantiers de l'Entre-deux-Mers
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées
- Les circuits du bocage de la CC Montesquieu

D Dynamiser la palus par des points d'arrêts

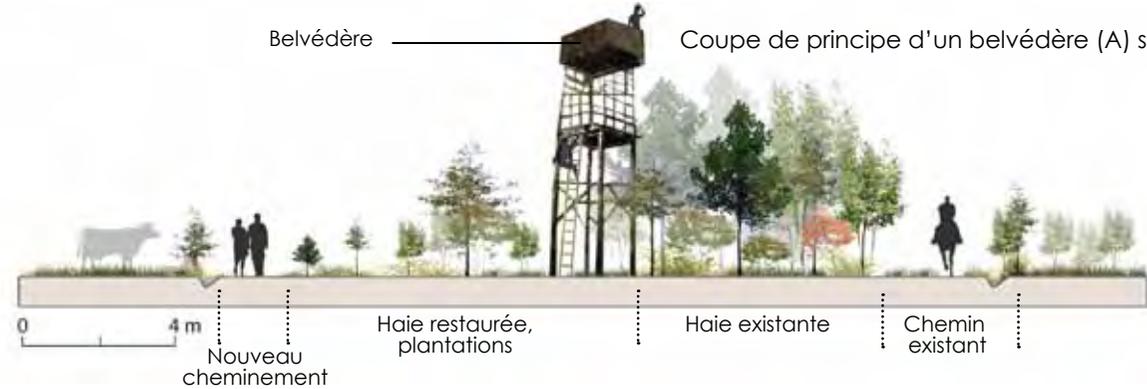
Événement artistique sur l'île de la Lande visible uniquement depuis les rives
(Oeuvres en exposition à l'Arboretum de Roure, 06)



ACTIONS

- 1 Créer une maison de la palus en lien avec le poste d'animateur déjà existant sur la CCM
- 2 Créer des structures de loisirs (guinguette, carrelets)
- 3 Installer des panneaux pédagogiques
- 4 Imaginer des belvédères sur Palus et sur Garonne
- 5 Animer ces berges de façon ponctuelle et événementielle (sculptures monumentales sur l'île de la Landes, festival de la palus)
- 6 Maintenir le caractère mystérieux de l'île de la Lande en appliquant une gestion de renaturation

Belvédère ——— Coupe de principe d'un belvédère (A) sur la palus



Panneau explicatif sur les carrelets

Ponton de pêche et de contemplation

Entretien de la ripisylve existante
Interdiction de plantation horticole

Signalétique des boucles de randonnées

Préservation des haies de frênes têtards



Coupe transversale de la fenêtre des carrelets | Port de Quinsac

Dialogue entre les deux rives, paysages et territoires riverains de la Garonne

Propositions d'actions pour une « culture Garonne de l'aménagement » entre Rions et Latresne, Podensac et Cadaujac

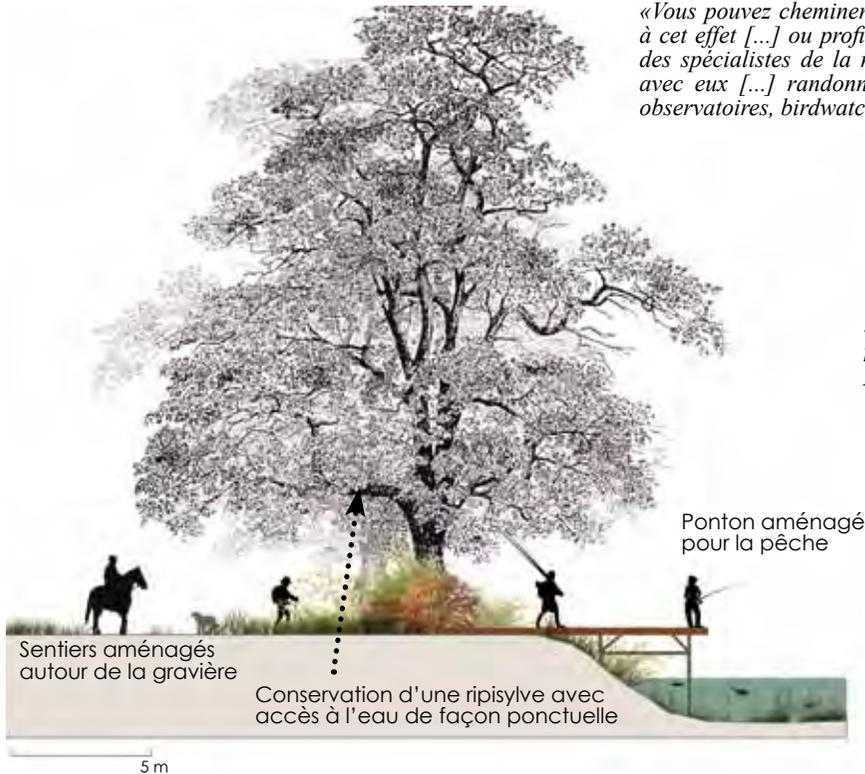
Vue sur la maison de la palus au port Grima



Partenariat avec les écoles locales pour la sensibilisation et les chantiers de restauration des paysages bocagers

Animateur de la palus

«Vous pouvez cheminer librement dans les marais et bois inondés aménagés à cet effet [...] ou profiter des accompagnements qui vous sont proposés par des spécialistes de la nature et des traditions camarguaises, pour effectuer avec eux [...] randonnées à pied, découverte en calèche, affût depuis les observatoires, birdwatching !»
 extrait du site internet du marais du Vigueirat



Coupe de principe de l'aménagement des berges d'un étang, d'une gravière

Références

- Animateur/Chargé de mission de la palus :
 Communauté de communes de la Haute-Bruche, démarche dont l'enjeu du projet réside dans la volonté d'associer de la valeur ajoutée à l'image de la vallée : qualité du cadre de vie, qualité des paysages, qualité des milieux et, in fine, qualité des produits qui en découlent (<http://www.hautebruche.com/>)
- Maison de la Palus/Education à l'environnement :
 CPIERhône-Paysd'ArlesaumaraisduVigueirat (<http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org/index.htm>)

Palombière



Observatoire Kawamata | Nantes

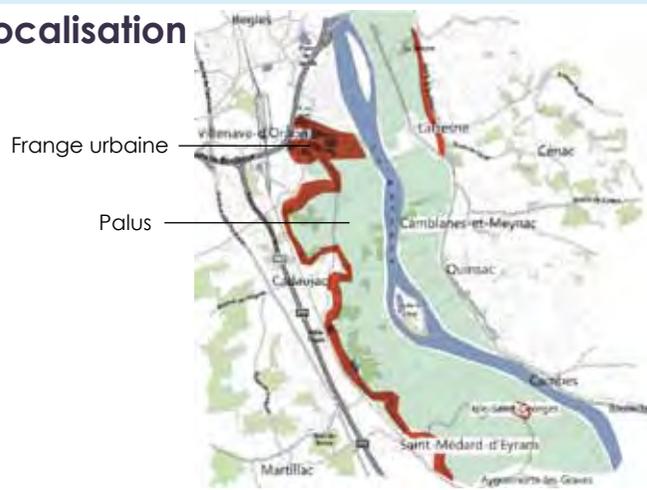


Guinguette Alpage, Festival des hortillonages | Amiens

Outils et partenaires

- L'animateur de la palus (financé par les Com-com)
- Communauté de communes
- Office du tourisme

Localisation



Contexte

Une frange subie

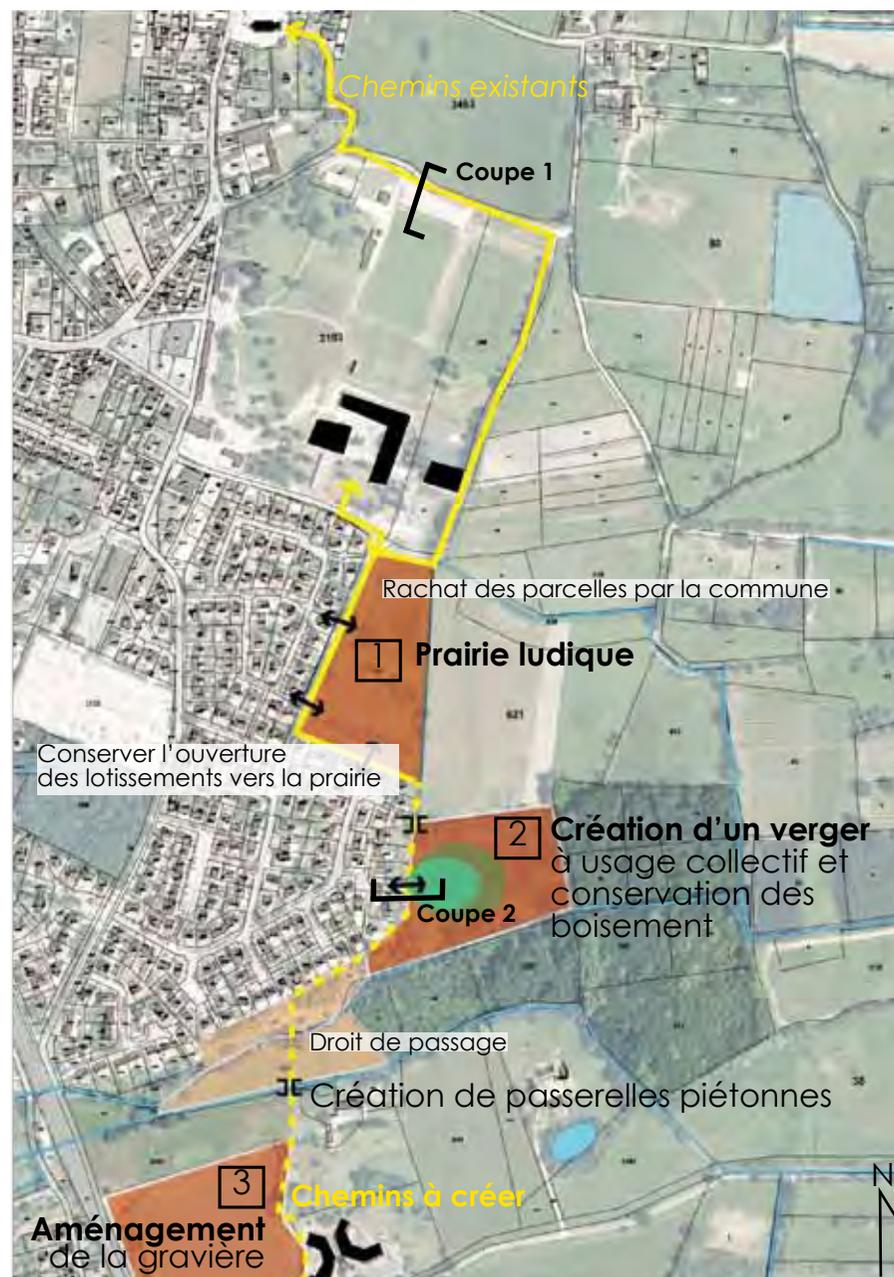
L'empiètement progressif des lotissements sur les terres agricoles en bordure de palus a conduit de manière générale à couper les liens tant physiques que biophysiques que pouvaient entretenir les bourgs à l'espace cultivé.

C'est en effet le cas du chapelet d'habitations implantées sur la première terrasse de la Garonne de la rive droite (de Villenave à Saint-Médard) : la forme urbaine du lotissement est hermétique au paysage qui la jouxte et produit un espace en position de fond de jardin.

Objectifs

- faire de cette frange un espace de transition entre bourg et palus appropriée par les habitants
- inscrire les lotissements dans leur milieu biophysique (gestion de l'eau, de la pente)
- proposer de nouveaux modèles dans les futures zones à urbaniser, différents des lotissements déjà réalisés

A Requalifier les lotissements existants et les espaces publics associés



ACTIONS - Affirmer le rôle fondamental des espaces publics pour structurer le territoire

- 1 Prolonger le vocabulaire paysager de la palus pour penser une structuration des différents quartiers
- 2 Aménager des espaces publics en frange de la palus
- 3 Requalifier les espaces publics et voiries des lotissements existants



Coupe transversale 1 de l'aménagement de la voirie de l'allée du château et du parking du stade

Le bourg de Cadaujac s'est constitué sur la première terrasse de la Garonne. Aujourd'hui les lotissements « tournent le dos » au paysage agricole et de nombreux espaces entre palus et terrasse sont délaissés.

Ce projet propose de requalifier la frange en proposant des usages pour les habitants tels que le réaménagement de l'étang, la reconversion d'une prairie en verger collectif, en s'adossant à l'ancienne armature de cheminements.



Perspective montrant les espaces publics en bordure du chemin des écoliers

Dans les lotissements existants, modifier les rapports jardins privés/espace public avec une nouvelle lisière



Aujourd'hui

Coupe d'état 2 des lieux mettant en évidence l'opacité de la haie de thuya et du muret



Lotissement fermé sur lui-même, clôture opaque | Cadaujac



Après intervention

Coupe de projet 2 suite à la mise en place d'une haie basse et du remplacement du muret par une clôture fine



Lotissement ouvert sur la palus | Cadaujac

Références



- La réhabilitation paysagère d'un lotissement ancien, Saint-Alban (Côtes d'Armor), Canopée urbanisme et paysage. Afin de réduire des voies dont l'emprise était surdimensionnée ainsi que pour faire face au manque d'unité paysagère d'espaces publics de faible qualité, la commune a décidé de réhabiliter un lotissement qui présentait toutes les caractéristiques d'un tissu pavillonnaire (sols minéraux, peu ou pas d'espaces publics, voiries trop larges).

(http://www.paysdautan.fr/uploaded/files/SCoT/6_r%C3%A9habilitation%20lotissement%20ancien.pdf)

- Plaquette de référence pour l'aménagement des espaces publics mitoyens des opérations de logements.

CAUE du Morbihan, Document de sensibilisation LOTISSEMENT : POUR UN PROJET URBAIN DE QUALITÉ (<http://www.caue56.fr/publications/lotissement.php>)

«Force est de constater qu'aujourd'hui, la qualité est rarement au rendez-vous. Nous assistons au contraire, à travers la plupart des opérations de lotissements réalisées, à la production d'un tissu urbain stéréotypé. La logique quantitative est souvent privilégiée par rapport à l'approche qualitative.[...] Cette approche n'évacue pas la dimension économique de l'opération, mais replace la qualité du cadre de vie au centre de la problématique.»

extrait du site du CAUE du Morbihan

A voir aussi : plaquette rédigée par CAUE Morbihan, Comment améliorer la qualité des espaces publics? (http://www.caue56.fr/publications/amenagement_durable/fichiers/espaces_publics_janv2010.pdf)



2

Vue des espaces publics en bordure du chemin des écoliers

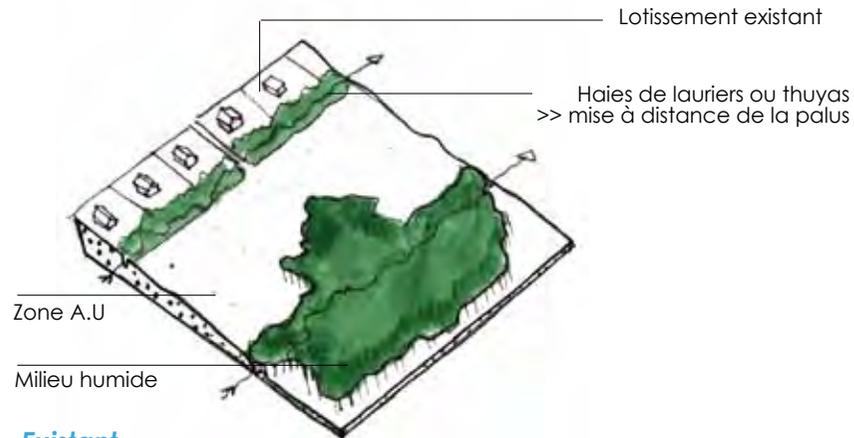


Représentations extraites du document mentionné ci-dessus

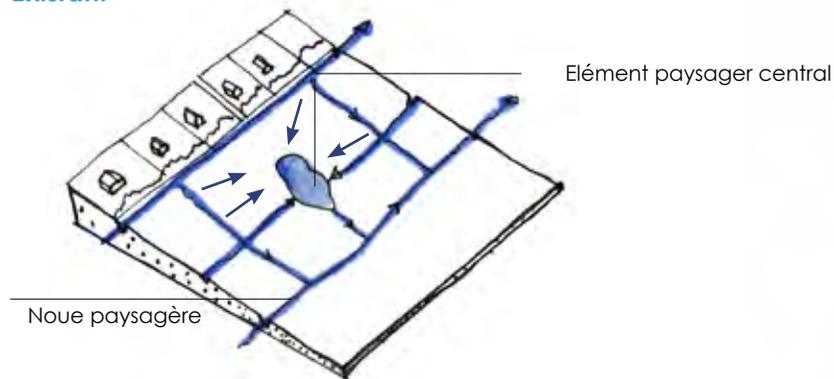
Outils et partenaires

- Plan d'actions pour la préservation et la valorisation des Zones Humides des bords de Garonne (CCM)
- CAUE de Gironde
- Association arbres et paysages
- Commune

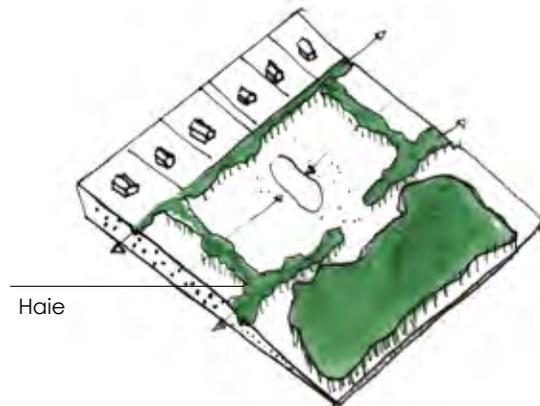
B Penser les futures extensions urbaines



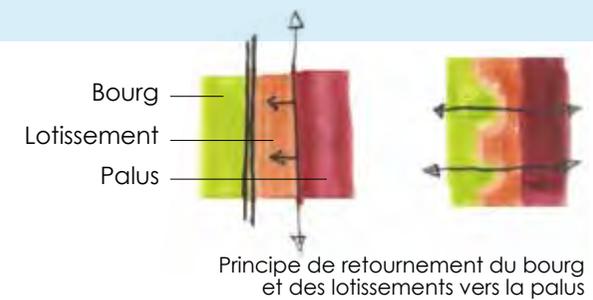
Existant



Cheminement de l'eau



Prolongement structure bocagère



INTENTIONS / ORIENTATIONS

- 1 Poursuivre les éléments de la trame paysagère de la palus (haies, fossés, chemins, impasses) qui inspire une façon de construire au sein de l'espace habité.
 - 2 Orienter les parcelles vers l'espace central et définir une bande à urbaniser en front de rue afin de libérer l'espace arrière pour les jardins
 - 3 Ouvrir cet espace public sur la palus
 - 4 Minimiser l'emprise des voiries automobiles et créer des venelles transversales pour connecter les quartiers entre eux
- >> pour la gestion de la lisière urbaine et celle des eaux, renvoi aux fiches n°4 et 5, Groupe 4

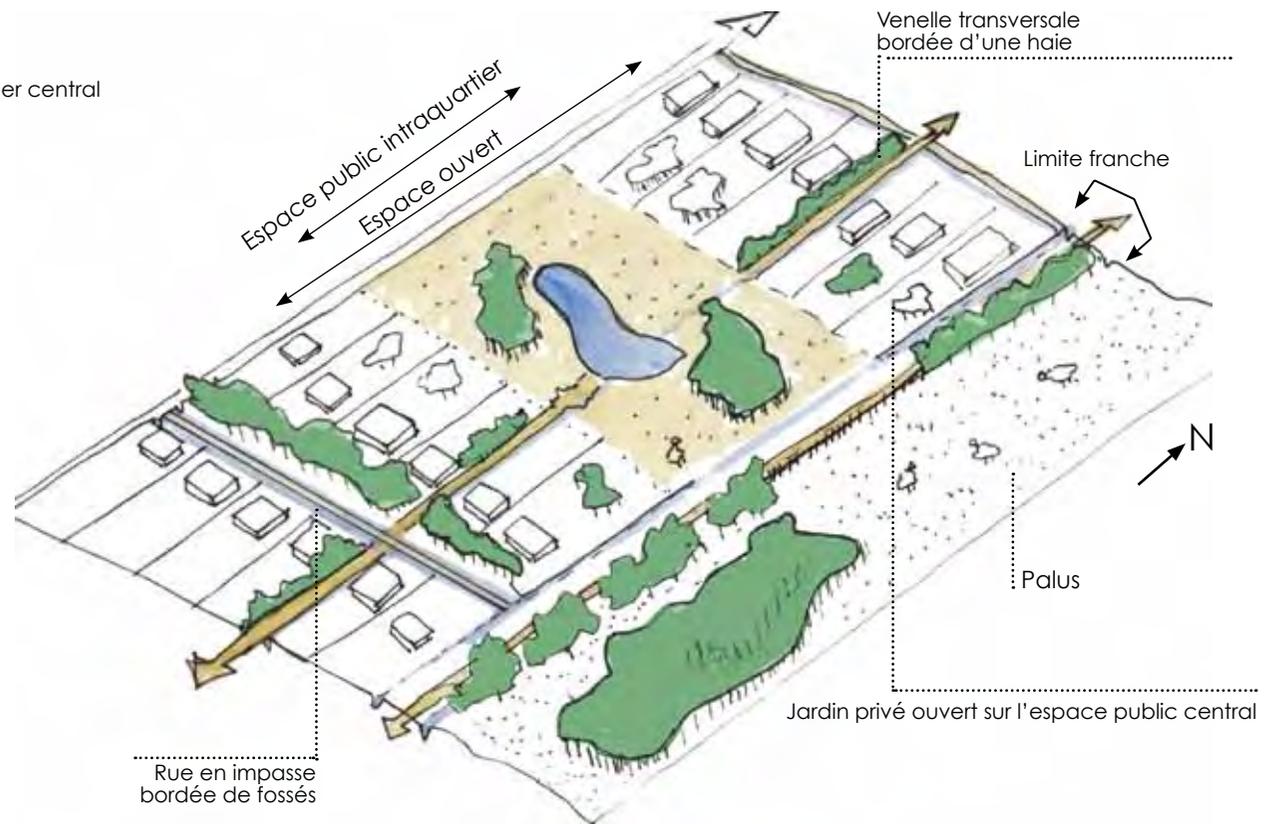


Schéma de principe de la structure bocagère proposée pour les extensions urbaines

Références

- Document de référence pour les extensions urbaines :

Commune de Captieux (40), paysagiste Emmanuel Prieur. Etude

La costière

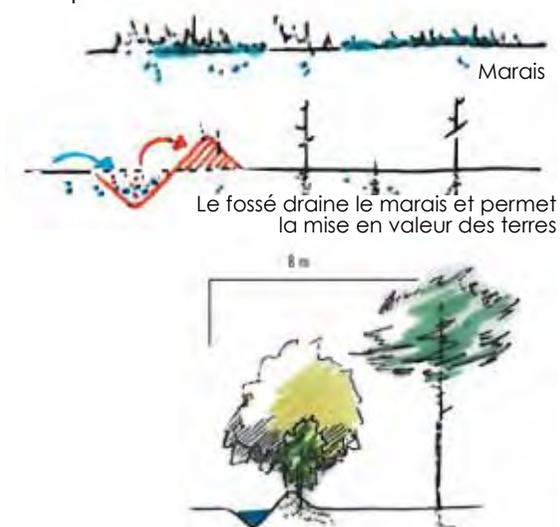
- un dispositif complexe associant un fossé, un talus planté et un chemin et structurant les limites parcellaires

- une ré-appropriation inventive au service des projets de maîtrise d'oeuvre et d'urbanisme

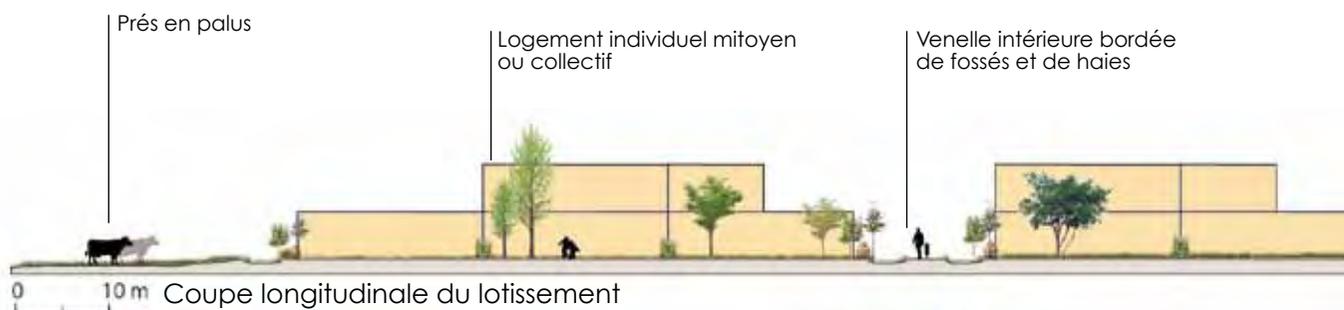


Trame des espaces boisés et des haies à intégrer dans le PLU

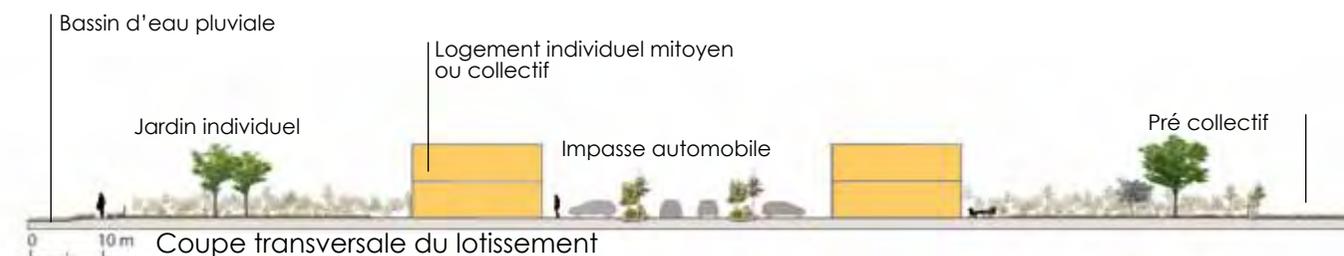
Mise en place d'une costière



Le fossé draine le marais et permet la mise en valeur des terres
Ils composent avec le fossé la limite parcellaire



Coupe longitudinale du lotissement



Coupe transversale du lotissement

- Document de référence pour les extensions urbaines :

Communauté d'agglomération du Pays Rochefortais MAITRISE ET LA QUALITE DES EXTENSIONS URBAINES (<http://www.mairieconseilspaysage.net/documents/Demarche-CA-Pays-Rochefortais.doc>)

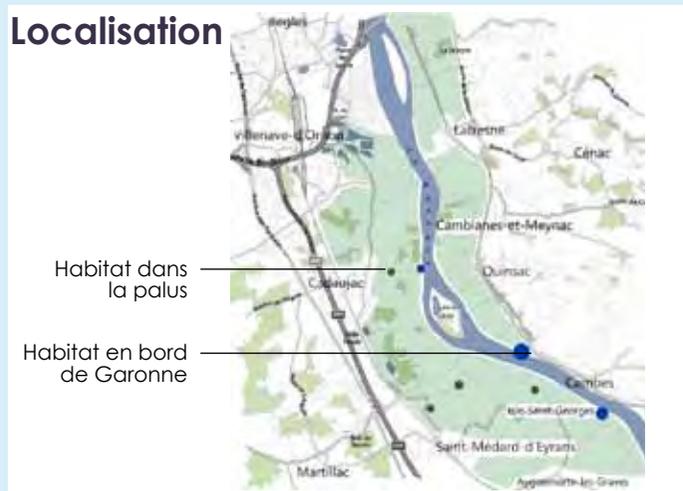
«La méthode retenue a consisté à mettre en place une action collective et participative impliquant véritablement les élus dans la construction d'un projet commun»

extrait du document présenté ci-dessus

Outils et partenaires

- Charte qualité environnementale et architecturale des lotissements et des extensions urbaines
- CAUE de Gironde
- DDT et planification urbaine

Localisation



Contexte

La mise en place d'un parc agricole (fiche n°1, Groupe 2) va s'accompagner de l'arrivée de nouveaux agriculteurs dans le territoire et d'un besoin en logements.

Si l'intégralité de la palus et de son bourrelet est aujourd'hui soumise au PPRI, elle demeure encore habitée : sur le bourrelet de rive, sur lequel les habitations sont alignées sur la façade Garonnaise ou encore à l'intérieur de la palus avec un habitat agricole surélevé regroupé en hameaux.

Ces formes bâties résultent d'un rapport complexe et d'une adaptation à ce milieu « contraignant ».

Objectifs

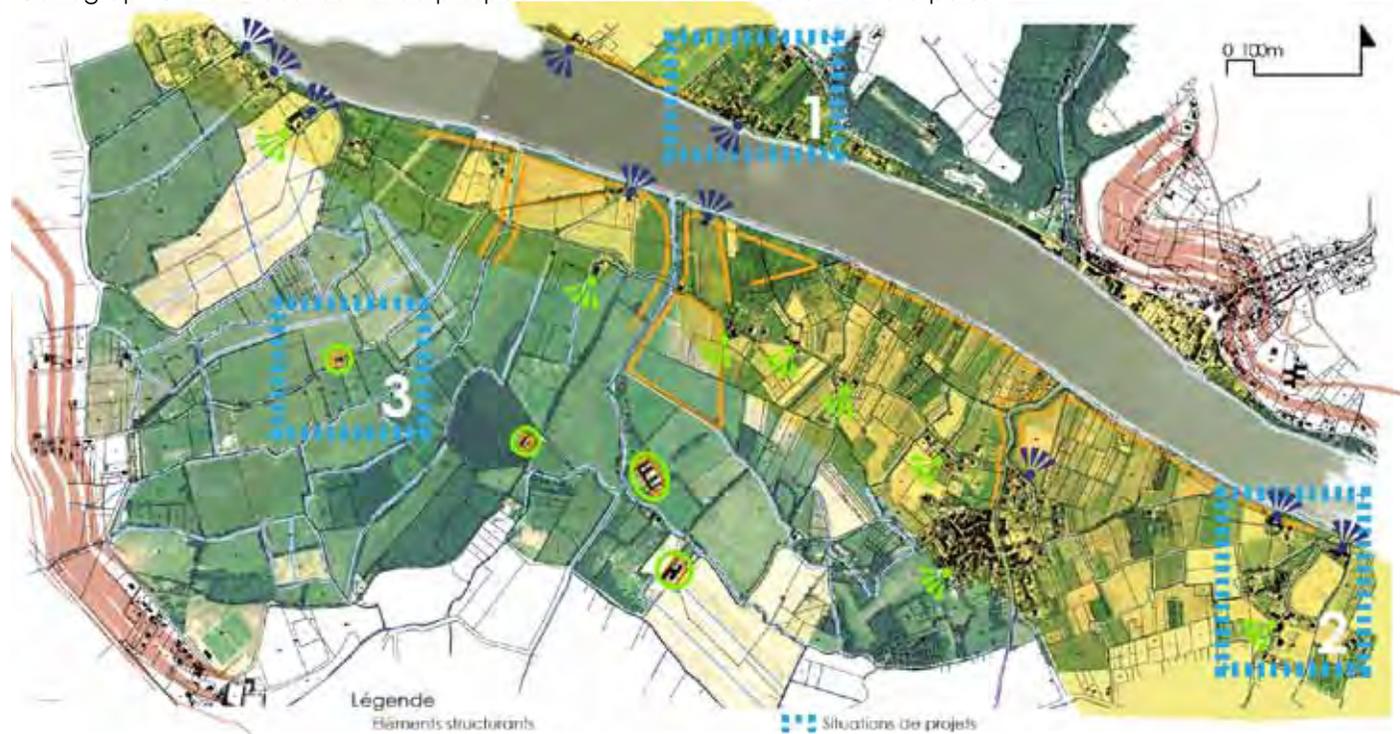
- Faire « vivre » la façade fluviale
- Faire de la palus un paysage du quotidien
- Inscrire la palus dans un parc agricole habité
- Favoriser le maintien de l'activité agricole
- Conserver la structure paysagère propre aux lieux
- Palier à un manque de fermes/d'habitat à proximité de la palus qui freine l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire

A Ponctuellement, densifier les noyaux existants du bourrelet de rive

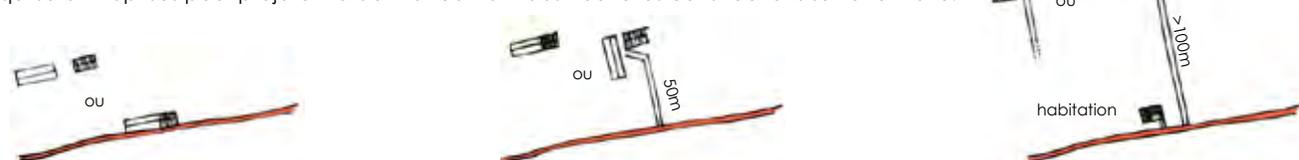
ACTIONS

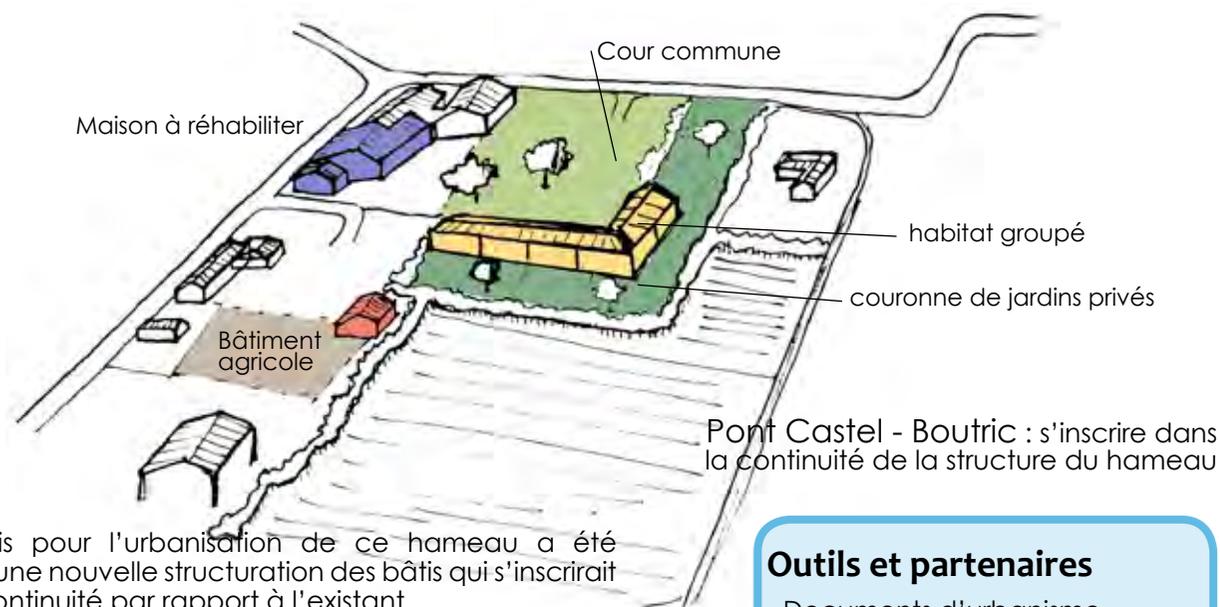
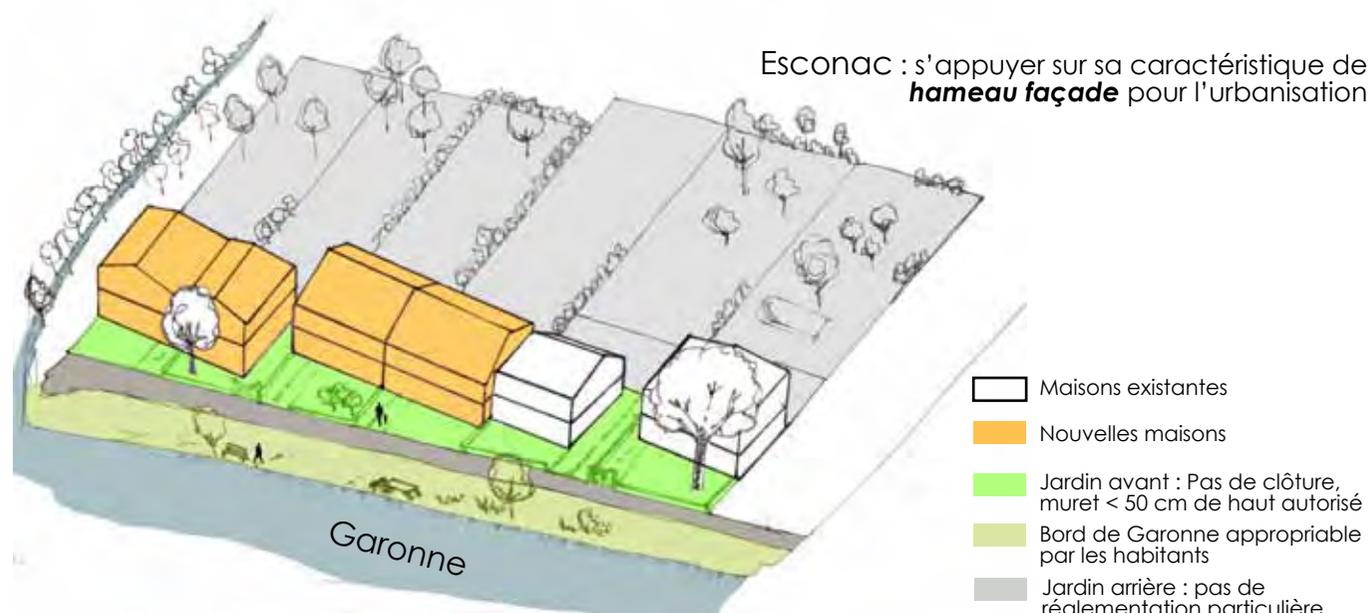
- 1 Densifier ponctuellement les hameaux existants
- 2 Mettre en place des directives dans le PLU pour encadrer et autoriser les constructions de logement pour les agriculteurs. Acheter des bâtiments agricoles (en semi-location) via la commune
- 3 Mettre en place des couveuses agricoles pour favoriser la vente directe (lieux de vente communs, AMAP)

Cartographie d'état des lieux et de prospection des lieux d'habitation dans la palus



Différentes typologies d'implantation de la cellule agricoles présentes sur le territoire. Formes qui seront reprises pour projeter l'ordonnancement des nouvelles constructions sur le territoire.



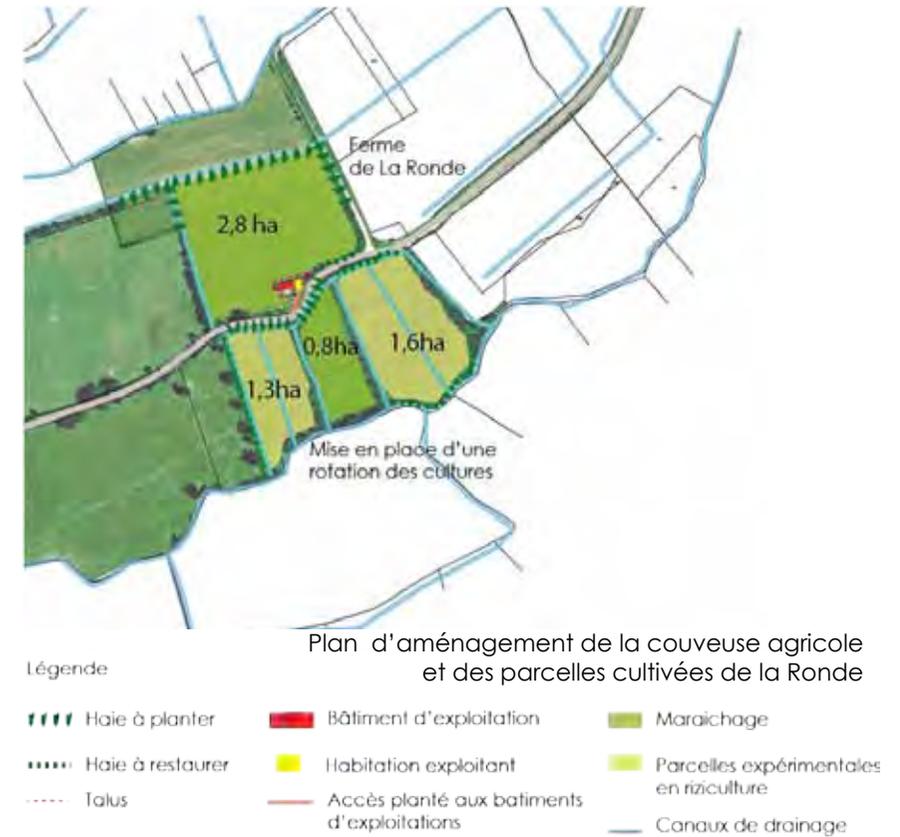
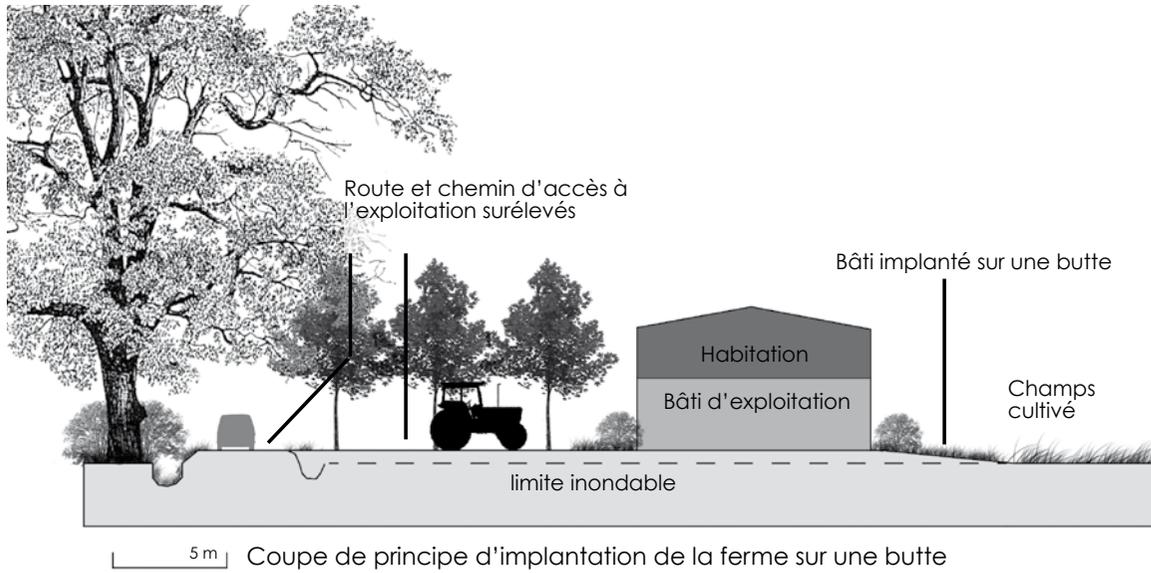


Le parti pris pour l'urbanisation de ce hameau a été d'imaginer une nouvelle structuration des bâtis qui s'inscrirait dans une continuité par rapport à l'existant. Ainsi, une forme en «L» a été préférée, créant de fait un espace central public et des arrières de parcelle orientés au Sud/à l'Ouest destinés aux jardins privés.

Outils et partenaires

- Documents d'urbanisme
- BIMBY (Build in my back yard)
- DDT

B Proposer des logements et des bâtiments d'exploitation pour les agriculteurs



Perspective montrant l'organisation spatiale de la couveuse agricole (cf. Blanquefort) à la Ronde | Cadaujac





Du labour à la récolte...une parcelle de riz de Camargue au fil de l'année

Couveuse de Blanquefort:

- Partenaires : Commune, CUB , en partenariat avec différentes associations agricoles dont le FRCIVAM – Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural
- Cette couveuse fonctionne de la même manière qu'une pépinière d'entreprise et permet de soutenir administrativement et techniquement, durant le temps nécessaire, de jeunes agriculteurs dans leurs premiers pas d'exploitants avant de devenir indépendants.

Atouts :

- Permet de développer et conforter l'agriculture de proximité tout en favorisant le rapprochement des producteurs et des consommateurs
- Met à disposition des moyens de production, un accompagnement humain, un réseau commercial, technique financier.

<http://www.vincentfeltesse.fr/2012/03/23/la-couveuse-agricole-de-blanquefort-porte-ses-premiers-fruits/>

Cette culture serait proposée dans un secteur très précis, celui des bocages humides à tendance marécageuse, là où l'eau est omniprésente. D'autres cultures telles que le chanvre pourraient aussi être envisagées.

La riziculture proposée serait de type irriguée ce qui demande une grande maîtrise de la gestion de l'eau et une submersion quasi-continue. Les parcelles doivent être absolument planes et bordées de digues et fossés ce qui s'inscrit totalement dans le vocabulaire paysager du bocage des bords de Garonne. www.rizdecamargue.com



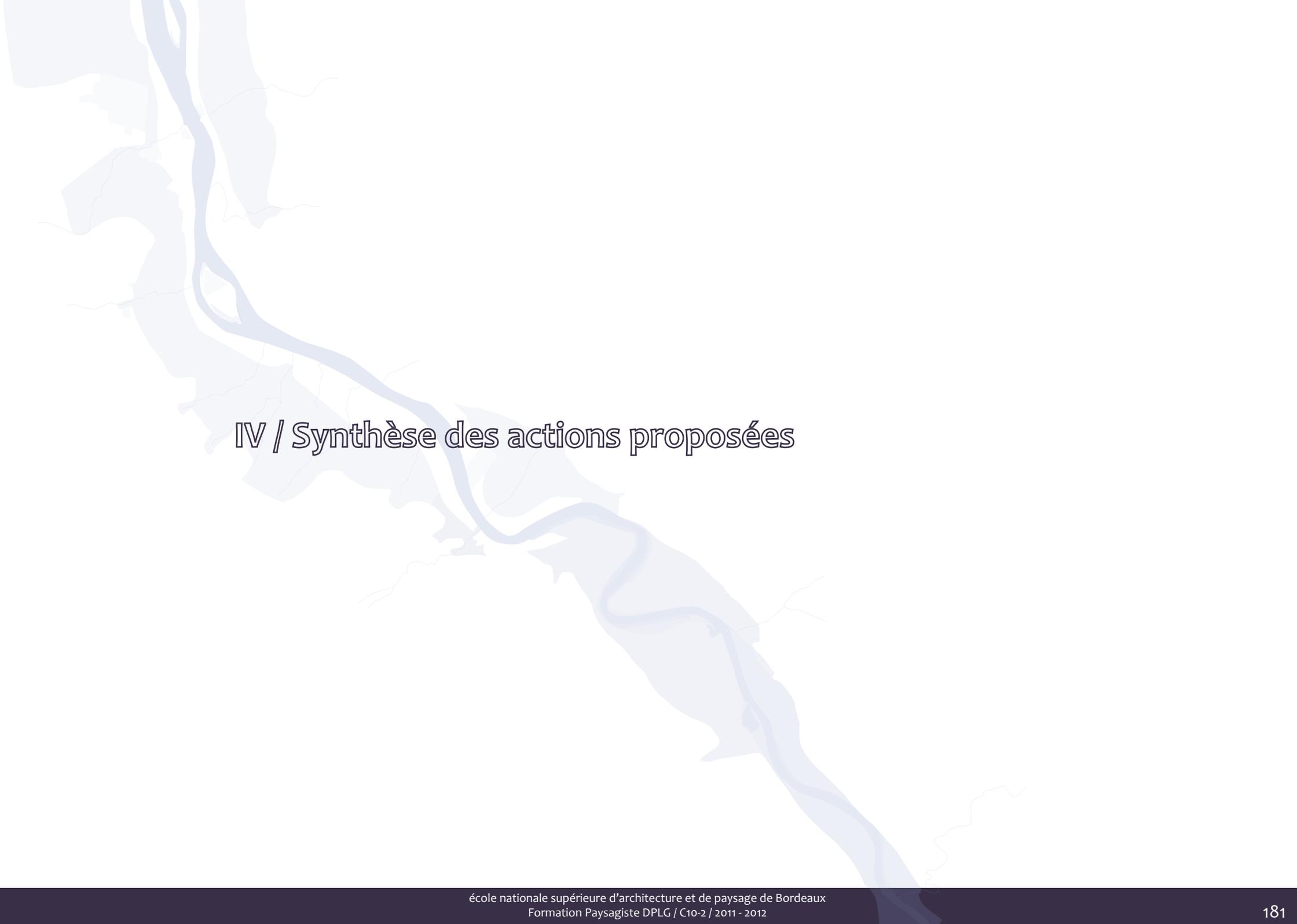
Couveuse agricole | Blanquefort



Rizière en Camargue

Outils et partenaires

- Rachat par la commune de parcelles agricoles et création d'une couveuse
- SAFER, chambre d'agriculture
- Agriculteur



IV / Synthèse des actions proposées



VALORISER LES PAYSAGES AGRICOLES EN BORDS DE GARONNE



INSTAURER UN DIALOGUE ENTRE LES DEUX RIVES



FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LE PATRIMOINE DES BORDS DE GARONNE



HABITER EN LISIÈRE DE LA PALUS ET DE LA VALLÉE



CRÉER DES LIEUX DE VIE ET DES ESPACES PARTAGÉS AUTOUR DU FLEUVE

La volonté d'instaurer un dialogue entre les deux rives de la Garonne est une ambition fédératrice qui fait du fleuve l'élément central d'une politique de gestion et d'aménagement des paysages et des territoires riverains. Elle passe par la mise en œuvre d'actions coordonnées, rive à rive, à l'échelle de ce tronçon du val de Garonne entre Podensac et Cadaujac d'un côté, Rions et Latresne de l'autre.

Après avoir présenté les stratégies et les propositions d'intervention à l'échelle des différents territoires ou thématiques d'action localisées, l'objectif de cette synthèse est de passer à un niveau supérieur, d'envisager les regroupements d'actions, et d'offrir une vision synthétique des propositions globales de valorisation des paysages de Garonne.

Cinq grandes thématiques se dégagent:

VALORISER LES PAYSAGES AGRICOLES EN BORDS DE GARONNE

INSTAURER UN DIALOGUE ENTRE LES DEUX RIVES

FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LE PATRIMOINE DES BORDS DE GARONNE

HABITER EN LISIÈRE DE LA PALUS ET DE LA VALLÉE

FAVORISER DES LIEUX DE VIE

Chaque thématique est représentée sur une carte et renvoie à une liste de fiches-action correspondantes, dûment numérotées.

L'ensemble compose un « tableau de bord territorialisé » visant l'émergence d'une culture Garonne de l'aménagement.



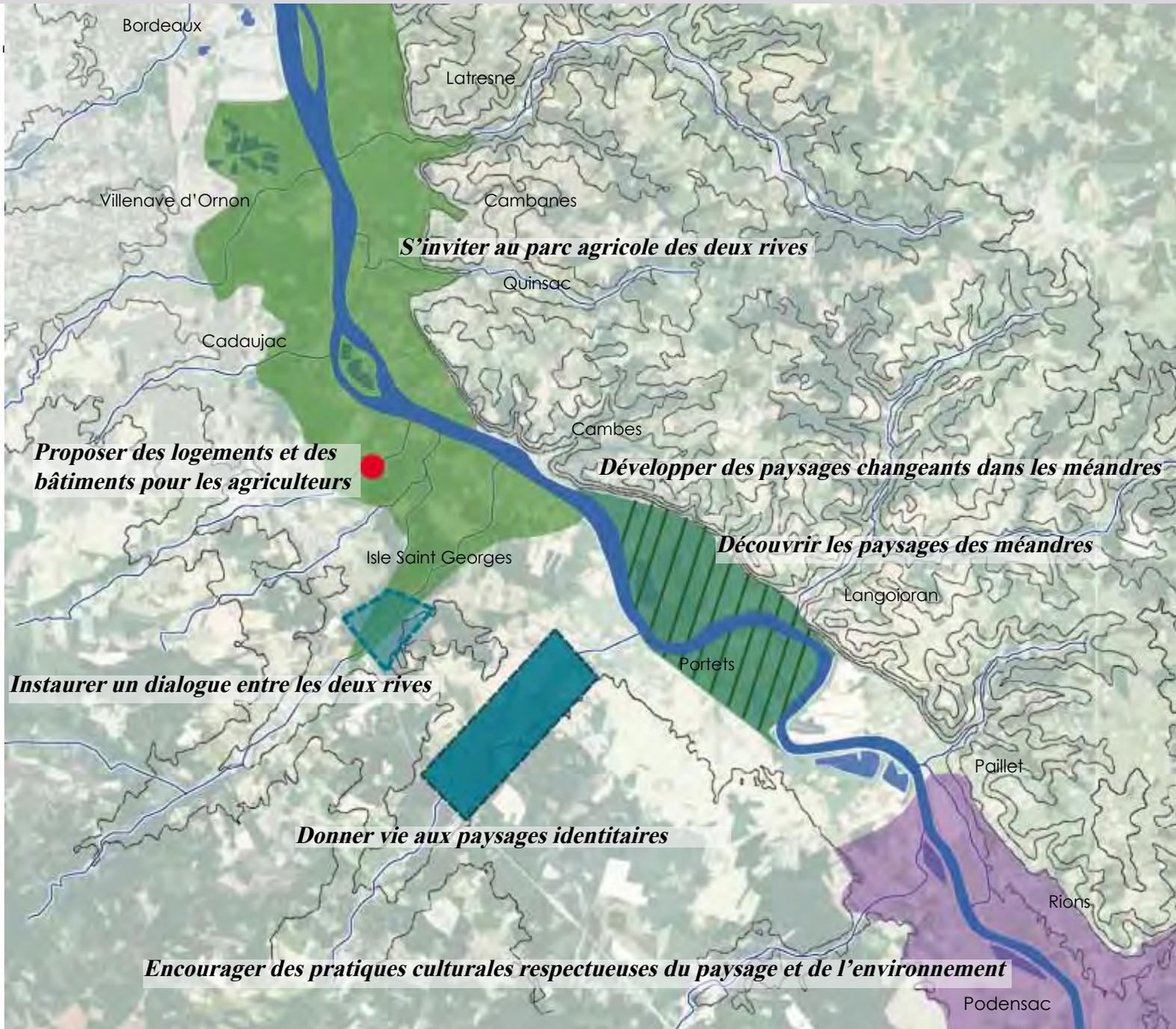
L'agriculture tient une place très importante sur tous les bords de Garonne. Les terres de la palus, extrêmement fertiles, sont cultivées de différentes manières de Latresne à Rions. Ces modes de cultures créent une diversification des paysages et des ambiances aussi bien en rive droite qu'en rive gauche. En parlant avec les acteurs de ces paysages, les agriculteurs et les éleveurs, nous avons très vite compris leur rôle primordial dans le maintien de ces paysages de bords de Garonne. C'est pourquoi cette thématique regroupe toutes les actions menées pour valoriser les paysages agricoles en vue de les préserver mais aussi en vue de les faire évoluer et changer afin qu'ils ne disparaissent pas. En affirmant le rôle des agriculteurs dans la protection,

la gestion et la création de paysages de qualité, il est possible d'élaborer des projets collectifs contribuant au développement durable des territoires. De plus, la mise en place de nouvelles pratiques agricoles permettra de maintenir des paysages de bocages en bon état, des paysages de méandres divers et variés ou encore de préserver les forêts humides de fond de vallée.

Enfin, la création du Parc Agricole Urbain permet de créer des relations entre les différentes actions menées, en permettant de regrouper différentes pratiques agricoles, mais également en instaurant un dialogue entre les acteurs. Dialogue sans lequel rien ne pourra se faire.

ACTIONS

III.2 Fiche 1	S'inviter au parc agricole urbain des deux rives
III.2 Fiche 2	Le parc agricole : restructurer le maillage bocager
III.2 Fiche 3	Le parc agricole : diversifier et enrichir la mosaïque des paysages de la palus
III.2 Fiche 5	Développer des paysages changeants dans les méandres
III.2 Fiche 6	Découverte des paysages de méandres
III.4 Fiche 1	Donner vie aux paysages identitaires par un plan de gestion des fonds humides de la vallée du Gât Mort
III.4 Fiche 2	Instaurer un dialogue entre les deux rives du Saucats, entre les bourgs de Saint Médard d'Eyrans et Ayguemorte-les-Graves
III.3 Fiche 7	Encourager des pratiques culturelles respectueuses du paysage et de l'environnement
III.5 Fiche 3-B	Proposer des logements et des bâtiments d'exploitation pour les agriculteurs



III.2 Le parc agricole



III.3 Territoire de l'eau et paysages du vin

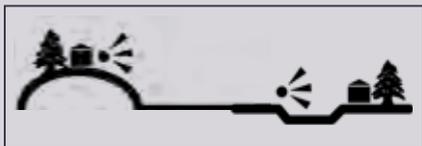


III.4 Les affluents à la Garonne



III.5 Habiter la palus





Ce territoire est façonné par l'eau, par la Garonne. Son histoire est concrètement liée à ce fleuve. Pourtant, il est aujourd'hui perçu par la majorité des habitants comme une frontière : l'autre rive est un autre monde, inaccessible.

Les fiches actions regroupées dans ce thème «Instaurer un dialogue entre les deux rives» répondent à cet enjeu.

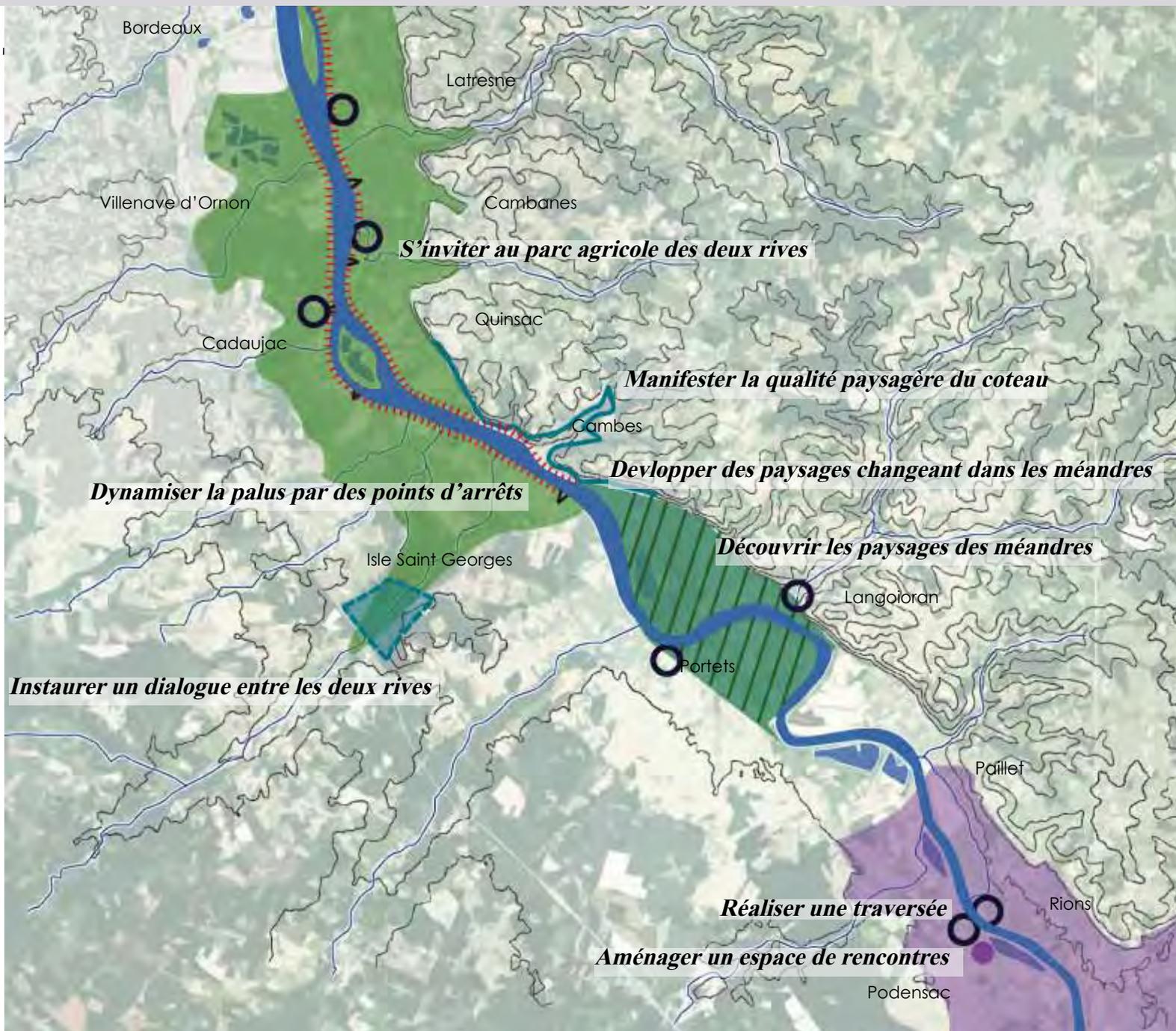
Comment faire pour que la Garonne et la palus soient à nouveau au centre de ce territoire vécu et parcouru ?

Comment (re)créer un dialogue entre les deux rives de la Garonne mais aussi entre les deux rives d'une même vallée ? Toutes les actions regroupées ici ont tenté d'y répondre en proposant différentes

solutions. Elles se regroupent principalement sur la création d'un parc agricole commun aux deux rives qui permet une gestion commune des prairies bocagères que se soit à Latresne ou Cadaujac. Cheminements, points d'arrêts, fermes, fenêtres sur Garonne... animent ce parc en créant un vrai projet intercommunal tant en rive gauche qu'en rive droite. Un autre groupe propose la mise en place de vis à vis d'une rive à l'autre car un dialogue peut s'instaurer, même visuel. Et enfin, il ne faut pas oublier la création des ports, qui sont nombreux et très importants, pour mettre en place un dialogue physique, des échanges et surtout une traversée d'une rive à l'autre, d'un port à l'autre.

ACTIONS

III.2 Fiche 1	S'inviter au parc agricole urbain des deux rives
III.2 Fiche 5	Développer des paysages changeants dans les méandres
III.2 Fiche 6	Développer des paysages changeants dans les méandres
III.1 Fiche 5	Réaliser une traversée entre Rions et Podensac
III.4 Fiche 2	Instaurer un dialogue entre les deux rives du Saucats, entre les bourgs de St Médard d'Eyrans et d'Ayguemorte-les-Graves
III.4 Fiche 6	Manifester la qualité paysagère du coteau
III.3 Fiche 3	Aménager un espace de rencontres au bord de la Garonne
III.3 Fiche 5	Réaliser un outil de sensibilisation pour aider à la reconnaissance du patrimoine paysager des domaines viticoles
III.5 Fiche 1-B	Les paysages fluviaux
III.5 Fiche 1-D	Dynamiser la palus par des points d'arrêts



III.1 Les ports



III.2 Le parc agricole



III.3 Territoire de l'eau et paysages du vin



III.4 Les affluents à la Garonne



III.5 Habiter la palus





Est-il besoin de rappeler l'immense richesse patrimoniale de ce territoire magnifique?

Les paysages de Garonne sont riches d'un patrimoine paysager, architectural et culturel. Aujourd'hui, l'essor touristique et le développement urbain des villes présentes sur le territoire nous poussent à imaginer de nouvelles méthodes pour faire découvrir ces paysages. Comment faire connaître ces lieux en offrant des activités et des espaces de découvertes?

Les fiches actions regroupées dans ce thème «patrimoine» ont tenté d'y répondre.

Ainsi, le Parc Agricole urbain propose, à travers des cheminements piétons, des parcours

pédagogiques et la mise en place de nouvelles pratiques agricoles, de faire découvrir cette palus qui aujourd'hui est trop peu investie.

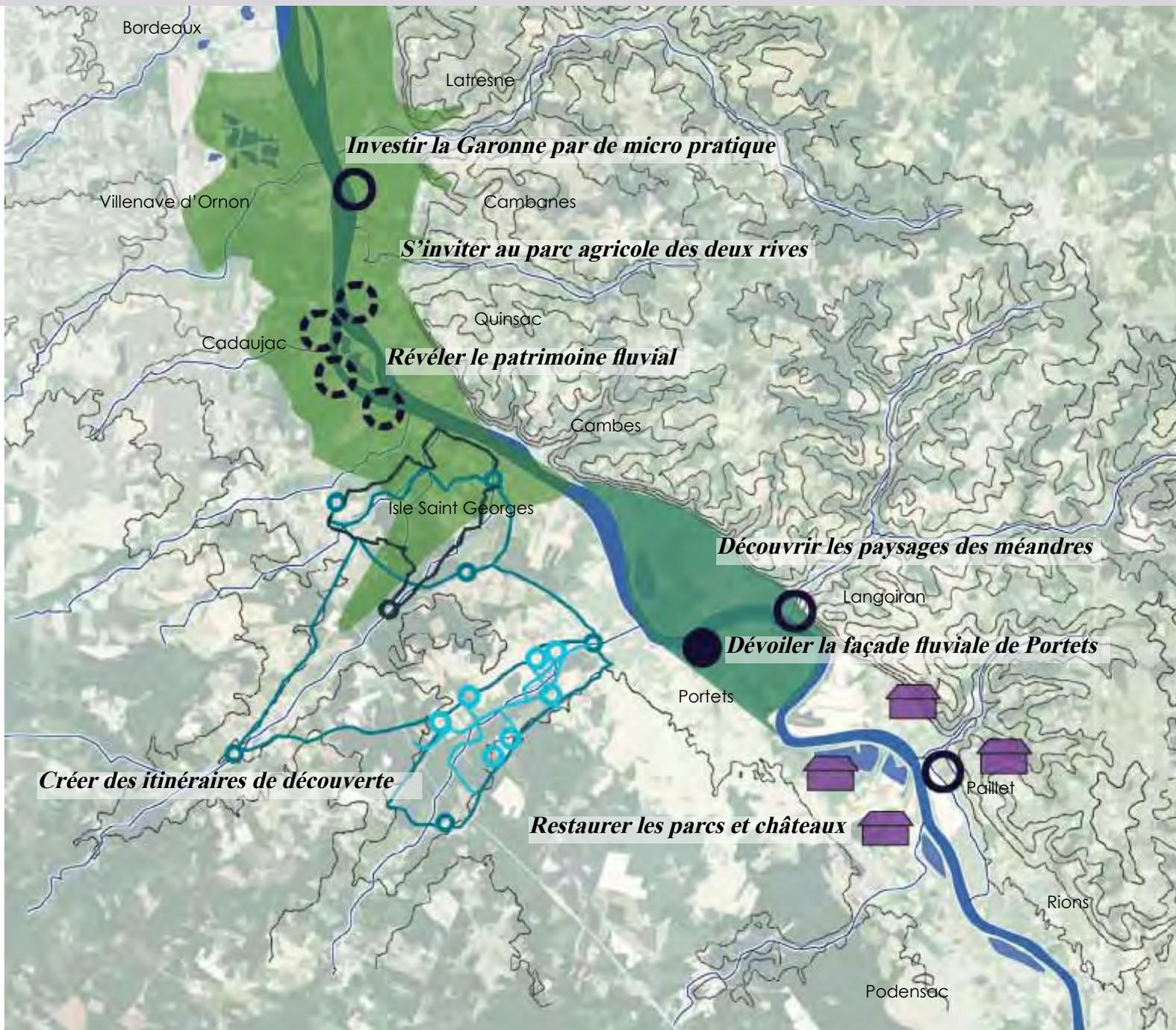
Les ports permettront, grâce à un réseau de connections, de découvrir les richesses architecturales et paysagères des bords de Garonne et du fleuve lui même.

Le groupe des vignes et châteaux, mettra l'accent sur le patrimoine viticole qui a toujours participé et participe encore aujourd'hui à l'identité du territoire.

C'est donc toute une trame de connexions et de liens physiques qui permettra de connaître et de reconnaître le patrimoine de la palus.

ACTIONS

III.2 Fiche 4	Au coeur du PAU : découvrir les paysages du Parc Agricole Urbain
III.2 Fiche 6	Découverte des paysages de méandres
III.1 Fiche 4	Mettre en scène l'arrivée sur le port et aménager la façade de Portets
III.1 Fiche 6	Proposer un outil pour révéler le patrimoine fluvial
III.1 Fiche 7	Investir, s'approprier la Garonne par les micro-pratiques
III.4 Fiche 1	Donner vie aux paysages identitaires des fonds humides de la vallée du Gât Mort
III.4 Fiche 3	Valoriser les paysages du bocage humide
III.4 Fiche 7	Créer des itinéraires de découverte des paysages des affluents du Gât Mort et du Saucats
III.3 Fiche 4	Révéler et utiliser les allées, liens transversaux entre châteaux, routes et Garonne, comme vitrines sur les domaines.
III.3 Fiche 5	Réaliser un outil de sensibilisation pour aider à la reconnaissance du patrimoine paysager des domaines viticoles
III.3 Fiche 6	Dresser un inventaire paysager à l'échelle des domaines viticoles
III.3 Fiche 7	Restaurer les parcs et châteaux



III.1 Les ports

-  Fiche n°4
-  Fiche n°6
-  Fiche n°7

III.2 Le parc agricole

-  Fiche n°4
-  Fiche n°5

III.3 Territoire de l'eau et paysages du vin

-  Fiche n°4,5,6 et 7

III.4 Les affluents à la Garonne

-  Fiche n°1
-  Fiche n°3
-  Fiche n°7



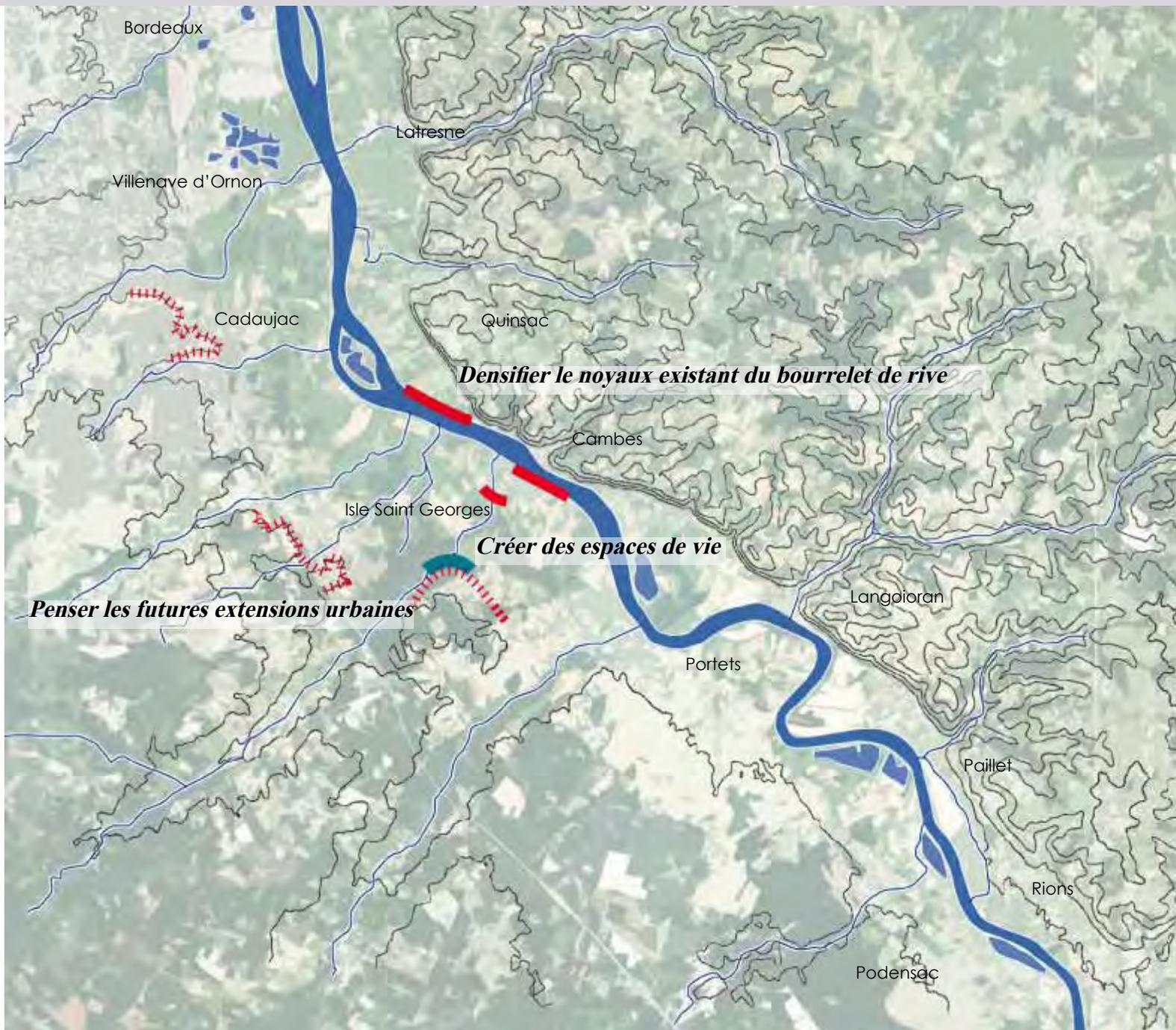
La palus, lieu inondable, est aujourd'hui soumise au PPRI et est entièrement inconstructible. Pourtant, de nombreuses fermes et domaines datant des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles jalonnent le territoire. Construits sur le bourrelet de rive avec des matériaux et modes de construction adaptés, ils étaient en étroite relation avec la Garonne, la palus et le bourg.

Aujourd'hui, la palus apparaît comme une limite infranchissable pour l'habitat, des lotissements s'implantent entre bourgs et palus en limite de terrasse sans relation avec leur milieu biophysique.

Les fiches actions regroupées dans ce thème ont pour but de sensibiliser les acteurs sur la possibilité d'habiter dans la palus. Comment passer d'une frange (bourg / palus) subie à un réel espace de transition et d'échange? Comment proposer une façon d'habiter dans la palus en prenant en compte l'adaptabilité à l'inondation de l'habitat traditionnel? Il s'agit aussi de penser la mise en place d'une charpente paysagère permettant de composer et de structurer les espaces à vivre de demain dans le fond de vallée.

ACTIONS

III.4 Fiche 4	Utiliser les paysages en place pour créer les espaces de vie de demain
III.4 Fiche 5	Gérer et mettre en avant le circuit des eaux pluviales
III.5 Fiche 2-A	Requalifier les lotissements existants et les espaces publics associés
III.5 Fiche 2-B	Penser les futures extensions urbaines
III.5 Fiche 3-A	Ponctuellement, densifier les noyaux existants du bourrelet de rive



III.4 Les affluents à la Garonne

 Fiche n°4 et 5

III.5 Habiter la palus

 Fiche n°2a et 2b

 Fiche n°3a



La création de nouveaux espaces de rencontre et de découverte sur les bords de Garonne et en palus va permettre de connecter différents espaces.

Le groupe des affluents, par exemple, met en place une ferme pédagogique dans la vallée du Saucats. Cela va permettre de créer un espace charnière dans lequel les habitants de la vallée pourront partager de nouvelles pratiques autour de l'agriculture. Le groupe des ports joue également un rôle très important dans la connexion de tous ces espaces de partage mis en place. A travers la création de nouveaux ports, il sera facile d'aller d'un lieu à l'autre.

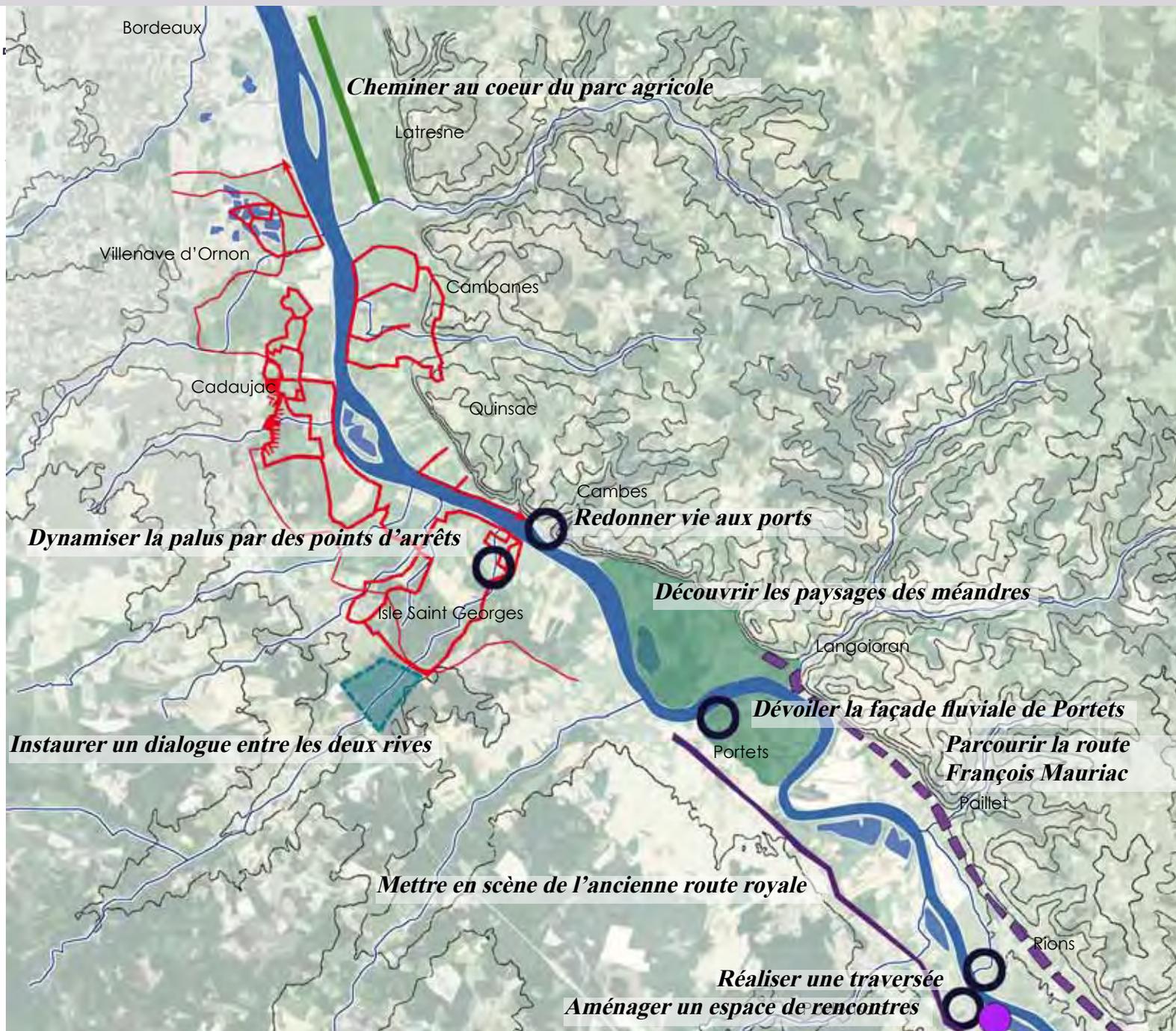
Le groupe des pratiques quotidiennes dynamise la palus et les bords de Garonne par de nombreux cheminements, points d'arrêts et jeux de vis à vis entre les rives.

Enfin, le Parc Agricole Urbain est à lui seul un immense espace de vie et de découverte au coeur des palus et des bocages.

La palus garonnaise sera donc au coeur de toutes les actions mise en place.

ACTIONS

III.2 Fiche 4	Au coeur du PAU : découvrir les paysages du Parc Agricole Urbain
III.2 Fiche 5	Développer des paysages changeants dans les méandres
III.1 Fiche 1	Créer une situation de convergence au port de l'homme
III.1 Fiche 2	Redonner une vie au port et au bourg de Cambes
III.1 Fiche 3	Concevoir un port à l'embouchure du Saucats
III.1 Fiche 4	Mettre en scène l'arrivée sur le port et aménager la façade de Portets
III.1 Fiche 5	Réaliser une traversée entre Rions et Podensac
III.4 Fiche 2	Instaurer un dialogue entre les deux rives du Saucats, entre les bourgs de St Médard d'Eyrans et d'Ayguemorte-les-Graves
III.3 Fiche 1	Mise en scène de l'ancienne route royale
III.3 Fiche 2	Parcourir la route François Mauriac autrement
III.3 Fiche 3	Aménager un espace de rencontre au bord de la Garonne
III.5 Fiche 1-C	Parcourir la palus
III.5 Fiche 1-D	Dynamiser la palus par des points d'arrêts
III.5 Fiche 2-A	Requalifier les lotissements existants et les espaces publics associés



III.1 Les ports

-  Fiche n°2
-  Fiche n°3
-  Fiche n°4
-  Fiche n°5

III.2 Le parc agricole

-  Fiche n°4
-  Fiche n°5

III.3 Territoire de l'eau et paysages du vin

-  Fiche n°1
-  Fiche n°2
-  Fiche n°3

III.4 Les affluents à la Garonne

-  Fiche n°2

Conclusion

La présente plaquette est le résultat d'un travail mené par les étudiants de 3^{ème} année paysage de l'ensap de Bordeaux, répondant à une commande concrète et à des contraintes réelles dans un temps pédagogique limité. La commande provient des services de la DREAL Midi Pyrénées. Ce travail a également voulu mettre en oeuvre une démarche collective réunissant étudiants paysagistes, enseignants paysagistes et chercheurs, acteurs et élus locaux ainsi que professionnels de milieux divers, autour de problématiques attachées au territoire garonnais .

Cette analyse paysagère a été réalisée en prenant en compte les différentes échelles, de l'échelle territoriale jusqu'à l'échelle locale. Nous avons identifié des paysages variés, qui sont l'identité du territoire garonnais. La rencontre avec les différents acteurs qui habitent, pratiquent et vivent sur ce territoire a été primordiale . Nos allées et venues sur le terrain et notre travail d'analyse ont permis de dégager les principaux enjeux paysagers.

Dans une deuxième phase de travail, des réponses aux enjeux identifiés par les acteurs ont été formulées sous forme de fiches actions, visant à manifester, requalifier, créer ou encore révéler les paysages garonnais à différentes échelles.

Ces fiches actions sont pensées dans une démarche de partage, d'échange de cultures et de pratiques.

La question paysagère a été ici pensée de manière élargie et transversale. Les réponses fournies se préoccupent aussi bien de cadre de vie et d'aménagement de l'espace que de biodiversité et de préservation des milieux, ou de développement local et de reconnaissance patrimoniale.

Cette plaquette est un outil de réflexion et de sensibilisation permettant une prise de conscience sur la question du paysage et sur sa capacité à répondre à des enjeux territoriaux. Ces propositions s'inscrivent également dans une démarche prospective, sur les paysages à créer pour demain.

Cet « outil » plaquette doit être un levier de réflexion pour l'ensemble des acteurs locaux, des habitants et des élus, pour penser leurs paysages d'aujourd'hui et de demain dans une cohérence à l'échelle territoriale et locale.

L'attente et l'écoute des acteurs locaux, durant les présentations intermédiaires, nous ont permis de prendre conscience de la valeur de notre étude paysagère en tant qu'outil d'intervention et de sensibilisation sur le territoire garonnais. Ce travail est prolongé par une exposition itinérante circulera dans les territoires garonnais. Elle valorisera le travail effectué et permettra plus largement de sensibiliser les acteurs et les habitants à la question paysagère.

Cette exposition pourrait être un support d'échanges et de réflexion sur ce territoire aux paysages d'exceptions.

	H (habitant)
Groupe 1: Les ports	<p>H1.1 Habitante de Portets, Propriétaire d'une batisse classée, Nous a interpellé lorsque nous regardions la façade de sa batisse, H1.2 Habitant de Port Neuf, Personne entretenant les berges devant chez lui, H1.3 Habitant de Port Neuf, A apporté des renseignements sur l'ancienne fonction du port. H1.4 Habitant de Paillet, pêcheur</p>
Groupe 2: L'agriculture	
Groupe 3: Les domaines viticoles	
Groupe 4: Les affluents	<p>H4.1 Habitante de St-Médard-d'Eyrans. Interpelée vers la mairie de St-Médard-d'Eyrans. H4.2 Habitant de la Brède. Rencontré à côté de l'église.</p>
Groupe 5: Pratiques quotidiennes dans la palus	<p>H5.1 Couple habitant à L'Isle St George, travaillant à Bordeaux, rencontrés dans un lotissement H5.2 Retraité à Latresne, Port Neuf</p>

Tableau des entretiens avec les acteurs des territoires

A (agriculteur)	Pv (propriétaire viticole)	Ass (membre d'association)	Co (Commerçants)	P (promeneur)	Cy (cycliste)	Ca (cavalier)	E (élus ou membre d'une collectivité territoriale)
A1.1 Agriculteur le long de la route menant au port de Grima. Jardinait devant chez lui.		Ass1.1 Membre de l'ancienne association pour la sauvegarde du patrimoine de Portets. Rencontré au port. Ass1.2 Membre de l'association du chantier Tramasset. Nous a fait visiter le chantier.		P1.1 Participant à la journée de découverte de l'île de Raymond. Nous a fourni des informations sur l'île de Raymond.			
A2.1 Agriculteur éleveur de broutards à Latresne, rencontré au grès d'un arpentage A2.2 Eleveuse à Latresne, rencontré au grès d'un arpentage dans sa propriété A2.3 Viticulteur de Portets rencontré dans les vignes à Portets A2.4 Viticulteur de Quinsac				P2.1 Des promeneurs rencontrés en rive droite dans le méandre de Baurech			E2.1 Chargée de mission Développement économique de la CdC de Montesquieu, rencontrée lors d'un rendu
A3.1 Ouvrier agricole, Château de Chantegrive, Rencontré devant le chais du château. A3.2 Ouvrier agricole à Paillet. Rencontré dans les parcelles de vignes.	Pv3.1 Propriétaire du château de l'Espinglet à Rions. Rencontre devant le château. Pv3.2 Propriétaire du château de Cérons. Rencontre dans le château après une invitation à entrer. Pv3.3 Propriétaire du château Birot à Rions. Rencontre à l'entrée du domaine. Pv3.4 Propriétaire d'un château médiéval à Podensac. Rencontre dans l'enceinte du château. Pv3.5 Fils du propriétaire du château Reynon à Rions. Rencontre dans le château après invitation à entrer,			P3.1 Couple avec enfants et amis à Courréjean. Promenade digestive dans les chemins "sauvages" le long de la Garonne.			E3.1 Responsable des services techniques de Podensac, Rencontre à la Mairie.
A4.1 Femme d'agriculteur à Isle-St-Georges. Marchait le long du bocage.			Co4.1 Boulanger-pâtissier de Castres-Gironde. Interpelé lorsque nous achetions notre pique-nique.		Cy4.1 VTTiste dans la vallée du Saucats. Interpelé lors de notre descente à pied vers le moulin de l'Aprée.		E4.1 Conseiller Général de Podensac. Intervention de sa part lors du comité de suivi du 27 avril 2012, à l'ENSAPBx.
				P5.1 Couple de promeneurs, habitant Isle St George rencontrés dans la palus P5.2 Retraité, trajets quotidiens Cadaujac, Port Grima		Ca5.1 Cavalière, rencontrée au Port du Roy, Quinsac	E5.1 Présidente association AMAP de Cadaujac (entretien téléphonique)

Bibliographie

Ports

Ouvrages :

- _CEMAGREF, Gestion des bordures de cours d'eau : évolutions, fonctions et intérêts des ripisylves, Bordeaux, CEMAGREF, 1988, 90p
- _école nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux, Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon, Talence, ensapBx, 2010, 205p
- _LESCORE Olivier, Histoire des activités portuaires et des types d'usages des espaces du XVIIIème au XXème siècles : rapport d'étude, Bordeaux, Communauté urbaine de Bordeaux, 1997, 47p
- _RODRIGUES Malta, Ces ports qui créèrent des villes, Paris, l'Harmattan, 1994, 299p

Article de revue :

- ROMAIN Fanny, « La construction des paysages fluviaux urbains au Nord de la Méditerranée », Projet de paysage , n°3, Décembre/2009

Sites Internet :

- _Agence Folléa-Gautier Paysagistes DPLG-Urbanistes, follea-gautier, <http://follea-gautier.com/pdf/fiches-espaces-publics-urbains.pdf>
- _Agence Folléa-Gautier Paysagistes DPLG-Urbanistes, follea-gautier, <http://follea-gautier.com/pdf/fiches-paysages-naturels.pdf>
- _Plan Loire grandeur nature, Plan Loire, <http://www.plan-loire.fr/fileadmin/pce/DocumentsDeReference/Docs/PlaquePLGN.pdf>

Agriculture

Ouvrages :

- _CAHIERS DE L'ECOLE DE BLOIS n°9, Terres cultivées, Editions de la Villette, avril 2011
- _DUPRAZ Christian et LIAGRE Fabien, Agroforesterie : des arbres et des cultures, Éditions France Agricole, 2008, 416 pages.

Dossiers professionnels :

- _Charte paysagère de la communauté de communes de Montesquieu
- _DOCOB bocage de Cadaujac et St-Médard
- _Fiches actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des bords de Garonne
- _Plan d'actions pour la préservation et la valorisation des Zones Humides des bords de Garonne/ Phase 4 : Projets opérationnels/ Décembre 2006/Erea/Simethis

Travaux d'étudiants :

- VIGUIER Vincent, TPFE sur la vallée de l'eau blanche

Sites Internet :

- _ Agroforesterie, ministère de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, <http://agriculture.gouv.fr/agroforesterie,10576>
- _ Agroforesteries, la revue des arbres ruraux #1, Arbre et paysage, http://www.arbre-et-paysage32.com/pdf/page03/Revue_AgroforesterieS.pdf
- _ Association pour la Valorisation de la Race Bovine Maraîchine et des Prairies Humides, <http://www.vache-maraichine.org/qscqsc.htm>
- _ Balades, élevages et paysages, <http://www.elevages-et-paysages.com/>
- _ Bergerie de Villarceaux, <http://www.bergerie-villarceaux.org/>
- _ La lettre aux élus, Une île sur la Garonne, <http://www.saferaa.f>
- _ Lille métropole, Parc de la Deûle, <http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1052>
- _ Lille métropole, circuit de fermes , http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1106&art_id=
- _ Périmètre de protection des terres agricoles, site de la PAEN, <http://www.experimentation-paen.fr/preSSION-urbanisation.asp>
- _ Protéger et mettre en valeur les espaces agricoles périurbains, <http://www.experimentation-paen.fr/>
- _ Qu'est-ce que l'agroforesterie ?, ConseilSol, <http://www.conseilsol.com/Expertise/Agroforesterie/8-mars-2011-Quest-cest-lagroforesterie.aspx>
- _ Site de l'AGAP, association girondine pour l'agriculture paysanne, <http://www.agap33.org/>
- _ Site internet de la CCM, <http://www.cc-montesquieu.fr>

Domaines viticoles

Ouvrages

- _ DELOS Gilbert, Le vin de Bordeaux : le vin et le vignoble bordelais à travers la carte postale ancienne, Bordeaux : HC Editions, 2006.
- _ BIGANDO E., La synecdoque paysagère
- _ OULES S., PEYRUSSIE E., Paysage et goût du vin
- _ BOULANGER-FASSIER S., Paysages viticoles et évolutions des pratiques culturelles
- _ MARTIN J.-C. : La construction des paysages viticoles : une histoire de matériaux
- _ RIGAUX Jacky et BON Christian, Les nouveaux vigneron : le réveil des terroirs, éd. de Bourgogne, 2002
- _ AZOUWAY Paul, Les étiquettes, éloge souverain de l'art dans le vin, éd. art vin 2007
- _ HERBIN Carine et ROCHARD Joël, Les paysages de la vigne, éd. Féret, 2006
- _ COUBONNEAU Alain et CARGNELO Giovanni, Architecture de la vigne et système de conduite, éd; Dunot, 2003
- _ TERS Didier, Eloge du vin de Bordeaux, éd; Confluences Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, 2006
- _ Caroline Mollie Des arbres dans la ville : l'urbanisme végétal , Arles : Actes Sud , Cité verte , 2009 .- 254 p.
- _ Mosser, Monique, Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours, Paris : Flammarion , 2002 .- 542 p.

Revue

- _ GOURIOU Marie-Sabine, Promenade en AOC viticole : La qualité environnementale est-elle lisible dans le paysage ? Les carnets du paysage, n°9, 19 p. Sud-Ouest Européen : Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n° 21 : Territoires et paysages, Toulouse : Presses universitaires du Mirail
- _ ROUDIE Philippe, Vignoble et vigneron en bordelais (1850-1980) , Annales de Géographie, volume 99, n°552, 1990. Base de données Persée.
- _ MABY Jacques, Paysage et imaginaire : l'exploitation de nouvelles valeurs ajoutées dans les terroirs viticoles, Annales de Géographie, t. 111, n°624, 2002. Base de données Persée.

Plaquettes et fiches :

- _ Qualité des paysages, des produits et du cadre de vie
- _ Redynamisation de la viticulture au service du paysage
- _ Valorisation des paysages viticoles des Côtes du Ventoux

Sites internet:

- _ Site APPORT – Paysages agricoles : <http://www.agriculture-et-paysage.fr/>
- _ Base de données AGRESTE : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- _ Site du Réseau international des paysages viticoles (Charte de Fontevraud) : <http://www.charte-de-fontevraud.org/>
- _ Plaquette AOC et paysages : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/inaoetpaysage_0207.pdf
- _ CNRS : http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_20/Rialland.pdf
- _ DRAC du Limousin : <http://www.limousin.culture.gouv.fr/spip.php?article412>
- _ Conservatoire des jardins : <http://www.conservatoire-jardins-paysages.com/pouvoirs-publics.php>
- _ Ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droit-culture/patrimoine/pdf/l-311213.pdf>
- _ Région Languedoc Roussillon : http://www.parcnaturelnarbonnaise.fr/en_actions/paysages/elaboration_d_une_charte_paysagere
- _ Région centre : http://www.jardins-de-france.com/Rub_182/Decouvrir-l-association.html

Affluents

Ouvrages :

- _ COUSSILAN Olivier, Isle-Saint-Georges : Histoire d'une commune, Edition de l'Entre-deux-Mer, Collection Mémoire locale, 2007.

Sites internet :

- _ Atlas des paysages, <http://atlas-paysages.gironde.fr>
- _ Isle Saint Georges, <http://www.islesaintgeorges.com/index.php>
- _ Saint Médard d'Eyrans, <http://www.saint-medard-deyrans.fr/v2/index.php>
- _ Ayguemorte-les-Graves, <http://ayguemortelesgraves.fr/z/index.php>
- _ La Brède, <http://www.labrede-montesquieu.fr/>
- _ Mairie de Saint Selve, <http://www.mairie-saintselve.fr/>
- _ Commune de Beautiran – Port des Graves, <http://www.mairie-beautiran.fr/>
- _ Commune de Castres-Gironde, <http://www.castres-gironde.fr/z/index.php>
- _ Site internet de la communauté de communes de Montesquieu, <http://www.cc-montesquieu.fr>
- La papeterie de Beautiran, Site Internet de la commune de Beautiran, <http://www.mairie-beautiran.fr/spip.php?article300>
- _ Nouvelle gestion des eaux pluviales, adopta, <http://adopta.free.fr/fiche2.htm>
- _ Traitement des eaux de ruissellement, Paysages de nos communes, http://paysages-de-nos-communes-74.blogspot.fr/2010_05_01_archive.html
- _ Parlez-moi du Gât Mort, Site Internet des Savoirs et Images en Graves Montesquieu, le patrimoine du canton de la Brède, http://www.si-graves-montesquieu.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=71:parlez-moi-du-gat-mort&catid=1:esprit-nature&Itemid=2
- _ Histoire d'une re-connaissance, Renaissance des Toiles de Beautiran, <http://asterieblogs.typepad.com/beautiran/histoire/>
- _ Les associations foncières pastorales, par le centre régional de la propriété forestière de la région PACA, <http://www.ofme.org/crpf/documents/fiches/740001.pdf>
- _ L'eau Bourde : La ligne de vie de la Commune de Gradignan, <http://www.ville-gradignan.fr/menu-principal/urbanisme-et-environnement/leau-bourde/>
- _ Sentier d'interprétation agricole du parc du Gâtinais, <http://www.tourisme-essonne.com/fr/decouvrir/milly-la-foret-et-ses-environs/fiche/sentier-dinterpretation-agricole-au-cur-du-parc-naturel-regional-du-gatinais/>
- _ Fermes pédagogique en Dordogne, <http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp24/fermes24/articles.php?lng=fr&pg=192>
- _ Plan d'action pour la préservation et la valorisation des Zones humides de bords de Garonne, Communauté de commune de Montesquieu, 2005, <http://fr.calameo.com/read/000079651b55b41db7279>

Dossier :

_ Charte de Paysage de la Communauté de Commune de Montesquieu – Canton de la Brède, CAUE de la Gironde, Juin 2004.

Palus :

Ouvrage :

_ PAQUOT Thierry, Demeure terrestre : Enquête vagabonde sur l'habiter, European, Mars 2005, 187 pages.

Article de revue :

_ GERMANAZ Christian, « Au bout du monde, l'îlet », Au bout du monde les carnets du paysage, n 16, mai 2008, p 92-105

Sites Internet :

_ Les écoliers plantent des haies, www.arbres.paysages.33.free.fr http://arbres.paysages.33.free.fr/assets/presse_15122011.jpg ,

_ Dossier : Etude paysagère du Plan Garonne, www.eptb-garonne.fr, <http://www.eptb-garonne.fr/pages/dossier-etude-paysagere.htm>

_ Plan local d'urbanisme, www.mairie-cadaujac.fr, <http://www.mairie-cadaujac.fr/cadre-de-vie/urbanisme/plan-local-durbanisme.html#c321>,

_ Plaquettes > Lotissement : Pour un projet urbain de qualité, www.caue56.fr, <http://www.caue56.fr/publications/lotissement.php>,

_ Chartes de territoires, www.mairieconseilspaysage.net, http://www.mairieconseilspaysage.net/index.php?option=com_content&view=article&id=497&Itemid=187,

_ L'ADAR propose une intervention «le Bocage au Collège», www.adar-civam.fr, <http://www.adar-civam.fr/spip.php?rubrique1>

_ Plan de gestion durable du bocage, un enjeu collectif, www.planete.manche.fr, http://planete.manche.fr/iso_album/pgb_version_finale.pdf

_ Vision paysagée, vision partagée, www.hautebruche.com, <http://www.hautebruche.com/>

_ Préparation des terres, www.rizdecamargue.com, <http://www.rizdecamargue.com/section/culture/une-r%C3%A9gion-un-m%C3%A9tier>

Les membres du Comité de Suivi

Isabelle TOULET, SMEAG

Hervé GILLE, conseiller général du Canton de Podensac

Karine STOKLOSA, Communauté de Communes de Montesquieu

Isabelle PASSICOS, animatrice du Pays Sud Gironde

Richard POUTAYS, chargé d'études paysage DDTM 33

Alexandre DUMAITRE, chargé d'études paysage DDTM 33

Sophie DE STOPPELLEIRE, paysagiste inspectrice des sites et paysages DREAL

Cécil CLEMENCEAU MAZON, développement économique et aménagement du territoire,

Communauté de Communes Portes de l'Entre Deux Mers

Lionel FAYE, maire de Quinsac

Lucie HENRIOT, Chargée de mission agenda21 Communauté de Communes Vallon de l'Artolie

Sébastien CANNET, paysagiste-conseil CAUE 33

Ghislaine PERAL, chargée de mission paysage CG 33

Julien HERRAIZ, chargé de mission environnement Communauté de Communes Montesquieu

Jean-Marc DEPUYDT, conseiller délégué au patrimoine de Podensac

Colette SCOT, présidente Communauté de Communes Vallon de l'Artolie

Guy MORENO, conseiller général et maire de Lestiac

Pascale CORNUAU, DREAL Midi Pyrénées



ensapBx
école nationale supérieure d'architecture
et de paysage de Bordeaux

740, cours de la Libération, BP 70109
33 405 Talence cedex

www.bordeaux.archi.fr



DREAL Midi-Pyrénées
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

BP 80002 - Cité administrative Bât G
31074 TOULOUSE Cedex 9

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr



SMEAG - EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne
Etablissement Public Territorial de Bassin

61 rue Pierre Cazeneuve
31 200 Toulouse

www.eptb-garonne.fr